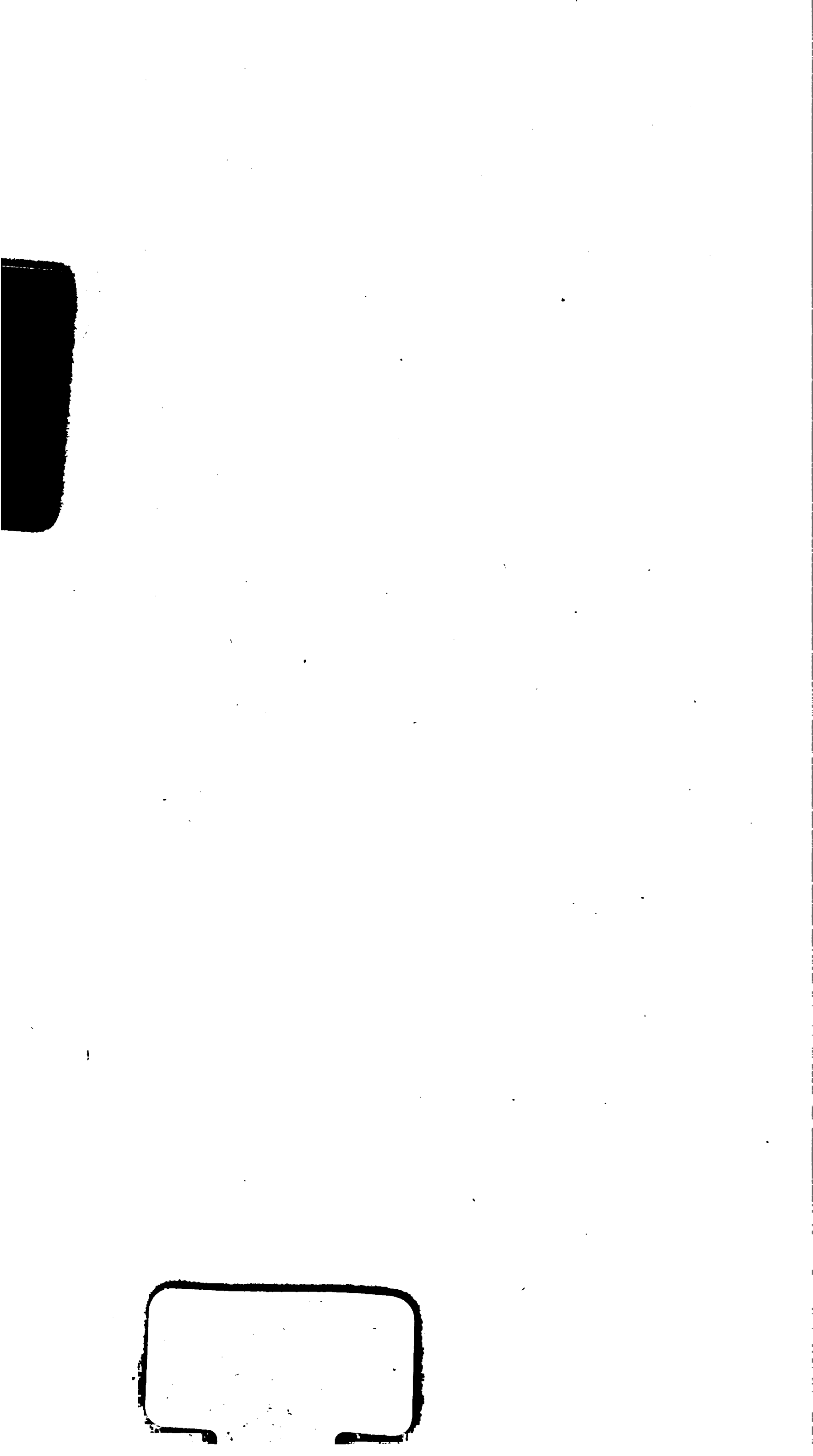


DFW
Nougaredе de F



RÉCHERCHES

HISTORIQUES

SUR

LE PROCÈS ET LA CONDAMNATION

DU

DUC D'ENGHIEN

RÉCHERCHES
HISTORIQUES
SUR
LE PROCÈS ET LA CONDAMNATION
DU
DUC D'ENGHIEN

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET
RUE DE VAUGIRARD, N° 9

RECHERCHES

HISTORIQUES

SUR

LE PROCÈS ET LA CONDAMNATION

DU

DUC D'ENGHIEN

PAR

AUGTE NOUGARÈDE DE FAYET

TOME PREMIER

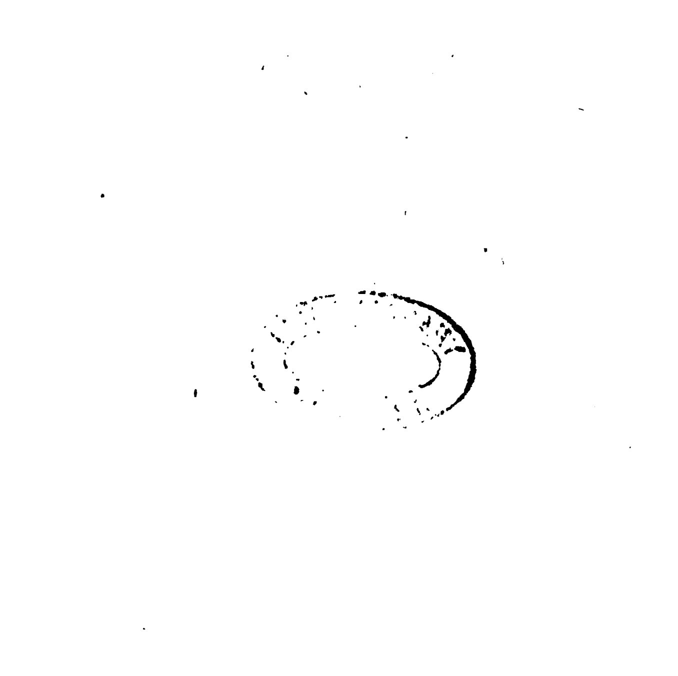
Carolo Magno

PARIS

COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS

QUAI MALAQUAIS, 15

1844



RECHERCHES

HISTORIQUES

SUR

LE PROCÈS ET LA CONDAMNATION

DU

DUC D'ENGHIEN

AVANT-PROPOS.

En nous occupant de recherches historiques sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien, nous ne nous sommes pas dissimulé les difficultés que nous aurions à rencontrer. Les opinions, ou pour mieux dire, les préventions qu'on s'est faites à cet égard, car jamais on n'a examiné la question d'une manière suivie, sont telles, qu'il y a une sorte de témérité à vouloir les combattre : parmi les partisans mêmes de l'Empereur, beaucoup regardent la condamnation du duc d'Enghien comme l'effet d'une nécessité funeste, et, loin de désirer qu'on revienne sur un événement, à leurs yeux l'un des plus fâcheux pour sa mémoire, ils vou-

draient pouvoir le couvrir, s'il était possible, d'un voile plus épais encore.

Nous pensons, au contraire, qu'on doit s'efforcer de le lever, et que la mémoire de l'Empereur ne peut que gagner à ce que la vérité soit enfin éclaircie à cet égard.

Qu'on songe en effet à toutes les causes d'erreur qui semblent s'être réunies pour tromper l'opinion : d'abord le Premier Consul, par suite de motifs que nous nous proposons d'expliquer, s'étant cru obligé, à cette époque, de garder le silence, on se forma les plus fausses impressions sur les motifs qui avaient dirigé sa conduite; les assertions les plus mensongères, les plus odieuses, de ses ennemis français et étrangers, eurent un libre cours et restèrent sans réponse; puis la Restauration vint, et avec elle toutes les réactions de parti contre les actes du gouvernement impérial : les hommes qui avaient pris part à la condamnation du duc d'Enghien, marqués par cela même d'un sceau de réprobation, cherchèrent à en éluder la responsabilité, et de toutes parts on s'attacha à présenter sous un faux jour tous les faits relatifs à cette affaire, à les tronquer, à les dénaturer.

Ce n'est pas tout : la majeure partie des pièces qui la concernaient avait été déposée, par ordre du Premier Consul, dans les archives de la secrétairerie d'État. En 1814 ces pièces ont été détruites, et les fragments que nous avons pu en reproduire sont dus, ou à des

extraits faits à l'époque du procès, ou au souvenir des personnes qui les avaient eues entre les mains.

Pour arriver à la découverte de la vérité dans une question devenue si difficile par tant de causes, nous n'avons négligé aucune étude, aucun travail; et des renseignements nouveaux de toute espèce, fondés sur des documents authentiques ou appuyés sur des témoignages imposants, nous ont permis de le faire avec plus d'étendue et d'exactitude qu'on ne l'avait fait jusqu'ici.

Nous avons fait aussi usage des rapports officiels adressés par le Premier Consul aux grands corps de l'État, ainsi que de ces notes semi-officielles, insérées par son ordre dans le *Moniteur* et dans les autres journaux, et qui pour la plupart émanées de lui, forment à cette époque de véritables bulletins des affaires intérieures de l'État.

Nous avons cru devoir insérer dans le récit même, et le plus souvent dans toute leur étendue, le texte des pièces que nous avons eu à présenter; et d'un autre côté, le procès du duc d'Enghien étant, comme on le verra, intimement lié avec la conspiration de Georges, Pichegru et Moreau, il nous a paru indispensable de développer d'abord, d'une manière complète, tout ce qui concerne cette conspiration ainsi que la position et le caractère des principaux personnages qui y ont figuré.

Qu'il nous soit permis, en terminant cet avant-

propos, de témoigner notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont bien voulu ou nous aider de leurs lumières et de leurs conseils, ou nous communiquer les documents qu'elles possédaient; et nous demandons à celles qui en auraient encore, de vouloir bien nous les faire connaître, et de nous mettre ainsi à même de compléter de plus en plus l'ensemble et la vérité de notre récit.

CHAPITRE PREMIER.

Conclusion et rupture du traité d'Amiens. — Projet formé par le Premier Consul d'une descente en Angleterre. — Craintes du gouvernement anglais. — Ses intrigues au dedans et au dehors de la France. — Projet de réunion en France des divers partis pour renverser le gouvernement consulaire. — Pichegru et Moreau. — Plan arrêté de conspiration. — Premiers indices. — Commission militaire formée. — Déclaration de Querel. — Découverte du débarquement de Georges et de sa présence à Paris avec le reste des conjurés. — Personnage mystérieux. — Revue des princes de la maison de Bourbon résidant en Angleterre.

La paix d'Amiens entre la France et l'Angleterre avait été signée le 27 mars 1802, et cette paix, qui mettait fin à une guerre longue et désastreuse, avait été reçue des deux pays avec un égal enthousiasme; cependant des sujets de plainte réciproque n'avaient pas tardé à s'élever : le Premier Consul se plaignait que, bien qu'il eût évacué sur-le-champ le royaume de Naples et les États du pape, les Anglais voulussent conserver encore la ville d'Alexandrie, qu'ils devaient rendre aux Turcs, et l'île de Malte, qu'ils devaient rendre aux chevaliers. Il se plaignait des outrages auxquels il était continuellement en butte de la part des journaux anglais et dans le parlement : « La « paix, disait-il, n'avait apporté aucun chan- « gement au langage et à la conduite qu'on tenait « à son égard. » Le gouvernement anglais continuait à envoyer dans la Vendée et dans la Bretagne des agents secrets chargés d'y répandre

des libelles et des instructions des anciens évêques de Noyon et de Saint-Pol-de-Léon contre le concordat, le pape et la république; il donnait un refuge dans les îles de Jersey et de Guernesey à tous les anciens chouans poursuivis par la rigueur des lois, et qui, de là, montés sur des bateaux pêcheurs, débarquaient sur les côtes, massacraient les propriétaires et incendiaient les habitations; enfin Georges et ses adhérents, auteurs de la machine infernale du 3 nivôse an IX (25 décembre 1800), recevaient publiquement dans Londres de l'argent et des pensions du gouvernement anglais.

Le Premier Consul réclamait la réparation de tous ces griefs, la déportation de Georges et de ses adhérents au Canada; il demandait que les princes français résidant à Londres, et surtout le comte d'Artois, qui dirigeait tous les complots formés contre lui, fussent tenus de se rendre à Varsovie, près du chef de leur famille; enfin, quant aux affaires générales, il exigeait, suivant la teneur des traités, la remise de Malte et d'Alexandrie aux Turcs et aux chevaliers.

A ces plaintes du Premier Consul le ministère anglais répondait : qu'il n'était pas maître comme en France d'imposer silence à la presse, qu'il était lui-même soumis à ses attaques, et que les articles des journaux anglais ne pouvaient avoir la même portée que celle du *Moniteur*, qui cependant était rempli d'articles hostiles contre l'An-

gleterre; que, pour ce qui concernait les émigrés, il se contentait de leur accorder l'hospitalité, et qu'il ne pouvait les empêcher de rentrer dans leur patrie lorsqu'ils en trouvaient l'occasion; enfin, quant aux affaires générales, il répondait par d'autres griefs; il se plaignait de la réunion du Piémont à la France, de l'extension de l'influence française dans l'Allemagne et dans la Suisse, de la mission du colonel Sébastiani dans l'Orient; il était surtout blessé des nouveaux droits que le Premier Consul avait fait établir dans la Belgique et dans la Hollande sur l'entrée des marchandises anglaises, droits qui leur fermaient en réalité l'entrée de la plus grande partie de l'Allemagne; et il demandait en conséquence que la Hollande fût évacuée par les troupes françaises et laissée libre de régler à son gré son administration et son commerce; en attendant, il annonçait son intention de conserver la possession de Malte, comme garantie des réclamations qu'il adressait.

A la vivacité de ces plaintes réciproques on put prévoir que la rupture ne tarderait pas à éclater, et elle éclata en effet au mois de mai de l'année 1803 (floréal an XI) : l'ambassadeur anglais demanda ses passe-ports, et, peu de jours après, l'on apprit que tous les vaisseaux de commerce français qui naviguaient sur les mers sous la foi des traités avaient été saisis par la marine anglaise; le Premier Consul, en représailles, ordonna l'ar-

restation de tous les Anglais voyageant sur le continent, et, voyant que l'Angleterre était de nouveau décidée à la guerre, il résolut de la porter au sein même de son implacable ennemie.

Le projet en avait déjà été formé plusieurs fois par le Directoire, et le Premier Consul lui-même après le 18 brumaire, voulant décider la conclusion du traité d'Amiens, préparé par celui de Lunéville, avait donné à cette entreprise un commencement d'exécution : la paix avait interrompu ses préparatifs; il résolut de les reprendre et de les développer sur une plus vaste échelle.

Par suite de la conclusion de la paix, une grande partie des troupes de la république avaient été renvoyées dans leurs foyers : il rappela aussitôt de nouveaux soldats, les incorpora à ce qui restait des anciens cadres, et les uns et les autres, distribués dans les camps de Boulogne, de Saint-Omer et de Gand, furent exercés sans délai aux armes et aux manœuvres par ces habiles officiers qu'avaient formés les longues guerres de la révolution. On construisit dans tous les ports de la France et de la Hollande, et jusque sur les chantiers des villes de l'intérieur, des bâtiments de transport de toutes les formes et de toutes les grandeurs; on mit en mer à Brest, à Toulon et à Rochefort des escadres formidables chargées de protéger le débarquement, et les ports de Boulogne, de Vimereux et d'Ambleteuse, destinés à être le rendez-vous général de la flottille, furent appro-

priés à cette nouvelle destination : appelée par le Premier Consul à le seconder, la France entière répondit à son appel, et bientôt, dans les provinces mêmes qui avaient le plus souffert de la précédente guerre, des vaisseaux de ligne, des frégates, des chaloupes canonnières furent votées avec acclamation.

Le ministère anglais, qui dans les premiers moments avait affecté de regarder avec dédain ce projet d'une descente en Angleterre, ne tarda pas à s'en effrayer; il voyait des éléments nombreux d'insurrection, favorisés par l'espoir d'une diversion puissante, fermenter sur différents points de l'Irlande, et, dévoilant enfin toutes ses craintes, il conjura tous les partis qui divisaient le parlement d'oublier leurs anciennes querelles, et de se réunir à lui dans l'intérêt d'une défense commune; pour donner même plus de solennité à cette démarche, le roi d'Angleterre Georges III se rendit en personne au parlement (le 8 juin 1803, 17 thermidor an XI), et là, déclarant sans détour toute l'étendue des dangers qui menaçaient le territoire, il demanda la levée d'une force additionnelle de cinquante mille hommes, savoir : trente-quatre mille pour l'Angleterre, six mille pour l'Écosse et dix mille pour l'Irlande. Loin de former quelque objection à cette demande, l'opposition reprocha aux ministres de n'en point faire d'équivalentes à la grandeur du péril, et sur la nouvelle proposition du ministre secrétaire

d'État de la guerre, on ordonna la levée en masse de tous les individus en état de porter les armes depuis l'âge de dix-sept ans jusqu'à celui de cinquante-cinq. Des bataillons nombreux de volontaires furent aussitôt formés et organisés, et les plus grands seigneurs de l'Angleterre, les ministres, Georges III lui-même, donnèrent l'exemple de s'enrôler. D'un autre côté, l'amirauté fut chargée de mettre en mer tous les vaisseaux et autres navires dont elle pouvait disposer. On assura par de puissantes batteries les points les plus abordables des côtes, et l'ancien ministre Villiam Pitt, ne trouvant aucune précaution suffisante contre un ennemi tel que le Premier Consul, insistait pour qu'on mît, par des fortifications provisoires, la capitale à l'abri d'un coup de main; enfin, prévoyant la possibilité d'une descente prochaine, le duc d'York, dans une instruction adressée aux populations voisines des côtes, leur prescrivait la manière dont elles devaient s'y prendre pour harceler et fatiguer l'ennemi.

Au reste, ces moyens de défense n'étaient pas les seuls employés par le ministère anglais contre la France et contre le Premier Consul : d'une part, des instructions furent envoyées à tous les ambassadeurs près des grandes puissances de l'Europe pour exciter leur crainte de l'extension de la puissance française, réveiller leur ressentiment des défaites qu'elles avaient éprouvées, les enga-

ger enfin par toutes sortes de promesses d'aides et de subsides à seconder par une guerre continentale la guerre maritime que l'Angleterre venait de commencer contre la France; de l'autre, il s'efforçait de profiter de toutes les causes de mécontentement et de désordre qui pouvaient exister dans les diverses provinces françaises, et, soit par l'intermédiaire des émigrés, soit par ses propres agents, il s'efforçait de soulever de nouveau les provinces de l'Ouest, de ranimer le zèle des partisans de la maison de Bourbon et d'exciter enfin partout le mécontentement et l'inimitié contre le gouvernement consulaire.

L'état de choses à cet égard était alors moins favorable qu'il ne l'avait été jadis.

Les sages mesures du Premier Consul avaient achevé de pacifier la Vendée et la Bretagne; de grands travaux publics ordonnés par le gouvernement y occupaient des milliers de bras, et le canal que l'on s'occupait à construire entre la Vienne et la Réna permettrait aux caboteurs français de se rendre des côtes de Normandie à celles du Poitou sans doubler le cap d'Ouessant : une nouvelle ville s'élevait au milieu de la Vendée, et huit nouvelles grandes routes ouvertes à travers les départements de l'Ouest allaient offrir de nouvelles voies aux débouchés de l'agriculture et de l'industrie ; enfin, des sommes considérables, distribuées en forme de primes aux Vendéens, leur permettaient de rebâtir leurs maisons, leurs

églises, leurs presbytères brûlés ou détruits par les ordres du comité de salut public; aussi les populations de ces deux provinces, loin d'accueillir les insinuations des agents anglais et royalistes qui cherchaient à les soulever, révélèrent d'elles-mêmes au gouvernement les dépôts d'armes qui depuis le temps des premières guerres existaient dans leur pays.

D'un autre côté, le Premier Consul, depuis son avénement au pouvoir, s'était efforcé de rallier à lui tous les partis qui pendant si longtemps avaient divisé la France. Il avait appelé à ses conseils, sans autre distinction que celle de la capacité et du mérite, tous les hommes qui avaient figuré dans les diverses réactions qui s'étaient succédé, et, au risque même de compromettre sa popularité vis-à-vis de ceux qui, regardant la révolution comme leur ouvrage, se plaignaient qu'on leur fît partager avec ceux qui l'avaient combattue le fruit de leur gloire et de leurs travaux, il avait procédé au rappel général des émigrés : d'abord, la liste dressée par les précédents gouvernements en avait été fermée, puis on avait opéré sur cette liste de nombreuses radiations, enfin l'on avait accordé à tous ceux qui avaient voulu revenir en France une amnistie générale, sous la seule condition du serment de fidélité et d'obéissance à la république, et en rendant même à plusieurs d'entre eux une portion de leurs biens; ceux qui n'avaient pas voulu ren-

tre; obtenaient fréquemment des passe-ports pour venir visiter leurs amis et leurs familles, et il ne restait plus enfin sur les listes d'émigration que les personnes attachées aux princes ou les ennemis déclarés de la révolution, qui n'avaient pas voulu profiter de son amnistie. D'un autre côté, la religion étant rétablie par le concordat, les prêtres, si longtemps exilés, déportés, étaient revenus à la tête de leurs diocèses et les gouvernaient sous la protection de la république. « Le « Premier Consul avait eu ainsi, disait-il ensuite « à Sainte-Hélène[1], la plus douce jouissance que « puisse avoir un homme, celle de rendre à leur « patrie plusieurs milliers de familles descendant « de celles qui avaient illustré la France dans les « divers siècles. »

Ces lois avaient apporté une grande amélioration dans les affaires publiques, mais elles avaient eu aussi l'inconvénient inévitable d'enhardir contre le gouvernement, par ce système d'une extrême indulgence, les partisans de l'ancien ordre de choses et de la royauté déchue; les jacobins se joignaient à eux : ennemis naturels de tout ordre et de toute subordination, ils ne cachaient pas leur haine et leur indignation contre celui qu'ils accusaient d'avoir étouffé la liberté, et enfin le Premier Consul avait encore contre

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de France, par les généraux qui ont partagé sa captivité*, t. II, p. 229, écrit par M. le comte de Montholon.

lui ces hommes, qui moins exaltés, mais plus dangereux peut-être, mécontents de l'état d'infériorité où son élévation au pouvoir les avait placés, se montraient disposés, sinon à se lever ouvertement contre lui, du moins à seconder tous les projets qu'on pourrait former pour le renverser : parmi ces derniers, le premier et le plus important de tous était Moreau, qui depuis le traité de paix de Lunéville, ayant pris vis-à-vis du Premier Consul une attitude véritablement hostile, servait naturellement de point de mire à tous les ennemis du gouvernement consulaire.

Dégoûté des entreprises où les royalistes seuls, trompés par leurs propres illusions, l'avaient trop souvent entraîné, le ministère anglais prêta l'oreille avec empressement à des projets nouveaux, qui consistaient à réunir en un seul faisceau tous ces éléments de trouble, pour s'en servir à renverser de concert le gouvernement du Premier Consul. Pichegru était à la tête de ces projets. Pichegru, on le sait, avait jadis commandé avec gloire les armées de la république, et c'était lui qui, en l'an IV, général de l'armée de Sambre-et-Meuse, avait, dans une brillante campagne d'hiver, accompli la conquête de la Hollande. Cette gloire qu'il avait acquise aurait dû l'attacher à jamais à la cause de la révolution; cependant, peu de mois après, voyant le Directoire faiblir, l'administration en désordre, les armées sans solde et sans vêtements, les par-

tisans des Bourbons conspirer hautement, pressé d'ailleurs par le besoin d'argent, que son goût pour le plaisir lui rendait nécessaire, il avait prêté l'oreille aux insinuations des agents des Bourbons.

D'accord avec Wickam, résident anglais en Suisse, qui avait promis au nom de son gouvernement de fournir tous les fonds nécessaires pour cet objet, le comte de Montgaillard, agent du prince de Condé, avait envoyé près de lui Fauche-Borel, libraire de Neufchâtel, et qui, dévoué à la cause des Bourbons, avait quitté sa profession pour se consacrer tout entier à leur service. Rejoint par lui à Strasbourg, Pichegru avait accepté ses offres : c'était, outre une somme d'argent considérable, dont Fauche-Borel était porteur, la promesse du domaine de Chambord érigé en duché, de deux cent mille livres de rente, et de l'un des principaux emplois de l'armée.

Sur son acceptation, un comité de correspondance avait été aussitôt établi à Strasbourg et à Offembourg sous la direction de la baronne de Reich, nièce du général autrichien Klinglin, de Demongé, ancien intendant des finances d'Alsace, de Badonville, adjudant général à l'armée de Sambre-et-Meuse, et de quelques autres officiers et émigrés. Un chiffre avait été convenu, des noms supposés adoptés, et en attendant que le moment fût venu d'agir, Pichegru avait promis de combi-

ner les mouvements de ses troupes de manière à laisser aux Autrichiens toute l'apparence des succès, et même à ce que l'archiduc Charles, qui commandait en Franconie, pût écraser sans coup férir le général Jourdan, commandant de l'armée du Bas-Rhin, qu'on savait intraitable sur la cause de la révolution.

Enfin, quand ces défaites réitérées auraient achevé de déconsidérer le Directoire, il devait se déclarer, appeler à lui les émigrés, marcher avec eux sur la capitale, et là, secondé par les royalistes, qui s'y trouvaient en grand nombre, renverser le gouvernement du Directoire et rétablir les princes Bourbons. Pichegru ne doutait pas d'entraîner dans ce mouvement la plus grande partie des armées du Rhin, qui, quoique ayant combattu pour la révolution, étaient opposées à ses excès, et qui, à la différence des armées d'Italie, où le jacobinisme était en honneur, avaient conservé les formes de la politesse et la dénomination de monsieur au lieu de celle de citoyen.

Averti que le Directoire avait quelque soupçon de ses projets, Pichegru avait changé de plan : il avait donné sa démission de général en chef de l'armée du Haut-Rhin, dont le commandement avait passé au général Moreau, et, profitant des élections de l'an v, qui allaient avoir lieu, il s'était fait porter comme membre du conseil des Cinq-Cents par les habitants du département du Jura, son pays natal, très-favorables à la cause des

royalistes. Devenu dès la première séance président de cette assemblée, il avait combiné, de concert avec les membres royalistes et constitutionnels du club de Clichy, et soutenu par l'argent de Wickam, le renversement du Directoire; rien même ne semblait plus pouvoir arrêter l'exécution de ce projet, lorsque le Directoire, instruit par une relation trouvée à Venise dans les papiers du comte d'Entraigues et que le général Bonaparte, commandant en chef de l'armée d'Italie, s'était hâté de lui envoyer, de l'intelligence de Pichegru avec le prince de Condé, avait prévenu les desseins de ses ennemis, fait prononcer dans la journée du 18 fructidor la déportation de Pichegru et de quarante de ses collègues, et renouveler, par le décret du 19 fructidor, toutes les lois de la révolution contre les chouans, les émigrés et les autres conspirateurs contre-révolutionnaires.

Transféré à Sinnamari, ainsi que le général Willot, Barthélemy et la plupart de ses compagnons d'infortune, Pichegru, après en avoir vu mourir plusieurs, avait trouvé moyen de s'échapper, et, après la navigation la plus périlleuse, avait fini par passer avec Willot en Angleterre (décembre 1799, frimaire an VIII). Là il avait été accueilli du ministère anglais et des princes avec l'empressement et la bienveillance acquise depuis longtemps à quiconque apportait des projets et des ressources contre la France.

A ce moment, la révolution du 18 brumaire ve-

nait d'arriver et les complots des royalistes, un moment suspendus par l'espoir que le Premier Consul pourrait agir en faveur des Bourbons, avaient repris une nouvelle activité. L'ancien évêque d'Arras[1], chef du conseil et confident du comte d'Artois, dirigeait ces complots à Londres, pendant que Hyde dit de Neuville, Ferrand et Paul Dubois les dirigeaient à Paris. La correspondance était établie entre eux par le moyen d'un nommé Dutheil, qui faisait des voyages d'Angleterre en France en débarquant au port de Boulogne ou de Montreuil, et à l'aide de l'abbé Ratel, ancien secrétaire de l'évêque d'Arras, et qui était établi à Abbeville en Picardie.

Forts de la nouvelle assistance de Pichegru et de Willot, un plan général de conspiration fut adopté. On devait à la fois se faire livrer Brest par le moyen des intelligences qu'on y avait avec un officier nommé Rivoire, ranimer la guerre civile dans la Vendée et dans la Bretagne, faire soulever le midi de la France par Willot, qui y avait longtemps commandé, et enfin agir à Paris, où Pichegru devait se rendre secrètement, et où, à l'aide d'une petite armée qu'on y aurait rassemblée d'avance, le coup principal devait être porté; mais, avant qu'on eût pu faire tous les préparatifs, le complot avait été découvert,

[1] Louis-Antoine-Marc-Hilaire de Conzié, sacré évêque d'Arras le 11 mai 1766.

et Hyde de Neuville, averti par ses amis, n'avait eu que le temps de s'enfuir et était passé en Angleterre, ainsi que Ferrand et l'abbé Ratel; ses papiers avaient été saisis, et le Premier Consul les avait fait publier sous le titre de *Correspondance anglaise* (mai 1800, floréal an IX).

Ce projet ayant échoué, Pichegru s'était rendu pour le compte des princes en Allemagne, où il avait donné aux généraux ennemis, pendant la campagne de Hohenlinden, d'utiles conseils mal suivis. Retiré ensuite en Prusse à Bayreuth, il avait, de concert avec Imbert Colomès, Précy et d'autres royalistes qui s'y trouvaient également, noué des intrigues à l'intérieur, à Strasbourg, à Lyon, dans le Jura et dans la plus grande partie des départements de l'Est. Ces intrigues ayant engagé le gouvernement français à demander leur extradition, Imbert Colomès avait été saisi avec ses papiers, qu'on avait également publiés sous le titre de *Papiers de Bayreuth* (juillet 1801, messidor an X), et Pichegru, obligé de s'enfuir pour éviter d'être arrêté, s'était de nouveau réfugié en Angleterre.

Dans l'intervalle de son séjour en Allemagne, plusieurs conspirations avaient été formées de Londres contre la vie du Premier Consul. Les royalistes, abandonnant les desseins de soulèvement, qui n'avaient pas réussi, et voyant que tous les pouvoirs s'étaient concentrés sur une seule tête, avaient tenté de l'abattre, et Georges Cadou-

dal et quelques autres de ces chefs énergiques que la pacification de la Vendée et de la Bretagne avait rassemblés à Londres, avaient été chargés de l'exécution; toutefois, à l'exception de la machine infernale, dont l'explosion avait failli atteindre le Premier Consul, tous ces complots avaient été découverts et déjoués.

C'était alors que Pichegru était revenu à Londres; il se lia avec Georges et proposa de réunir à la fois tous ces moyens d'action. Pendant que l'on ferait soulever la Vendée et la Bretagne par les officiers de Georges, et le Midi par Willot, que Georges se rendrait à Paris pour y attaquer personnellement le Premier Consul, lui Pichegru, passant secrètement en France, rallierait à lui, par le moyen de ses amis, un grand nombre d'anciens soldats et tous les mécontents du gouvernement consulaire, et même, parmi ces derniers, il ne désespérait pas de parvenir à rattacher le général Moreau.

Dans les commencements de la révolution, Moreau avait fait sous lui ses premières armes, et, quoique due surtout à ses grands talents militaires, les éloges de Pichegru n'avaient pas été inutiles à sa fortune; c'était même sur ces éloges que le Directoire, en l'an v, l'avait nommé au commandement de l'armée du Haut-Rhin, vacant par la démission de Pichegru. Ce dernier alors, comme on vient de le voir, conspirait avec les Bourbons, et sachant que Mo-

reau avait été comme lui opposé à tous les excès de la révolution; qu'il était ulcéré d'avoir vu périr son père sur l'échafaud, pendant que lui-même allait combattre à la frontière; qu'il s'indignait enfin de la faiblesse du Directoire, dont le funeste gouvernement mettait la France en péril, il n'avait pas douté de pouvoir l'entraîner avec lui, et s'il avait recommandé aux agents du prince de Condé de garder le silence à son égard, c'est que, d'une part, il voulait conserver seul toute la direction et surtout les profits de l'entreprise, et que, de l'autre, connaissant l'incertitude du caractère de Moreau et sa crainte continuelle de se compromettre, il avait préféré le laisser en dehors, sûr que l'impulsion une fois donnée il ne tarderait pas à la suivre.

Quoi qu'il en soit, peu de temps après la nomination de Moreau, et plusieurs mois par conséquent avant le 18 fructidor, l'avant-garde française ayant culbuté à l'entrée d'Offembourg les avant-postes autrichiens, tous les fourgons du général autrichien Klinglin contenant en original la correspondance de Pichegru avec le prince de Condé, étaient tombés entre ses mains; et non-seulement le général Moreau n'avait pas envoyé au Directoire des pièces qui intéressaient à un si haut degré sa sûreté et celle de l'État, mais, alléguant la nécessité de ménager un ancien frère d'armes et de ne pas avilir l'armée aux yeux des magistrats, il avait engagé Desaix, Reynier et les autres

officiers généraux de son armée qui avaient eu comme lui connaissance de ces pièces, à garder le même silence. Cependant, instruit plus tard de l'envoi fait par le général Bonaparte au Directoire des papiers trouvés sur le comte d'Entraigues, il s'était hâté de faire partir aussi les pièces qu'il avait entre les mains, s'excusant sur la nécessité de déchiffrer la partie de cette correspondance écrite en chiffres du long retard qu'il y avait mis, et les adressant du reste au directeur Barthélemy, qu'il avait connu en Suisse avec Pichegru quelque temps auparavant, et qui faisait lui-même partie du complot.

Cette révélation tardive et douteuse n'avait pu manquer de mécontenter le Directoire, et Moreau, mandé par lui à Paris, était resté pendant près de deux années sans emploi. Appelé ensuite par Schérer, qui allait prendre le commandement de l'armée d'Italie, à le seconder dans cette campagne, il avait, par sa brillante retraite de Novi, sauvé les débris de l'armée compromise par les succès de Suwarow. Il était ensuite revenu à Paris, et comme à ce moment tous les esprits étaient préoccupés de la nécessité de changer la constitution directoriale, et de confier le timon des affaires à une main plus ferme et plus habile, plusieurs personnes avaient songé à lui; mais l'opinion où l'on était de son peu de capacité pour les affaires y avait fait renoncer, et d'ailleurs le retour de Bonaparte d'Égypte avait tout

entraîné ; le 18 brumaire étant venu, Moreau s'était mis à la disposition de Bonaparte dans cette journée, et avait même accepté de lui la singulière mission d'aller au Luxembourg garder les directeurs Gohier et Moulins. Nommé ensuite par le Premier Consul au commandement en chef de l'armée du Danube, il avait, par sa victoire de Hohenlinden, contribué au succès de nos armes, décidé par la victoire de Marengo.

Depuis ce moment, et malgré toutes les marques d'honneur et de prévenance dont le Premier Consul n'avait cessé de le combler, il s'était montré mécontent : retiré dans sa terre de Grosbois qu'il avait achetée de Barras, il y avait pris l'attitude d'un rival disgracié et envié de Bonaparte, et cherchait à se faire une position en dehors et en opposition directe au gouvernement. Dans les cérémonies publiques où le Premier Consul commençait à vouloir déployer de la pompe, il affectait de se montrer avec un costume plus que modeste, et parfois, et dans les occasions mêmes où le Premier Consul eût mis le plus de prix à sa présence, il refusait absolument de s'y trouver : c'est ce qui était arrivé pour le *Te Deum* chanté en l'honneur du concordat conclu avec le pape, et pour le repas donné à cette occasion ; d'un autre côté, des mots piquants circulaient sous son nom et sans être désavoués par lui, contre toutes les entreprises for-

mées par le Premier Consul[1], et, avec la portée qu'ils avaient dans sa bouche, ne pouvaient manquer de devenir une cause d'embarras pour ce dernier. Enfin son récent mariage avec mademoiselle Hullot, jeune créole de l'Ile-de-France, que madame Bonaparte lui avait fait épouser, loin de faire cesser ces motifs d'irritation, les avait encore augmentés; et sa femme et surtout sa belle-mère, poussées par une excessive vanité et supportant avec peine de voir placée au-dessus d'elle la femme du Premier Consul, l'excitaient à aspirer au premier rang.

Pichegru entreprit de profiter de cet état de choses, et, en se rapprochant de Moreau, de le rendre favorable à la cause des royalistes : ils n'avaient jamais été précisément brouillés : la dénonciation même de Moreau contre lui, envoyée d'ailleurs, comme on l'a vu, au directeur Barthélemy, n'ayant été bien évidemment de sa part qu'un acte de nécessité et de position, il n'avait pu lui en conserver aucun ressentiment; et dans tous les cas leur animosité commune contre Bonaparte serait devenue une cause suffisante de réconciliation. De concert avec le cabinet anglais et le comité royaliste de Londres, Pichegru lui adressa d'abord Fauche-Borel, cet agent dévoué aux Bourbons dont nous avons parlé, et qui se

[1] C'est ainsi qu'à l'occasion de la création de la Légion d'honneur, il avait, dans un déjeuner nombreux, décerné une casserole d'honnéur à son cuisinier.

rendait en France pour d'autres affaires; mais à peine débarqué sur nos côtes, Fauche-Borel fut arrêté. Pichegru le remplaça aussitôt par l'abbé David.

C'était un ecclésiastique breton, ancien curé du village de Pompadour en Limousin, et qui, oncle à la mode de Bretagne du général Souham, s'était réfugié en l'an IV près de son neveu, chef d'état-major de l'armée de Pichegru, pour éviter les proscriptions lancées contre les ecclésiastiques. Compatriote du général Moreau, qui servait alors sous les ordres de Pichegru, il s'était trouvé naturellement en rapport avec ces deux généraux, et avait même commencé, sous la direction de Pichegru, à écrire l'histoire de ses campagnes. Cette intimité l'avait compromis à l'époque du 18 fructidor; et, obligé de se cacher, il avait pris en Suisse dans l'armée du général Masséna un simple emploi de garde-magasin. La révolution du 18 brumaire l'avait fait sortir de sa retraite, et il avait obtenu du gouvernement nouveau la place de secrétaire général du département des Pyrénées-Orientales; mais bientôt, voyant le culte rétabli, et séduit par la perspective qu'offrait à son ambition la formation d'un corps entier à renouveler, il avait donné sa démission et demandé à rentrer dans la carrière sacerdotale. On le lui avait accordé, et l'évêque de Limoges l'avait nommé son vicaire général. Mais ces fonctions n'avaient pu le satisfaire, il aspirait à un évêché,

et, au lieu de se rendre à son poste, il était resté à Paris, continuant ses relations avec Badouville, Lajolais et les autres amis de Pichegru.

Sur une lettre que Pichegru lui écrivit de Londres, il fit demander à Moreau une entrevue, et le général, toujours poussé par sa femme et par sa belle-mère, ayant consenti à le recevoir, il eut avec lui, dans la maison de cette dernière, plusieurs conférences. Moreau se prêta sans peine à une réconciliation, et, par son entremise, une correspondance s'établit entre les deux généraux. Afin même de rendre à Pichegru un compte plus exact, il se disposait à s'embarquer pour l'Angleterre au mois de frimaire an XI (décembre 1802), lorsque la police, avertie par son séjour dans la capitale et par les relations qu'il y avait, le fit saisir à Calais et ramener à Paris à la prison du Temple.

A la nouvelle de cette arrestation, et quoique le peu de lettres qu'il eût écrites à l'abbé David fussent rédigées dans un style équivoque et énigmatique, le général Moreau conçut la plus vive inquiétude, craignant également, s'il faisait des démarches, d'achever de se compromettre auprès du gouvernement français, et, s'il restait dans l'inaction, de mécontenter contre lui l'abbé David, qui pouvait révéler ce qu'il savait. Enfin il fut tiré de cet embarras par son secrétaire nommé Fresnières, qui avait toute sa confiance, et qu'il avait mis dans le secret de sa réconciliation avec Piche-

gru. Fresnières trouva moyen de lier connaissance avec un nommé Vitel, neveu de ce Fauche-Borel dont nous avons parlé, et qui était, ainsi que l'abbé David, renfermé dans la prison du Temple, et comme Vitel avait la permission de voir son oncle, on se servit de lui pour rassurer l'abbé David.

Interrogé le 25 frimaire an XI (16 décembre 1802), l'abbé David convint d'avoir eu des relations avec le général Moreau, et d'ailleurs les lettres de ce général trouvées dans ses papiers et les brouillons de ses propres lettres le prouvaient suffisamment. Toutefois, ne trouvant rien de grave dans ces lettres, le gouvernement ne crut pas devoir pousser plus loin les recherches, et le général Moreau ne fut pas inquiété. Rendu par là à sa confiance, il accueillit avec empressement un nouvel intermédiaire, qui bientôt après succéda à l'abbé David : c'était le général Lajolais, ancien chef d'état-major de Pichegru à l'armée du Rhin. « Je soupçonne, » disait le général Moreau dans sa lettre au Directoire sur la conspiration de Pichegru en l'an VI, « je soupçonne la famille La-« jolais d'être de cette intrigue. » Elle y était en effet, et le général ainsi que sa femme, compromis par les papiers trouvés dans les fourgons de Klinglin, avaient été avec Badouville, Demongé, et les autres agents de la conspiration, traduits devant une commission militaire assemblée à Strasbourg et présidée par le général Desnoyers.

L'instruction de leur procès avait duré deux ans, mais dans l'intervalle les passions politiques s'étaient amorties, et la commission militaire, nommée d'ailleurs sous l'influence du général Moreau qui commandait alors les armées du Rhin, avait fini par écarter l'accusation de complot, et, réduisant l'affaire à un simple délit d'espionnage, par acquitter tous les accusés. Depuis cette époque, le général Lajolais n'avait cessé d'être en rapport avec Pichegru, soit pendant le séjour de ce dernier en Angleterre, soit surtout pendant ses divers voyages en Allemagne et sur les bords du Rhin.

Instruit par une lettre de Pichegru de l'état des choses, il alla, vers la fin du printemps de l'année 1803 (floréal an XI, mai 1803), trouver le général Moreau à sa terre de Grosbois, eut avec lui plusieurs conférences, et, sur les assurances que ce dernier lui donna de sa bonne volonté, partit aussitôt pour aller en Angleterre les porter à Pichegru.

C'était le moment où, comme on l'a vu, le ministère anglais commençait à s'effrayer sérieusement du projet de descente en Angleterre formé par le Premier Consul. Il accueillit donc avec empressement une ouverture qui annonçait un nouveau moyen de détourner le danger dont l'Angleterre était menacée, et il promit aux conjurés son concours et de l'argent. Sur ces promesses, et quoique le Midi parût assez mal

disposé, et que le comte de la Chaussée, chargé d'entretenir avec les provinces de l'Ouest les relations du comité de Londres, n'y trouvât plus le même zèle qui les avait animées autrefois, l'exécution du complot fut résolue. On espérait, malgré le refroidissement de la Vendée et de la Bretagne, y opérer encore des soulèvements; l'abbé Ratel, qui depuis sa retraite en Angleterre était chargé par l'évêque d'Arras de la plus grande partie de la correspondance, et surtout, comme ayant dirigé longtemps l'agence d'Abbeville, de celle qui concernait la Picardie et les provinces du Nord, donnait de ce côté les plus belles espérances. Enfin, l'on avait des intelligences nombreuses dans la Normandie et sur les côtes de cette province.

Il fut convenu que Georges s'embarquerait le premier avec une partie de ses officiers; que parmi ces derniers, les uns le suivraient à Paris où lui-même se rendrait pour tout préparer, et les autres iraient dans la Bretagne pour tâcher de la soulever, et y lever une troupe de cent cinquante hommes déterminés que Georges avait jugés nécessaires à l'exécution de ses desseins; depuis quelque temps déjà, Lajolais était parti pour la France par la voie de l'Allemagne, afin de communiquer à Moreau le plan qui avait été adopté; sur sa réponse et sur celle de Georges, Pichegru devait rejoindre ce dernier, et achever de tout combiner pour l'exécution; enfin, le ministère anglais fournit

aux uns et aux autres l'argent nécessaire pour ces diverses expéditions, et donna l'ordre à l'amiral sir Sidney Smith, commandant la station anglaise à l'embouchure de l'Escaut et de la Somme, de mettre à leur disposition, pour faciliter leur débarquement en France, un cutter sous les ordres de son lieutenant le capitaine Wright.

Sur la côte de Normandie, entre Dieppe et le Tréport, et près du hameau de Biville, se trouve une falaise escarpée qui, en cet endroit, présente une hauteur à pic de plus de deux cent cinquante pieds : une corde y était placée, de la grosseur du câble d'un vaisseau marchand, qui, amarrée à des pieux fichés profondément dans la terre et espacés de six en six pieds, servait, depuis un temps fort ancien, à introduire de la contrebande en France. Quoique cette corde ne fût placée qu'à cent pas environ d'une tour de guetteurs, qui, à la vérité, se retiraient la nuit, ils n'en avaient jamais rien soupçonné, et d'autant moins que la côte en cet endroit est un bas-fond semé de récifs qui n'en permet l'approche que par un temps calme et aux plus petits bâtiments. C'était, du reste, un établissement parfaitement organisé. La corde était connue sous le nom de corde des contrebandiers et ils payaient très-exactement la rétribution imposée pour la passe et pour son entretien. Le dernier qui passait la repliait et l'accrochait à un piquet destiné à cet usage, afin de la

dérober aux patrouilles qui circulaient le long de la côte.

Ce fut par là que Georges et ses compagnons entrèrent en France. Sur les conseils de l'abbé Ratel, et dans la prévision peut-être de projets ultérieurs dont nous parlerons plus tard, on avait d'abord adopté un autre point situé sur la côte de Picardie, et c'était même dans cette idée qu'on avait fait choix, pour opérer le débarquement, d'un bâtiment de la croisière de sir Sidney Smith, placée à l'embouchure de la Somme, et de cet amiral lui-même pour le diriger; mais ensuite le point de la falaise de Biville ayant paru beaucoup plus sûr, on avait fini par s'y arrêter.

Un premier passage eut lieu dans la nuit du 3 fructidor an XI (23 août 1803). Il était composé de Georges Cadoudal, dit Larive dit Masson; de Villeneuve, dit d'Assas, l'un des conjurés de la machine infernale; de Lahaye-Saint-Hilaire, dit Raoul dit d'Oison; de Querelle, dit Courson; de Labrêche, dit la Bonté dit Kircher; de Picot, dit le Petit, domestique de Georges, et de Jean Marie, dit Lemaire. Les conjurés, se faisant passer pour des contrebandiers, restèrent toute la journée dans une maison voisine de la côte, et, à l'exception de Lahaye-Saint-Hilaire qui prit sa route du côté de la Bretagne, ils en repartirent à la nuit tombante pour se diriger sur Paris. Ils s'arrêtaient, tantôt dans les étapes ordinaires des

contrebandiers, et comme ils payaient généreusement, personne n'était tenté de les trahir; tantôt dans des logements qu'on leur avait préparés d'avance chez des personnes dévouées au parti; ils s'y reposaient le jour, ne marchant que la nuit et par des chemins détournés. Arrivés près de Saint-Leu-Taverny, ils y trouvèrent Desol de Grisolles, lieutenant de Georges, qui était venu les chercher, et qui les fit entrer isolément dans Paris où il leur avait ménagé des asiles.

Là, ils s'établirent, attendant des nouvelles de Lahaye-Saint-Hilaire et du renfort qu'il devait amener. Lahaye-Saint-Hilaire, comme on l'a vu, s'était rendu dans la Bretagne où, de concert avec Lepaige, dit Debar dit Gaspard, ancien chef des chouans, il s'était efforcé de ranimer l'esprit du pays en ralliant les anciens chefs, et de lever, pour l'envoyer à Paris, cette élite de cent cinquante hommes déterminés que Georges lui avait demandés; mais ils trouvèrent les chouans apathiques et craintifs; un petit nombre seulement consentit à s'enrôler dans leur projet, et il en fut de même des émigrés rentrés, domiciliés à Paris ou dans les environs, auxquels, de son côté, Georges fit faire des ouvertures.

Pendant ce temps, Lajolais, arrivé en France au mois de fructidor an XI (septembre 1803), avait communiqué à Moreau le plan qui avait été adopté, et sur la promesse faite par ce dernier de

persister dans ses premières intentions, il était aussitôt retourné en Angleterre pour en avertir Pichegru (brumaire an XI, octobre 1803); en conséquence, de nouveaux passages avaient été préparés, et Georges de son côté avait envoyé, pour chercher les conjurés et leur montrer le chemin, Jean-Marie dit Lemaire, un de ses principaux affidés.

Un second débarquement eut lieu le 10 décembre 1803 (19 frimaire an XII), composé d'Armand de Polignac, fils aîné du duc, sous le nom d'Armand; de Coster, dit Saint-Victor (l'un des complices de la machine infernale); de Jean-Louis, de Lemercier, de Tamerlan et de Pierre-Jean; puis, le 16 janvier 1804 (23 nivôse an XII), un troisième, composé de Pichegru, connu sous le nom du général ou de Charles; de Lajolais, sous celui de Frédéric ou de Deville; de Russillion, dit le Gros-Major; de Jules de Polignac, second fils du duc, connu seulement sous son nom de baptême; d'Armand Gaillard, de Rouen; enfin, du marquis de Rivière, aide de camp et favori du comte d'Artois, et qui, révoquant en doute l'exactitude des rapports qu'on lui faisait, était venu en France pour s'en assurer. Un quatrième passage était prêt, qui devait amener un des princes de la maison de Bourbon, mais le mauvais temps le retarda, et la découverte de la conspiration l'empêcha ensuite de débarquer.

Georges vint lui-même à la côte pour rece-

voir le troisième débarquement, accueillit Pichegru avec de grands honneurs, et, le conduisant à Paris, lui céda une partie du logement qu'il occupait lui-même à Chaillot, rue du Carême-Prenant, n° 6. Ils eurent de là, le 4 pluviôse an XII (25 janvier 1804), une première entrevue avec Moreau, sur le boulevard de la Madeleine. Mais, soit que par excès de zèle Lajolais eût dépassé le consentement donné par ce dernier, soit que ce dernier lui-même, par ambition ou par crainte, et ne voyant pas du côté de la Bretagne et de la part des émigrés rentrés le concours qu'on lui avait promis, refusât au dernier moment de confirmer la promesse qu'il avait faite en réalité, cette entrevue n'aboutit qu'à une discussion des plus vives entre Moreau et Georges, qui se retira fort mécontent. Pichegru fut chargé d'avoir seul une nouvelle entrevue avec Moreau; mais malgré l'arrivée du général Lahorie, ancien chef d'état-major de l'armée de Moreau, et sur l'énergie duquel on comptait pour décider le général, une première et une seconde conférence n'ayant amené aucun résultat, les conjurés se trouvèrent dans le plus grand embarras, et il ne leur resta plus d'autre parti à prendre que de battre en retraite ou de tenter un coup désespéré.

L'autorité ne savait rien encore de toutes ces menées; elle avait des indices, le pressentiment vague d'une crise: on avait surpris dans Paris des

achats d'armes et de munitions; on y avait saisi d'anciens chouans qui, n'étant pas amnistiés, et s'exposant par là à un péril évident en séjournant dans la capitale, n'avaient pu donner aucune explication satisfaisante du motif qui les y avait conduits; la nouvelle était venue de conscriptions très-difficiles dans plusieurs des départements de l'Ouest, et le général Savary, aide de camp du Premier Consul, avait reçu d'un ancien chef vendéen auquel il avait autrefois rendu service, une lettre dans laquelle celui-ci lui parlait de nouvelles propositions qu'on était venu lui faire pour des folies, disait-il, auxquelles il avait franchement renoncé depuis le 18 brumaire.

D'un autre côté, ce bruit sourd prédécesseur des grandes catastrophes, annonçait partout que la vie du Premier Consul était menacée. On le disait à Londres, en Allemagne, en Hollande et jusqu'en Amérique. Les nouvelles venues de ce dernier pays et arrivées par la voie de l'Angleterre ajoutaient même que le général Moreau avait profité de l'assassinat du Premier Consul pour rétablir les Bourbons. C'est ce que marquait dans ses lettres le général Ernouf, capitaine général à la Guadeloupe; et la police avait eu connaissance, le 3 nivôse an XII (25 décembre 1803), d'une lettre datée de Philadelphie, 6 septembre, et adressée par le citoyen Besselièvre, employé au commissariat des relations commerciales dans

cette ville, au citoyen Édouard, rue de la Ville-l'Évêque, n° 5, à Paris.

« A l'instant où je t'écris, portait cette lettre, « les gazettes nous étourdissent d'une contre-ré-« volution en France : à les en croire, Moreau a « renversé le gouvernement consulaire et rétabli « la royauté. Cette nouvelle vient par la voie de « l'Angleterre. Je n'en crois rien; j'ai peine à « croire que Bonaparte se laisse déplacer aussi « tranquillement. Donne-moi, je te prie, des « nouvelles sûres de la situation de vos affaires, « ou plutôt envoie-moi les derniers numéros de « vos meilleurs papiers-nouvelles. »

Une lettre de Vienne, relative à des opérations de finances, portait : « Ici, comme chez vous, « l'hiver a été très-doux, mais on craint pour la « fin de février : des personnes bien instruites « prétendent que vous aurez un tremblement de « terre; si donc vous avez des opérations à faire, « tenez cet avis pour certain ; je ne puis m'expli-« quer davantage. »

Enfin, pour encourager ceux qui pourraient être tentés de former quelque entreprise contre la personne du Premier Consul, le *Courrier de Londres*, journal rédigé dans cette ville par des émigrés français, publiait, à la date du 6 janvier 1804 (15 nivôse an XII), l'extrait d'un ancien pamphlet écrit contre Cromwell, et dont l'épigraphe était : « Tuer n'est pas assassiner. » Après avoir, comme dans ce pamphlet, posé

en principe que tout tyran était une bête féroce « qu'il s'agissait de détruire, et que, par consé« quent, le Premier Consul étant un tyran, il était « légal de le tuer sans solennité ; » le rédacteur, joignant l'ironie à la menace, ajoutait : « Votre « nom est immortel, citoyen Premier Consul, « mais votre personne est mortelle : un ennemi « du peuple français et du pouvoir arbitraire « peut vous assassiner, et, dans son enthousiasme « pour la liberté, renverser les lois que vous avez « faites pour le bonheur du peuple français. J'ai « donc cru vous donner une nouvelle preuve « de mon attachement pour votre personne « et de mon admiration pour vos vertus en « prouvant *qu'on ne peut pas vous assassi« ner.* »

Ces bruits répandus de projets d'assassinats, formés par l'Angleterre et par les émigrés anglais contre la personne du Premier Consul, n'avaient rien qui pût surprendre, et, sans compter tant d'autres conspirations, le complot de la machine infernale du 3 nivôse avait donné la mesure de leur manière d'agir; on savait qu'à peine abandonnés pendant la paix, ces projets avaient été repris avec une nouvelle activité dès les premiers moments de la rupture du traité d'Amiens; et, outre les rapports qu'on avait à cet égard d'un espion français nommé Dujardin, qui, ayant lié connaissance avec Tamerlan et les autres complices de la machine infernale, rendait

compte de leurs propos et de leurs desseins, l'ambassadeur de France Andréossy, avait reçu, vers la fin du mois de juin précédent (1803), la déclaration d'un nommé Roullier, marchand tailleur de Rouen, qui étant allé à Londres pour y exercer son commerce d'une manière plus avantageuse, y avait retrouvé ses compatriotes Picot et Lebourgeois : le dernier était un ancien maître de café chez lequel il avait logé à Rouen, et avec lequel il avait contracté, par suite de cette circonstance, une assez grande liaison. L'entendant se plaindre de sa position, Picot et Lebourgeois lui proposèrent de s'enrôler avec eux dans un projet d'assassinat contre la personne du Premier Consul, et lui montrèrent l'argent qu'ils avaient reçu à cette occasion du comte de la Chaussée au nom du gouvernement anglais. Loin d'écouter leur proposition, Roullier s'était hâté d'aller trouver l'ambassadeur, et, sur son avis, était passé en France pour y renouveler sa déclaration; d'après les indications qu'il avait données, Picot et Lebourgeois, à peine débarqués, avaient été arrêtés à Pont-Audemer, en Normandie.

Tout annonçait que d'autres projets de ce genre avaient été formés, et Dujardin et les autres agents de la police française à Londres donnaient l'avis que de nouveaux passages se préparaient; ils ajoutaient même que Georges, l'ancien chef des révoltés de la Bretagne, se-

rait le chef de cette nouvelle expédition, et que peut-être il était déjà parti.

D'après l'état des choses à cette époque, le passage des conjurés en France ne pouvait s'effectuer que de deux manières : ou, comme celui de Picot et de Lebourgeois, par les côtes de la Normandie et de la Bretagne, ou bien par le port de Hambourg. Ce port, en effet, depuis la conquête de la Hollande par la Convention, et l'occupation du Hanovre que le Premier Consul venait d'ordonner, était, sur la mer du Nord et à partir des côtes de France, le premier port qui ne fût pas soumis à l'influence française.

La surveillance fut aussitôt redoublée sur tous ces points : on envoya des instructions à la Chevardière, agent commercial français près du gouvernement de Hambourg et qui, en l'absence de M. Reinhard, remplissait les fonctions de résident, pour exciter son zèle et réveiller son attention sur tous les étrangers qui débarqueraient d'Angleterre dans cette ville, et comme, par la même raison, les deux villes de Stuttgard et de Cassel formaient avec le port de Hambourg la route naturelle à suivre pour ceux qui voulaient se rendre d'Angleterre en France par pays neutres, on en envoya également dans ces deux villes à MM. Bignon et Didelot, ministres français près des électeurs de Hesse et de Wurtemberg : des ordres pressants furent en même temps adressés à tous les préfets et autres

fonctionnaires ainsi qu'à la gendarmerie des départements du nord et de l'ouest de la France; et Savary partit secrètement pour la Vendée afin de tâcher d'approfondir les premiers renseignements qui lui avaient été donnés.

Arrivé dans la Vendée, Savary la parcourut déguisé avec le chef vendéen qui lui avait écrit: il s'assura des efforts qu'on faisait pour la soulever, et vit que la plupart des chefs sur lesquels le gouvernement croyait pouvoir compter pour maintenir la paix dans ce pays, y avaient perdu toute influence par le seul fait de leurs rapports avec lui; Georges seul paraissait l'avoir conservée : on lui dit que probablement ce serait lui cette fois qui viendrait, non par la voie de la Bretagne où tout le monde était «vendu,» mais par les côtes de la Normandie.

Pendant ce temps les investigations faites du côté de la Bretagne avaient amené un premier résultat : le 20 brumaire an XII (11 novembre 1803), le préfet des Côtes-du-Nord, M. Boullé, avait intercepté sur les bords de la mer un paquet destiné à l'Angleterre et qui devait y parvenir par la voie de l'île de Guernesey : il portait pour suscription : « Au juste, à Guernesey, » et renfermait quatre lettres, dont trois de la même écriture et signées tantôt Debar et tantôt Gaspard, et la quatrième signée du nom d'Even.

Des trois premières, l'une était sans date et adressée au comte d'Artois :

« Monseigneur,

« En suivant en basse Bretagne l'objet de la « mission qui m'a été confiée par le général G... S., « je me trouve singulièrement gêné par les de- « mandes qui m'ont été faites de la part de per- « sonnes sincèrement attachées à leur souverain « légitime : j'ose croire que le général Georges a « reçu de Son Altesse les instructions les plus « étendues; je ne sais où le prendre, et je crains « bien que d'ici à quelque temps je ne puisse re- « cevoir de ses nouvelles. Dans cette incertitude, « je supplie V. A. R. de me faire passer par la « voie de M. le chevalier de Vossey à Guernesey « des renseignements sur la conduite que je dois « tenir avec les officiers français. Plusieurs, oc- « cupant des places de première ligne, ont té- « moigné le désir de servir les princes. Quelle « réponse peut-on leur donner, quelle assurance? « Veuillez bien, Monseigneur, me tracer direc- « tement, ou par le canal du général G.... S., la « conduite que je dois tenir dans cette occur- « rence; je prie V. A. R. de croire que dans tous « les temps je mettrai tout le zèle et toute l'activité « dont je suis capable pour me rendre utile à la « cause de mon roi.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé* Debar. »

La seconde lettre de Debar était adressée comme le paquet : « Au juste, à Guernesey, » et n'offrait aucun intérêt : la troisième, de la même écriture et signée Gaspard, en date du 12 novembre 1803, portait pour suscription : Au papa ; elle était ainsi conçue :

« Général,

« Je travaille sans cesse à voir les individus les « plus propres à l'opération dont nous avons « parlé ; je les trouve très-apathiques et très- « alarmés des surveillances et des recherches que « l'on fait sur le compte de chaque voyageur ar- « rivant à P.... et dans les environs, des contes « que l'on répand sur eux dans la commune dont « ils sont partis, etc., etc. Enfin votre dernière « résolution sur cet objet.

« Je ne douterai jamais de former un noyau « d'insurrection au moment favorable, malgré « l'indifférence du clergé et de la noblesse : un « prince avec une force imposante enlèvera tou- « jours la nation entière, ce que cent mille roya- « listes réunis ne pourraient faire ; je crois voir « déjà que je pourrai préalablement fournir un « petit contingent.

« Quand j'aurai fini ma mission, si je ne re- « çois de nouveaux ordres de vous, je me rendrai « au lieu d'où je suis parti. Les rhumatismes me « tracassent grandement ; j'irai jusqu'à tomber

« sur les dents. Ne doutez jamais de mon zèle, de « mon attachement et de mon dévouement. Salut « et amitié respectueuse,

« *Signé* GASPARD.

« *P. S.* J'emploie le plus utilement possible la « petite somme que vous m'avez confiée; je ne la « ménage pas, aujourd'hui l'on ne peut rien « faire sans beaucoup d'argent. »

Cette troisième lettre adressée à Georges en Angleterre, lorsque, dans la première, on disait « ne savoir où le prendre, » devait naturellement exciter l'attention; et cette incertitude s'accordait du reste avec ce que nous venons de dire des rapports des espions français et de celui du général Savary, à savoir, que Georges était sans doute depuis peu parti secrètement de Londres.

Enfin, la lettre signée Even, adressée à M. Pénanster à Southampton, disait : « J'ai vu notre « parent Guillaume Gaspard : il est bien portant; « mais je ne sais s'il est bien dans ses affaires; je « crois qu'avec peu de fonds il a entrepris un « trop grand commerce. »

On chercha à s'assurer d'Even et de Debar : le premier était un notaire de Colles (arrondissement de Saint-Brieux), qui avait épousé la fille d'un nommé Pénanster, ancien chef de chouans, et dont le beau-frère, auquel il écrivait, était établi à Southampton. Il avait fait, à l'époque de la

pacification, une soumission apparente qui ne l'avait pas empêché de continuer ses relations; après quelques recherches, et à l'aide d'un ancien chouan, nommé Torillon, on parvint à l'arrêter au commencement de nivôse an XII (décembre 1803); interrogé aussitôt par le préfet de Saint-Brieux, il ne put disconvenir qu'il n'eût eu à Kauffret, chez le nommé l'Hostis-Khor, maire de Mael-Pestivien, une entrevue avec Debar dans les premiers jours de brumaire an XII (novembre 1803), et que ce dernier ne lui eût fait part de ses projets : il avoua que Debar était chargé de préparer un soulèvement, et offrit, si l'on voulait lui promettre sa grâce, de s'employer à le faire saisir; il ne s'y épargna pas, et sur ses indications, plusieurs autres personnes furent arrêtées; toutefois l'on ne put rien savoir par elles de positif sur les projets des conjurés (fin de nivôse an XII, janvier 1803).

Sur ces entrefaites, l'attention portée de ce côté en fut presque aussitôt détournée par la révélation que vint faire au général Duroc, aide de camp du Premier Consul, un chef d'escadron retraité nommé Gibory (23 nivôse an XII (14 janvier 1804) : cette déclaration, non-seulement annonçait d'une manière positive le débarquement de Georges à Hambourg, mais indiquait même le nom de la personne chez laquelle il était descendu dans cette ville, et qui était un nommé Rainville, tenant une auberge à l'entrée du port:

le Premier Consul la trouva importante et chargea M. Réal de l'examiner.

Parmi les hommes qui avaient secondé le général Bonaparte au 18 brumaire était M. Réal, alors commissaire du gouvernement près le département de la Seine; ardent pour la cause de la révolution, M. Réal avait cependant essayé de s'opposer à ses excès, et, devenu par là suspect aux membres du comité de salut public, il avait été emprisonné à l'époque de la terreur, et n'avait dû la vie qu'à la chute de Robespierre. Le Premier Consul, à son avénement au pouvoir, composant son conseil d'État devenu depuis si célèbre, l'avait appelé l'un des premiers à en faire partie, et là, il avait pu apprécier par lui-même l'habileté et la pénétration de son esprit; il savait d'ailleurs que M. Réal avait été, sous le précédent gouvernement, initié aux affaires les plus secrètes, et chargé même par le Directoire, au mois de fructidor an VI, de l'examen de tous les papiers relatifs à la conspiration de Pichegru avec les royalistes et les agents anglais. Aussi, depuis le moment où l'on avait reçu les premiers indices d'un nouveau complot formé par l'Angleterre et par les émigrés, au nombre desquels était maintenant Pichegru, le Premier Consul l'avait plusieurs fois mandé près de lui pour le consulter.

Dans cette occasion, il lui renvoya la déclaration de Gibory : M. Réal la trouva en effet digne d'intérêt, « et d'autant plus, disait-il dans

« son rapport au Premier Consul, qu'indépen-
« damment de la confiance que l'on doit accorder
« au caractère et à la position de celui qui la fait,
« le nommé Rainville, chez lequel il annonce que
« Georges est descendu, n'est autre qu'un ancien
« aide de camp du général Dumourier. » Toutefois, ayant appelé chez lui Gibory, et l'ayant interrogé le 27 et le 28 nivôse an XII (18 et 19 février) sur les moyens qu'il avait eu de se procurer les divers renseignements qu'il présentait, il ne put en obtenir de réponse satisfaisante.

Le Premier Consul revenait alors (le 15 nivôse an XII, 6 janvier 1804) d'une tournée qu'il venait de faire sur les côtes de la Manche, et dans laquelle la marine et l'armée de terre avaient rivalisé de zèle pour sa personne et d'ardeur pour la guerre contre l'Angleterre; il en rendit compte au Sénat le 25 nivôse (16 janvier) et, en lui exposant l'état de situation de la république, voulant instruire l'opinion des indices qu'il avait reçus et des nouveaux dangers qui allaient le menacer, il disait : « Le gouvernement britannique
« tentera de jeter, il a peut-être déjà jeté sur nos
« côtes quelques-uns de ces monstres qu'il nourrit
« pendant la paix pour déchirer le sol qui les a
« vus naître; mais ils n'y retrouveront plus ces
« bandes impies qui furent les instruments de
« leurs premiers crimes : la terreur les a dissou-
« tes, ou la justice en a purgé nos contrées; ils n'y
« retrouveront plus cette crédulité dont ils abu-

« sèrent, ni ces haines dont ils aiguisèrent les « poignards : l'expérience a éclairé tous les esprits, « la sagesse des lois et de l'administration a ré- « concilié tous les cœurs. »

Cependant le Premier Consul ne pouvait rester longtemps dans l'incertitude où il était sur la nature du complot dont tout lui montrait l'existence, et voyant que les ressources ordinaires de la police ne suffisaient pas, il se résolut à employer des mesures sévères pour arriver à la découverte de la vérité; la législation alors existante, sur les rebelles de la Vendée et sur les chouans, lui en donnait tous les moyens.

« Les chefs de révoltes ou émeutes contre-révo- « lutionnaires, portent les lois du 19 mars et du « 10 mai 1793, les prêtres, les ci-devant nobles, « les émigrés, leurs agents ou domestiques, ceux « qui prendraient la cocarde blanche ou tout au- « tre signe de rébellion, ceux qui seraient con- « vaincus de meurtre, de pillage ou d'incendie, « seront hors la loi : en conséquence, ils ne pour- « ront profiter des décrets sur la procédure cri- « minelle et sur l'institution des jurés, et après « que le fait aura été reconnu et déclaré constant « par une commission militaire, formée des offi- « ciers de la division employée contre les révoltés, « ils devront être dans les vingt-quatre heures « livrés à l'exécuteur des jugements militaires « et être mis à mort. »

Dans les premiers temps de son pouvoir, le

Premier Consul avait été plusieurs fois obligé de recourir à ces lois pour réprimer les insurrections et assurer la tranquillité publique troublée par d'horribles brigandages, mais depuis longtemps il n'en faisait plus aucun usage : les prévenus de vols ou d'autres crimes étaient renvoyés devant les tribunaux ordinaires des jurés, et quant aux individus accusés d'espionnage ou de machinations politiques, il se contentait de les faire détenir dans des prisons. «Le temps viendrait bientôt, disait-il, où le rétablissement de la tranquillité publique et la consolidation de la paix lui permettraient de ne plus faire aucune attention à ces intrigues, et de mettre en liberté tous les individus, plus aveuglés que coupables, qui s'y trouvaient compromis. »

Dans cette occasion, où un danger imminent paraissait le menacer, il se résolut à y avoir de nouveau recours, et dans la nuit du 4 pluviôse an XII (24 janvier 1804), s'étant relevé pour travailler, ainsi que cela lui était fort ordinaire, et ayant jeté les yeux sur un des derniers rapports que la police lui avait adressés, il manda le grand juge et lui ordonna de faire choisir parmi les individus détenus à Paris, les quatre plus coupables et qui paraîtraient en même temps les plus propres à fournir des révélations : ils devaient être livrés sur-le-champ à une commission militaire et, s'ils étaient condamnés, fusillés sans rémission s'ils ne parlaient; M. Desmarets, chef

de la police générale du royaume, fut chargé de faire ce choix[1], et se rendit à cet effet dans les prisons du Temple. Les deux premiers désignés naturellement à son attention étaient ces deux individus, Picot et Lebourgeois, arrêtés, ainsi qu'on l'a vu, comme venant d'Angleterre en France pour assassiner le Premier Consul; il y joignit Querelle et Desol de Grisolles, arrêtés à Paris en vendémiaire précédent (octobre 1803) et, n'ayant pu donner de raison satisfaisante de leur séjour dans la capitale, fort compromis d'ailleurs l'un et l'autre dans les brigandages de la Bretagne : M. Desmarets apporta leurs noms au Premier Consul avec des notes sur leurs différents antécédents ainsi que sur ceux des autres détenus.

Le Premier Consul en parcourut la liste, et ayant remarqué parmi ces derniers un individu nommé Mezières, désigné comme officier de santé, il le fit joindre aux quatre autres : « Ce « doit être, dit-il, plutôt un intrigant qu'un fana- « tique dévoué, il parlera. » Qu'on juge de la sagacité et de l'à-propos : tous les cinq étaient du complot; Querelle était venu d'Angleterre avec Georges, et Desol de Grisolles, comme on l'a vu, était l'un de ses principaux lieutenants; enfin, le jour où ils étaient mis en jugement était préci-

[1] Nous tenons ce dernier fait d'un haut fonctionnaire de cette époque, que M. Desmarets alla réveiller à cinq heures du matin pour lui faire part de l'embarras où le mettait la mission qu'on venait de lui donner.

sément celui de la troisième conférence entre Moreau et Pichegru, conférence dont les conjurés espéraient beaucoup, attendu l'arrivée et le renfort du général Lahorie.

Toutefois, les prévisions du Premier Consul furent en partie trompées. Desol de Grisolles et l'officier de santé furent acquittés par la commission, et quoique reconnus dès le lendemain pour coupables, durent au respect de la chose jugée de ne point figurer dans le procès qui allait avoir lieu ; les trois autres, Picot, Lebourgeois et Querelle, furent condamnés à mort. Picot et Lebourgeois montrèrent une complète obstination ; ils se laissèrent juger, condamner, fusiller sans vouloir faire aucun aveu : ils semblèrent même défier l'autorité, en lui annonçant « qu'on ne parviendrait pas à atteindre la queue ; » cette bravade diminua l'impression pénible que produit toujours une exécution.

Enfin le troisième accusé, nommé Querelle, conduit au lieu du supplice, demanda à parler au général Murat pour lui faire des révélations. Murat venait d'épouser récemment la sœur du Premier Consul et, à cette occasion, il avait été fait gouverneur de Paris avec de grands honneurs ; Querelle voulait avoir sa garantie pour obtenir sa grâce, et déclara qu'il ne s'ouvrirait qu'à lui seul de ce qu'il avait à révéler. Murat étant venu, Querelle lui dit qu'il était à Paris depuis plus de six mois, qu'il y était venu d'Angleterre

avec Georges Cadoudal et six autres personnes, qu'ils y avaient été rejoints par un grand nombre d'autres, venus de Bretagne, ou débarqués comme eux d'Angleterre, et qu'enfin ils étaient en ce moment cachés dans Paris au nombre de plus de soixante, attendant l'occasion d'assassiner le Premier Consul.

Il y avait si peu d'apparence que Georges, dont tout le monde parlait comme étant à Londres, fût à Paris depuis plus de six mois et y fût avec soixante personnes à l'insu de la police, que Murat, qui ne connaissait pas tous les détails des indications déjà obtenues, crut, en recevant cette déposition, qu'elle n'était autre chose qu'une fable imaginée au dernier moment par un condamné pour obtenir un moment de sursis; néanmoins, il crut devoir, dans l'état d'inquiétude où l'on était, faire suspendre l'exécution pendant le temps nécessaire pour aller aux Tuileries en rendre compte au Premier Consul : celui-ci se hâta d'envoyer sur les lieux son aide de camp Lauriston, qui eut même quelque peine à arriver assez à temps pour sauver Querelle, et en même temps il chargea M. Réal, de s'y rendre aussitôt pour l'interroger : Querelle était encore tout tremblant des apprêts de son supplice; M. Réal les fit écarter de ses yeux, le rassura, et lui fit de nouveau espérer sa grâce, si ses révélations étaient aussi importantes qu'il le disait.

Querelle lui répéta ce qu'il avait dit à Murat,

ajoutant que lui et les autres conjurés venus d'Angleterre avaient été débarqués sur les côtes de France par un bâtiment de la marine royale anglaise; que le lieu de débarquement était au pied de la falaise de Biville, près de Dieppe; que là, un homme d'Eu ou du Tréport était venu les prendre, et les avait conduits à quelque distance de la côte, dans une ferme dont il ne savait pas le nom. Ils en étaient repartis à la nuit et étaient ainsi venus de ferme en ferme jusqu'à Paris, où ils ne se voyaient que quand Georges les faisait appeler : ils recevaient leur solde d'une manière convenue, et quant à lui, c'était sous une pierre des Champs-Élysées, où on la déposait chaque semaine, et où il allait la chercher; il ajouta enfin que M. Desol de Grisolles, acquitté la veille, faisait partie du complot, et qu'il était venu au-devant d'eux jusqu'à la dernière étape, près du village de Saint-Leu-Taverny, pour préparer leur entrée dans Paris.

Sur cette déclaration, le Premier Consul ordonna de conduire Querelle dans les environs de Saint-Leu-Taverny, afin qu'il tâchât de reconnaître la dernière ferme où il avait logé; et comme on doutait si ce n'était pas pour lui un moyen de se faire délivrer par ses complices, on prit la précaution de le faire accompagner par une forte escorte de gendarmerie; on explora le pays de côté et d'autre; mais deux jours s'étant passés sans que Querelle eût rien découvert, on reve-

nait déjà à ses premiers soupçons, lorsque, le troisième jour, il reconnut la maison qui était devant lui pour être celle où il s'était arrêté, et en dépeignit l'intérieur et les habitants; sur ses indications, ils furent arrêtés, interrogés séparément et amenés à Paris dans les prisons du Temple.

Querelle, d'un autre côté, ayant indiqué dans sa déposition le voisinage d'Eu et du Tréport comme ayant été le lieu où le débarquement s'était opéré, on avait aussi dirigé des recherches sur ce point.

Depuis le rétablissement de la tranquillité intérieure, la police avait fait le relevé exact de tous les individus ayant pris part aux troubles civils, ou qui s'étaient fait remarquer dans les vols de diligences et autres actes de chouannerie et de rébellion. Le relevé fait pour Eu et le Tréport indiquait un horloger, nommé Troche, comme ayant été autrefois un des agents les plus actifs du parti: en l'an VIII, lorsqu'à la suite du complot formé pour le soulèvement général des provinces de l'Ouest et du Midi, Hyde de Neuville, chef du comité royaliste de Paris, avait été obligé de s'enfuir et que ses papiers avaient été saisis, on avait vu figurer plusieurs fois sur ces papiers le nom de Troche; d'un autre côté, peu de temps après, une fusillade ayant eu lieu à la côte du Tréport, par suite d'une tentative de débarquement nocturne d'un émigré français nommé le marquis

de la Maisonfort, on avait trouvé le lendemain sur le terrain une cartouche faite avec l'enveloppe d'une lettre où son adresse était écrite; enfin, l'on avait lieu de croire qu'à l'époque des derniers soulèvements de la Bretagne, il s'était employé à faire passer d'Angleterre en France des sommes considérables pour payer ces soulèvements [1]; il avait été alors, à raison de ces faits, traduit devant la cour criminelle spéciale d'Amiens, et acquitté; mais la police en avait tenu note pour pouvoir en faire usage au besoin.

On s'en souvint alors, et comme le débarquement s'était opéré de ce côté, on ne douta pas qu'il n'y fût encore mêlé; on adressa en conséquence à la gendarmerie du Tréport l'ordre de l'arrêter sans bruit et de le faire partir sur-le-champ pour Paris. Troche était devenu vieux, mais son fils, jeune homme de seize à dix-sept ans, paraissait en état de le remplacer; on les arrêta l'un et l'autre, et l'on se hâta de les diriger sur la capitale.

Enfin, comme le bruit répandu de ces premiers renseignements préoccupait déjà vivement les esprits, le Premier Consul, toujours soigneux d'instruire l'opinion de ce qui se passait, soit au dehors soit au dedans, toutes les fois que cette communication n'était pas absolument contraire

[1] Quinze cent mille francs en or, que les Anglais avaient enfouis dans la falaise du Tréport, et que Troche était allé y chercher.

à la nécessité des affaires[1], fit annoncer en ces termes, dans le *Moniteur* du 9 pluviôse an XII (30 janvier 1804), le résultat qu'il venait d'obtenir,

« Paris, le 8 pluviôse. Les nommés Picot et Le-« bourgeois, après avoir exercé pendant plu-« sieurs années leurs brigandages dans la chouan-« nerie, passèrent à Londres; ils y furent accueillis « comme Georges, Debar, Guillemot, Lamoëlan, « Hyde et Lahaye-Saint-Hilaire[2].

« Peu après la paix d'Amiens, lorsque les me-« naces pour obtenir un traité de commerce fu-« rent devenues infructueuses, lorsque la tran-« quillité du continent, rétablie à Ratisbonne, « convainquit les oligarques du cabinet de Lon-« dres de l'utilité dont il serait pour eux de se « défaire du Premier Consul, ils chargèrent ces « individus de faire une nouvelle tentative d'une « machine infernale.

« Picot et Lebourgeois partirent de Londres « munis d'instructions et d'armes; mais la police, « qui a l'œil partout où l'on trame des complots

[1] Cette assertion pourra paraître extraordinaire à beaucoup de personnes; cependant il suffit de lire avec attention l'histoire de Napoléon pour voir que ces communications, surtout au commencement de son pouvoir, étaient très-fréquentes; l'affaire du duc d'Enghien est même une des seules, et en petit nombre, où il se soit imposé un silence absolu; ce qu'il interdisait, et ce que les Français ne lui pardonnaient pas de leur interdire, c'était la liberté de discussion.

[2] Auteurs de la machine infernale du 3 nivôse an IX.

« et où l'on ourdit des crimes, n'avait garde de « perdre Londres de vue. Elle fut avertie du dé- « part et de la mission des deux brigands, et le « grand juge les fit arrêter à Pont-Audemer, en « Normandie, où ils venaient d'arriver sous les « noms supposés de Dupuis et de Vallée. On « trouva sur eux les papiers et les armes qu'ils « avaient apportés de Londres, ainsi que le plan « d'une petite machine infernale.

« Picot et Lebourgeois ont été traduits à une « commission militaire et condamnés à mort.

« Le nommé Querelle, autre brigand parti de « Londres en fructidor dernier (août 1803), et « arrêté à Paris en vendémiaire (octobre 1803), « a été également condamné à mort. Sur le « point de subir sa sentence, il a fait des révéla- « tions; si elles sont aussi importantes qu'on le « dit, elles vaudront à ce misérable sa grâce ou « une commutation de peine. »

Cependant les deux Troche, père et fils, avaient été amenés à Paris; on les confronta avec Querelle, qui reconnut aussitôt le dernier pour être venu les chercher à la côte et les avoir conduits à la première ferme où ils avaient logé; le jeune Troche, de son côté, voyant que tout était découvert, ne chercha pas à nier ce que l'on savait déjà, et, d'ailleurs, dit le duc de Rovigo dans ses *Mémoires* (tom. II, p. 27), son rôle avait été si simple qu'il ne voulut pas, par une dénégation inutile, se rendre plus coupable qu'il

ne l'avait été en réalité. Il raconta donc qu'à plusieurs reprises il était allé à la côte chercher des personnes débarquées d'Angleterre pour les conduire à la ferme dont Querelle avait parlé. On sut par lui la date des différents débarquements. Quant aux noms de ceux qui étaient venus, outre qu'il n'y avait pas fait une grande attention, la plupart, ainsi que l'on a pu le voir, ou ne portaient que de faux noms, ou se désignaient entre eux par leur simple nom de baptême; on sut seulement que dans le nombre il y avait des personnes qui paraissaient plus distinguées ou plus élevées en grade que les autres, et que notamment, lors du dernier débarquement, il y en avait deux que l'on désignait par le titre de général (c'étaient Pichegru et Lajolais), et un autre à qui l'on donnait le titre de major (c'était Russillion le Suisse, dit le Major ou le Gros-Major); enfin, il annonça un prochain et quatrième débarquement.

Cette déclaration ne laissait plus de doute sur l'existence de la conjuration, et l'on frémit en songeant au danger qu'avait couru depuis plusieurs mois le Premier Consul, au milieu de soixante assassins qui ne cherchaient que l'occasion de le frapper.

Des mesures extraordinaires furent aussitôt prises : le Premier Consul, mécontent de Fouché, et voulant d'ailleurs montrer que la tranquillité était rétablie en France avec la paix, avait, l'an-

née précédente, supprimé le ministère de la police dont les attributions avaient été réunies à celles du ministère de la justice; mais, outre que le grand juge Régnier était, par son caractère, peu propre à ces fonctions, la police, partagée entre le préfet de police Dubois et les bureaux du ministère, manquait absolument d'unité.

Par un arrêté du 11 pluviôse an XII (2 février 1804), M. Réal, conseiller d'État, fut chargé spécialement sous la direction du grand juge ministre de la justice, de l'instruction et de la suite de toutes les affaires relatives à la tranquillité et à la sûreté intérieure de la république; et en même temps Murat, beau-frère du Premier Consul, et en qui il avait une entière confiance, fut investi du commandement de la première division militaire et de la garde nationale de Paris, avec le titre de gouverneur, correspondant directement avec le Premier Consul (*Moniteur* du 12 pluviôse, 3 février). Il avait été nommé dès le 24 nivôse précédent (15 janvier) à ces fonctions, mais cette nomination n'avait pas été officiellement connue.

D'un autre côté, le général Savary, à peine de retour de sa course dans la Vendée, où il avait mérité par son adresse et son courage tous les éloges du Premier Consul, fut chargé de nouveau, le 13 pluviôse (4 février), de se rendre à la falaise de Biville, pour tâcher d'y surprendre le

quatrième débarquement que Troche avait annoncé.

Enfin, le Premier Consul fit partir dans toutes les directions des troupes et de la gendarmerie pour s'assurer de la personne des conjurés, reconnaître la ligne qu'ils avaient suivie, les logements qui les avaient reçus; et la lettre suivante, écrite par lui au général Moncey, peut donner une idée des soins qu'il prenait et des détails dans lesquels il entrait, lorsque les affaires de simple police prenaient par leur importance le rang d'une affaire d'État; cette lettre, datée du 13 pluviôse (4 février), à cinq heures du soir, est écrite de la Malmaison, où le Premier Consul se rendait alors souvent.

« Général Moncey, portait cette lettre, vous « ferez partir sur-le-champ, en poste, un officier « et deux brigades de la gendarmerie d'élite pour « Gournay, un officier et deux brigades pour « Forges, un officier et trente gendarmes à che- « val pour se rendre en toute hâte à Lions.

« J'envoie l'ordre à Beauvais d'en faire partir « cinquante dragons et un officier pour Gournay, « où ils se rendront à marches forcées.

« Je donne ordre également que l'on fasse « partir cinquante hommes à cheval pour Ver- « non, cinquante pour Limay, et cinquante pour « Meulan.

« Ces détachements sont destinés à prêter main

« forte à la gendarmerie, et à se porter avec elle
« à la rencontre des brigands.

« (De la main du Premier Consul.) Je serai ce
« soir à dix heures aux Tuileries. »

« *Signé,* Bonaparte. »

Le surlendemain du jour où ces ordres étaient donnés (15 pluviôse an XII, 6 février 1804), il devait y avoir dans la cour des Tuileries une grande revue, et M. Réal et le grand juge, effrayés des dangers que le Premier Consul pouvait y courir, essayèrent de l'engager à la remettre à un autre jour; M. Gaudin, ministre des finances, qui était présent, se joignit à eux pour insister à cet égard : « Messieurs, dit le Premier Consul en « s'adressant au grand juge et à M. Réal, vous êtes « chargés de la police; s'il y a du danger, votre « devoir est de veiller sur moi, comme le mien de « passer ma revue; M. le ministre des finances, « entrons, si vous le voulez bien, dans mon cabinet. »

En suivant les indications données par Troche et par Querelle, et en arrêtant de proche en proche les propriétaires des habitations où les conjurés avaient été reçus, on reconnut bientôt la ligne, ou plutôt les lignes qui avaient été suivies; la plupart de ces propriétaires furent amenés à Paris : l'un d'eux, nommé Danouville, enfermé au Temple, s'y pendit le jour même de son arrivée.

Savary, de son côté, s'était rendu secrète-

ment à la falaise de Biville, amenant avec lui le jeune Troche et une forte escorte de gendarmerie. En arrivant près de la côte, il aperçut à quelque distance un brick anglais qui louvoyait, et que Troche lui déclara reconnaître pour être celui qui avait servi aux trois premiers débarquements; d'après ses indications, Savary disposa tout pour saisir les conjurés au moment où ils descendraient à terre; mais, soit que le mauvais temps les eût empêchés d'aborder, soit, comme il est plus probable, qu'ils eussent reçu quelques avis de la côte, aucune tentative ne fut faite à cet égard, et au bout de quelques jours le brick s'éloigna et disparut, 25 pluviôse (16 février.)

En même temps, de nombreuses perquisitions avaient été faites dans Paris : on parvint d'abord à arrêter, dans un cabaret au coin de la rue du Bac et de la rue de Varenne, trois individus, dont deux étaient venus de Rennes rejoindre les conjurés, et dont le troisième, Picot, dit Le Petit, domestique de Georges, était venu avec lui d'Angleterre (18 pluviôse, 9 février). Le lendemain, 19 pluviôse, deux autres furent arrêtés, savoir : Coster, dit Saint-Victor, et Roger, dit Loiseau, tous deux complices de la machine infernale et dont le dernier était venu d'Angleterre en même temps que Georges, mais par la voie de la Bretagne.

On sut par eux, dans leurs différents interrogatoires, « qu'ils se proposaient d'enlever le Pre-

« mier Consul soit sur la route de la Malmai-
« son soit sur celle de Boulogne, ou de l'assas-
« siner en lui présentant une pétition à la parade
« ou lorsqu'il irait au spectacle; et que c'était
« pour cela qu'ils avaient fait faire les uniformes
« pareils à ceux de son escorte et de sa garde qu'on
« avait trouvés dans leurs logements.» Ils paraissaient animés du plus violent fanatisme, et Picot déclarait hautement « que Bonaparte était un
« brigand qui avait pris la place de son roi légi-
« time; qu'il avait eu l'intention de l'assassiner;
« qu'il se moquait d'être fusillé, puisqu'il l'avait
« mérité, et qu'il était bien aise de mourir pour
« sa religion et pour son roi, comme ses ancêtres
« le lui avaient enseigné. »

Quant aux plans ultérieurs qui avaient été formés pour profiter de l'assassinat du Premier Consul, ils les ignoraient complétement. Georges seul, qui était le chef de l'entreprise, en avait connaissance, et quant à eux, ils suivaient aveuglément ses ordres.

Interrogés sur les personnes qu'ils avaient pu voir chez Georges, ils répondirent qu'elles leur étaient inconnues; seulement il résulta de leurs réponses un fait qui fixa au plus haut degré l'attention, c'est que parmi ces personnes il en était une qu'ils ne voyaient que depuis peu de temps, qui logeait chez Georges, et à laquelle il semblait, ainsi que ceux de ses officiers qui la connaissaient, témoigner les plus grands respects; on leur de-

manda son nom, mais ils ne purent le dire car on ne le désignait que sous le nom de Charles ou du général; ils ne purent même donner son signalement que d'une manière très-imparfaite, attendu qu'il était presque constamment enveloppé d'un grand manteau bleu, et qu'à peine arrivé dans l'appartement de Georges il s'enfermait avec lui dans son cabinet. Georges, du reste, venait le recevoir et le reconduisait jusqu'à la porte; il paraissait âgé d'une quarantaine d'années, avait l'air fort et robuste, les cheveux bruns et le teint coloré.

Comme on avait lieu de croire, par d'autres renseignements, que l'un des princes de la maison de Bourbon séjournant en Angleterre, devait, au dernier moment, venir en France pour seconder Georges, on ne douta pas que ce personnage mystérieux ne fût ce prince que l'on attendait, et l'on chercha quels étaient ceux des membres de la famille qui se trouvaient en Angleterre à ce moment.

A l'exception du roi et du duc d'Angoulême fils aîné du comte d'Artois, qui étaient à Mittau en Prusse, et du duc d'Enghien, petit-fils du prince de Condé, qui depuis deux ans s'était fixé dans le grand-duché de Bade, tous habitaient à Londres ou dans les environs de cette ville. C'étaient le comte d'Artois, frère du roi, le duc de Berry second fils du comte d'Artois, les ducs d'Orléans, de Montpensier et de Beaujolais, de la

branche d'Orléans, et le prince de Condé et le duc de Bourbon son fils, de celle de Condé.

Les renseignements dont nous venons de parler désignaient le comte d'Artois ou le duc de Berry comme étant le prince qui devait venir, et quelques-uns même parlaient de ce dernier comme ayant fait partie du quatrième débarquement qui n'avait pu s'effectuer; on crut qu'ils avaient devancé l'époque de leur arrivée, ou que l'un des autres princes, tels que le duc de Montpensier, les avait précédés; toutefois, comme il y avait, de la part de la branche aînée, une assez grande défiance de celle d'Orléans, cette dernière version paraissait peu probable. On interrogea de nouveau Troche, Querelle et les divers propriétaires des fermes où les conjurés avaient passé; la police s'enquit si l'on n'avait pas frotté récemment quelqu'un de ces vieux appartements à lambris dorés du faubourg Saint-Germain, dont les hôtels étaient alors pour la plupart inhabités; et enfin, l'on écrivit en Normandie au général Savary pour qu'il fît de son côté des recherches à cet égard.

CHAPITRE II.

Déclaration de Bouvet de Lozier. — Complicité de Pichegru et de Moreau dans le projet de Georges. — Le personnage mystérieux est Pichegru. — Mesures prises, arrestations. — Réunion d'un conseil privé pour délibérer sur l'arrestation de Moreau. — Arrestation de Moreau, de Lajolais et de Rolland. — Envoi du grand juge près de Moreau. — Ses réponses. — Interrogatoires de Rolland et de Lajolais. — Second envoi du grand juge près de Moreau. — Le Premier Consul renonce à toute idée de conciliation avec Moreau. — Rapport du grand juge au Premier Consul sur la conspiration. — Communication de ce rapport aux grands corps de l'État. — Adresses des grands corps de l'État. — Adresses venues des provinces. — Impression produite sur les esprits. — Mesures extraordinaires. — Sénatus-consulte du 8 ventôse (27 février). — Peine de mort établie contre les recéleurs. — Paris gardé à vue. — Arrestation de Pichegru. — Retour de l'opinion au Premier Consul. — Détails donnés dans les journaux sur l'instruction du procès de Georges, Pichegru et Moreau.

Pendant que l'on était occupé de ces conjectures et de ces recherches, le troisième consul Lebrun reçut une lettre anonyme [1] par laquelle

[1] Depuis le premier moment de la découverte du complot jusqu'à la fin de l'instruction, des dénonciations venues de toute part se succédèrent presque sans interruption, la plupart, du reste, inspirées seulement par quelque sentiment d'animosité particulière, ou par le désir de montrer du zèle. Dans l'une de ces dernières, nous avons remarqué la phrase suivante, qui peut donner une idée du style dans lequel elles étaient conçues :

« Ce n'est point ici seulement un crime de lèse-majesté « vis-à-vis de votre auguste personne, citoyen Premier « Consul, ni un crime de lèse-nation, mais bien un crime « de lèse-univers, puisque son bonheur ainsi que le nôtre « et l'harmonie générale et universelle sont attachés à la « conservation de vos jours précieux. »

Dénonciation du 25 pluviôse (16 février).

on l'avertissait qu'un ancien officier supérieur de l'armée de Condé, nommé Bouvet de Lozier, rentré en France par suite de l'amnistie, recevait chez lui, dans une maison de campagne qu'il avait près de Pontoise, des personnes suspectes, et que, dans tous les cas, il devait être au courant du complot qui se préparait. On donnait en même temps l'adresse à Paris, rue Saint-Sauveur, n° 36, d'une dame Saint-Léger, sa maîtresse, chez laquelle il venait ordinairement descendre sous le nom d'Hyacinthe, qui était son nom de baptême. La police fit surveiller cette maison, et Bouvet de Lozier y étant en effet venu le 19 pluviôse (10 février), y fut saisi et amené au Temple.

Interrogé aussitôt par M. Réal, il essaya d'abord de tout nier; mais, ayant ensuite, dans un interrogatoire au sujet de Georges, compromis la sûreté de ce dernier en laissant connaître qu'il avait un instant porté le faux nom de Larive, il se pendit de désespoir, la nuit suivante, dans sa prison : un porte-clefs, qui y entra par hasard de grand matin, entendant quelque bruit, arriva assez à temps pour lui sauver la vie; on se hâta de lui prodiguer tous les secours, et en revenant à lui, au milieu d'exclamations incohérentes, il parla de Pichegru, de Moreau; il accusa ce dernier d'avoir causé la ruine du parti royaliste, et enfin, quand il eut tout à fait recouvré ses sens, il fit à M. Réal, qui était venu dans sa prison au premier bruit, une déclaration détail-

lée de tout ce qui s'était passé : elle portait « que « Monsieur devait passer en France pour se mettre à la tête d'un parti royaliste; que Moreau avait « promis de se réunir à la cause des Bourbons; « que les royalistes étant venus en France, Mo« reau s'était rétracté et leur avait proposé de tra« vailler pour lui et de le faire nommer dictateur.

« L'accusation que je porte contre lui, disait « Bouvet de Lozier, n'est appuyée peut-être que « de demi-preuves : voici les faits : c'est à vous « à les apprécier.

« Un général qui a servi sous les ordres de « Moreau, Lajolais, est envoyé par lui auprès « du prince à Londres; Pichegru était l'inter« médiaire; Lajolais adhéra, au nom et de la « part de Moreau, aux points principaux du plan « proposé : sur cet assentiment, le prince pré« pare son départ, le nombre des royalistes en « France est augmenté; lorsque dans les confé« rences qui ont lieu à Paris entre Moreau, Pi« chegru et Georges, le premier manifeste ses « intentions, et déclare ne pouvoir agir que pour « un dictateur et non pour un roi : de là l'hésita« tion, la dissension et la ruine entière du parti « royaliste.

« Je n'ai su que par Georges, au commence« ment de janvier de cette année, le voyage de « Lajolais à Londres; mais ce que j'ai vu, c'est « le 17 janvier, son débarquement avec Pichegru « pour se rendre chacun de leur côté à Paris.

« J'ai vu le même Lajolais à Paris le 25 ou le
« 26 de janvier lorsqu'il vint prendre Georges et
« Pichegru à la voiture où j'étais avec eux bou-
« levard de la Madeleine, pour les conduire près
« de Moreau qui les attendait à quelques pas de
« là. Ils eurent alors aux champs Élysées une
« conférence qui déjà nous fit présager ce que
« Moreau proposa ouvertement dans la suivante
« qu'il eut avec Pichegru seul, savoir : qu'il n'é-
« tait pas possible de rétablir le roi, et il proposa
« d'être mis à la tête du gouvernement sous le
« titre de dictateur, ne laissant aux royalistes que
« la chance d'être ses collaborateurs et ses soldats.

« Je ne sais, disait Bouvet de Lozier en termi-
« nant, de quel poids pourra être auprès de vous
« l'assertion d'un homme arraché depuis une
« heure à la mort qu'il s'était donnée lui-même, et
« qui voit devant lui celle qu'un gouvernement
« offensé lui prépare; mais je ne puis retenir le
« cri du désespoir et ne pas attaquer un homme
« qui m'y réduit, et dont la perfidie nous a jetés
« dans l'abîme. » (Déclaration du 22 pluviôse
an XII, 13 février 1804.)

Bouvet de Lozier était un homme important dans son parti : fils d'un ancien gouverneur de l'île de France, il avait émigré au moment de la révolution et fait dans le corps de l'armée de Condé toutes les campagnes des bords du Rhin; retiré ensuite en Angleterre, son zèle pour la maison de Bourbon lui avait fait donner par le

comte d'Artois le grade d'adjudant général de l'armée royale, et l'on avait même appris de Picot, domestique de Georges, que, depuis le débarquement des conjurés en France, c'était lui qui, par suite de la confiance que le comte d'Artois avait en lui, était chargé de la correspondance avec les princes. Sa déposition au sujet de Pichegru et de Moreau était donc de la plus haute importance, et elle frappait d'autant plus que l'on venait d'apprendre le matin même par un des logeurs, nommé Yvonnet, établi à Eaubonne, que le général Pichegru avait fait partie du troisième passage des conjurés.

Aussi M. Réal qui l'avait reçue, s'empressa-t-il d'aller aux Tuileries en faire part au Premier Consul : « Il était sept heures du matin, dit M. Des-« marets dans ses témoignages historiques [1], et « le Premier Consul, qui ne se levait guère d'or-« dinaire avant neuf heures [2], était déjà entre

[1] *Témoignages historiques*, ou quinze ans de haute police sous Napoléon, par M. Desmarets, chef de cette partie pendant tout le consulat et l'empire. M. Desmarets avait été en effet l'un des témoins les mieux instruits de ces événements ; mais, bien plus occupé de faire une composition littéraire que de rappeler le souvenir de ce qu'il avait vu, et d'un caractère d'ailleurs fort timoré, il a omis ou négligé une foule de circonstances, et ôté ainsi à ses Mémoires, par l'excès de cette réserve, une grande partie de l'utilité et de l'intérêt que sa position l'aurait mis à même de leur donner.

[2] Il arrivait le plus souvent, comme on vient de le voir par l'exemple ci-dessus, que le Premier Consul travaillât

« les mains de son valet de chambre Constant.
« Eh bien! dit-il à M. Réal en l'apercevant, il pa-
« raît qu'il y a du nouveau? — Mais oui, général,
« et même tout ce que vous pouvez imaginer de
« plus fort. — Quoi donc?..... oh! parlez, vous
« pouvez parler devant Constant. — Eh bien!
« général, puisque vous le voulez, je vous dirai
« que Pichegru est à Paris, que Moreau... — A ces
« mots, Bonaparte se lève, interrompt vivement
« M. Réal, et, passant dans son cabinet : Voyons,
« lui dit-il. »

M. Réal alors lui raconte la tentative de suicide et la déclaration de Bouvet de Lozier. Le Premier Consul se refusa d'abord à croire à ce que ce dernier avait dit de Moreau. « Cela est impossible, dit-« il à M. Réal. Si animé qu'il soit contre moi, il n'a « pu s'unir avec des royalistes, ni surtout se dé-« cider à entrer dans un complot d'assassinat; » cependant les déclarations de Bouvet de Lozier étaient positives et circonstanciées; tous les faits qu'il indiquait pour le débarquement étaient d'accord avec ceux qu'on avait déjà recueillis; il semblait naturel qu'il fût animé de ressentiment contre Moreau, et le consentement d'abord donné par ce dernier, et retiré ensuite au moment de l'exécution, paraissait conforme à ce que l'on

pendant la nuit, et alors il ne se levait guère avant neuf heures. On peut au reste trouver des détails sur sa vie intime dans l'introduction des Mémoires pleins d'intérêt que M. de Méneval vient de publier.

connaissait de son caractère. Aussi le Premier Consul ne tarda-t-il pas à être convaincu de sa complicité, et, en acquérant cette conviction, son premier mouvement fut de se signer : « Moreau, « dit-il, Moreau entrer dans un pareil projet! en « vérité cela n'est pas concevable. »

Une fois compromis, Bouvet de Lozier donna d'autres détails; et, pour le mettre plus à son aise, on les lui demanda sous forme de simples conversations et sans en faire l'objet d'un interrogatoire régulier (22 et 23 pluviôse an XII, 13 et 14 février 1804). On sut ainsi que « dans l'ori-« gine, le plan de conspiration concerté à Lon-« dres entre le gouvernement anglais, le comte « d'Artois, Georges et Pichegru, avait été que, « pendant qu'on ferait soulever la Vendée et la « Bretagne, Georges viendrait à Paris pour y at-« taquer le Premier Consul, à la tête d'une troupe « d'hommes déterminés vêtus d'uniformes pareils « à ceux de son escorte et de sa garde; débar-« rassés ainsi du Premier Consul, et Pichegru « étant venu en France, on devait, par le moyen « des amis de ce dernier et des royalistes, procla-« mer le rétablissement du roi et de la royauté.

« Que Pichegru avait ensuite proposé de pro-« fiter de ses anciennes relations avec Moreau « pour tâcher de le faire entrer dans le projet; « qu'à cet effet, l'abbé David et le général Lajolais « lui ayant été successivement envoyés, et Moreau « ayant promis son concours, le premier plan

« avait été modifié : on était alors convenu que,
« le résultat une fois obtenu par l'attaque de
« Georges, ce serait Moreau qui, secondé par un
« parti de sénateurs et de généraux, et à l'aide
« d'un sénatus-consulte qu'on aurait fait rendre
« ou fabriqué d'avance, s'emparerait de tout
« le pouvoir et rappellerait ensuite les Bour-
« bons.

« Dans l'une et l'autre de ces deux combinai-
« sons, le comte d'Artois devait venir en France
« au dernier moment, pour profiter du mouve-
« ment qui serait opéré ; c'était lui, disait Bouvet
« de Lozier, qui, repoussant toute idée d'assas-
« sinat ou de machine infernale, avait imaginé ce
« moyen d'une attaque de vive force contre l'es-
« corte du Premier Consul, voulant, lorsqu'il
« viendrait en France, pouvoir y payer de sa per-
« sonne et y exposer sa vie.

« Moreau avait accepté ce nouveau plan, et,
« tout étant disposé, Pichegru était arrivé à
« Paris, et avait eu, le 28 janvier (6 pluviôse)
« une première conférence avec Moreau et
« Georges. Mais là, Moreau avait commencé à
« éluder l'exécution de sa promesse, objectant
« qu'il était impossible que le plan fût exécuté
« brusquement tel qu'il avait été conçu à Londres ;
« qu'il fallait d'abord passer par la dictature, et
« en conséquence il la demandait pour lui : une
« fois dictateur, il lui serait facile de faire rele-
« ver par un jugement Pichegru de la proscrip-

« tion qui pesait sur lui, de lui rendre le com-
« mandement des armées, et l'on chercherait
« ensuite les moyens de rappeler peu à peu les
« Bourbons. Georges alors : Qu'est ceci, dit-il
« avec colère, et pour qui nous prenez-vous?
« nous n'aurons donc travaillé que pour vous;
« s'il en est ainsi, je me retire, et vous pouvez bien
« faire vos affaires tout seuls; et il sortit en répé-
« tant à ses affidés : Il paraît que Moreau ne vou-
« lait que se servir de nous pour prendre la place
« du Premier Consul; mais un bleu pour un bleu,
« j'aime encore mieux celui qui y est que ce
« j...-f...-là.

« On tint conseil, et comme il avait été convenu
« qu'on enverrait un message au prince s'il y avait
« lieu de l'engager à venir, on décida de n'en rien
« faire.

« Après dix ou douze jours pendant lesquels
« les choses restèrent en suspens, Pichegru avait
« été chargé de conférer seul avec Moreau et de
« tâcher de le ramener : on lui demandait au moins
« de fixer un terme à sa dictature, mais Moreau
« s'y était constamment refusé, disant qu'on de-
« vait le laisser libre d'agir, qu'aussitôt qu'il ver-
« rait les esprits mûrs pour cette grande révolu-
« tion, il proclamerait le nouvel ordre de choses;
« du reste, il refusait de s'engager à rien par
« écrit.

« Cette résolution avait jeté le trouble parmi
« les conjurés; Georges s'en était désespéré; il

« soupçonnait même Pichegru de sacrifier la cause « du roi à ses intérêts particuliers et d'être le pre- « mier à encourager la résistance de Moreau, « aimant mieux être lieutenant sous ce dernier « qu'il espérait conduire, que général d'armée « sous les Bourbons. Pichegru déclarait bien, il « est vrai, que si l'on n'acceptait point les propo- « sitions de Moreau, il était prêt à faire ce qu'on « voudrait et à retourner même en Angleterre; « mais on n'en croyait rien, parce qu'alors, disait « Bouvet de Lozier, *il était garni*.

« Enfin, une dernière conférence avait été con- « venue entre Moreau et Pichegru pour le « 16 février (23 pluviôse). Pichegru devait in- « sister de nouveau auprès de Moreau sur des « bornes à donner à sa dictature et sur la fixation « du terme de six mois; s'il refusait, Georges et « les autres conjurés étaient décidés à quitter la « France, où d'ailleurs ils n'avaient plus d'asiles, « et à retourner en Angleterre.

« Tout cela du reste s'était fait à l'insu du « roi, qui, instruit par le comte d'Escars, son « envoyé à Londres, de ce qui se préparait, avait « aussitôt écrit pour protester contre toute négo- « ciation avec Pichegru et avec Moreau. »

Interrogé sur le personnage mystérieux dont l'un des conjurés et le domestique de Georges avaient parlé, Bouvet de Lozier répondit que ce ne pouvait être que Pichegru, qu'il était le seul auquel les indications données pussent conve-

nir, et que Georges en effet lui témoignait de grands respects.

Cette dernière partie de la déclaration de Bouvet de Lozier donnait un tout autre cours aux idées qu'on s'était formées, et le Premier Consul prit aussitôt des mesures pour la vérifier. Il fit interroger Troche, Querelle, et les autres individus en état d'arrestation, et écrire, d'une part aux agents français en Angleterre pour avoir le signalement de Pichegru, et de l'autre en Normandie au général Savary pour l'en prévenir, et lui ordonner de faire des investigations dans ce sens : ces recherches amenèrent bientôt la confirmation de ce qu'avait dit Bouvet de Lozier, et mirent ainsi un terme aux conjectures auxquelles on s'était livré sur les différents princes de la maison de Bourbon résidant en Angleterre [1].

[1] Tous les historiens qui ont parlé de ces événements disent que l'erreur relative à Pichegru dura jusqu'après la mort du duc d'Enghien ; qu'elle fut en grande partie cause de son enlèvement et de sa condamnation, et qu'elle ne fut reconnue que plus tard, lorsque, par suite de l'arrestation du général Pichegru qui avait eu lieu dans l'intervalle, on vint à le confronter avec les autres accusés.

Ce récit, comme on vient de le voir, est inexact, et l'on sut dès les premiers jours à quoi s'en tenir : il serait en effet difficile de comprendre comment, avec le soin et l'attention presque exclusive que le Premier Consul apportait alors, en raison de la gravité des circonstances, à la direction de la police, elle eût pu être assez dépourvue de renseignements pour confondre, un mois durant, deux personnes aussi différentes que Pichegru et le duc d'Enghien, l'un âgé de

D'un autre côté, l'ensemble des nouvelles explications fournies par Bouvet de Lozier, jointes aux renseignements que l'on avait déjà et aux lettres saisies sur l'abbé David, ne permettant plus de douter de la part que Moreau avait prise à la conspiration de Georges, M. Réal proposa au Premier Consul de le faire immédiatement arrêter : le Premier Consul s'y refusa. « Moreau, dit-il « à M. Réal, est un homme trop important, il « m'est trop directement opposé, pour que je « m'expose ainsi aux conjectures de l'opinion, en « le faisant arrêter sur une simple déposition dont « même une partie ne peut être alléguée en jus- « tice; assurons-nous du moins que Pichegru est

quarante-cinq ans, brun, fort, vigoureux et d'apparence athlétique, et l'autre âgé de trente et un ans, blond, mince et d'une apparence délicate.

Ce qui a contribué à induire en erreur les historiens, c'est que, comme nous le verrons, il y eut plus tard et vers le temps de la mort du duc d'Enghien, un second personnage mystérieux à peu près de l'âge et de la tournure du prince, et que l'on reconnut ensuite pour être le comte Jules de Polignac.

Un autre fait assez bizarre, c'est que le général Savary, qui avait reçu, comme on vient de le voir, en Normandie où il se trouvait, l'avis de la découverte du personnage mystérieux, a partagé l'erreur commune et l'a accréditée dans ses Mémoires; il est vrai que le général Savary, privé, et, si nous sommes bien informés, par suite d'un abus de confiance, de la possession de ses papiers, a été obligé de s'en rapporter à sa mémoire, qui dans cette occasion l'a mal servi.

« à Paris ; » M. Réal venait d'apprendre que Pichegru avait à Paris un frère, ancien moine de l'ordre des jacobins, et logé dans le cloître de la rue Saint-Jacques. « Il faut d'abord s'assurer de « ce frère, dit le Premier Consul ; s'il a déserté sa « demeure, c'est déjà un fort indice que Pichegru « est à Paris ; si, au contraire, il s'y trouve en-« core, en l'arrêtant ainsi à l'improviste avant « qu'aucun soupçon contre Pichegru ait transpiré, « sa surprise fera bientôt connaître la vérité. »

En même temps, il ordonna à M. Réal de rechercher les noms de tous ceux qui avaient trempé dans l'ancien complot de Pichegru, ou qui avaient eu depuis cette époque des relations avec lui. M. Réal, comme on l'a vu, avait été autrefois chargé par le Directoire de l'examen des pièces de ce complot, et tous ces noms lui étaient connus : c'étaient l'adjudant général Badouville, qui figurait dans les papiers de Klinglin sous le nom de Coco ; Lahorie, général de brigade réformé, dont nous avons parlé ; Ramel, commandant de la garde des conseils au 18 fructidor ; le général Lajolais et sa femme, Russillion le Suisse, mêlé dans son pays à toutes les intrigues des ennemis de la France et lié avec Pichegru et avec Wickam ; M. de Lucenay, qui, à l'époque du 18 fructidor, tenait une maison où se réunissaient les amis de Pichegru, et qui avait été la dernière personne que ce général eût vue avant son arrestation.

Le Premier Consul y fit joindre un chevalier de Montjoie, ancien aide de camp de Dumouriez, et qui, suivant une dénonciation qu'il venait de recevoir, avait profité d'un séjour du général Moreau à Munich pour tenter de le rapprocher de Pichegru; madame Souham, nièce par son mari de l'abbé David, et qui devait être, disait le Premier Consul, au courant de ces intrigues-là; Victor Couchery, dont le frère, ancien collègue de Pichegru aux Cinq-Cents, s'était réfugié avec lui à Londres, et qui lui-même, employé autrefois dans les bureaux du général Moncey, en avait été expulsé pour cause de correspondance avec l'Angleterre; enfin, le général Desnoyers, président, comme on l'a vu, du conseil de guerre qui avait en l'an VIII acquitté à Strasbourg les complices de Pichegru, et qu'on soupçonnait, comme on put bientôt s'en assurer, d'être allé l'année précédente à Varsovie pour offrir ses services au prétendant.

M. Réal reçut l'ordre de faire arrêter ces diverses personnes, et en même temps de se rendre au Temple pour y interroger de nouveau Fauche-Borel, l'abbé David et Picot, domestique de Georges : ce dernier, habitant avec Georges dans la même maison que Pichegru, était, plus qu'aucun des autres accusés, en état de donner des renseignements sur le fait de sa présence à Paris.

Il fut impossible de rien tirer de Fauche-Borel et de l'abbé David, soit qu'en effet ils ne voulus-

sent rien révéler, soit plutôt que, depuis leur incarcération, ils n'eussent pas été instruits de ce qui s'était passé; mais il n'en fut pas de même de Picot, domestique de Georges, et du frère de Pichegru : ce dernier, dès qu'il se vit saisi, sans attendre aucune question, demanda quelle pouvait être sa faute, et si on lui faisait un crime d'avoir malgré lui reçu la visite de son frère. « Il avait été le premier, disait-il, à lui peindre « son péril et à le conjurer de s'en retourner. » Picot, de son côté, dit : « qu'il avait vu plusieurs « fois Pichegru à Paris, et qu'il l'avait même ac« compagné dans des courses aux champs Ély« sées. » Interrogé au sujet de Moreau, il déclara « qu'il en avait souvent entendu parler aux « chefs, et que ces derniers avaient plusieurs « fois répété devant lui qu'ils étaient fâchés que « les princes eussent voulu le mettre dans l'affaire; « il croyait qu'il avait eu une entrevue avec « Georges, mais il ignorait où et dans quel mo« ment[1]. »

Sur ces dépositions, et le soir même où elles avaient été obtenues (25 pluviôse an XII, 16 février 1804), un conseil privé fut réuni par le Premier Consul pour délibérer, soit sur la complicité de Moreau, soit sur l'opportunité de son arrestation. La complicité de Moreau ne fut pas

[1] Interrogatoire de Louis Picot, le 24 pluviôse, à neuf heures du soir.

mise en doute; quant à son arrestation, plusieurs membres, craignant l'impression qu'elle pourrait produire sur les esprits, et redoutant un mouvement en sa faveur, proposèrent, si on le faisait arrêter, de le traduire immédiatement devant une commission militaire, afin de tout prévenir par la promptitude de son jugement.

Le Premier Consul ne partagea pas cet avis : la part que Moreau avait prise à la conspiration de Georges une fois mise hors de doute, le Premier Consul ne croyait plus avoir rien à redouter de son arrestation.

Moreau déjà depuis longtemps s'était fait tort lui-même dans l'opinion par l'inconsistance de sa propre conduite : tantôt humble et tantôt caustique, dirigé par sa belle-mère et par sa femme [1], après avoir aidé le Premier Consul au 18 brumaire au delà même de ce que sa position le comportait, il cherchait maintenant à lui nuire, sans avoir d'autre motif pour en agir ainsi que quelques regrets d'ambition, excités dans son esprit par les conseils des personnes qui l'entouraient. D'ailleurs il n'était pas sorti bien pur des soupçons élevés contre lui à l'occasion de ses rapports avec Pichegru, lorsque ce dernier, disait l'Empereur à Sainte-Hélène, avait commis le plus grand crime qu'un général d'armée puisse

[1] « Le plus grand malheur, disait ensuite l'Empereur à « Sainte-Hélène, qui puisse arriver à un homme, car alors « il n'est plus ni lui ni sa femme; il n'est plus rien. »

commettre, celui de livrer exprès ses soldats à l'ennemi pour les faire battre [1].

Maintenant Moreau renouait des liaisons avec ce même Pichegru dénoncé par lui comme infâme, il les renouait au moment où lui-même était mécontent, où Pichegru revenait en France accompagné des assassins du Premier Consul; certes, une pareille conduite était trop de nature à le compromettre aux yeux de l'opinion pour qu'on pût éprouver la moindre crainte de son influence, et le Premier Consul savait assez que si ses amis pouvaient avoir l'idée d'opérer un soulèvement en sa faveur, ils ne trouveraient pas dans toute l'armée un seul régiment pour les suivre [2].

L'arrestation pure et simple de Moreau fut donc résolue, et, dans la nuit même (24 au 25 pluviôse an XII, 17 au 18 février 1804), des ordres furent donnés au général Moncey, premier inspecteur général de la gendarmerie, pour s'assurer de lui, ainsi que du général Lajolais son intermédiaire avec Pichegru, et de Rolland, ancien commissaire des guerres à l'armée du Rhin, et chez lequel on savait que Pichegru avait logé pendant la durée de ses conférences avec Moreau.

Au moment de signer l'ordre relatif à Moreau, le Premier Consul se souvint que le général Moncey était intimement lié avec lui. « N'importe,

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. II.

[2] Nous tenons ce fait d'un des amis même de Moreau, qui était alors commandant d'un corps d'armée en Hollande.

« personne présente à ce colloque, que d'avoir « affaire à un imbécile[1]. »

Le Premier Consul, en effet, loin de songer à perdre Moreau, attribuant les torts qu'il avait eus, quelque graves qu'ils fussent, à la seule faiblesse de son caractère, voulait avoir personnellement une explication avec lui, lui faire avouer sa faute et le renvoyer ensuite tranquillement chez lui, sans autre châtiment que l'humiliation de cet aveu; et il fut vivement contrarié quand il vit que le grand juge avait si mal compris ses intentions.

Moreau, du reste, dans son interrogatoire, s'était borné à une dénégation absolue, soutenant qu'il n'avait vu ni Pichegru ni Georges et qu'il ne connaissait leur arrivée à Paris que par les récits des journaux.

Pendant ce temps, M. Réal avait interrogé Rolland et Lajolais. Suivant un thème sur lequel ils semblaient s'être concertés d'avance, l'un et l'autre avouèrent une partie des faits, en s'efforçant de les justifier : ainsi, tout en convenant que Moreau avait eu des rapports indirects avec Pichegru, et que même il avait reçu par l'intermédiaire de Lajolais, une lettre de ce dernier, ils prétendirent que le seul objet de cette lettre était de ménager le retour en France de Pichegru, auquel il priait Moreau de ne point

[1] Thibaudeau, *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte*, t. II, p. 534.

mettre d'opposition. « Eux-mêmes, disaient-ils, « en cherchant à rapprocher ces deux grands « hommes, n'avaient eu d'autre but que de les « réunir d'effet, comme ils l'étaient d'intention, « aux travaux du gouvernement et au chef de la « grande république [1]. »

Mais le lendemain 26 pluviôse (17 février), Lajolais, instruit des déclarations de Bouvet de Lozier, cessa de nier ce qui s'était passé : il convint de ses voyages en Angleterre au nom de Moreau, ainsi que de son retour en France avec Pichegru. « A peine arrivé à Paris, dit-il, il était « allé prévenir le général Moreau, et lui demander « de la part de Pichegru un rendez-vous; le « général lui avait indiqué le boulevard de la « Madeleine, depuis la rue Caumartin jusqu'à « l'église, et lui avait promis de s'y trouver le « soir, à neuf heures, en habit bleu et en chapeau « rond, et de frapper la terre avec sa canne. « Pichegru prévenu de ce rendez-vous s'y était « rendu de son côté, en fiacre, de la maison de « Chaillot où il demeurait, et Lajolais était venu « le prendre à ce fiacre pour le conduire près de « Moreau, dans l'allée du boulevard du côté de « la rue des Capucines, que Moreau avait choisie « comme étant moins exposée au danger du « clair de lune; du reste, il ne s'était pas in- « quiété si les personnes qui accompagnaient

[1] Interrogatoire du 25 pluviôse (16 février).

« Pichegru dans le fiacre l'avaient ou non suivi
« près de Moreau.

« Depuis cette conférence sur le boulevard de
« la Madeleine, deux autres avaient eu lieu dans
« la maison même de Moreau : lui, Lajolais avait
« été l'intermédiaire de la première; pour la se-
« conde, et Pichegru dans l'intervalle ayant quitté
« Chaillot pour venir à Paris dans la maison
« de Rolland, c'était Fresnières, secrétaire de
« Moreau, qui était allé l'y chercher pour le con-
« duire près de Moreau.

« En revenant de cette dernière conférence,
« Pichegru avait paru mécontent, il s'était ouvert
« un peu contre son ordinaire, et Lajolais lui
« avait entendu dire à demi-voix, en parlant de
« Moreau : « Il paraît que ce b......-là a aussi de
« l'ambition et qu'il voudrait régner ; eh bien, je
« lui souhaite beaucoup de succès, mais, à mon
« avis, il n'est pas en état de gouverner la France
« pendant deux mois. »

« Enfin, Lajolais ajouta qu'un peu avant
« l'arrivée de Pichegru, Georges avait fait
« sonder Moreau par Villeneuve, son aide de
« camp qui, ayant connu autrefois à Rennes
« Fresnières, secrétaire de Moreau, l'avait prié
« de parler au général; mais Moreau, qui voulait
« avant tout s'entendre avec Pichegru, n'avait
« fait à cette ouverture qu'une réponse fort éva-
« sive. »

Sur cette déclaration de Lajolais, on commença

par décerner un mandat d'arrêt contre Fresnières, secrétaire de Moreau : M. Réal avait proposé de le faire arrêter en même temps que le général; mais comme il n'existait alors contre lui aucun indice positif, le Premier Consul, qui tenait à apporter dans toute cette affaire la plus extrême réserve, s'y était refusé, et Fresnières avait profité de ce délai pour s'enfuir avec Lahorie.

A son défaut, on interrogea Rolland sur la seconde entrevue dont Lajolais avait parlé, et dont il avait été l'intermédiaire. Rolland refusa d'abord de parler; enfin, après beaucoup d'hésitations, il finit par avouer, dans son interrogatoire du 29 pluviôse (20 février), qu'il avait d'abord reçu Pichegru chez lui par suite de leur ancienne amitié, et seulement pour deux ou trois nuits; que Pichegru avait ensuite prolongé son séjour; qu'instruit alors peu à peu de ses projets et de ses entrevues avec Moreau, il avait désiré de le voir s'éloigner, et que ce désir seul et l'espoir de le voir partir plus tôt l'avaient décidé à faire pour lui plusieurs démarches. « Vingt fois, disait-il, il avait eu la « pensée de prévenir le Premier Consul, et s'il « avait pu l'aborder seul et l'avertir avec les mé« nagements convenables, sans doute il l'aurait « fait; mais d'une part la crainte de ne pas réussir, « et de l'autre les droits de l'amitié et de l'hospi« talité l'avaient retenu. » Il paraissait, du reste, avoir quelque ressentiment contre Pichegru de ce que, profitant de sa répugnance à le dénoncer,

il était resté chez lui plus longtemps qu'il n'avait d'abord promis.

Quant aux détails de ce qui s'était passé, il confirma ce que Lajolais avait dit des entrevues de Pichegru et de Moreau dans la maison de ce dernier ; il ajouta « que dans l'intervalle des deux « premières entrevues, et Pichegru et Moreau « n'étant pas tombés d'accord, lui Rolland était « allé chez ce dernier de la part de Pichegru pour « savoir : si décidément il voulait conduire un « mouvement royaliste, ou, dans le cas contraire, « et le mouvement se faisant, s'engager à mettre « l'autorité en des mains légitimes. Le général « avait alors répondu : « Je ne puis me mettre à la « tête d'aucun mouvement pour les Bourbons; « un essai semblable ne réussirait pas. Si Pichegru « fait agir dans un autre sens, et, dans ce cas, je « lui ai dit qu'il faudrait que les consuls et le « gouverneur de Paris disparussent, je crois avoir « un parti assez fort dans le Sénat pour obtenir « l'autorité : je m'en servirai aussitôt pour mettre « tout le monde à couvert; ensuite de quoi l'opi- « nion dictera ce qu'il conviendra de faire, mais « je ne m'engagerai à rien par écrit. »

Cependant le grand juge, muni de tous ces renseignements, retourna le 29 pluviôse (20 février) interroger Moreau. Il lui parla dès le premier abord de Fresnières, son secrétaire; le général le crut arrêté; il avoua alors « que Fresnières « l'avait sondé de la part de quelqu'un que lui

« Fresnières avait connu à Rennes, pour savoir « si, à raison de l'oubli et de l'abandon où le lais- « sait le gouvernement actuel, il ne serait pas dis- « posé à prendre avec les princes français l'engage- « ment de les servir dans le cas d'un changement « qui pourrait avoir lieu; qu'il avait répondu : que « s'il avait eu à servir les princes, c'eût été lors- « qu'il était à la tête des armées où du reste la « proposition lui en avait été faite; mais qu'après « les victoires des Français, le gouvernement con- « solidé, et lui simple particulier, ce serait un « acte de haute folie. » Du reste, il persista dans ses premières dénégations au sujet de Pichegru et de Georges, et, confiant dans ce que ni l'un ni l'autre n'avaient pu encore être arrêtés, il repoussa même avec quelque hauteur l'insistance que le grand juge crut devoir mettre dans ses questions à cet égard, et les insinuations qu'il lui fit pour demander une entrevue avec le Premier Consul.

Cependant le Premier Consul n'avait pu tarder plus longtemps à rendre compte à l'opinion de l'arrestation d'un homme tel que Moreau, et voulant à la fois l'éclairer et lui montrer les trames qui avaient menacé sa vie ainsi que les motifs de la conduite qu'il avait tenue, il se fit adresser par le grand juge le 27 pluviôse (18 février), communiquer aux grands corps de l'État, et reproduire dans tous les journaux, un rapport détaillé sur la conspira-

tion. Ce rapport, dans la rédaction duquel on reconnaissait assez la manière puissante et l'énergique concision de sa parole, fut inséré dans le *Moniteur* du 28 pluviôse.

« L'Angleterre, disait-il, a recommencé à our-
« dir de nouvelles trames : elle les a ourdies au
« milieu même de la paix qu'elle avait jurée ; et
« quand elle violait le traité d'Amiens, c'était bien
« moins sur ses forces qu'elle comptait que sur le
« succès de ses machinations.

« Mais le gouvernement veillait; l'œil de la
« police suivait tous les pas des agents de l'en-
« nemi ; elle comptait les démarches de ceux que
« son or ou ses intrigues avaient corrompus, et
« au moment enfin où la toile paraissait achevée,
« où, déjà sans doute, à Londres, on s'imaginait
« entendre l'explosion de cette mine qu'on avait
« creusée sous nos pas, lorsque du moins l'on y
« semait les bruits les plus sinistres et l'on s'y
« repaissait des plus coupables espérances, tout à
« coup les artisans de la conspiration sont saisis;
« les preuves s'accumulent, et elles sont d'une
« telle force, d'une telle évidence, qu'elles porte-
« ront la conviction dans tous les esprits.

« Georges et sa bande d'assassins étaient restés
« à la solde de l'Angleterre : ses agents parcou-
« raient encore la Vendée, le Morbihan, les Côtes-
« du-Nord, y cherchant en vain des partisans que
« la modération du gouvernement et la sagesse des
« lois leur avait enlevés.

« Pichegru, dévoilé par les événements qui « précédèrent le 18 fructidor an v, dévoilé surtout « par cette correspondance que le général Moreau « avait adressée au Directoire, Pichegru avait « porté en Angleterre sa haine contre sa patrie.

« En l'an viii, il était avec Villot à la suite des « armées ennemies, pour se rallier aux brigands « du Midi.

« En l'an ix, il conspirait avec le comité de « Bayreuth; depuis la paix d'Amiens, il était encore « le conseil et l'espoir des ennemis de la France.

« La perfidie britannique associe Georges à « Pichegru, l'infâme Georges à ce Pichegru que la « France avait estimé, qu'elle avait voulu long-« temps croire incapable d'une trahison!

« En l'an xi, une réconciliation criminelle rap-« proche Pichegru et le général Moreau, deux « hommes entre lesquels l'honneur devait mettre « une barrière éternelle. La police saisit à Calais « un de leurs agents, au moment où il retournait « pour la seconde fois en Angleterre. Cet homme « est sous sa main, avec toutes les pièces qui « constatent la réalité d'un raccommodement « inexplicable alors, si les nœuds n'en avaient pas « été formés par le crime.

« A l'arrestation de cet agent, le général Mo-« reau paraît un moment agité. Il fait des démar-« ches obscures pour s'assurer si le gouvernement « est instruit; mais tout se tait, et lui-même, « rendu à sa tranquillité, il tait au gouvernement

« un événement qui a droit d'alarmer sa surveil-
« lance; il le tait, lors même que Pichegru est
« appelé publiquement aux conseils du ministre
« britannique, lorsqu'il s'unit avec éclat aux en-
« nemis de la France.

« Le gouvernement ne voulut voir dans son
« silence que la crainte d'un aveu qui l'aurait hu-
« milié, comme il n'avait vu dans son éloignement
« de la chose publique, dans ses liaisons équivo-
« ques, dans ses discours plus qu'indiscrets, que
« de l'humeur et un vain mécontentement.

« Le général Moreau qui devait être suspect,
« puisqu'il traitait secrètement avec l'ennemi de
« sa patrie, qui, sur ce soupçon plus que légitime,
« eût été arrêté à toute autre époque, jouissait
« tranquillement de ses honneurs, d'une fortune
« immense et des bienfaits de la république.

« Cependant les événements se pressent : La-
« jolais, l'ami, le confident de Pichegru, va
« furtivement de Paris à Londres, revient de
« Londres à Paris, porte à Pichegru les pensées
« du général Moreau, rapporte au général Moreau
« les pensées et les desseins de Pichegru et de ses
« associés. Les brigands de Georges préparent,
« dans Paris même, tout ce qui est nécessaire à
« l'exécution des projets communs.

« Un lieu est assigné entre Dieppe et le Tré-
« port, loin de toute inquiétude et de toute sur-
« veillance, où les brigands de l'Angleterre, con-
« duits par des vaisseaux de guerre anglais, dé-

« barquent sans être aperçus, où ils trouvent « des hommes corrompus pour les recevoir, des « hommes payés pour les guider pendant la nuit « de station en station convenue, et les amener « jusqu'à Paris.

« A Paris, des asiles leur sont ménagés dans des « maisons louées d'avance, où sont des gardiens « affidés; ils en ont dans plusieurs quartiers, dans « plusieurs rues, à Chaillot, dans la rue du Bac, « dans le faubourg Saint-Marceau, dans le Marais.

« Un premier débarquement s'est opéré: c'était « Georges avec huit de ses brigands.

« Georges retourne sur les côtes pour assister « au débarquement de Coster-Saint-Victor (con- « damné par le jugement rendu sur l'affaire du « 3 nivôse), et de dix autres brigands.

« Dans les premiers jours de ce mois (pluviôse « an XII, fin de janvier 1804), un troisième dé- « barquement s'effectue : c'est Pichegru, Lajolais, « Armand Gaillard, frère de Raoul, Jean Ma- « rie, un des premiers affidés de Georges, et « quelques autres brigands de cette espèce. Geor- « ges, avec Villeneuve dit d'Assas, Saint-Vincent, « et Picot dit Le Petit, vont au-devant de ce troi- « sième débarquement; la réunion se fait à la « ferme de la Poterie.

« Un quatrième débarquement est attendu. Les « vaisseaux sont en vue; mais les vents contraires « les empêchent d'approcher : il y a peu de jours « encore qu'ils faisaient les signaux de reconnais- « sance.

« Georges et Pichegru arrivent à Paris; ils sont « logés dans la même maison, entourés d'une « trentaine de brigands auxquels Georges com« mande. Ils voient le général Moreau; on con« naît le lieu, le jour, l'heure où la première « conférence s'est tenue; un second rendez-vous « était convenu et ne s'est pas réalisé; un troi« sième, un quatrième ont eu lieu dans la mai« son même du général Moreau.

« Cette présence de Georges et de Pichegru à « Paris, ces conférences avec le général Moreau, « sont constatées par des preuves incontestables « et multipliées. Les traces de Georges et de Pi« chegru sont suivies de maison en maison. Ceux « qui ont aidé à leur débarquement, ceux qui, « dans l'ombre de la nuit, les ont conduits de « poste en poste; ceux qui leur ont donné asile à « Paris, leurs confidents, leurs complices, Lajo« lais, leur principal intermédiaire, le général Mo« reau, sont arrêtés; les effets et les papiers de « Pichegru sont saisis, et la police suit ses traces « avec une grande activité.

« L'Angleterre voulait renverser le gouverne« ment, et par ce renversement opérer la ruine « de la France, et la livrer à des siècles de guerres « civiles et de confusion; mais renverser un gou« vernement soutenu par l'affection de trente mil« lions de citoyens et environné d'une armée « forte, brave, fidèle, c'était une tâche à la fois « au-dessus des forces de l'Angleterre et de celles « de l'Europe : aussi l'Angleterre ne prétendait-

« elle y parvenir que par l'assassinat du Premier « Consul et en couvrant cet assassinat de l'ombre « d'un homme que défendait encore le souvenir « de ses services.

« Du reste, disait en terminant ce rapport, « les citoyens ne doivent concevoir aucune in- « quiétude. La plus grande partie des brigands « est arrêtée, le reste est en fuite et vivement « poursuivi par la police. Aucune classe de ci- « toyens, aucune branche de l'administration n'est « atteinte par aucun indice, par aucun soupçon.

« Citoyen Premier Consul, je ne donnerai « point de plus amples développements à ce rap- « port : vous avez vu toutes les pièces, vous or- « donnerez que toutes soient mises sous les re- « gards de la justice. »

« *Signé* REGNIER. »

En même temps, l'ordre du jour suivant, publié sous le nom du général Murat, fut lu aux troupes et affiché sur tous les murs de la capitale :

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Au quartier général à Paris, le 27 pluviôse an XII de la république française.

ORDRE GÉNÉRAL.

« Soldats, cinquante brigands, reste impur de « la guerre civile, que le gouvernement anglais « tenait en réserve pendant la paix, parce qu'il « méditait de nouveau le crime qui avait échoué

« au 3 nivôse, ont débarqué par petits pelotons et « de nuit sur la falaise de Béville : ils ont pénétré « jusque dans la capitale; Georges et le général « Pichegru étaient à leur tête; leur arrivée avait « été provoquée par un homme qui compte encore « dans nos rangs, par le général Moreau, qui fut « remis hier aux mains de la justice nationale.

« Leur projet, après avoir assassiné le Premier « Consul, était de livrer la France aux horreurs « de la guerre civile, et aux terribles convulsions « de la contre-révolution.

« Les camps de Boulogne, de Montreuil, de « Bruges, de Saintes, de Toulon et de Brest, les « armées d'Italie, de Hanovre et de Hollande, « auraient cessé de commander la paix; notre « gloire périssait avec la liberté.

« Mais tous ces complots ont échoué : dix de ces « brigands sont arrêtés ; l'ex-général Lajolais, l'en- « tremetteur de cette infernale trame, est aux fers; « la police est sur les traces de Georges et de Pi- « chegru.

« Dans cette circonstance, si affligeante pour « le Premier Consul, nous, soldats de la patrie, « nous serons les premiers à lui faire un rempart « de nos corps, et nous vaincrons autour de lui « les ennemis de la France et les siens.

« *Signé :* le général en chef, gouverneur de Paris,

« MURAT. »

Enfin le Premier Consul, le 29 pluviôse, voyant

qu'après deux tentatives déjà faites, le général Moreau repoussait obstinément toutes les voies que sa clémence lui avait offertes, se résolut à poursuivre le procès.

Lorsque la communication du rapport du grand juge fut portée au Tribunat, le tribun Moreau, frère du général, se leva avec vivacité, et demanda aussitôt la parole.

« Citoyens tribuns, leur dit-il, vous venez « d'entendre les orateurs du gouvernement; vous « avez lu ce matin l'ordre du jour publié par le « gouverneur de Paris; ces deux pièces sont en « partie dirigées contre le général Moreau. Je ne « puis voir, sans le sentiment de la douleur la « plus vive, qu'on se soit attaché depuis si long-« temps à calomnier un homme qui a rendu des « services importants à la république, et qui, « dans ce moment, n'a pas la liberté de se défen-« dre. Je le déclare à la nation tout entière, « mon frère est innocent des atrocités qu'on lui « impute : qu'on lui donne les moyens de se jus-« tifier, et il se justifiera. Je demande en son « nom, au mien, au nom de toute sa famille « éplorée, qu'on apporte à son jugement la plus « grande solennité; je demande qu'il ne puisse « être traduit que devant un tribunal ordinaire, « où il lui sera facile de faire éclater son inno-« cence : j'affirme que tout ce qu'on a dit est une « infâme calomnie. » En disant ces mots, il sortit de la salle.

Treilhard, orateur du gouvernement, monta à la tribune : « Citoyens tribuns, leur dit-il, l'ora-« teur que vous venez d'entendre a satisfait à ce « qu'il a cru devoir aux liens étroits qui l'unissent « au général Moreau : si je n'étais retenu par « cette considération, et par le respect dû à un « citoyen en état d'inculpation, je dirais que son « zèle s'est manifesté avec un peu trop d'emporte-« ment ; si sa sensibilité lui avait permis d'écou-« ter tranquillement la lecture que j'ai faite du « rapport du grand juge, il aurait vu que son « résultat était un renvoi à la justice. Le gouver-« nement s'est montré constamment trop scru-« puleux observateur de la loi, pour qu'on ait le « droit de supposer qu'il veuille s'en écarter. « L'empressement même qu'il met à vous instruire « de ce qui s'est passé prouve assez le prix qu'il « attache à l'opinion publique et à la vôtre ; la « marche de la justice s'oppose à la publicité « actuelle des pièces : elles ont été communiquées « au Sénat et au conseil d'État qui délibèrent dans « le secret. Je n'ajouterai qu'un mot : le général « Moreau, ses parents, ses amis, auront toute la-« titude pour sa défense ; il n'est personne qui n'eût « désiré fortement de ne pas le croire coupable. »

Le Sénat, le Corps législatif et le Tribunat décidèrent de se rendre en corps auprès du Premier Consul ; le second consul Cambacérès, président du Sénat, porta la parole au nom de ce corps :

« Citoyen Premier Consul, lui dit-il, lorsque

« le Sénat se réunit auprès de vous, il n'a ordinai-« rement qu'à vous offrir des actions de grâces « pour la gloire à laquelle vous élevez la répu-« blique, et pour la sagesse et la vigilance de votre « administration ; aujourd'hui, il est amené par « la profonde indignation dont l'a pénétré le « complot qui vient d'être découvert, et dont « l'Angleterre a soudoyé les agents. Il est affligeant « pour l'humanité de voir les chefs d'une grande « nation s'avilir au point de commander l'assas-« sinat ; et il faut qu'ils aient bien la conscience « de leur faiblesse pour se condamner ainsi d'eux-« mêmes à tant d'infamie.

« Le Sénat voit avec douleur au nombre des « accusés l'un des plus illustres défenseurs de la « patrie : mais la gravité des inculpations et des « circonstances nécessitait impérieusement les « mesures qui ont été prises à son égard.

« Le vœu du Sénat, citoyen Premier Consul, « est qu'écoutant moins un courage qui méprise « tous les dangers, vous ne portiez pas seulement « votre attention sur les affaires publiques, mais « que vous en réserviez une partie pour votre « sûreté personnelle, qui est celle même de la « patrie. »

« Ceux qui s'arment contre vous, disait Fon-« tanes, le président du Corps législatif, s'arment « contre un peuple entier : trente millions de Fran-« çais frémissant pour une vie où leurs espérances « sont attachées, se lèvent pour la défendre.....

« Un grand exemple doit être donné : une poi-
« gnée de brigands va rendre compte de tous les
« maux qu'elle préparait, en voulant nous enlever
« l'auteur de toutes nos prospérités. Il faut éclairer
« de toutes parts les ténèbres d'un complot inouï
« dans les annales des peuples civilisés, et qui
« intéresse l'existence de tous les gouvernements.

« On est frappé de terreur en songeant qu'un
« poignard, dans la main d'un scélérat obscur,
« pouvait abattre un grand homme et mettre en
« deuil tout l'empire dont il est l'appui ; mais on
« se rassure en comptant tous les périls où la for-
« tune vous a secouru, et qui ne feront pas la
« moindre partie des merveilles de votre histoire.

« Les mers les plus infidèles ont respecté votre
« retour : seul dans une barque, avec le génie qui
« vous protége, vous avez passé sans crainte au
« milieu des flottes ennemies : tous les crimes
« seront inutiles contre une vie si miraculeuse-
« ment protégée ; rien n'interrompra vos desseins,
« citoyen Premier Consul : vous suivrez tranquil-
« lement le cours de vos destinées qui semblent
« entraîner celles de l'univers. »

L'exemple donné par les grands corps de l'État fut suivi par toute la France : chaque département, chaque ville un peu considérable, la Vendée même, envoya près du Premier Consul une députation particulière; des messes, des mandements, des prières, des *Te Deum*, signalèrent partout l'expression de la joie publique, et des adresses

des fonctionnaires civils, des généraux, des corps d'armée de terre et de mer remplirent pendant plusieurs mois les pages du *Moniteur,* qui, ne pouvant plus suffire à les rapporter, finit par ne plus les donner qu'en extraits pendant plusieurs mois encore; de toutes parts, comme au temps de la machine infernale, on félicitait le Premier Consul d'avoir échappé aux poignards, on lui demandait de sévir contre les assassins, on le suppliait de fermer l'oreille à la clémence dans l'intérêt de l'avenir.

Quoique souvent fatigué, dit le duc de Rovigo dans ses Mémoires, des audiences qu'il lui fallait accorder pour recevoir ces députations, le Premier Consul fut vivement touché des marques d'attachement et d'intérêt qui lui étaient données de tous les points de la France.

« Depuis le jour, répondit-il aux discours du « Sénat, du Corps législatif et du Tribunat, depuis « le jour où je suis arrivé à la première magistra- « ture, de nombreux complots ont été formés « contre ma vie. Nourri dans les camps, je n'ai « jamais mis aucune importance à des dangers « qui ne m'inspirent aucune crainte.

« Mais je ne puis me défendre d'un sentiment « profond et pénible, lorsque je songe dans quelle « situation se trouverait aujourd'hui ce grand « peuple, si le dernier attentat avait pu réussir; « car c'est principalement contre la gloire, la

« liberté et les destinées du peuple français que
« l'on a conspiré.

« J'ai depuis longtemps renoncé aux douceurs
« de la condition privée : tous mes moments, ma vie
« entière, sont employés à remplir les devoirs que
« mes destinées et le peuple français m'ont im-
« posés.

« Le ciel veillera sur la France et déjouera les
« complots des méchants : les citoyens doivent
« être sans alarmes, ma vie durera tant qu'elle
« sera nécessaire à la nation; mais ce que je veux
« que le peuple français sache bien, c'est que
« l'existence, sans sa confiance et sans son amour,
« serait pour moi sans consolation et n'aurait plus
« aucun but. »

Au sujet de l'arrestation de Moreau, et en réponse à la députation de sa garde et de la garnison de Paris, qui étaient venues lui offrir un rempart de leurs corps, il disait : « Les soldats de
« la république, qui ont reçu du peuple français
« l'honorable mission de la défendre contre ses
« ennemis, mission dont les armées se sont
« acquittées avec autant de gloire que de bonheur,
« ont plus de droit que les autres citoyens de s'in-
« digner des trames que notre plus cruel ennemi
« avait formées jusqu'au sein de la capitale....

« Quels que soient les services rendus par les
« citoyens, ils n'en sont que plus coupables lors-
« qu'ils oublient leurs devoirs envers leur patrie,

« et qu'ils ourdissent contre elle des trames crimi-
« nelles. Les circonstances actuelles offriront à la
« postérité deux inconcevables exemples : j'ai été
« trois jours avant de pouvoir croire à des trames
« aussi noires qu'insensées ; mais j'ai été forcé de
« me rendre à l'évidence des faits, et de ne plus
« arrêter la marche de la justice. Jamais, sous mon
« gouvernement, des hommes, quels qu'ils soient,
« quels que soient les services qu'ils aient rendus,
« ne fausseront leurs serments et ne pratiqueront
« impunément des liaisons avec les ennemis de la
« France.... »

Au milieu de ces manifestations sincères sur la découverte de la conspiration, le Premier Consul put s'apercevoir bientôt que l'arrestation de Moreau avait produit sur l'opinion publique une impression toute différente de celle à laquelle il s'était attendu.

Sans avoir précisément un parti, Moreau avait beaucoup de gens qui lui étaient restés attachés, qui aimaient en lui sa simplicité, sa modération, sa faiblesse même qui excitait moins l'envie; ses amis affectaient d'attribuer les attaques du Premier Consul à un sentiment de crainte et de jalousie, et parmi ceux même qui n'étaient pas ses amis, et qui étaient au contraire attachés au Premier Consul, beaucoup laissaient percer la crainte que ce dernier ne se fût laissé entraîner trop loin.

On voyait en général avec regret le nom de

Moreau, l'une des gloires de la république, associé sur des affiches répandues avec profusion dans toutes les rues de la capitale avec celui des soixante assassins envoyés et payés par l'Angleterre; on admettait bien que Moreau eût pu éprouver des regrets de l'élévation du Premier Consul, désirer même sa chute, mais on ne pouvait croire qu'il eût consenti, pour le renverser, à s'unir avec les royalistes, ni surtout qu'il fût entré avec eux dans un complot d'assassinat.

Aussi l'on put remarquer que dans les adresses portées par les grands corps de l'État au Premier Consul, en réponse à la communication du rapport du grand juge, le président seul du Sénat, le second consul Cambacérès, avait parlé du général Moreau, tandis que les discours prononcés au nom du Corps législatif et du Tribunat, ainsi que la plupart des adresses venues des provinces, avaient gardé le silence à cet égard.

Les ennemis du Premier Consul allaient plus loin : profitant de ce que Pichegru n'avait pu encore être arrêté, ils prétendaient que toute la conspiration était supposée pour perdre Moreau; que Pichegru était à Londres; que l'on aurait bientôt prouvé son alibi : soit qu'en effet ils ignorassent sa présence à Paris, soit qu'ils eussent l'espérance de le voir s'échapper; et comme on était encore dans l'incertitude sur le tribunal auquel Moreau serait traduit, ils s'écriaient que le Premier Consul, n'ayant pas de preuves contre

lui, serait obligé de recourir à son égard à toute la violence d'un coup d'État.

En réponse à ces imputations et à ces bruits, et voulant montrer, d'une part, que si le général Pichegru n'avait pu encore être arrêté, du moins on suivait pas à pas ses traces et qu'on ne pouvait douter de sa présence à Paris et de ses entrevues avec Moreau ; de l'autre, qu'il tenait essentiellement à observer dans toute cette affaire les règles de la légalité et de la justice, le Premier Consul fit insérer dans le *Moniteur* l'article suivant :

Moniteur du jeudi 3 ventôse an XII (23 février 1804).

« Pichegru a débarqué au pied de la falaise de « Biville, le 25 nivôse (16 janvier) ; il est arrivé « à Paris le 4 pluviôse (25 janvier). Ce n'est que « le 18 que la police a su qu'il était dans la capi- « tale, et s'est mise à sa poursuite. Il a dîné le « jeudi gras avec son frère, avec Lajolais et avec « Couchery. Ce frère de Pichegru est détenu, et « est convenu de ce fait dans son interrogatoire.

« La première fois que Pichegru a vu son frère « à Paris, il était accompagné de Lajolais et de « Georges.

« Georges et Pichegru ont eu ensemble une « conférence avec Moreau. Pichegru, sans être « accompagné de Georges, s'est rendu deux fois « le soir dans la maison de Moreau. Pour la der- « nière entrevue, Fresnières, secrétaire de Moreau,

« était allé chercher Pichegru, et l'avait conduit « dans le cabinet de la personne chez laquelle « il était logé, ainsi qu'il résulte d'un grand nom- « bre de déclarations.

« Lorsque le grand juge lança un mandat « d'arrêt contre Moreau, la police, qui savait qu'il « s'agissait d'une conspiration, arrêta le citoyen « Moreau, tribun, et le secrétaire Fresnières. Le « Premier Consul en ayant été instruit, fit de- « mander au grand juge si le frère et le secré- « taire de Moreau étaient atteints par la procé- « dure; et sur la réponse qui lui fut faite que « leurs noms n'avaient pas été prononcés dans « l'instruction, il ordonna de les mettre en « liberté : car, dit-il, s'il s'agissait d'un coup « d'État ou d'une de ces mesures dans lesquelles « il ne faut prendre conseil que du salut de la « nation, les conspirateurs auraient été arrêtés, « traduits devant une commission militaire et « exécutés dans la même nuit; mais ici, ajouta-t-il, « c'est une procédure criminelle ordinaire, et « j'entends que toutes les formes soient scrupu- « leusement observées. Peu d'heures après, Fres- « nières se trouva compromis dans plusieurs dé- « positions : les charges sont devenues assez graves « pour décider le grand juge à lancer un mandat « d'amener contre lui, mais déjà il était en fuite, « et jusqu'à ce moment il n'a pu être arrêté.

« Les personnes qui arrivent d'Angleterre, « ajoutait l'article, rapportent que depuis quinze

« jours on annonce tous les matins à la Bourse « de Londres que le Premier Consul vient d'être « assassiné; on y nomme publiquement Georges, « Pichegru et Moreau [1]. »

Le Premier Consul, en même temps, avait provoqué dans le sein du conseil d'État une discussion approfondie sur la question de savoir devant quel tribunal il convenait de renvoyer le général Moreau et les autres accusés, et à la suite de cette discussion, il avait résolu de présenter au Sénat le projet de sénatus-consulte suivant :

« Pendant le cours des années XII et XIII, les « fonctions du jury seront suspendues dans tous « les départements, pour le jugement de tous les « crimes de trahison, d'attentat contre la per- « sonne du Premier Consul, et autres contre la

[1] Le *Moniteur* publiait en outre un extrait du *Morning Chronicle* du 1er février, ainsi conçu :

« Hier, 30 janvier, on afficha dans toute la ville un écrit « qui commençait par ces mots : L'assassinat de Bonaparte « et la restauration de Louis XVIII devant arriver, la plu- « part des Français retourneront dans leur patrie : c'est ce « qui engage l'auteur de cette affiche à offrir ses services en « qualité de maître de langue française.

« Du reste, disait le rédacteur, l'auteur du *Morning* « *Chronicle*, à l'occasion de cette publication, manifeste « avec énergie l'indignation qu'il éprouve de ce qu'on ose « proclamer ainsi l'assassinat des chefs des gouvernements, « et donner de si justes désirs de vengeance à toute la na- « tion française. »

« sûreté intérieure et extérieure de la républi-
« que; et, pour le jugement de ces crimes, les
« tribunaux criminels seront organisés confor-
« mément aux dispositions de la loi du 23 flo-
« réal an x, sans préjudice du pourvoi en cassa-
« tion. »

A ce projet était joint un exposé de motifs, que présenta au Sénat M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, conseiller d'État, et que nous reproduisons presqu'en entier, comme parfaitement propre à donner une idée de l'état de la législation à cette époque, de la situation des esprits et de la pensée du Premier Consul.

MOTIFS

DU PROJET DE SÉNATUS-CONSULTE,

Pour suspendre les fonctions du jury dans toute l'étendue de la république, pour jugement des crimes de haute trahison ou attentats contre la personne du Premier Consul.

« Sénateurs,

« Le gouvernement anglais fait à la France
« une guerre d'une espèce inouïe, une guerre
« inconnue dans l'histoire des nations, une guerre
« qui, grâce au ciel et pour l'honneur de l'huma-
« nité, ne trouvera pas d'imitateurs, comme elle
« n'a pas trouvé de modèle.

« Quand on croit que le chef de l'empire et de
« l'armée est prêt à marcher au champ d'honneur
« pour combattre l'Angleterre, les ministres an-

« glais entourent d'embûches le palais du Pre-
« mier Consul, et sèment de poignards la route
« qu'il doit parcourir.

« Mais la prudence a signalé, la vigilance a
« découvert, la justice a saisi une partie de leurs
« sicaires et de leurs complices ; un grand nom-
« bre d'autres le seront encore, et le peuple at-
« tend, la loi commande, le gouvernement veut
« leur jugement.

« Mais devant quels tribunaux seront-ils tra-
« duits ?

« Parmi les prévenus, les premiers qui s'offrent
« à nous, sont les restes, non pas de ces hommes
« que l'orgueil ou l'intérêt, le ressentiment ou le
« préjugé armèrent contre leur patrie, mais de
« ces hommes qui n'eurent jamais de patrie, qui
« furent toujours prêts à vendre leurs bras au
« crime, et dont le vol, le brigandage et l'assassi-
« nat sont les exploits habituels, les Georges, les
« Picot, les Coster-Saint-Victor, et les autres au-
« teurs de la machine infernale.

« Aux termes de la législation existante, ces
« hommes sont justiciables d'une commission
« militaire, et cette assertion est trop peu suscep-
« tible d'être contredite, pour avoir besoin d'être
« appuyée par des citations : Pichegru lui-même
« devrait être traduit devant cette commission,
« et jugé comme les brigands dans la société des-
« quels il a achevé de dégrader son nom et de
« souiller sa gloire.

« Mais un autre prévenu appellerait d'autres « juges. Moreau, dont il est si douloureux de « placer le nom auprès des noms flétris que je « viens de prononcer, Moreau était en activité de « service, il était général en chef, et, d'après les « pièces que vous connaissez, son accusation ne « peut porter un titre moins grave que celui de « correspondance à l'ennemi.

« En ce cas les lois sont précises : le §. vi de « l'art. 2 du titre III du Code pénal militaire « porte ces mots : « Tout militaire, ou autre indi- « vidu attaché à l'armée ou à sa suite, qui entre- « tiendrait une correspondance dans l'armée en- « nemie, sera réputé coupable de haute trahison. »

« L'art. 1er de la loi du 4 fructidor an v, dit : « Lorsqu'un général d'armée sera prévenu d'un « délit spécifié au Code pénal militaire, il sera « traduit dans le délai de dix jours devant un « conseil de guerre pour y être jugé suivant les « formes prescrites par la loi du 13 brumaire « dernier. »

« Les articles de la loi qui suivent, contiennent « l'organisation de ce conseil de guerre spécial.

« Le général Moreau, prévenu de correspon- « dance avec les ennemis de l'État, avec des con- « spirateurs, avec celui-là même qu'il signala, « qu'il accusa jadis comme tel, est donc, aux « termes du Code pénal militaire, prévenu de « trahison.

« Comme prévenu de trahison, il pourrait être

« traduit devant un conseil de guerre, composé « d'un général en chef, de trois généraux de divi- « sion et de trois généraux de brigade.

« Maintenant, entre les tribunaux que nous « venons d'indiquer, faudra-t-il en choisir un « pour faire juger par lui seul tous les prévenus, « ou bien faudra-t-il renvoyer devant chacun « d'eux les prévenus suivant leurs qualités respec- « tives, et diviser entre eux la procédure?

« Et dans le premier cas, quel tribunal faudra- « t-il choisir pour juger tous les prévenus?

« Traduira-t-on le général Moreau devant le « tribunal qui réclame Georges et ses brigands, « Pichegru et les assassins que l'Angleterre a « vomis avec lui sur nos côtes?

« Ou bien, sera-ce devant un tribunal de géné- « raux destinés à ne prononcer que sur le sort « des généraux en chef de l'armée française, qu'on « appellera les plus vils suppôts de la bande meur- « trière de l'Angleterre?

« Dans le second cas, celui où on séparerait la « procédure, comment prévenir ou réparer la « diversité des jugements sur des faits sembla- « bles?

« Ici des juges sans appel, formant une com- « mission militaire, trouveront le délit réel, pro- « nonceront, condamneront et feront exécuter « leur jugement à l'instant même.

« Là un conseil de guerre décidera, et son ju- « gement, différent de celui de la commission

« militaire, sera peut-être ainsi soumis à la révi-
« sion, cassé pour défaut de formes, et renvoyé
« devant un autre conseil, qui jugera encore autre-
« ment que le premier.

« Le gouvernement pouvait parer à ces divers « inconvénients en renvoyant les prévenus de-« vant les tribunaux ordinaires et devant les jurés, « mais, sans rappeler les réflexions, les doléances « mêmes que le premier tribunal de la nation a « remises entre les mains du gouvernement sur « les inconvénients de cette institution, sans « vouloir lui faire un tort des atteintes que les « jurés ont portées à la reddition de la justice et « à la sûreté de la république, faut-il, dans ce « moment où le cabinet britannique prodigue « l'or pour corrompre chaque partie de nos fron-« tières maritimes et le centre même de l'empire, « laisser juger leurs criminels agents par des « jurés pris au hasard sur le théâtre de leurs for-« faits, au risque de faire prononcer sur le crime « par ses fauteurs, sur la trahison par des traîtres, « et de voir les jurés honnêtes, que le sort aurait « désignés, corrompus par l'or de l'Angleterre « et effrayés par ses agents.

« Un autre moyen était offert au gouverne-« ment, et il suffisait de sa seule volonté pour « l'employer : il pouvait, aux termes de la loi du « 18 pluviôse an IX, ériger par un simple arrêté « le tribunal criminel du département de la Seine « en tribunal spécial.

« Mais, aux termes de cette même loi, il devait « aussi nommer huit juges nouveaux à adjoindre « aux quatre qui composent ordinairement le « tribunal, et, ainsi, il aurait été obligé de dé- « signer après le crime, et pour juger des préve- « nus de conspiration, la majeure partie des juges « appelés à prononcer sur leur sort.

« De plus, les jugements de ce tribunal ne sont « pas sujets à cassation, et cette espèce de recours « est quelquefois pour les accusés un droit pré- « cieux.

« Le projet de sénatus-consulte que je viens de « mettre sous vos yeux remédie à cet inconvé- « nient : d'après ce projet, le tribunal appelé à « prononcer sur le sort des accusés sera formé de « la réunion des deux tribunaux civils et crimi- « nels du département de la Seine; de cette ma- « nière, les juges qui le composeront, nommés « d'avance, exerçant des fonctions irrévocables, « indépendants par leurs principes, dignes de « confiance par leur caractère, donneront à la « justice nationale toute garantie en même temps « que les accusés trouveront dans leur jugement « l'impartialité de la décision, la lenteur des « formes tutélaires, la liberté complète de la dé- « fense, et enfin le droit de se pourvoir en cassa- « tion.

« Les doutes, sénateurs, les incertitudes dont « je viens de vous entretenir, annoncent la cir- « conspection du gouvernement et accusent en

« même temps notre législation; ils indiquent une « lacune que le gouvernement avait aperçue et « qu'il aurait demandé au Corps législatif de rem-« plir, s'il n'eût pas espéré que le retour à l'ordre « et le sentiment de la gloire nationale ne laisse-« rait désormais aucune conspiration à craindre, « aucune trahison à réprimer.

« Il appartenait à l'Angleterre de tromper de « si honorables espérances, et d'obliger la justice « nationale à punir un crime contre lequel elle « n'avait point préparé de tribunaux.

« La suspension du jury que le gouvernement « propose aurait pu être absolue aux termes du « sénatus-consulte du 16 thermidor; mais le gou-« vernement a cru devoir vous la proposer seule-« ment pour des crimes pour lesquels ce tribunal « nouveau, cette haute Cour nationale serait néces-« saire, et remplir ainsi momentanément le vide « qui existe dans nos institutions judiciaires.

« Les fonctions que le gouvernement exerce en « ce moment, celles auxquelles il se voit forcé de « vous appeler sont pénibles sans doute, mais « elles font partie de ses devoirs et des vôtres, « et c'est dans la conscience de les avoir remplis « pour l'intérêt et le salut du peuple, que le ma-« gistrat trouve l'adoucissement de ses peines et « le prix de ses sacrifices. »

Sur cet exposé de motifs, le Sénat ordonna aussitôt la formation d'une commission spéciale, et le rapport de cette commission ayant été fait

séance tenante par le sénateur Abrial, le projet proposé par le gouvernement fut immédiatement adopté.

En même temps le Premier Consul, pour achever de saisir le reste des conjurés, et surtout Georges et Pichegru qui échappaient à toutes les recherches de la justice, résolut d'effrayer par une mesure extraordinaire ceux qui leur donneraient asile : déjà le 25 pluviôse an XII (16 février 1804), le préfet de police avait rendu une ordonnance pour enjoindre « aux propriétaires, « locataires et portiers responsables, qui auraient « des étrangers logés chez eux même à titre de « parents ou d'amis, d'en faire la déclaration dans « les vingt-quatre heures au commissaire de « police de leur division. » Mais cette ordonnance privée de sanction n'ayant amené aucun résultat, le Premier Consul présenta d'urgence le 7 ventôse (26 février) au Tribunat un projet de loi portant : « que le recèlement de Georges et des « soixante brigands actuellement cachés dans « Paris pour attenter à la vie du Premier Consul « et à la sûreté de la république, serait poursuivi « et puni comme le crime principal. »

La discussion de ce projet fut aussitôt indiquée par le Tribunat pour le lendemain 8 ventôse (27 février), et Siméon en fut le rapporteur au nom du comité de législation.

« Jusques à quand, dit-il, souffrirons-nous de « si épouvantables exemples? et, parce que le ciel

« veille sur nous, négligerons-nous les moyens
« qu'il a mis en notre pouvoir ?.... Quoi! on veut
« nous arracher le chef que nous nous sommes
« donné, non-seulement par une guerre injuste,
« attentatoire à notre indépendance, mais par le
« crime le plus subversif du droit des gens et de
« ceux de l'humanité; et des scélérats lâchement
« armés contre notre bienfaiteur, notre vengeur,
« trouveraient des asiles!....

« Le recèlement fut toujours considéré comme
« un crime; les recéleurs de contrebandiers sont
« punis comme complices de contrebande : com-
« ment ne pas punir comme complices d'assassi-
« nat, ceux qui donneraient asile à des individus
« coupables du plus grand crime que l'on puisse
« concevoir, soit que l'on considère la qualité de
« celui contre lequel il est dirigé, soit que l'on
« pense aux épouvantables désordres qui en ré-
« sulteraient?

« Et qu'on ne croie pas cependant que l'ur-
« gence et la gravité des circonstances ait troublé
« le calme du gouvernement et l'ait fait sortir des
« bornes qu'il eût été si excusable de franchir :
« ce ne sont pas des mesures révolutionnaires,
« des visites domiciliaires qu'il demande. Non, la
« maison des citoyens demeurera toujours respec-
« table; mais il veut punir, disons mieux, il veut
« prévenir le recèlement de Georges et des soixante
« brigands qui composent sa bande : tout le
« monde sait qu'ils sont maintenant cachés dans

« Paris et dans ses environs, qu'ils sont soudoyés
« par l'Angleterre pour attenter à la vie du Pre-
« mier Consul; des affiches, des signalements, les
« ont fait connaître à tous : les accueillir mainte-
« nant, ce serait se déclarer soi-même et bien
« volontairement leur complice. »

Adopté unanimement par le Tribunat, ce projet fut aussitôt porté au Corps législatif par Siméon lui-même, et appuyé par lui devant ce corps, du même discours qu'il avait prononcé devant le Tribunat. Le Corps législatif l'adopta également à l'unanimité, et le Tribunat ayant en outre émis le vœu que la loi fût promulguée dans le jour, le Corps législatif nomma une députation chargée de le présenter sur-le-champ au Premier Consul : en exécution de ce vœu, et, comme le mode ordinaire de promulgation des lois aurait été trop lent, le Premier Consul fit rendre par le préfet de police l'arrêté suivant :

Moniteur du 10 ventôse an XII (1er mars 1804).

Paris, le 9 ventôse. Le conseiller d'État, préfet de police, ordonne ce qui suit :

« Art. 1er. La loi de ce jour sera imprimée,
« lue et publiée cejourd'hui, sur les places, ponts,
« quais, carrefours et ports de Paris, par le se-
« crétaire général de la préfecture assisté des
« commissaires de police et des officiers de paix,
« et des inspecteurs généraux des ports et prisons

« du département de la Seine; et dans les com-
« munes rurales du ressort de la préfecture de
« police, par les sous-préfets et les maires assistés
« des préposés commis à cet effet : elle sera éga-
« lement affichée dans toutes les rues de Paris et
« dans toutes les communes du ressort.

« Des récompenses, ajoutait l'arrêté, ont été
« promises à ceux qui aideraient la police à se
« saisir des conjurés; mais la plus douce récom-
« pense pour un Français est d'avoir fait une
« bonne action utile à son pays, et c'est dans cette
« circonstance que la dénonciation devient véri-
« tablement un acte de vertu publique. »

Déjà le signalement de Georges et de ses complices avait été inséré dans les journaux et affiché sur tous les murs de la capitale; on le reproduisit avec plus de détails : on y marquait l'époque de leur débarquement, celle de leur arrivée à Paris, les domiciles qu'on leur avait connus, en un mot, tous les renseignements qui pouvaient les faire reconnaître et aider à s'en saisir; et comme enfin l'on savait que la plupart d'entre eux étaient dans Paris même, où il est plus facile de se cacher que dans les localités du voisinage, le Premier Consul conçut l'idée hardie de faire garder à vue la capitale : les troupes de la garnison de Paris, celles même de la garde des consuls, la garde nationale tout entière, furent réparties autour des murs le long des boulevards extérieurs : des factionnaires y furent placés de distance en dis-

tance à toute heure du jour et de la nuit pour arrêter ceux qui tenteraient de franchir les murailles [1]; dès que la nuit était arrivée, personne ne pouvait sortir des barrières, et on ne le pouvait pendant le jour qu'avec des passe-ports délivrés par le gouverneur de Paris : des officiers de police, des agents de police et des gendarmes examinaient tous ceux qui passaient afin de s'assurer que les assassins ne s'échapperaient pas. Toutes les promenades vers le bois de Boulogne et au dehors de la ville étaient interrompues, les gens même de la campagne qui venaient à Paris apporter les approvisionnements de chaque jour étaient soumis à ces recherches, et pendant plus d'un mois la capitale se trouva comme dans un véritable état de siége [2].

Malgré la gêne et l'embarras que causaient tant de précautions multipliées, aucun murmure ne s'élevait; un moment ébranlée par l'impression qu'avait produite l'arrestation du général Moreau et par les doutes qu'on avait affecté de répandre sur l'existence de la conjuration, l'opinion était

[1] On vit, en effet, à plusieurs reprises, des personnes qui se présentaient au haut des murs pour essayer de les franchir, et qui s'en retournaient à la vue des factionnaires.

[2] PLACE DE PARIS. GOUVERNEMENT DE PARIS.

Ordre du 8 ventôse.

Le général en chef, gouverneur de la ville de Paris,

Ordonne qu'à dater d'aujourd'hui, et jusqu'à nouvel ordre, depuis six heures du soir jusqu'à six heures du ma-

promis[1]; en conséquence de ce marché, Blanc lui-même introduisit les gendarmes dans sa chambre, à l'aide de fausses clefs, pendant qu'il dormait, et l'on se jeta sur lui avant qu'il eût eu le temps de saisir les pistolets qu'il avait toujours sous son chevet; il se débattit avec fureur, et blessa même un des gendarmes d'un coup de pied.

Après une assez longue lutte, on parvint à se rendre maître de lui, et on le conduisit, au milieu de ses cris et de ses imprécations, dans le cabinet de M. Réal : là, couché sur le parquet et épuisé de fatigue, il demeura quelque temps immobile, jusqu'à ce qu'enfin, ayant repris un peu de calme, il consentit à se relever et à répondre aux questions qui lui furent adressées. Du reste, il se renferma dans une dénégation absolue des faits les plus avérés : il donna pour motif de sa présence à Paris, que, fatigué d'un éloignement aussi prolongé de son pays, et des calomnies des journaux français qui le représentaient comme à la tête, tantôt des armées de l'étranger, tantôt de ses conseils, il avait voulu revenir en France pour les démentir; il nia savoir que Georges fût à Paris, et s'indigna de voir son nom accolé à celui de cet homme-là. Quant à Moreau il ne concevait

[1] On les lui compta aussitôt, mais ayant eu l'audace de demander la croix, il reçut l'ordre de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, et se réfugia en Allemagne sous un nom supposé.

pas qu'on le crût réconcilié avec lui, quand ils ne s'étaient pas arrangés ensemble ainsi que cela a lieu entre militaires.

L'arrestation de Pichegru acheva de déconcerter ceux qui affectaient de regarder la conspiration comme supposée, et de l'attribuer à la jalousie du Premier Consul contre Moreau. Il fut écroué au Temple, où étaient déjà les autres prisonniers, et où se faisait l'instruction de leur procès : le citoyen Thuriot, juge instructeur, en était chargé ; et quoique, d'après la loi, elle dût être secrète, l'opinion publique était si vivement préoccupée de tout ce qui se passait, qu'il était impossible que les principales circonstances n'en transpirassent pas dans le public.

« L'instruction préparatoire du procès de Mo-« reau, Pichegru, Georges et consorts, disait, en « résumant les articles déjà publiés par les autres « journaux, le *Journal des Débats* du 24 ventôse « (15 mars), se poursuit avec activité, le juge « rapporteur se transporte journellement au Tem-« ple et procède à l'interrogatoire des prévenus.

« On ne s'entretient de toutes parts que de la « conspiration à laquelle la France et son gouver-« nement ont eu le bonheur d'échapper, et on re-« cueille avec une extrême avidité jusqu'aux « moindres détails qui circulent. Voici ceux qui « sont publiés dans quelques gazettes :

« Cent cinquante conjurés, vêtus des uniformes « des guides, devaient enlever le Premier Consul,

« soit à la Malmaison, soit à la chasse, soit en
« voyage, et l'emmener mort ou vif en Angleterre.
« Les révélations d'un nommé Querelles ont mis
« sur la voie de ces attentats; c'est de lui qu'on a su
« les débarquements projetés; jusque-là toutefois
« il n'était question que de Georges, mais lors de
« la publication de l'article du *Moniteur* sur l'ar-
« restation de deux brigands, le consul Lebrun
« reçut une lettre anonyme où on lui marquait
« qu'un certain Bouvet de l'Hozier logeait depuis
« quelque temps, dans une maison de campagne
« sur l'Oise, des personnes suspectes, et dans
« laquelle on lui donnait l'adresse, à Paris, de la
« maîtresse de Bouvet. On le trouva en effet à
« cette adresse, et on saisit sur lui un billet dans
« lequel on l'invitait à une conférence secrète; ce
« billet servit d'indice pour arrêter plusieurs autres
« chouans. L'on avait à la vérité des renseigne-
« ments sur un grand personnage auquel Georges
« même était subordonné, mais sans pouvoir
« connaître son nom, jusqu'à ce que Bouvet dé-
« clara que c'était Pichegru, ce qui fit alors dé-
« couvrir, vers le 13 février (22 pluviôse), ses
« liaisons avec Moreau : elles s'étaient formées par
« l'entremise d'un ci-devant secrétaire de Piche-
« gru nommé David, qui, arrêté auparavant à
« Calais, avait fait soupçonner la part que Mo-
« reau pouvait avoir à ce complot. Il y avait une
« convention arrêtée entre Pichegru et Moreau à
« laquelle Bouvet de l'Hozier avait pris part en

« qualité de plénipotentiaire du comte d'Artois;
« l'enlèvement de Bonaparte et la succession de
« Moreau à la place du Premier Consul entrait
« dans le plan qui devait s'exécuter le 15 février
« (24 pluviôse). Moreau n'avait pas voulu tra-
« vailler immédiatement pour les Bourbons, mais
« il exigeait la dictature pour remettre seulement
« au bout de quelque temps le gouvernement
« entre leurs mains; Pichegru ne se fiait point à
« ces promesses, qui lui rendaient Moreau sus-
« pect, tandis qu'il l'était lui-même à Georges,
« parce qu'il voulait s'approprier quatre millions
« qu'il avait reçus en Angleterre pour l'exécution
« du complot. Rolland, qui avait logé Pichegru, a
« été relâché, et c'est lui qui doit avoir déclaré au
« conseiller d'État Réal, que Pichegru était très-
« mécontent de Moreau, qui avait déclaré avoir
« un très-grand parti dans l'armée et parmi les
« autorités, et lui avoir faussement persuadé que
« tout était prêt pour l'exécution du grand projet.»
(*Journal des Débats* du jeudi 24 ventôse an XII,
15 mars 1804.)

CHAPITRE III.

Intrigues des ministres anglais en Allemagne. — Wickam et Drake. —Projet de réunir, en France, les deux partis royaliste et jacobin. — Plans présentés à ce sujet par Méhée de La Touche au ministère anglais. — Envoi de Méhée à Munich près de Drake. — Les lettres de Méhée au préfet de Strasbourg. — Instructions qui lui avaient été données. — Lettre du duc de Grammont, ministre de Louis XVIII, à Méhée. — Correspondance de la police de France avec Drake sous le nom de Méhée. — Mouvement général des émigrés pour se rapprocher des bords du Rhin. — Envoi de Méhée à Strasbourg. — Étendue que la découverte de la complicité de Pichegru et de Moreau, et le mouvement des émigrés, donnent à la conspiration de Georges. — Conjectures formées à ce sujet. — Le duc d'Enghien. — Paquets saisis au Tréport et à Abbeville. — Correspondance du comité de Londres avec l'agent royaliste d'Abbeville. — Confirmation des conjectures formées sur l'étendue du complot. —Rapport de Méhée sur sa course à Offembourg. — Ordre donné au préfet de Strasbourg de s'informer si le duc d'Enghien est encore à Ettenheim.

Pendant que l'inquiétude du public, absorbée par l'instruction du procès de Georges, Moreau et Pichegru, s'occupait uniquement de la Normandie et des provinces de l'Ouest, l'attention du gouvernement attirée dès longtems vers l'Allemagne, commençait de plus en plus à se porter tout entière de ce côté.

Dès les premiers moments de la rupture du traité d'Amiens, le Premier Consul avait eu avis que les ministres anglais en Allemagne, non-seulement s'efforçaient d'exciter contre lui les gouvernements près desquels ils étaient accrédités, mais cherchaient par tous les moyens à nouer dans l'intérieur de la France des intrigues avec les mécontents; et du reste la pré-

sence seule de Wickam à Stuttgard, et de Francis Drake à Munich suffisait pour donner d'avance toute créance à cette idée.

Wickam était ce même résident anglais dont nous avons parlé et qui jadis, accrédité en Suisse au moment de l'accord entre le prince de Condé et Pichegru, avait fourni tout l'argent nécessaire pour corrompre le général français, et c'était même sous le nom de caissier de l'entreprise qu'il était désigné par la correspondance saisie à Offembourg dans les fourgons du général autrichien Klinglin.

A cette même époque, Drake était ministre de l'Angleterre près du sénat de Venise, et, suivant qu'il le disait lui-même alors au comte de Montgaillard agent du prince de Condé, il était chargé de la partie des intelligences secrètes du côté de l'Italie, pendant que son collègue Wickam les entretenait en Allemagne.

Lors de l'établissement de l'influence française dans la Suisse, Wickam avait quitté ce pays et avait été nommé à Stuttgard, résident près de l'électeur de Wurtemberg : dans le même temps Drake avait été appelé à Munich près de l'électeur de Bavière ; et placés ainsi dans deux des villes d'Allemagne les mieux situées pour de semblables intrigues, il ne paraissait pas douteux qu'ils n'y fussent livrés de nouveau.

« Lord Pelham, ministre du roi d'Angleterre, « disait un article du *Moniteur* du 10 nivôse

« an XI (2 janvier 1803), a proféré dans la « Chambre des Pairs, ces propres paroles : Lord « Grenville a tort de dire que nous voulons nous « en rapporter au temps seulement; notre inten- « tion est de profiter de toutes les occasions favo- « rables qui pourraient survenir sur le conti- « nent pour contribuer à la sûreté de notre pays.

« Ces paroles nous donnent le secret de ce que « nous avons déjà vu et de ce que l'avenir pourra « nous révéler encore : quand on apprendra « qu'une nuée d'agents secrets sous les ordres de « Drake, Wickam, etc., inondent l'Allemagne et « l'Italie, on pourra présager que la prophétie de « lord Pelham se vérifie et que le continent est « menacé d'une nouvelle crise. »

Conçus dès les premiers moments de la rupture du traité d'Amiens, et confirmés ensuite de plus en plus par les renseignements venus des ministres français dans les diverses cours d'Allemagne, ces soupçons sur les projets secrets de l'Angleterre avaient acquis, dans le mois d'octobre de cette même année (1803), une certitude presque complète par les révélations qu'était venu faire au gouvernement français un ancien jacobin nommé Méhée de La Touche.

Fils d'un chirurgien distingué de Meaux professeur à Paris à l'hôpital du Val-de-Grâce, Méhée avait fait avant la révolution, dans le collége royal de Mazarin, d'assez brillantes études; livré ensuite à lui-même, par la mort de son père,

au milieu du tourbillon de la capitale, il s'était bientôt ruiné, et avait été réduit pour subsister à s'attacher comme agent secret au ministère des relations extérieures; son aptitude n'avait pas tardé à s'y faire remarquer, et lorsque pendant les années qui avaient précédé la révolution, la lutte de la Pologne contre la Russie, l'Autriche et la Prusse avait donné une grande importance aux affaires de ce pays, on avait fait choix de lui pour l'y envoyer.

La révolution ayant éclaté, Méhée était revenu à Paris au commencement de l'année 1791, et, s'étant aussitôt lié avec Danton, Marat, Tallien et les membres les plus ardents du club des jacobins, il avait concouru avec eux aux journées du 20 juin et du 10 août (1792). Nommé alors par leur crédit, secrétaire de la commune de Paris, il exerçait ces fonctions à l'époque des massacres du 2 septembre, et passait même pour avoir visé en cette qualité, les bons de paiement délivrés aux égorgeurs.

Bientôt après, et lors de l'accusation portée par Robespierre contre Danton, il avait été compromis par sa liaison avec ce dernier, et arrêté par ordre du comité de salut public; la chute de Robespierre l'avait rendu à la liberté, et il avait alors obtenu, du gouvernement nouveau, la place de chef de la seconde division politique du ministère des relations extérieures.

Depuis cette époque, il avait cessé de se mêler

aux mouvements des révolutionnaires et avait même refusé, lors de la découverte du complot de Babœuf, de se charger de la défense des accusés; néanmoins, son nom était resté sur la liste des plus ardents terroristes, et lorsqu'après le complot de Ceracchi et d'Aréna et l'attentat du 3 nivôse, le Premier Consul avait voulu en profiter pour débarrasser la France du reste des anarchistes qui l'avaient désolée, Méhée, sur lequel d'autres intrigues avaient attiré l'attention, avait été déporté avec eux aux îles de Ré et d'Oleron.

Il y était resté environ dix-huit mois, après lesquels il avait trouvé moyen de s'échapper (le 16 frimaire an XI, 7 décembre 1802) et de se réfugier dans l'île de Guernesey; là, instruit par des lettres de sa femme, qui sollicitait à Paris en sa faveur, que le grand juge s'intéresserait peut-être à lui faire obtenir sa grâce, s'il pouvait rendre en Angleterre quelque service à la France, il avait adressé au ministère anglais un mémoire dans lequel il déclarait « qu'abjurant ses an-
« ciennes erreurs, il était prêt à se réunir à la
« cause des Bourbons, qu'il avait à Paris un
« grand nombre d'amis disposés à s'y rallier
« comme lui; qu'eux et lui faisaient partie d'un
« comité républicain, à la vérité ennemi des
« royalistes, mais comme ils y formaient une
« grande majorité, ils pourraient en diriger les
« délibérations dans le sens qu'ils désireraient.

« Il offrait, en outre, de mettre à la disposition « du cabinet de Londres, des documents diplo- « matiques précieux sur la Turquie et sur « l'Égypte, documents recueillis par lui pendant « son séjour au ministère des relations extérieures, « et de profiter des rapports qu'il avait conser- « vés dans les bureaux de ce ministère pour se « procurer encore d'autres renseignements. »

Ce mémoire rédigé, Méhée l'avait remis au général Doyle, gouverneur de Guernesey, et ce dernier l'avait jugé assez important pour être envoyé de suite au ministère anglais à Londres, et il avait en même temps remis à Méhée, pour se rendre dans cette ville, un passe-port et de l'argent (nivôse an XII, décembre 1803).

A cet instant, comme on l'a vu, les causes de rupture entre la France et l'Angleterre devenaient de jour en jour plus nombreuses, et un éclat paraissait imminent ; mais, précisément par ce motif, le ministère anglais tenait à conserver dans cette rupture les apparences de la modération et de la réserve, et avait suspendu ses menées hostiles contre la France ; aussi M. Hamond, sous-secrétaire d'État des affaires étrangères, tout en donnant audience à Méhée, et en convenant de l'utilité des projets qu'il présentait, lui répondit « que ces projets, vu l'état de « paix où l'on était avec la France, ne pouvaient « être accueillis pour le moment. »

Cette espérance lointaine ne pouvait satisfaire

Méhée qui avait besoin de promptes ressources, et qui voyait s'épuiser l'argent que lui avait remis le général Doyle; en conséquence, il était allé trouver M. Bertrand de Molleville, ancien ministre de la marine de Louis XVI, et qui, réfugié à Londres depuis l'époque de la terreur, continuait à y servir la cause des princes, et y jouissait auprès des ministres anglais d'un grand crédit; Méhée lui avait lu son mémoire, l'avait prié de l'appuyer, et en même temps, lui exposant l'état de détresse où il se trouvait, l'avait prié de lui avancer quelque argent. Il faisait valoir à l'appui de cette dernière demande, un service qu'il avait été assez heureux pour lui rendre à l'époque de la terreur, en contribuant, comme membre de la commune de Paris, à lui faire obtenir le passeport au moyen duquel il était sorti de France.

Bertrand de Molleville se souvint parfaitement de Méhée, dont il avait souvent entendu parler, soit comme agent secret en Russie et en Pologne, soit ensuite comme ardent jacobin. Il applaudit à son retour vers les Bourbons ainsi qu'aux plans qu'il proposait; mais il lui répondit, comme M. Hamond, « qu'ils ne pouvaient être exécutés « pour le moment. »

Quant au secours qu'il demandait et au service qu'il alléguait, il ajouta qu'il n'en avait aucune connaissance, et qu'il était lui-même trop peu fortuné pour pouvoir rien faire en sa faveur [1].

[1] Plus tard, lorsque les complots de l'Angleterre contre

Méhée était ainsi resté sans aucune ressource, et, ayant contracté des dettes dans son hôtel, il était sur le point d'être mis en prison, lorsque la rupture du traité d'Amiens était venue le tirer d'embarras.

Cette rupture en effet avait décidé le ministère anglais à recommeneer ses intrigues contre la France, et, dégoûté, comme on l'a vu, des entreprises formées par les royalistes seuls, et regardant la puissance des Jacobins comme beaucoup plus grande qu'elle n'était en réalité, il avait surtout prêté l'oreille aux desseins formés pour réunir ensemble l'un et l'autre de ces deux partis.

C'était précisément des projets du genre de ceux qu'avait présentés Méhée; et Bertrand de Molleville, ainsi que l'évêque d'Arras auquel il en avait parlé, s'accordèrent à penser que, sans lui donner plus de confiance que ses antécédents n'en comportaient, on pouvait cependant se servir de lui; et qu'il était facile, tout en lui laissant ignorer les autres projets qu'on aurait formés, de s'arranger néanmoins pour les faire concorder avec le sien.

la France ayant été déjoués, le Premier Consul voulut les mettre à découvert et les dénoncer à toute l'Europe; il fit rédiger par Méhée le récit de son voyage à Londres : Méhée, dans ce récit, se souvenant du refus que lui avait fait Bertrand de Molleville de lui avancer quelque argent, l'a peint sous les plus noires couleurs, lui reprochant, non-seulement une extrême avarice, mais même des actes d'indélicatesse et jusqu'à un crime de faux.

En conséquence, et le cabinet de Londres ayant approuvé ce plan, Bertrand de Molleville était allé trouver Méhée, lui avait remis l'argent nécessaire pour payer ses dettes, et, de concert avec l'évêque d'Arras auquel il l'avait présenté, lui avait demandé, pour le soumettre au ministère anglais, un Mémoire détaillé des moyens qu'il comptait employer.

Méhée, dans ce Mémoire, reproduisant le système dont nous venons de parler, proposait « de « former une union générale ou plutôt un concert « d'action des royalistes et des Jacobins : pendant « que les premiers, ainsi qu'ils l'avaient déjà fait, « soulèveraient la Vendée et la Bretagne, le comité « jacobin dont il était membre, profitant de ses « intelligences dans l'armée et dans diverses pro- « vinces, notamment dans les provinces de l'Est « où se trouvaient le plus grand nombre de ses « partisans, provoquerait des mouvements sur « plusieurs points, s'emparerait des villes de « Dôle, de Dijon et d'Auxonne, et formerait « dans cette dernière ville un camp où vien- « draient se réunir tous les ennemis du gouver- « nement consulaire.

« Dans le même temps, la Suisse, excitée par « des émissaires, s'insurgerait de son côté, et cou- « perait à l'armée d'Italie sa communication avec « la France. »

Méhée proposait, si ce plan était adopté, « de se rendre secrètement à Paris par la Nor-

« mandie, de s'y concerter avec ses amis, et d'al-
« ler ensuite sur les bords du Rhin, prendre
« les dernières instructions du ministre ou com-
« missaire anglais qu'on aurait désigné à cet
« effet. »

Ce plan, transmis par Bertrand de Molleville au ministère anglais, lui avait paru mériter toute son attention, et une circonstance heureuse dont Méhée sut profiter avec habileté, acheva de lui faire donner toute confiance.

Méhée avait rencontré par hasard dans son hôtel un nommé Baude, ancien révolutionnaire, et qu'il avait connu autrefois au club des Jacobins. Baude s'était jeté dans l'industrie, et était venu à Londres pour tâcher de dérober aux Anglais le secret de la composition du vernis pour tapis. Méhée lui fit part de sa position, et, l'ayant instruit de ce qu'il avait à faire, l'annonça à Bertrand de Molleville et aux ministres anglais, comme un émissaire que lui adressait le parti jacobin pour le prévenir qu'il était temps d'agir. Sur cette assurance, ses services avaient été acceptés, on lui avait alloué une solde, et on lui avait dit de se tenir prêt à partir au premier moment.

Cinq mois toutefois s'étaient passés, sans que Méhée entendît de nouveau parler de son projet.

Ainsi qu'on l'a vu, les royalistes de Londres traitaient alors avec Moreau par l'intermédiaire de Lajolais (prairial an XI, juin 1803), et l'on

voulait attendre la réponse de ce général avant de rien décider. Enfin, au mois de messidor an XI (août 1803), cet assentiment ayant été donné, et Georges s'étant en conséquence embarqué pour les côtes de France, le départ de Méhée avait été résolu; toutefois, pour éviter comme nous l'avons dit, de mêler les deux complots, il avait été décidé en même temps, qu'au lieu de se rendre d'abord à Paris par la Normandie comme il l'avait proposé, Méhée irait directement à Munich par Hambourg et par Altona.

Par suite de cette résolution, Bertrand de Molleville l'avait fait venir, lui avait annoncé que Drake, résident anglais à Munich, était choisi par le cabinet de Londres pour diriger l'exécution de son plan, et qu'il devait d'abord se rendre près de lui; il lui avait promis, au nom du gouvernement anglais, une somme considérable à titre de récompense s'il réussissait [1], et en cas de non succès et son zèle prouvé, une pension qui pût le faire vivre honorablement. En attendant, il lui avait remis une somme de sept cent cinquante louis, tant pour les frais de son voyage, que pour distribuer à son comité [2]; et enfin, il

[1] Méhée prétendit plus tard qu'elle n'était pas moindre de 40 à 50,000 louis.

[2] On peut voir dans le récit du voyage de Méhée, publié sous le titre d'*Alliance des Jacobins de France avec le ministère anglais*, par M. D. L., Paris, germinal an XII, l'état qu'il donne des sommes payées par l'Angleterre pour

lui avait transmis, avec les instructions du comité de Londres, les éloges et les encouragements du comte d'Artois.

Méhée partit de Londres pour Hambourg le 22 septembre 1803 (1er vendémiaire an XII), et les journaux anglais annoncèrent son embarquement pour le Portugal. En arrivant à Hambourg, son premier soin fut de donner connaissance de sa mission au citoyen Lachevardière, agent commercial français près du sénat de cette ville, en le priant d'en écrire à Paris, et d'assurer « que son unique intention était de profiter de « la confiance des Anglais pour servir sa patrie « et aider à découvrir leurs desseins. »

En même temps, et ayant eu soin de prendre à Londres, d'un émigré français nommé M. de Mervé, une lettre de recommandation pour le duc de Grammont, ministre de Louis XVIII à Varsovie, il lui adressa cette lettre de Hambourg; il en joignit une autre qu'il le priait de mettre sous les yeux du roi, et dans laquelle, connaissant par son séjour en Angleterre l'esprit de division et de rivalité qui existait entre le prince et son frère le comte d'Artois, il disait « qu'ayant « à se plaindre des Anglais et des personnes qui « entouraient les princes à Londres, il offrait de « suivre pour l'exécution de la mission secrète

l'exécution du plan *républico-royal-contre-révolutionnaire* dont elle l'avait chargé. Ces sommes s'élèvent en tout à 192,000 francs.

« que les Anglais venaient de lui confier, les in-
« structions que le roi voudrait bien lui en-
« voyer. » Il priait le duc de Grammont de lui adresser sa réponse sous le nom de « madame Du-
« puis, poste restante, à Francfort. »

Méhée avait ensuite poursuivi sa route vers Munich. A son arrivée dans cette ville, Drake, instruit par des lettres qu'il avait reçues de Londres, l'avait accueilli avec empressement, et toutefois, avant de lui accorder sa confiance, lui avait fait subir une sorte d'examen; il s'était emparé de son portefeuille, et sous prétexte de s'assurer s'il ne renfermait rien qui pût le compromettre à son entrée en France, il avait passé une revue exacte de ses papiers : « Peu s'en fallut même,
« dit Méhée dans le récit de son voyage, qu'il n'y
« trouvât la réponse de Lachevardière à la décla-
« ration que je lui avais faite à Hambourg, ré-
« ponse que j'en avais retirée par hasard le matin
« même. »

Quoi qu'il en soit, Drake avait été satisfait de cet examen; et trouvant d'ailleurs dans Méhée un esprit de nature à s'accorder avec le sien, il était entré de suite avec lui en conférence. Les plans présentés par Méhée au cabinet de Londres et les instructions provisoires qu'on lui avait données, avaient été de nouveau discutés, revus, médités, et après quatre jours d'élaborations, il n'était plus resté qu'à fournir à Méhée les moyens de rentrer en France sans y éveiller les soupçons.

A cet effet, Drake lui avait d'abord remis un faux passe-port sous le nom de Müller, négociant suisse, se rendant à la foire de Leipsick [1]; puis, pour la rentrée en France, il s'était adressé à l'évêque de Châlons, qui, fixé à Munich, remplissait auprès de lui le rôle d'agent secret des princes de la maison de Bourbon.

Fils du marquis du Chilleau lieutenant général des armées du roi, et évêque de Châlons le 21 mai 1773, Jean-Baptiste du Chilleau avait signalé dès l'époque de l'Assemblée des notables où il était député (1788), son zèle ardent pour les droits du trône et de l'autel. Cette conduite l'avait obligé de quitter la France à l'époque de la révolution, et il s'était retiré en Suisse et de là en Bavière lors de l'établissement de l'influence française dans le premier de ces deux pays. Là, il n'avait cessé de combattre pour la cause à laquelle il s'était dévoué, luttant d'une part dans ses écrits contre la constitution civile du clergé et contre le concordat, et de l'autre, entretenant avec la cour de Varsovie, le comité de Londres et les comités royalistes de la frontière, des correspondances nombreuses et suivies [2].

[1] Il avait même, pour surcroît de précaution, supposé sur le passe-port que ce Müller revenait d'Angleterre, et fabriqué à cet effet un faux visa de Londres du 3 août.

[2] En 1814 il rentra en France, fut nommé pair et archevêque de Tours, et mourut dans cette dernière ville en 1824, doyen de l'épiscopat français.

Il était notamment en relation sur la frontière du Rhin avec M. de Mussey, ancien conseiller à la cour des comptes de Dijon, qu'il avait connu autrefois dans cette ville lors de la tenue des États de Bourgogne, et qui, ayant émigré comme lui, et s'étant fixé à Offembourg, était l'un des principaux membres du comité royaliste qui y résidait. Ce comité, comme on l'a vu, avait joué un grand rôle dans la première conspiration de Pichegru.

D'Offembourg, M. de Mussey entretenait lui-même une correspondance suivie à Strasbourg avec l'ex-marquis Dagrain, son ancien premier président à la cour des comptes de Dijon et émigré rentré, et, soit par son moyen, soit à l'aide du maître d'auberge à l'enseigne de la Ville de Lyon avec lequel il était également en relation, il se chargeait de faire parvenir en France les émigrés et les agents anglais. Cette introduction se faisait, soit en prenant un faux passe-port comme cultivateur dans une des municipalités voisines des bords du Rhin, soit, comme il arrivait le plus souvent, en fabriquant le passe-port.

Sur la demande et les explications de Drake, l'évêque de Châlons s'empressa de donner à Méhée pour M. de Mussey une lettre de recommandation ainsi conçue :

« A M. de Mussey, à Offembourg. » (L'adresse était écrite à part.)

« Je vous recommande avec instance la per-
« sonne qui vous remettra ce billet : elle se pro-
« pose d'établir dans vos contrées un commerce
« particulier, et pour y réussir, elle a besoin de
« connaissances locales que je vous prie de lui
« donner avec *discrétion*, *prudence* et toute *con-*
« *fiance ;* mais je dois vous prévenir qu'il ne faut
« lui faire aucune question ni sur la nature de
« son commerce, ni sur ses projets. Si par hasard
« cette personne était reconnue par quelqu'un du
« pays que vous habitez, faites en sorte qu'elle
« ne soit point troublée dans ses occupations, et
« soyez persuadé, malgré tout ce qu'on pourrait
« vous dire, que vous serez un jour bien aise de
« lui avoir rendu service.

« Vous connaissez mon bien sincère attache-
« ment pour *Musca*, et mon respect pour son
« aimable compagne. Vous voudrez bien brûler
« ce billet dès que vous l'aurez lu, et n'en parler
« à qui que ce soit. »

Muni de son passe-port et de cette lettre, Méhée était parti de Munich, et, étant venu à Kehl avant de se rendre à Offembourg, avait secrètement écrit au préfet de Strasbourg, alors M. Shée, oncle du général Clarke (depuis duc de Feltre), la lettre suivante :

Kehl, samedi[1] 2 heures après midi.

« Citoyen préfet,

« Exilé dans le département de la Charente-
« Inférieure par suite d'une intrigue du ministre
« Fouché, je m'en suis échappé, et me suis rendu
« en Angleterre avant la guerre.

« Depuis cette époque, mon épouse a demandé
« pour moi la liberté de rentrer dans ma famille;
« le grand juge lui a répondu que je n'y rentre-
« rais pas, à moins que par quelque lumière sur
« les projets hostiles de l'Angleterre, je n'acquisse
« des droits à l'indulgence du gouvernement.

« N'ayant aucun moyen de me procurer la
« connaissance de ce qui se méditait, je conçus
« le projet de donner moi-même des plans
« qu'il me serait facile de déjouer : mon projet
« a réussi.

« Je suis envoyé par le gouvernement anglais,
« avec des instructions et de l'argent, pour opérer
« ce que j'ai proposé; une somme considérable
« est déposée à Hambourg, et mise à la disposi-
« tion de M. Drake, ministre anglais à Munich,
« avec qui je viens de passer quatre jours, pour
« combiner les mesures qu'il suppose que je vais
« mettre en œuvre.

« Ce ne serait rien, sans doute, que de ne pas

[1] 29 vendémiaire an XII (20 octobre 1803).

« exécuter un projet contre ma patrie, mais c'est
« peut-être quelque chose d'y amuser les Anglais,
« d'y faire entrer le roi de Varsovie avec qui je
« dois avoir une correspondance à ce sujet, de
« faire connaître au gouvernement les agents avec
« lesquels je vais me trouver en rapport, ceux
« qu'ils entretiennent en France, et ce qu'on fait
« en Angleterre et ailleurs contre nous. Voilà ce
« que j'offre au gouvernement, c'est-à-dire plus
« que le grand juge ne m'avait demandé pour la
« liberté de rentrer.

« M. Drake m'a fourni de quoi me glisser en
« France; mais comme ce n'est pas en espion
« anglais qu'il me convient de m'y présenter, je
« vous demande, citoyen préfet, de vouloir bien
« m'envoyer un passe-port pour me rendre dans
« les environs de Paris, où j'attendrai les ordres
« du grand juge. Je ne crois pas qu'un homme
« qui étant libre et ne manquant pas d'argent,
« vient se mettre entre les mains de son gouver-
« nement sans condition et sans détours, puisse
« vous paraître suspect; mais dans le cas où vous
« auriez besoin d'autres renseignements avant de
« m'accorder un passe-port, je vous supplie, au
« nom de l'intérêt public, de m'envoyer l'autori-
« sation pure et simple d'entrer dans Strasbourg,
« et le lieu où vous voulez que j'y demeure jus-
« qu'à nouvel ordre.

« Je vous observe que je suis surveillé et que
« j'y dois entrer avec les précautions qui me sont

« conseillées, si je ne veux pas faire voir à
« M. Drake que je suis autorisé, et conséquem-
« ment tout rompre.

« En attendant que mon domestique, qui
« ignore tout, m'apporte votre réponse, je vais
« me rendre à Offembourg, chez un émigré au-
« quel m'a adressé l'évêque de Châlons. Cet émi-
« gré doit me fournir les moyens de tromper
« votre surveillance. Si je n'en use pas, j'appren-
« drai au moins comment d'autres s'y prennent.
« On m'a recommandé d'entrer le dimanche avec
« la foule : je dois donc être prêt demain ; mais
« si vous n'y consentez pas, il faut renoncer à
« tout cela. J'espère que vous jugerez l'affaire
« trop importante pour ne me pas mettre à
« même de la développer dans tous ses détails.

« Je vous salue avec respect,

« *Signé* MÉHÉE.

« *P. S.* Je joins ici la lettre que j'ai reçue de
« M. Drake à Munich et celle que je porte à mon
« émigré d'Offembourg.

« Je m'appelais Jablonski à Munich ; ici je
« m'appelle Müller [1]. »

[1] Lorsque Méhée, ainsi que nous venons de le dire, publia par ordre du Premier Consul le récit de son voyage, il fut naturellement autorisé à supprimer cette lettre ainsi que la suivante ; cette suppression lui donna plus tard, au temps de la restauration, occasion de prétendre que, saisi à Kehl par la police française, il avait été obligé par

Sur cette lettre, le préfet de Strasbourg s'était empressé d'adresser à Méhée l'autorisation qu'il demandait, et ce dernier en avait aussitôt profité : il était entré, comme il l'avait dit, le dimanche avec la foule, et était allé descendre à l'auberge de la Ville de Lyon. De là, il avait écrit à M. Shée une nouvelle lettre.

Dimanche, 5 heures après midi.

« Citoyen préfet,

« J'ai l'honneur de vous prévenir qu'à la faveur « de la permission du maire que vous m'avez « envoyée, je viens d'arriver à Strasbourg, et suis « descendu à la Ville de Lyon, où mes émigrés « m'ont dit que je trouverais toute facilité pour « me rendre à Paris sans passe-port; il ne tiendra « pourtant qu'à moi d'en avoir un, car nous en « avons une fabrique de faux à l'usage des agents « anglais que M. Drake envoie en France par « Strasbourg, Francfort et Basle, et qui sont re- « commandés aux bons endroits, par M. l'évê- « que de Châlons; j'ai une lettre pour le bon « endroit de Strasbourg : je m'y présenterai mal- « gré ma répugnance si vous le jugez néces- « saire.

« Si vous pensez aussi qu'il soit convenable de

toutes sortes de violences et de mauvais traitements à faire ce qu'il avait fait.

« déchiffrer ici et non pas à Paris les instructions « et autres pièces qui me sont données, je por- « terai tous ces papiers où vous ordonnerez avec « les liqueurs nécessaires pour faire ressortir « l'écriture.

« J'ai encore l'honneur de vous prévenir, ci- « toyen préfet, que parmi les renseignements que « j'ai à donner au gouvernement, il en est qui « exigeront peut-être des mesures promptes; « vous déciderez à cet égard ce qui vous paraîtra « convenable.

« Si vous m'ordonnez de me rendre à la pré- « fecture, je vous prie que ce soit à la nuit et dans « un local à part, parce que je suis très-connu à « Strasbourg et que mon arrivée, si elle était con- « nue de quelques amis des gens d'Offembourg, « ou même de quelque autre personne, ruinerait « par la publicité toutes les espérances que l'on « peut concevoir de la correspondance qui vrai- « semblablement va s'établir par mon moyen « entre la police de Paris, les agents anglais et le « roi de Varsovie.

« Je vous salue avec respect,

« *Signé* MÉHÉE. »

Le préfet de Strasbourg eut en effet, le soir même, une conférence avec Méhée, et, sur ses nouvelles explications, il le fit aussitôt partir pour Paris, accompagné du citoyen Forest, son

secrétaire général[1]. Ce dernier devait, après qu'on se serait assuré de la vérité des révélations de Méhée, prendre les ordres du gouvernement sur ce qui restait à faire pour en profiter.

A l'aide de la recette, jointe aux instructions en encre sympathique remises à Méhée par Bertrand de Molleville et par Drake, on en fit reparaître toute l'écriture[2] : elles portaient que « M. D. L. (de La Touche) se rendrait incessam-

[1] Strasbourg, le 2 brumaire an XII de la république française.

Le conseiller d'État, préfet du département du Bas-Rhin,
Au grand juge ministre de la justice.

CITOYEN GRAND JUGE,

Le citoyen Forest, secrétaire général de cette préfecture, et qui aura l'honneur de remettre la présente à votre excellence, est chargé d'accompagner à Paris un personnage dont les aveux vous paraîtront sans doute intéresser la tranquillité de l'État, et par conséquent mériter votre attention toute particulière; je souhaite que ma démarche obtienne votre approbation, et soit aux yeux du gouvernement une preuve de mon zèle et de mon dévouement.

Salut et respect,

Signé SHÉE.

[2] RECETTE DE L'ENCRE SYMPATHIQUE REMISE A M. MÜLLER :

Deux onces de sel de Saturne dans un grand verre d'eau : écrivez avec cette dissolution.

Pour faire ressortir l'écriture :

Mettez dans une bouteille deux onces de chaux vive, deux onces d'orpiment ou arsenic, deux onces de litharge

« ment en France pour se concerter avec ses
« associés; il leur ferait connaître, qu'ayant une
« entière confiance dans leur sagesse, dans la pu-
« reté de leurs intentions et dans leur patrio-
« tisme, on était disposé à leur fournir les
« moyens nécessaires pour renverser le gouver-
« nement actuel, et mettre la nation française à
« même de choisir enfin la forme du gouverne-
« ment la plus propre à assurer son bonheur et
« sa tranquillité, choix sur lequel dix ans d'ex-
« périence devaient l'avoir assez éclairée. »

Quant aux moyens d'exécution, il était dit « que
« le but principal de l'entreprise étant le renver-
« sement du gouvernement français, et l'un des
« meilleurs moyens pour y parvenir étant la
« connaissance des plans de l'ennemi, M. D. L.
« devait s'occuper d'abord de se ménager des in-
« telligences sûres dans les diverses administra-
« tions.

« Il devait en même temps s'assurer de la fidé-
« lité de quelques imprimeurs et graveurs, pour
« publier ce qui serait jugé utile contre la France
« et le Premier Consul.

avec une bonne chopine d'eau; fermez hermétiquement et remuez bien; laissez reposer : ouvrez avec précaution la bouteille, trempez-y un pinceau et passez-le sur le papier.

Cette recette et la difficulté de faire revivre l'écriture, quand la composition n'a pas été convenablement préparée, jouent un grand rôle dans la correspondance entre Drake et Méhée, dont nous allons parler.

« Il était bien entendu qu'on emploierait tous « les moyens pour désorganiser les armées, soit « à l'intérieur soit à l'extérieur, et l'un des points « les plus expressément recommandés, était de « gagner des employés de fabriques de poudre, « afin de les faire sauter quand l'occasion s'en « présenterait. »

Enfin, les instructions portaient que « pour « le moment, et en attendant qu'on se fût bien as- « suré de l'état des esprits et des moyens d'agir à « l'intérieur, M. D. L. ne devait parler aux mem- « bres du comité que du projet de renverser le « gouvernement de Buonaparte, sauf à être un « peu plus explicite auprès de ceux que l'on trou- « verait très-bien disposés. »

Outre ces renseignements sur la mission que le gouvernement anglais et Drake avaient donnée à Méhée, l'on sut d'un autre côté, par quelques confidences qu'il avait reçues de M. de Mussey, « que l'ancien comité d'Offembourg continuait « à exister, que les membres de ce comité se réu- « nissaient comme par le passé chez la baronne « de Reich, nièce du général autrichien Klin- « glin, et qu'enfin c'étaient eux qui faisaient en- « trer en France les pamphlets et autres écrits « contre le gouvernement français que l'on im- « primait en Allemagne. »

En même temps qu'il envoyait Méhée à Paris, M. Shée avait écrit au résident français près du sénat de Francfort, M. Hirsinger, pour le prier

de retirer à la poste de cette ville la réponse que le duc de Grammont devait naturellement faire à la lettre de Méhée : cette réponse étant arrivée le 15 brumaire (6 novembre), M. Hirsinger s'était empressé de la lui faire passer :

« Le résident de la république française près « la ville impériale et libre de Francfort-sur-le-« Mein.

« Au citoyen Shée, conseiller d'État, préfet du « département du Bas-Rhin.

« CITOYEN CONSEILLER D'ÉTAT,

« Voici apparemment la lettre que vous m'avez « annoncé devoir arriver à l'adresse de madame « Dupuis, poste restante à Francfort. Je m'em-« presse de vous la transmettre. Puisse son con-« tenu vous donner les moyens de découvrir les me-« nées de nos ennemis ! Je suis instruit de bonne « part que le gouvernement britannique, pour « rendre moins suspecte sa correspondance avec « ses agents en France, a défendu à la direction « des postes à Londres de timbrer les lettres qui « passent d'Angleterre sur le continent, de sorte « qu'elles sont censées arriver directement de « Hambourg, d'Embden et d'autres ports de mer « où elles sont envoyées pour être expédiées à leur « destination....

« Recevez, etc.

« *Signé* HIRSINGER. »

La lettre du duc de Grammont était ainsi conçue :

Varsovie, ce 15 octobre 1803.

« Je viens, Monsieur, de recevoir la lettre que « vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je « m'empresse d'y répondre.

« Je ne suis point chargé des affaires que « vous me communiquez ; c'est M. le marquis de « Bonnay qui a la confiance du roi pour toutes « les affaires et les correspondances de l'inté- « rieur ; je lui ai donc communiqué votre lettre ; « il me charge de vous mander qu'il est tou- « jours prêt à recevoir toutes les communica- « tions qui peuvent lui être faites dans la vue « d'être utile à la cause royale ; que, lorsque ces « communications entraînent la confidence de « plans qu'il importe de tenir secrets, il est né- « cessaire de les envoyer de manière à ce que la « poste ne puisse pas en prendre facilement con- « naissance (on peut par exemple écrire en in- « terligne avec du citron) ; il désire, du reste, que « les plans que vous lui annoncez soient corro- « borés de preuves qui en attestent la possibi- « lité, et qui démontrent que d'autres y ont pris « confiance.

« Je vous conseille donc, Monsieur, d'envoyer « à M. le marquis de Bonnay les plans et projets « que vous aurez à faire passer au roi : c'est un « homme très-facile en affaires, et qui vous fera

« oublier les désagréments que vous avez éprouvés « ailleurs.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère « attachement, Monsieur, votre très-humble et « très-obéissant serviteur,

« *Signé* LE DUC DE GRAMMONT. »

Sur cette lettre, Méhée fut chargé d'écrire au marquis de Bonnay « que les plans demandés « dans la lettre du duc de Grammont seraient « trop longs à exposer, surtout avec le mode « d'écriture qu'il indiquait; que d'ailleurs les évé- « nements marchaient trop vite et que la distance « était trop grande pour qu'on pût espérer de « rien combiner entre la France et Varsovie, et « qu'il serait plus à propos que le roi indiquât « quelqu'un sur la frontière avec qui il fût pos- « sible de s'entendre. »

Cette lettre fut adressée à Varsovie par la voie de Francfort; mais, soit que le marquis de Bonnay eût conçu quelques soupçons, soit par tout autre motif, il n'y fut point fait de réponse et la tentative resta sans effet.

Il n'en fut pas de même de Drake : une correspondance suivie s'établit entre lui et la police de France sous le nom de Méhée, ou plutôt sous celui d'Obreskow, négociant allemand à Paris : c'était le nom dont ils étaient convenus lors du séjour de Méhée à Munich; les lettres destinées

à Drake lui étaient adressées sous le nom de « M. l'abbé Dufresne, conseiller ecclésiastique « à Munich. »

Méhée, dans ces lettres, instruisit d'abord M. Drake de son heureuse arrivée à Paris et de ses premières opérations. Puis il lui manda « qu'il avait su mettre dans ses intérêts l'huis-« sier du Premier Consul et le secrétaire du gé-« néral Duroc, dont souvent, disait-il, le Premier « Consul se servait à défaut de son secrétaire or-« dinaire, M. de Méneval; quant à l'huissier, quoi-« que ses fonctions fussent en apparence moins « importantes, elles le mettaient cependant à « même, par leur nature, de jeter parfois les yeux « sur les lettres et les papiers les plus secrets. »

A l'appui de ces assertions, Méhée ajoutait quelques prétendus secrets obtenus par leur moyen.

Il lui mandait de plus « que, malgré quelques « dissentiments intérieurs, le comité républicain « dont il lui avait parlé était parfaitement dis-« posé, qu'il s'était affilié récemment un officier « général qui ne voulait pas être nommé, mais « auquel une figure imposante, jointe à l'éclat de « son éloquence et de son courage, donnaient sur « l'esprit des soldats la plus grande influence, et « qu'enfin, indépendamment des autres points sur « lesquels on pouvait opérer des soulèvements, « on était assuré dès à présent de Strasbourg et « de Besançon. »

Drake lui répondit pour le féliciter de ces résultats, et surtout de l'assurance qu'il lui donnait pour Strasbourg ; il ajoutait « qu'il aurait beau« coup préféré Huningue à Besançon comme « étant bien plus propre par son voisinage de la « frontière à augmenter la facilité de leurs com« munications, mais qu'enfin il s'en contentait : « il lui envoyait en même temps une somme de « 10,000 francs, réclamée par Méhée pour le « paiement des diverses personnes qui avaient « pu être gagnées, et l'engageait, suivant qu'ils « en étaient convenus, à sonder le terrain auprès « des divers partis, sinon pour s'entendre, du « moins pour ne pas se contrarier dans le dessein « commun qui était le renversement de Bona« parte. Peu importe, écrivait-il dans sa lettre « du 6 décembre (1803), peu importe par qui « l'animal soit terrassé, pourvu que l'on soit tous « prêts à joindre la chasse. »

Cette première partie de la correspondance de Drake se passait aux mois de novembre et de décembre 1803 (brumaire et frimaire an XII). Dans le mois suivant (nivôse an XII, janvier 1804), lorsque les bruits répandus de projets d'assassinat dirigés par l'Angleterre contre le Premier Consul, commencèrent, comme on l'a vu, à prendre plus de consistance, Méhée fut chargé de lui en écrire et de tâcher d'obtenir de lui quelques renseignements; mais Drake parut tout ignorer, et Méhée lui ayant parlé du débarque-

ment de Georges et de ses complices, il répondit qu'il apprenait seulement par ses lettres ce débarquement, tout en lui recommandant, s'il en trouvait le moyen, de ne rien négliger pour favoriser leur évasion.

D'après ces réponses de Drake, le gouvernement français le crut en effet, comme il le disait, étranger aux complots formés du côté de l'Ouest et de la Normandie, et il ne vit dans ses intrigues qu'un de ces moyens d'action à l'usage constant du ministère anglais.

Instruit même par les rapports des ministres français en Allemagne et par les lettres du préfet de Strasbourg et des départements voisins du Rhin, qu'un grand nombre d'émigrés venus de différents côtés se rapprochaient journellement des bords du fleuve, et qu'ils se vantaient de pouvoir bientôt rentrer dans leur patrie et d'y être rétablis dans leurs anciens droits et priviléges, le gouvernement pensa seulement qu'ils voulaient se mettre par là à même de profiter plus tôt du coup qui aurait été porté par Georges; toutefois, le Premier Consul fit écrire à tous les fonctionnaires dont nous venons de parler pour les engager à redoubler de soins et d'attention; il ordonna d'adresser à M. Shée, qui occupait à Strasbourg le point le plus important de cette frontière, les fonds qu'il réclamait avec instance pour cet objet[1], et il lui envoya secrète-

[1] Strasbourg, le.... (*Nota* : l'original de cette lettre

ment Méhée de La Touche, qui étant déjà en relation avec les comités royalistes de la rive droite du Rhin, pouvait plus que toute autre personne le seconder dans ses recherches à cet égard.

D'après les instructions que le préfet était chargé de lui transmettre, Méhée devait d'abord aller à Offembourg prendre auprès de M. de Mussey tous les documents qu'il lui serait possible d'obtenir, et, de retour à Strasbourg, s'entendre avec le préfet sur les points où il conviendrait de diriger les explorations.

n'est point daté, mais son contenu, comparé avec la série des lettres écrites à cette époque par le préfet de Strasbourg, la rapporte évidemment à la fin de nivôse an XII, milieu de janvier 1804.)

Le conseiller d'État préfet du département du Bas-Rhin,
Au grand juge ministre de la justice.

CITOYEN MINISTRE,

J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et le paquet qu'elle contenait.

Je fais demander chaque jour à la poste de Kehl s'il n'y a pas de lettre pour M. Obreskow; depuis le 29 du mois dernier, il n'en est point arrivé.....

Faites-moi aussi l'honneur de me répondre sur la demande que je vous ai faite de fonds pour la police secrète, sans lesquels il me devient impossible d'envoyer personne sur la rive droite du Rhin, observer, comme vous le désirez, les manœuvres de nos ennemis secrets, dont un grand nombre se sont rapprochés depuis peu des bords du fleuve.

Salut et respect,

Signé SHÉE.

Il devait ensuite, d'après un premier plan qui avait été adopté, se rendre à Munich près de Drake, afin de tâcher de tirer de lui de vive voix plus de renseignements qu'il n'avait voulu en donner par lettres; mais craignant l'influence que les guinées anglaises pourraient exercer sur son esprit, on avait ensuite décidé, qu'au lieu d'aller lui-même à Munich, il y enverrait à sa place un officier de confiance que M. Shée était chargé de lui désigner; ce dernier devait se présenter de sa part à Drake, comme aide de camp du général républicain dont il était question dans leur correspondance. Lui-même, pendant ce temps, s'occuperait d'explorer le voisinage des bords du Rhin.

Telles furent les conjectures formées et les mesures prises, tant qu'on ne vit dans la conspiration que Georges et quelques assassins venus avec lui d'Angleterre; mais les idées changèrent, lorsque les nouvelles arrestations faites à Paris vinrent montrer la complicité de Pichegru et de Moreau dans cette conspiration, et qu'on put y rattacher et le mouvement des émigrés pour se rapprocher des bords du Rhin, et les intrigues de Drake.

Le complot n'était plus dès lors, comme on l'avait cru dans les premiers instants, ni comme au temps de la machine infernale, un simple projet d'assassinat formé par quelques conjurés obscurs; c'était une conspiration organisée sur la plus vaste échelle, et dans laquelle on semblait

avoir cherché à réunir tous les moyens dont on pouvait disposer.

Moreau s'étant rapproché de Pichegru et par lui des royalistes, il était naturel de penser qu'ils avaient repris de concert les anciens projets de ce dernier, qu'ils devaient, en même temps que les royalistes feraient soulever la Vendée et la Bretagne, agir sur l'armée et les provinces de l'Est, et tenter d'y opérer une contre-révolution.

L'un et l'autre ayant toujours commandé sur le Rhin, tandis que le général Bonaparte n'avait fait la guerre qu'en Italie et en Égypte, étaient bien plus connus que lui des soldats et des populations de ces contrées : il y avait même entre les anciens régiments et surtout la cavalerie de l'armée du Rhin qui n'avaient jamais été bien ardents pour la cause de la révolution, et les soldats de l'armée d'Italie qui l'avaient embrassée avec chaleur, une vieille rivalité qui s'était manifestée par des querelles nombreuses toutes les fois que des corps des deux armées s'étaient trouvés rapprochés.

On remarqua que dans ses interrogatoires, Lajolais avait déclaré que ses lettres à Pichegru lui arrivaient par la voie de l'Allemagne : c'était cette voie qu'il avait suivie lui-même pour se rendre en Angleterre; c'était là que, suivant le premier interrogatoire de Rolland (en date du 25 pluviôse an XII (16 février 1804), Pichegru en arrivant à Paris, avait d'abord annoncé l'in-

tention de se diriger ; enfin, la femme de Lajolais, qui passait pour être la maîtresse de Pichegru, résidait à Strasbourg : toutes les personnes qui avaient pris part à la première conspiration de Pichegru, Demougé, Tugnot, Chambé, se trouvaient également dans cette dernière ville ou à Offembourg, en correspondance les unes avec les autres, et l'on savait par les rapports du citoyen Popp, qui faisait à Strasbourg les fonctions de commissaire général de police, que la baronne de Reich, la principale directrice de ces intrigues, allait sans cesse de l'une à l'autre de ces deux villes.

Dès lors aussi, et par la même raison, le mouvement général des émigrés vers le Rhin prenait un tout autre sens que celui qu'on lui avait d'abord attribué : s'ils se rapprochaient de la frontière, ce n'était pas seulement pour profiter de ce qui serait fait, c'était, comme au temps du premier complot de Pichegru, pour se lier, par une démonstration armée, à ces intrigues. Ils n'avaient plus, il est vrai, sur ce point, pour les commander, le prince de Condé, qui depuis la conclusion du traité de paix de Lunéville s'était retiré en Angleterre; mais ils y avaient son petit-fils, le duc d'Enghien, jeune prince plein d'ardeur et de courage et qui, depuis deux ans, séjournait dans le grand-duché de Bade.

Déjà lors de la conspiration de l'an VI, il avait été question du duc d'Enghien : « On a

« eu peine, disait Moreau dans sa lettre au Di-
« rectoire, au sujet des papiers trouvés dans les
« fourgons du général autrichien Klinglin, on
« a eu peine, au milieu des parties écrites en
« chiffres, à découvrir le véritable nom d'un grand
« nombre de Français correspondant avec Klin-
« glin, Condé, Wickham, d'Enghien et autres. »
Agé alors à peine de vingt-quatre ans et sous les ordres de son grand-père, le duc d'Enghien n'avait pu prendre à cette conspiration qu'une part très-secondaire; mais maintenant, la retraite de son grand-père, la gloire qu'il avait acquise, la confiance des soldats qu'il avait méritée, tout semblait le désigner comme le chef naturel des émigrés.

Enfin, comme au temps de la première conspiration de Pichegru, le résident anglais Wickham était sur les lieux, à Stuttgard, prêt à fournir encore des fonds aux conjurés, ou plutôt il venait d'être remplacé à ce poste par Spencer Smith, et ce remplacement était plus significatif encore que sa présence.

Spencer Smith était le frère de l'amiral sir Sidney Smith, qui jadis avait fait la guerre contre Bonaparte en Égypte, et qui récemment, croisant comme on l'a vu sur les côtes de la Hollande, avait été choisi par le cabinet de Londres pour débarquer en France Georges, Pichegru et les autres conjurés. Il arrivait depuis peu de l'ambassade dont il avait été chargé à Constan-

tinople, et le ministère anglais l'avait aussitôt dirigé sur l'Allemagne.

« M. Spencer Smith, disait le *Moniteur* du « 3 ventôse an XII (23 février 1803), ministre « d'Angleterre à Constantinople, vient d'être « nommé ministre de S. M. Britannique à Stuttgard; cette promotion paraîtrait une étrange « chute, si l'on ne savait pas que la mission de « M. Spencer Smith ne se borne pas aux relations « de la Grande-Bretagne avec l'Électeur : elle est « toute relative à des opérations d'espionnage, « de corruption et de complots; c'est pour cela « que M. Spencer Smith a remplacé M. Wickham. « L'Angleterre ne pouvait pas trouver un homme « plus digne de sa confiance pour de tels services. « La nature lui a donné les sentiments et les dis- « positions nécessaires pour remplir une mission « aussi honteuse. Toutefois, le Premier Consul « pourra demander un jour si le droit des gens « permet à l'Angleterre d'entretenir à Munich et « à Stuttgard, sous un caractère politique, des « agents d'espionnage, de corruption et de com- « plots. »

A ce moment, une découverte importante faite par le général Savary, sur les côtes de la Normandie, et surtout les papiers qu'elle donna lieu de saisir à Abbeville en Picardie, vinrent donner une créance entière aux soupçons qu'on avait conçus.

Ainsi qu'on l'a vu, le général Savary avait été

envoyé à la falaise de Béville pour surveiller le quatrième débarquement que Troche avait annoncé : après plusieurs jours d'attente, soit que le mauvais temps l'eût écarté, soit qu'il eût reçu quelque avis de la côte, le brick chargé de ce débarquement s'était éloigné, et Savary lui-même se disposait à partir, lorsque le 24 pluviôse (15 février), en se rendant au Tréport, il y avait surpris entre les mains de deux émigrés, des paquets qu'ils cherchaient à faire passer en Angleterre.

« Mon général, écrivait-il de Dieppe au Pre-
« mier Consul, le 26 pluviôse an XII (17 fé-
« vrier 1804), j'ai été avant-hier au Tréport :
« j'y ai saisi les trois paquets ci-joints dont j'ai
« pris connaissance, parce que je voulais con-
« naître les personnes qui les avaient remis aux
« pêcheurs chez lesquels je les ai trouvés. Ce sont
« deux émigrés rentrés, qui résident ordinaire-
« ment à Abbeville, et qui ont corrompu les pê-
« cheurs du Tréport, en leur donnant soixante
« louis pour porter lesdits paquets..... deux curés
« du département de la Somme font un rôle dans
« cet espionnage. J'en ai déjà un qui nie tout,
« malgré la déclaration des pêcheurs. Je mande
« aujourd'hui au sous-préfet d'Abbeville de faire
« arrêter l'autre, et lui donne les moyens d'arri-
« ver aux auteurs des écritures que renferment
« ces paquets; s'il y parvient, il doit m'en préve-
« nir, et je m'y transporterai pour avoir la clef

« des chiffres que je forcerai bien ces messieurs à
« me faire connaître.

« Le pêcheur chez lequel je les ai pris avoue
« en avoir remis un à bord des Anglais [1]......

« J'ai l'honneur d'être, mon général, avec un
« dévouement entier, votre aide de camp,

« *Signé* SAVARY. »

Les paquets interceptés par le général Savary avaient seulement pour objet des rapports d'espionnage adressés en Angleterre, au sujet de l'armée et de la flottille de Boulogne ; mais il n'en fut pas de même des papiers que le sous-préfet d'Abbeville parvint à y saisir sur ses indications.

Dans tous les temps, la petite ville d'Abbeville en Picardie avait été à la fois un centre d'intrigues pour les départements du nord de la France, et un point de correspondance entre les deux comités de Paris et de Londres ; dès l'époque de la première conspiration de Piche-

[1] Le reste de la lettre a pour objet les détails d'une erreur commise au sujet de deux personnes que l'embonpoint de l'une et la maigreur de l'autre avaient fait prendre pour Georges et pour Villeneuve, son aide de camp ; la gendarmerie les avait poursuivis pendant plus de trente heures, mais enfin l'on avait reconnu que l'un des deux était un curé du village de..... et l'autre un homme d'affaires d'une dame Dampierre.

gru, un nommé Bruce, ancien conseiller au parlement ou à la cour des aides de Paris, et parent de lord Elgin, ambassadeur à Naples, était venu s'y établir pour cet objet; et depuis, comme on l'a vu, l'abbé Ratel y avait rempli le même rôle jusqu'au moment de sa fuite en Angleterre.

Sur les renseignements fournis par Savary, le sous-préfet d'Abbeville fut amené à reconnaître qu'un abbé Leclerc, ancien professeur au séminaire de Saint-Marcel, avait succédé à l'abbé Ratel; et ayant fait chez lui une descente, il s'empara de plusieurs lettres : ces lettres étaient écrites en chiffres et sous des noms supposés; mais comme il s'était emparé en même temps du chiffre, il put aisément reconnaître, du moins pour la plupart d'entre eux, les noms dont on s'était servi.

Ainsi l'amiral sir Sidney Smith y portait le nom de Corbini ou de Chambry, Pichegru celui de Bouchard, l'abbé Ratel celui de Lemoine ou de Denis, l'abbé Delaporte, adjoint comme lui à l'évêque d'Arras pour la correspondance, celui de la Besace, Lacôte, agent de Rotterdan, celui de Poupart, Bailly, chef du comité de Paris, celui de Léger.

Ces lettres étaient adressées de Londres à l'abbé Leclerc, soit par l'abbé Ratel, soit par d'autres membres du comité royaliste de cette ville : les plus anciennes avaient pour objet l'examen des points de la côte de France les plus favorables

pour servir de correspondance; les autres, plus récentes, et écrites au moment où Georges et les conjurés s'apprêtaient à débarquer en France, se rapportaient aux lieux à choisir pour ce débarquement.

Dans toutes, on remarquait que les émigrés avaient eu entre eux et avec les Anglais de nombreuses discussions à cet égard. On y voyait percer leurs jalousies, leur désir de se faire valoir auprès du cabinet de Londres, aux dépens même les uns des autres; on y trouvait une nouvelle preuve que c'était le ministère anglais qui avait fourni les fonds, les armes, les vaisseaux, qui avait donné l'ordre à l'amiral sir Sidney Smith de mettre un bâtiment à la disposition des conjurés, en un mot qu'il était le chef et le directeur suprême de l'entreprise. Enfin, une dernière lettre écrite en chiffres, et adressée de Londres à l'abbé Leclerc par l'abbé Ratel, à la date du 26 décembre 1803 (4 nivôse an XII) était conçue de la manière suivante :

« Vous connaissez, mon ami, les rapports de « confiance et d'amitié qui me lient avec Corbini « (Sidney Smith) et toute sa famille : le frère « cadet (Spencer Smith) est ministre plénipoten-« tiaire à la cour de Stuttgard, où il sera rendu « au mois de janvier prochain. Il m'a demandé un « secrétaire de confiance; je compte lui envoyer « l'abbé Péricaud. Léger (Bailly) qui connaît le « frère de Corbini (Spencer Smith) désirerait « que je pusse lui faire adresser une fois la se-

« maine, directement de France, un extrait des « bulletins de M. Pain (M. Hamond, sous-secré- « taire d'État des affaires étrangères en Angle- « terre), qui le mettrait au fait de tout ce qu'il « serait bon qu'il sût pour bien remplir sa mis- « sion, qu'il espère dans peu pouvoir rendre « très-intéressante à son pays et à notre cause, à « cause de son voisinage des frontières de France, « et où il compte renouveler plus utilement le « rôle de Wickham. Il m'a provisoirement laissé « deux adresses en bleu, car je l'ai mis au fait de « cette manière d'écrire, jusqu'à ce qu'il puisse « m'en donner d'autres quand il sera sur les lieux. « Ces deux adresses sont chez M. Keller, ban- « quier à Stuttgard, et chez M. Frank, banquier « à Strasbourg. Le frère de Corbini (Spencer « Smith) m'a instamment prié de tâcher de lui « procurer par l'entremise de mes amis de Paris, « des renseignements sur Didelot, qui est passé « de la place de préfet du palais à celle de ministre « plénipotentiaire de Dupré (Bonaparte) à la « cour de Wurtemberg. Comme il va se trouver « tous les jours en face de Didelot, comme il s'at- « tend à en être espionné, il lui est bien impor- « tant de connaître à fond cet homme, c'est-à- « dire son caractère, son genre d'esprit, sa façon « de penser, ses qualités, ses moyens, le rôle « qu'il a joué dans la révolution, etc. S'il était « possible d'étendre les renseignements à ses se- « crétaires d'ambassade, le frère de Chambry

« (Sidney Smith) n'en connaîtrait que mieux les « hommes auxquels il doit avoir affaire. »

Les renseignements fournis par cette lettre[1] achevaient de fixer le gouvernement français sur l'étendue et la portée de la conspiration. Il y voyait que tout avait été combiné, dans la France et à l'étranger, depuis la Normandie et la Bretagne jusqu'à Hambourg, Munich, Stuttgard et la frontière des bords du Rhin, que tous les moyens devaient concourir à la fois au même but; le complot semblait même se lier avec la conduite des puissances étrangères; les rapports avec la Russie devenaient de plus en plus hostiles; des

[1] Le *Moniteur* en fit mention de la manière suivante : « Paris, 2 ventôse (21 février). Le général Savary et le « sous-préfet d'Abbeville viennent de saisir des ballots de « lettres et de chiffres, et d'arrêter les auteurs de cet espion- « nage; on y voit que Pichegru, Lachaussée et l'abbé Ratel « s'étaient chargés depuis messidor dernier de l'honorable « rôle de chefs de la correspondance anglaise, que les uns « et les autres se disputaient les lieux de débarquement pour « leurs communications.

« La correspondance interceptée fournit également des « preuves contre les individus arrêtés à Montreuil en fruc- « tidor dernier pour des communications d'espionnage entre « Boulogne et l'Angleterre. Ces vils espions seront traduits, « ou à une commission militaire, ou au tribunal criminel « spécial du département de la Seine-Inférieure. » (*Moniteur* du 3 ventôse.)

Il est remarquable que le général Savary, dans ses *Mémoires*, ne parle ni de sa lettre ni de cette découverte, qui eut cependant comme on le voit une très-grande importance.

notes assez vives au sujet de diverses difficultés et surtout de l'indemnité des princes allemands, avaient été échangées entre les deux gouvernements, et d'après ce que Drake avait dit à Méhée, le cabinet de Londres ne paraissait pas douter d'amener bientôt l'empereur Alexandre à une rupture ouverte avec la France; l'empereur d'Autriche, quoique conservant, suivant l'usage de la cour de Vienne, les formes les plus amicales, faisait sous main des armements dans la Moravie et la Bohême; enfin, quoique le roi de Prusse, suivant la politique qu'il avait constamment suivie depuis 1795, restât fidèle à l'alliance de la France, on savait qu'un parti nombreux, soutenu par la reine et par le prince Auguste de Prusse, cherchait à l'entraîner dans le système de la Russie.

Ainsi, l'on était fondé à penser que d'après le plan formé, tandis que Georges, à Paris, attaquerait personnellement le Premier Consul, que les Jacobins opéreraient des soulèvements dans la capitale et dans les provinces de France où ils avaient des partisans, que Moreau et Pichegru agiraient sur les partis à l'intérieur et sur les armées de la frontière de l'Est, les émigrés rassemblés sous les ordres du duc d'Enghien pénétreraient en France par cette frontière, et le duc de Berry, débarquant sur les côtes de l'Ouest, viendrait se mettre à la tête des Bretons et des Vendéens soulevés; qu'enfin les puissances étran-

gères par leurs hostilités seconderaient ce mouvement, qui serait ainsi opéré sur tous les points à la fois [1].

Pendant qu'on était occupé de ces conjectures sur le complot en général, et sur le duc d'Enghien en particulier, arriva la réponse de Méhée qui, comme on vient de le voir, avait été envoyé sur les bords du Rhin pour prendre, de concert

[1] On sut en effet plus tard que tel était le plan qui avait été formé, et un historien anglais, dont sans doute on ne contestera pas l'autorité en ce qui concerne la conduite du Premier Consul au sujet du duc d'Enghien, sir Walter Scott, le déclare expressément :

« L'Angleterre, dit-il, poussa les partisans de la royauté « à de nouvelles attaques contre le gouvernement consulaire. « Les ministres accueillirent avec trop de facilité les pro- « messes et les plans d'individus qui, trop exaltés pour « apprécier le véritable état des choses, exagéraient encore « auprès du gouvernement britannique leurs moyens et « leurs espérances : ces moyens consistaient à soulever les « royalistes dans l'Ouest, où le duc de Berry devait faire « une descente et favoriser l'insurrection. Le duc d'Enghien « fixa son séjour, sous la protection du margrave de Bade, « au château d'Ettenheim, afin d'être toujours prêt à se « mettre à la tête des royalistes de l'Est, ou même, si l'occa- « sion s'en présentait, de ceux de Paris. Le comte d'Artois « qui de Londres où il se trouvait, dirigeait l'entreprise, « avait promis aux conjurés de se rendre dans la capitale au « dernier moment. Enfin, Pichegru, Georges Cadoudal, « et environ trente autres royalistes déterminés débarquèrent « secrètement en France, et nul doute que ces agents et « Georges en particulier, voyant dans le Premier Consul le « plus grand obstacle à leur dessein, n'eussent résolu d'abord « de l'assassiner. »

avec le préfet de Strasbourg, de nouvelles informations sur les projets des émigrés.

Parti de Paris le 1er ventôse (22 février), Méhée était arrivé le 3 à Strasbourg et était allé aussitôt s'entendre avec M. Shée. D'après leurs conventions, il s'était rendu le lendemain chez M. Dagrain, afin de combiner avec lui la course qu'il se proposait de faire à Offembourg; il avait passé cette journée et celle du 5, à faire les dispositions nécessaires, et à écrire diverses lettres, tant à Paris que sur la rive droite du Rhin.

Pendant ce temps, le préfet de Strasbourg s'était occupé de chercher un officier de confiance qui pût être envoyé à sa place à Munich. Le citoyen Virion ayant été choisi, Méhée en se rendant le 6 ventôse (27 février) à Offembourg, l'avait emmené avec lui, soit afin de le mettre au courant pour l'avenir, soit pour essayer sa capacité dans cette première mission.

Là, Méhée avait appris de M. de Mussey « que « plusieurs officiers généraux de l'armée de Condé « à la solde de l'Angleterre étaient arrivés depuis « quelque temps à Offembourg, à Fribourg et sur « d'autres points de la rive droite du Rhin, qu'il y « avait notamment à Offembourg les généraux La « Saullaye, de Mellet et de Mauroy, que les uns et « les autres, de concert avec les généraux Vaubo- « rel et Fumel, le major Roussel, et d'autres émi- « grés pensionnés de l'Angleterre qui étaient restés « en Allemagne, s'occupaient à s'organiser, qu'ils

« s'entendaient à cet égard avec le duc d'Enghien, « et qu'ils devaient se réunir prochainement avec « lui, soit à Offembourg, soit à Fribourg, soit dans « tout autre lieu qui serait indiqué par les instruc- « tions que l'on attendait d'Angleterre. »

M. de Mussey lui apprit de plus le nom d'un agent de Louis XVIII, qui placé à Fribourg, faisait passer les ordres et les instructions de ce prince sur toute la ligne; celui des deux agents Schneider et Oschtett entretenus par les Anglais à Bâle, et pour le premier desquels il lui donna une lettre de recommandation; enfin, il lui apprit que le comité d'Offembourg avait de nombreuses intelligences sur la rive gauche du Rhin, notamment à Wissembourg où la baronne de Reich se rendait fréquemment [1].

En revenant à Strasbourg, le 7 ventôse (28 février), Méhée s'empressa d'adresser à M. Réal le résultat des renseignements qu'il venait d'obtenir, et en même temps, le citoyen Virion n'ayant pas paru capable de remplir la mission qu'on voulait lui confier près de Drake, dont la finesse et la défiance étaient à craindre, M. Shée choisit pour le remplacer, sur la recom-

[1] « En me donnant tous ces détails, dit Méhée dans le « récit de son voyage, M. de Mussey me faisait remarquer « combien il était sûr par ces moyens de renverser le gou- « vernement français; et pour cela, Monsieur, me disait- « il, il ne faut que deux choses : de la prudence et de la « discrétion. »

mandation du colonel Pépin, commandant à Strasbourg le 9e régiment d'infanterie de ligne, le capitaine Rosey, adjudant-major dans ce régiment : Méhée lui donna toutes les instructions nécessaires, et le préfet lui ayant remis, sur les fonds qu'il avait à sa disposition, une somme de six cents francs pour les frais de son voyage, il partit avec Méhée pour Bâle, le 10 ventôse (1er mars). Il devait de là se rendre à Munich; quant à Méhée, il devait rester à Bâle pour essayer d'y obtenir de nouvelles indications de l'agent anglais auquel M. de Mussey l'avait adressé, et, suivant les circonstances, se diriger ensuite sur Paris ou revenir à Strasbourg, en passant par Neubrisach et Fribourg [1].

[1] EXTRAIT DU REGISTRE TENU PAR LE CONSEILLER D'ÉTAT PRÉFET DU BAS-RHIN, POUR LA CORRESPONDANCE SECRÈTE DE PARIS A MUNICH.

« Le 3 ventôse, reçu du grand juge une lettre et des notes « pour être remises au citoyen Müller; le 3 au soir, le ci- « toyen Müller s'est présenté à la préfecture et je lui ai « remis les notes.

« Les 4 et 5, le citoyen Müller a été occupé à écrire di- « verses lettres tant à Paris que sur la rive droite, et à « sonder les dispositions de monsieur et de mademoiselle « Dagrain.

« Le 6, il est allé, muni de passe-ports que je lui ai donnés « à Offembourg, avec le citoyen Virion que je lui ai donné, « pour l'accompagner, et pour essayer sa capacité pour une « mission postérieure près de M. Drake à Munich.

« Le 7, ils sont revenus d'Offembourg avec des rensei- « gnements sur les émigrés résidant dans cette ville, et leurs « correspondances avec des individus de Strasbourg et Bâle,

En recevant dans la matinée du 10 ventôse (2 mars) la lettre que Méhée lui avait écrite de Strasbourg le 7 ventôse, M. Réal s'empressa de la porter au Premier Consul : ce dernier, en l'exa-

« dont le citoyen Müller a envoyé la note au citoyen Sala-
« din à Paris.

« Le 8 s'est passé à chercher une personne plus intelli-
« gente que le citoyen Virion : trouvé le citoyen Rosey,
« adjudant-major au 9e régiment d'infanterie de ligne, que
« le citoyen Pépin, son colonel, m'a présenté pour la mis-
« sion projetée près de M. Drake.

« Le 9, le citoyen Müller a écrit et donné ses instructions
« au citoyen Rosey.

« Le 10, le citoyen Rosey auquel j'ai donné 600 fr. sur
« le fonds de police, pour sa mission à Munich, est parti
« ainsi que le citoyen Müller pour Bâle.

Pour extrait conforme, le citoyen préfet,

« *Signé* Shée. »

Strasbourg, le 11 ventôse an XII.

« Le conseiller d'État, préfet du département du Bas-
« Rhin,

« Au grand juge, ministre de la justice.

« Citoyen Ministre,

« J'ai l'honneur de vous adresser la copie des instructions
« données par M. Müller à l'officier que le comité est censé
« avoir dépêché vers M. Drake : cet officier m'a paru fort
« intelligent et propre à remplir la mission délicate et diffi-
« cile dont il doit être chargé ; les instructions verbales qui
« lui ont en outre été données par M. Müller l'ont mis par-
« faitement au courant du rôle qu'il doit jouer dans cette
« circonstance, et il y a lieu d'espérer qu'il en rapportera

minant, fut aussitôt frappé du nom du duc d'Enghien qu'elle contenait, et demanda à M. Réal quel était le lieu précis où ce prince habitait dans le grand-duché de Bade; M. Réal n'ayant pu le

« des notes précieuses, malgré la répugnance que M. Drake
« paraît avoir, à traiter avec l'envoyé du comité.
« M. Müller vous a donné directement communication
« des notes qu'il a recueillies à son apparition à Offembourg.
« M. Müller est parti hier (10 ventôse) pour Bâle en
« Suisse, où il espère tirer de nouveaux renseignements
« d'un agent royal qui lui a été indiqué par M. de Mussey.
« Salut et respect,

« *Signé* Shée. »

Strasbourg, le 17 ventôse an XII.

« Le conseiller d'État, préfet du département du Bas-
« Rhin,
« Au grand juge, ministre de la justice.

« Citoyen Ministre,

« Je reçois la note adressée par le citoyen S.... (*Nota:*
« le nom est effacé avec soin), en date du 14 et destinée
« pour le citoyen Müller.
« J'ai eu l'honneur de vous rendre compte par ma der-
« nière du 11, que le citoyen Müller était parti de Stras-
« bourg pour Bâle avec l'intention de se rendre de là direc-
« tement à Paris, à moins que les découvertes qu'il pourrait
« faire dans cette ville de Suisse ne lui fissent connaître la
« nécessité de revenir à Strasbourg. J'ai donc toujours
« espéré son retour sans trop y compter, et je garderai cette
« note du 14 jusqu'à nouvel avis de votre part ou de la
« sienne....
« Salut et respect,

« *Signé* Shée. »

lui dire, il envoya prendre à ce sujet des informations dans les bureaux du ministère des relations extérieures, et, comme on vint répondre que depuis le traité de paix de Lunéville le duc d'Enghien s'était fixé à Ettenheim, « Ettenheim? « dit M. Réal en entendant ce nom. — Oui, est-ce « que vous connaissez cette ville? — Non pas que « j'y sois allé, reprit M. Réal, mais au commen- « cement de la révolution, le cardinal de Rohan « qui l'habitait, y accueillit avec empressement « les émigrés et notamment la légion du vicomte « de Mirabeau; c'est même de là qu'en 1791, « après l'entreprise manquée sur Lyon, les trois « princes de la maison de Condé vinrent, de « concert avec ce dernier, faire une nouvelle « tentative sur Strasbourg, pour marcher ensuite « vers Paris. »

D'après les renseignements fournis par la lettre de Méhée, le Premier Consul ordonna à M. Réal de prendre à Paris et ailleurs tous les renseignements qu'il lui serait possible de réunir au sujet du duc d'Enghien, et d'écrire sur-le-champ au préfet de Strasbourg pour s'informer s'il était encore à Ettenheim : en conséquence, M. Réal adressa à M. Shée la lettre suivante ;

Paris, le 10 ventôse an XII (1er mars 1804).

« Le conseiller d'État, chargé de la direction et « de la suite de toutes les affaires concernant la « tranquillité et la sûreté intérieure et extérieure « de la république,

« Au conseiller d'État, préfet du département « du Bas-Rhin.

« Je vous recommande, citoyen préfet, d'or- « donner de suite les dispositions nécessaires pour « savoir si le ci-devant duc d'Enghien est tou- « jours à Ettenheim.

« Les informations que vous ferez prendre doi- « vent être promptes et sûres, et il importe que « j'en connaisse les résultats sans le moindre re- « tard.

« Dans le cas où il ne serait plus dans cette « ville, vous m'en informerez sur-le-champ par « un courrier extraordinaire, et vous m'indi- « querez en même temps l'époque précise où il « a cessé d'y paraître, quelle route il a prise, et à « quelle destination on croit qu'il s'est rendu.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« *Signé* RÉAL. »

En même temps, le Premier Consul fit écrire par M. de Talleyrand à MM. Reinhard et de la Chevardière à Hambourg, à M. Didelot à Stuttgard, à M. Otto à Munich, à M. Bignon à Cassel, en un mot, à tous les ministres français qui se

trouvaient sur la ligne que pouvaient suivre les agents anglais ou émigrés, pour leur faire part des soupçons qu'on avait conçus et les engager à redoubler d'attention et de surveillance; et l'on recommanda en particulier à M. Didelot, résident français à Stuttgard, de suivre pas à pas toutes les démarches de Spencer Smith, et de s'assurer s'il n'avait pas auprès de lui sous son vrai nom ou sous un nom supposé un agent royaliste nommé l'abbé Péricaud.

Enfin, l'on manda aux préfets des départements voisins de la frontière du Rhin et à ceux surtout des départements réunis récemment à la France, de s'assurer si l'on ne faisait aucune tentative de soulèvement, soit sur les soldats, soit sur les populations de ces contrées.

CHAPITRE IV.

Notice sur le duc d'Enghien. — Sa naissance, son éducation. — Émigration du prince de Condé et du comte d'Artois. — Projet sur Lyon. — Séjour des princes à Coblentz. — Fuite du roi à Varennes. — Congrès de Pilnitz. — Les princes de Condé et le vicomte de Mirabeau à Ettenheim, tentative sur Strasbourg. — Déclaration de guerre à l'Autriche. — Prise d'armes de l'Autriche et de la Prusse. — Condamnation et mort de Louis XVI. — Premières campagnes des émigrés sur les bords du Rhin. — Souffrances du corps de Condé. — Courage du duc d'Enghien. — Le corps passe à la solde de l'Angleterre (1795). — Intelligences avec Pichegru. — Elles sont sans résultat. — Campagnes de 1795, 1796 et 1797. — Le duc d'Enghien s'y distingue de nouveau. — Son caractère. — Ses sentiments à l'égard de la France. — Préliminaires de Léoben. — Paix de Lunéville. — Le corps de Condé est obligé d'accepter un asile en Russie. — Le duc d'Enghien est chargé de l'y conduire. — Campagne de 1799 et de 1800. — Dissolution définitive du corps de Condé. — La majeure partie des officiers rentrent en France; d'autres obtiennent des pensions de l'Angleterre. — Le duc d'Enghien se fixe à Ettenheim. — Son mariage avec la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort. — Mort du cardinal de Rohan. — Nouvelles incertitudes du prince. — Il demande à l'électeur de Bade la permission de séjourner dans ses États. — Bruits de ses voyages à Strasbourg et de son accommodement avec le Premier Consul. — Lettre de son grand-père à ce sujet. — Sa réponse. — Renouvellement de la guerre entre l'Angleterre et la France. — Il offre ses services au gouvernement anglais. — Projets du comité de Londres à son égard. — Arrivée de plusieurs généraux français à Offembourg et du colonel Grunstein à Ettenheim.

Fils de Louis-Henri-Joseph duc de Bourbon et de Louise-Thérèse-Bathilde d'Orléans, Louis-Antoine-Henri de Bourbon duc d'Enghien, naquit au château de Chantilly le 2 août 1772; sa mère, en le mettant au monde, souffrit pendant quarante-huit heures les plus atroces douleurs, et le duc d'Enghien s'en ressentit au moment de sa naissance. Il vint au monde tout noir

et sans mouvement : afin de le rappeler à la vie, on se hâta de l'envelopper dans des linges trempés d'esprit-de-vin ; mais le remède faillit devenir pour le jeune prince plus dangereux que le mal même : une étincelle vola sur ces linges inflammables, et les plus prompts secours purent seuls l'empêcher de périr : il commençait ainsi sous de funestes auspices une vie dont la fin devait être si triste.

La plus grande partie de l'enfance et de la jeunesse du duc d'Enghien se passèrent, soit à Chantilly, soit au château de Saint-Maur-les-Fossés, situé dans le voisinage de celui de Vincennes et dont l'air paraissait convenir à sa constitution naturellement faible et maladive. Le comte de Virieu, son gouverneur, ne négligea rien pour la fortifier par toutes sortes d'exercices, et son précepteur, le célèbre abbé Millot, de l'Académie française, appliqua tous ses soins à développer son esprit.

Les traits distinctifs qui dès lors se manifestaient dans son caractère, étaient une imagination vive et ardente qu'il tenait de sa mère [1], et un goût prononcé pour tout ce qui était militaire ; et l'exemple du Grand Condé, que naturellement on lui mettait sans cesse devant les yeux, ne pouvait qu'augmenter en lui ce dernier penchant.

Le 17 juillet 1789, trois jours après la prise

[1] On peut voir la vie de cette princesse dans la *Biographie universelle* et dans celle des contemporains.

de la Bastille, le prince de Condé, de concert avec le comte d'Artois, quitta la France avec toute sa famille : les deux princes se rendirent d'abord à Bruxelles, puis à Turin près du roi de Sardaigne dont le comte d'Artois avait épousé la fille [1].

Là, et en même temps qu'ils s'efforçaient par leurs envoyés d'obtenir des secours des souverains de l'Europe, ils tentèrent par leurs propres forces d'opérer en France une contre-révolution. Ils réunirent secrètement des troupes dans la Savoie sous les ordres du vicomte de Mirabeau, et, de concert avec le comte de La Chapelle qui commandait dans la ville de Lyon, ils comptaient se rendre d'abord maîtres de cette ville et marcher de là sur Paris. Au moment d'être mis à

[1] On a publié récemment (en 1841) sous le titre de *Mémoires et Voyages du duc d'Enghien, précédés d'une Notice sur sa vie, par M. le comte de Choulot*, le récit laissé par lui de son départ de Paris avec son grand-père, de son voyage à Bruxelles et à Turin, de son séjour dans cette dernière ville, de son retour sur les bords du Rhin et à Coblentz en 1791 et 1792, enfin de deux voyages postérieurs dans les montagnes de la Suisse, en 1797 et 1802.

Ces récits de voyages, qui ne forment en réalité qu'un simple journal, ne contiennent guère que des détails minutieux de localités, les objets à voir dans chaque ville, les heures de départ et d'arrivée, etc.; nous y avons lu toutefois avec intérêt quelques observations sur l'état des esprits à Coblentz en 1792, et sur les opérations de la campagne en France contre Dumouriez; nous aurons même occasion de citer quelques fragments de cette dernière partie.

exécution, le projet fut découvert et déjoué, et le vicomte de Mirabeau obligé de licencier sa légion (1790).

Cependant, par suite des nouvelles mesures de l'Assemblée constituante contre l'autorité royale et contre les priviléges de la noblesse, l'émigration augmentait chaque jour sur les bords du Rhin. Le comte d'Artois et les princes de la maison de Condé quittèrent le Piémont pour venir se fixer à Coblentz et à Worms, et Louis XVI, blessé jusque dans sa conscience par les décrets sur la constitution civile du clergé, tenta d'aller les y rejoindre avec son frère, le comte de Provence; mais ce dernier seul parvint à passer la frontière, et Louis XVI, arrêté à Varennes et ramené à Paris, se vit enlever le reste de ses prérogatives et tenir dans une véritable captivité (juin 1791).

Cette captivité commença à émouvoir les souverains. L'impératrice Catherine, occupée dans ses États par les affaires de la Pologne, donna l'exemple, bientôt suivi par le roi d'Espagne et le roi de Naples, d'envoyer aux princes des secours d'argent; l'empereur d'Allemagne Léopold leur adressa une lettre circulaire pour les engager à réclamer en commun la liberté de Louis XVI, et il y eut à Pilnitz au mois d'août 1791, entre ce prince, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe, une entrevue pour délibérer sur les affaires de France.

Les sommes fournies par les puissances servirent aux émigrés de Coblentz et de Worms à s'organiser, toutefois en secret, afin de ne pas compromettre les petits souverains chez lesquels ils avaient été accueillis : ils composèrent d'abord un corps de trois cents gentilshommes dits les chevaliers de la couronne, et le vicomte de Mirabeau, auquel le cardinal de Rohan, titulaire de l'évêché de Strasbourg [1], avait donné un asile à Ettenheim, siége de ses États d'outre-Rhin, y reforma peu à peu sa légion.

Vers la fin de cette année 1791, ils eurent un moment l'espoir de renouveler sur Strasbourg ce qui avait été projeté en vain sur Lyon l'année précédente. Ayant noué des intelligences dans cette ville, ils espéraient s'en emparer et marcher de là sur Paris pour délivrer Louis XVI; les princes de la maison de Condé vinrent à cet effet à Ettenheim rejoindre le vicomte de Mirabeau, et ils s'avancèrent même plus près de Strasbourg, à Oberkirch; mais cette entreprise échoua encore, et sur les réclamations de l'Assemblée nationale près de la diète d'Allemagne (15 janvier 1792), le cardinal de Rohan fut obligé d'éloigner les émigrés de ses États [2].

[1] C'est ce même cardinal Louis de Rohan, compromis en 1782 dans la fatale affaire du collier.

[2] Le duc d'Enghien raconte cette tentative dans ses Mémoires : « Nous restâmes huit jours à Ettenheim, dit-il, « après lesquels nous partîmes pour Oberkirch.... deux

Ces tentatives restées sans résultat n'aboutirent qu'à aggraver la position de Louis XVI, et à faire rendre contre les émigrés, et en particulier contre les princes de la maison de Condé les décrets les plus violents, que le roi fut obligé de sanctionner (février 1792).

A ce moment l'empereur d'Allemagne Léopold vint à mourir, et son fils François II lui succéda ; ce prince se montra plus favorable encore que son père à la cause du roi de France et des royalistes, et fit même quelques préparatifs. A cette nouvelle les ministres de Louis XVI entraînèrent ce prince à proposer à l'Assemblée nationale de lui déclarer la guerre, et l'on décréta en même temps l'envoi de troupes nombreuses sur la frontière; de son côté, l'empereur d'Allemagne s'unit avec le roi de Prusse aux termes du traité de Pilnitz, et tous deux s'avancèrent

« fois nous eûmes l'espoir d'entrer dans Strasbourg dont « nous n'étions qu'à quatre lieues, et où mon grand-père « entretenait des intelligences; mais des ordres de Coblentz « nous forcèrent à l'inaction.... Nous passâmes ainsi un « mois et demi dans l'espérance; mais la chose ayant traîné « par ces lenteurs, la garnison de Strasbourg fut changée, « et il n'y eut plus rien à espérer de ce côté.

« Le système de Coblentz a toujours été d'attendre le se- « cours des puissances; le roi le voulait, l'écrivait, et on « suivait ses ordres; mais qui sait si un coup de vigueur « n'aurait pas sauvé les jours de notre infortuné monarque, « et ne pouvait-on le servir malgré lui? Sauver le roi, éviter « à notre histoire une page sanglante, quelles excuses pour « une désobéissance, et tout cela sans le secours des autres! »

vers le Rhin à la tête d'une armée de deux cent mille hommes (mai 1792).

En apprenant cette prise d'armes des puissances, les espérances des royalistes devinrent sans bornes; ils accoururent de toutes parts à Coblentz, et ne doutant pas d'arriver à Paris sans rencontrer de résistance, ils se voyaient déjà rétablis dans leurs anciens droits et priviléges, et ne parlaient que de punir les tentatives des factieux. Tel était même l'excès de leur confiance qu'ils refusèrent d'admettre dans leurs rangs ceux qu'ils disaient arrivés trop tard parmi eux[1].

Les émigrés furent enrôlés et répartis en trois corps : le premier d'environ douze mille hommes, sous les ordres des princes, et qui devait agir au centre avec les Prussiens : il comprenait la majeure partie des émigrés réunis à Coblentz et à Worms; le second, formé du reste des émigrés, et qui devait, sous les ordres du prince de Condé, aller rejoindre dans le Brisgaw la légion du vicomte de Mirabeau et quelques autres troupes qui s'y trouvaient; il était d'environ cinq mille hommes et destiné à servir à l'aile gauche avec

[1] « Nous croyions tous, » dit le duc d'Enghien dans les Mémoires déjà cités, « trouver une facilité extrême à « pénétrer en France; aucun de nous n'imaginait rencon- « trer la moindre résistance. Les patriotes, disions-nous, « s'éloigneront à la seule vue d'une armée : tout cédera à « des hommes qui ne sont que les ennemis du désordre; de « tous côtés on nous appellera; c'est plutôt une promenade « que nous avons à faire jusqu'à Paris qu'une campagne. »

les Autrichiens commandés par le prince d'Esterhazy; enfin le troisième corps de quatre mille hommes environ, et composé des émigrés réfugiés dans le Brabant et le pays de Flandre, devait se joindre dans cette dernière province à l'armée du général autrichien Clairfayt; le commandement en fut donné au duc de Bourbon, et le duc d'Enghien se prépara à faire sous lui ses premières armes [1].

Les armées ennemies entrèrent en campagne au commencement de juillet, et le duc de Brunswick, généralissime des armées coalisées, lança de Coblentz son fameux manifeste dans lequel il déclarait « que tous les Français qui oseraient se « défendre seraient punis comme rebelles avec « toute la rigueur du droit de la guerre, et il « promettait en même temps à ceux qui s'empres« seraient de se soumettre le pardon de leurs « torts et de leurs erreurs. »

Les premières opérations des Autrichiens et des Prussiens furent marquées par plusieurs succès : le général Biron fut battu dans la Belgique, le général Dillon, repoussé de Lille, fut

[1] Le duc d'Enghien se plaint vivement dans ses Mémoires de cette dispersion des émigrés en trois corps : « On les di« visait, dit-il, pour ne leur laisser aucune force, pour en « faire des êtres passifs : on craignait leur ardeur, l'effet « moral peut-être qu'une trop grande masse pouvait pro« duire sur les esprits : on voulut les rendre nuls et ce plan « fut suivi scrupuleusement. »

massacré par ses propres soldats, et les armées coalisées, s'étant emparées de Longwy et de Verdun (août 1792), se mirent en marche sur Paris.

Les premiers mouvements des ennemis avaient amené les journées du 20 jnin et du 10 août; la prise de Longwy et de Verdun amena les massacres du 2 septembre : Louis XVI fut enfermé au Temple, et la Convention nationale, assemblée le 21 septembre, se reconnut le droit de le juger.

En même temps la patrie fut déclarée en danger, et Dumouriez, à la tête de troupes sans expérience, mais pleines d'ardeur, s'avança contre eux vers les plaines de la Champagne : ses habiles manœuvres les arrêtèrent dans les défilés de l'Argonne; d'ailleurs, trompés par la folle confiance des émigrés, ils n'avaient pris aucune précaution pour leur entrée en campagne, et bientôt, accablés par la famine et par les maladies, battus à Valmy et à Jemmapes, ils n'eurent plus d'autre ressource que de se retirer (octobre 1792).

Cette désastreuse campagne refroidit le zèle des souverains pour la cause de Louis XVI et des princes, et tout en continuant en apparence à les secourir, ils ne songèrent plus, comme ils l'avaient fait à l'égard de la Pologne, qu'à profiter des troubles de la France pour s'en attribuer quelque portion : l'empereur d'Allemagne voulait recouvrer l'Alsace qu'il regardait comme un

démembrement de l'Empire, et le roi de Prusse désirait s'acquérir de nouvelles possessions sur la rive gauche du Rhin.

En conséquence, et quoique les idées révolutionnaires fissent chaque jour en France de nouveaux progrès, que Louis XVI eût porté sa tête sur l'échafaud, ils réformèrent une partie de leur armée et notamment deux des trois divisions du corps des émigrés ; ils ne conservèrent que la division du Brisgaw et du pays de Bade, nécessaire d'ailleurs aux Autrichiens pour défendre ces provinces menacées par les armes de Custine, et le commandement en fut laissé au prince de Condé, qui, dans toutes les occasions avait montré le plus grand courage. Le comte de Provence et le comte d'Artois, restés sans emploi, furent obligés de se retirer à Glagenfurt en Prusse ; enfin les ducs de Bourbon et d'Enghien, que les circonstances, en les empêchant de joindre l'armée de Clairfayt, avaient empêché, malgré leur désir, de prendre part à cette campagne [1], vinrent, après la dissolution de leur corps, rejoindre le prince de Condé à Willingen, où il avait établi son quartier général.

Conformément au nouveau plan des puis-

[1] « Nous n'avions pu, » dit le duc d'Enghien dans les Mémoires déjà cités, « nous mettre en route en même « temps que l'armée de Clairfayt, et ensuite, outre que le « mauvais temps arrêtait notre marche, lui-même, man- « quant de vivres, nous fit dire de ne pas le rejoindre. »

sances, les hostilités dans la campagne de 1793 furent bornées au voisinage des bords du Rhin; du reste, et par suite de ce plan même, les opérations des Autrichiens et des Prussiens furent conduites sans aucun ensemble, et après quelques succès, ils ne tardèrent pas à être repoussés sur tous les points. Pichegru, ancien sergent d'artillerie, qui venait d'être nommé au commandement de l'armée du Haut-Rhin, les obligea de repasser ce fleuve avec une grande perte, et l'année suivante (1794), après les avoir battus de nouveau, acheva, dans une brillante campagne d'hiver, la conquête de la Hollande.

Pendant le cours de ces deux dernières campagnes, le corps des émigrés, dont les ennemis n'avaient plus le même besoin depuis qu'ils ne se proposaient plus d'entrer en France, avait eu beaucoup à souffrir; mal payés, négligés dans les cantonnements, exposés aux endroits les plus périlleux, ils n'avaient cessé d'être sacrifiés par les généraux autrichiens et prussiens qui voulaient ménager leurs propres troupes. Ils avaient montré, du reste, dans cette position pénible, autant de courage que de résignation.

Le duc d'Enghien, en particulier, s'y était distingué : servant dans la cavalerie sous les ordres de son père, il avait surtout montré la plus grande valeur au siége de Mayence (juillet 1793), à l'attaque des lignes de Weissembourg (4 août), enfin à la journée de Berstheim (2 dé-

cembre 1793) où devenu, par suite d'une blessure de son père, commandant de la cavalerie, il avait fait à sa tête plusieurs charges brillantes, et dans ces lieux témoins de la gloire du Grand Condé, on avait vu trois générations de Condés rappeler par leur courage, le souvenir de ses exploits. Le seul reproche qu'on pût lui faire, était de se livrer trop facilement à l'ardeur qui l'entraînait.

Cependant, la politique naturelle de la Prusse, qui consiste surtout à maintenir la balance entre l'Autriche et elle dans les affaires de l'Allemagne, éloignait cette puissance d'une guerre avec l'Autriche contre la France; et le roi de Prusse, découragé d'ailleurs par les revers des trois campagnes qui venaient d'avoir lieu, songea à traiter de la paix; vainement l'Angleterre, que la conquête de la Belgique et de la Hollande n'avait pu manquer de mettre elle-même en guerre avec la France, chercha à l'en détourner par l'offre de subsides considérables, il y persista, et un traité d'alliance réciproque entre le roi de Prusse et la république française, fut signé à Bâle le 5 avril 1795 par le baron de Hardemberg pour la Prusse, et pour la France, par l'ambassadeur en Suisse Barthélemy.

L'Autriche paraissait également disposée à négocier et la première condition d'une paix conclue par cette puissance avec la France, eût été le licenciement définitif du corps de Condé : dès lors,

trée d'Offembourg, ses avant-postes saisirent les fourgons du général autrichien Klinglin, qui contenaient en original la correspondance de Pichegru avec le prince de Condé.

La nouvelle de l'armistice de Léoben, conclu par le général Bonaparte avec les plénipotentiaires impériaux, vint arrêter toutes les hostilités.

Dans cette longue campagne qui avait duré depuis le mois de mai 1795 jusqu'au mois d'avril 1797, il y avait eu de nombreuses affaires où le corps de Condé et le duc d'Enghien s'étaient de nouveau distingués : dès le début de la campagne, ce jeune prince, devenu par suite du départ de son père pour l'Angleterre [1], commandant de la cavalerie et d'une partie du corps sous le titre d'avant-garde, avait été chargé d'attaquer le fort de Kehl : la prise de ce fort, qui domine le cours du Rhin, devait entraver le projet qu'on supposait aux Français de passer le fleuve; mais, abandonné par les troupes du cercle de Souabe qu'on lui avait données pour le soutenir, et attaqué lui-même et séparé du reste de son corps, il n'avait pu le rejoindre qu'avec les plus grands efforts.

[1] Le comte d'Artois l'y avait appelé pour concourir avec lui à l'expédition de Quiberon; arrivé à la côte, le duc de Bourbon demanda avec instance à descendre à terre pour se mettre à la tête des royalistes; mais le comte d'Artois ne le lui permit pas. (On peut consulter à ce sujet les Mémoires du comte de Vauban.)

Il s'était signalé également dans les autres actions qui avaient eu lieu, notamment aux journées d'Ober-Kamlach et de Schussenried, et surtout à l'attaque du pont de Mucich, où la ferme résistance du corps des émigrés avait seule empêché la déroute complète des Autrichiens. C'était à la suite de la journée de Schussenried que le prince de Condé ayant demandé au général autrichien Wurmser ce qu'il pensait de sa petite infanterie : « Monseigneur, elle grandit au « feu, » avait répondu Wurmser.

On avait même pu remarquer, dans le cours de ces trois campagnes, qu'avec le même courage, le duc d'Enghien montrait plus de calme et de sang-froid, et qu'il se laissait moins aller à son entraînement; d'un autre côté son coup d'œil militaire s'était développé, et si les fonctions qu'il remplissait étaient restreintes à d'étroites limites, on pouvait dire du moins qu'il les remplissait avec talent.

Dans la vie privée et hors du champ de bataille, le duc d'Enghien, de même que son grand-père le prince de Condé auquel il ressemblait à beaucoup d'égards, montrait plutôt de la franchise et de la loyauté dans le caractère que de l'étendue et de la portée dans l'esprit; il manquait, comme lui, de suite dans ses résolutions, et la vivacité de son imagination l'entraînait trop souvent vers les deux extrêmes de la confiance et du découragement.

Du reste, aussi plein d'humanité que de bravoure, il avait toujours désapprouvé ces représailles sanglantes que l'animosité des guerres civiles avait quelquefois introduites entre les républicains et les émigrés, et toujours il avait prodigué ses soins aux blessés de tous les partis; passionné même pour la gloire militaire, et toujours attaché à la France malgré son émigration, il ne cachait pas son admiration pour la gloire des armes républicaines et en particulier pour celle du général Bonaparte.

« Lorsqu'on annonçait à M. le duc d'Enghien « quelque victoire des Français, dit un écrivain « royaliste, M. Boudard de l'Hérault[1], son cœur « en tressaillait de joie; il était fier de ces triom- « phes qui reculaient son entrée dans sa patrie; le « seul regret qu'il éprouvait était qu'une fatale « destinée l'eût privé de la gloire de se trouver au « milieu de ces phalanges héroïques, et de pou- « voir leur dire, comme Henri IV: Mes compa- « gnons, si vous perdez vos enseignes, ne perdez « point de vue mon panache blanc : vous le trou- « verez toujours au chemin de l'honneur et de la « gloire. »

Cette admiration lui attirait souvent des reproches de la part de ses amis, et d'autant plus

[1] *Mémoires, lettres et pièces authentiques, touchant la vie et la mort de S. A. R. monseigneur Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, duc d'Enghien*, par M. André Boudard (de l'Hérault). Paris, 1823, p. 126.

que la franchise et la vivacité de son caractère ne lui permettaient guère de dissimuler ce qu'il pensait [1]; mais c'étaient surtout les personnes qui entouraient le prince de Condé, et qui pour la plupart étaient des ennemis implacables de la révolution, qui ne pardonnaient pas au jeune prince ces sentiments; et il en résultait que, malgré la tendresse qu'il avait pour son grand-père, il évitait de se rendre près de lui et restait presque constamment à son quartier général; et d'un autre côté cet éloignement donnait lieu à ses ennemis de prétendre qu'il songeait à se séparer de son grand-père, et à faire un corps d'Enghien distinct de celui de Condé.

Ainsi que nous venons de le voir, la signature des préliminaires de paix à Léoben, au mois d'avril 1797, suspendit le cours des opérations militaires, et détruisit de ce côté les espérances des émigrés : un autre espoir leur restait encore, c'était celui des mouvements intérieurs dont la France était alors agitée. Jamais, en effet, depuis

[1] « L'arrivée de l'envoyé de France, M. de Machault, » dit le duc d'Enghien dans ses Mémoires, au sujet de l'année 1792, « changea complétement les dispositions du duc « de Wurtemberg à notre égard : la peur et l'argent furent « les armes dont il se servit. Mon grand-père nous dit que « c'étaient de puissants moyens sur un esprit faible; il nous « le dit, mais en nous recommandant de garder cela pour « nous. *C'est terrible d'avoir à mépriser les gens et de se « taire. J'aurai de la peine à me faire à cela*; cependant « l'on me répète que c'est plus nécessaire que jamais. »

le commencement de la révolution, les circonstances n'avaient paru leur être plus favorables : la haine contre la terreur avait amené dans les esprits en France une réaction dont les royalistes cherchaient à profiter. Pichegru, dévoué à leur cause, était président du conseil des Cinq-Cents, et beaucoup, même parmi les constitutionnels modérés, appuyaient les projets formés contre le Directoire; le coup d'État du 18 fructidor (an v, 9 septembre 1797) vint renverser tous ces desseins, et bientôt après la paix de Campo-Formio, conclue avec l'Autriche (le 14 octobre), acheva de consolider le gouvernement français.

Une des conditions de cette paix était le licenciement du corps de Condé, et les émigrés furent enfin obligés d'accepter l'offre que leur avait faite autrefois l'impératrice Catherine, et que l'empereur Paul Ier son fils, qui venait de lui succéder (février 1796), s'était empressé de leur renouveler.

Quoique effrayés du climat de la Russie et surtout de l'éloignement où ils allaient se trouver de la France, la nécessité leur en fit une loi, et le duc d'Enghien fut chargé de les conduire en Volhynie où des cantonnements leur étaient assignés. Là il leur fallut d'abord prêter un serment absolu de fidélité et d'obéissance à l'autocrate de toutes les Russies[1], puis adopter l'uniforme russe

[1] On peut voir dans l'ouvrage déjà cité du marquis d'Ecquevilly la formule de ce serment.

et s'assujétir à toutes les minuties du service militaire que l'empereur Paul avait imaginées et introduites dans ses armées.

Pendant ce temps, le prince de Condé était allé à Mittau en Courlande visiter le roi Louis XVIII qui y résidait sous la protection de l'empereur de Russie, et de là il s'était rendu à Saint-Pétersbourg. L'empereur Paul qui, voyageant autrefois en France sous le nom de comte du Nord, avait été reçu à Chantilly avec de grands honneurs, lui témoigna le plus grand empressement, et poussa même la prévenance jusqu'à lui faire meubler un hôtel à ses armes avec une inscription au nom de Condé[1]; mais bientôt, saisi d'un de ces caprices auxquels il était si sujet, il changea complétement de conduite à son égard, et lorsque le duc d'Enghien vint rejoindre son grand-père à Saint-Pétersbourg, quoiqu'il eût manifesté le plus grand désir de le voir et qu'il eût parlé de lui avec une grande admiration, il le reçut avec une extrême froideur.

Cette froideur toutefois n'ôta rien à son zèle contre ce qu'il appelait les révolutionnaires de France, et il ne parlait que d'y envoyer une armée pour punir les factieux : le ministère anglais, toujours prêt à s'emparer de tous les moyens d'action contre la France, profita de cette disposition pour conclure avec lui un traité de sub-

[1] Hôtel de Condé.

sides de quatre-vingt mille hommes (octobre 1798), et cette accession puissante ayant ranimé le courage de l'Autriche, la guerre recommença de nouveau sur tout le continent.

L'empereur de Russie fit en effet partir, au commencement de 1799, une armée de quatre-vingt mille hommes sous les ordres du maréchal Suwarow; la plus grande partie de cette armée devait combattre en Italie avec les Autrichiens, pendant que le reste, commandé par le général russe Korzakoff, opérerait en Suisse une diversion. Le corps de Condé reçut l'ordre de quitter ses quartiers de Volhynie pour aller dans la ville de Constance couvrir et appuyer cette diversion.

Suwarow obtint en Italie les plus grands succès, mais Korzakoff fut battu à Zurich par Masséna, et aurait essuyé une déroute plus complète encore, si le corps de Condé n'eût assuré sa retraite en défendant la ville et le pont de Constance contre tous les efforts des vainqueurs.

L'empereur Paul se montra fort irrité de la défaite de son armée, et, reprochant aux Autrichiens de l'avoir mal secondé, il rappela ses troupes et avec elles le corps de Condé; mais le ministère anglais, arrêtant la marche de ce corps, le prit de nouveau à sa solde, et le fit passer sous les ordres des généraux autrichiens.

Les émigrés firent ainsi, avec l'archiduc Charles, la campagne de Hohenlinden contre Moreau. Ils y montrèrent, comme toujours, le

plus grand courage, mais leur courage ne pouvait rien dans cette lutte, et les victoires des Français ne tardèrent pas à amener la signature du traité de paix de Lunéville avec l'Autriche (février 1801).

L'Angleterre continuait encore à faire la guerre contre la France, mais le corps de Condé lui devenant inutile par suite de la paix continentale, elle ne consentit à lui continuer sa solde, qu'à la condition d'aller servir pour elle en Égypte sous les ordres du général anglais Abercrombie; un petit nombre seulement des émigrés, et presque tous de simples soldats, acceptèrent cette condition, et la plupart déclarèrent qu'ils aimaient mieux se séparer.

A cette époque d'ailleurs, le Premier Consul commençait à manifester ouvertement son dessein de leur rouvrir les portes de la France : les lois rendues contre eux avaient été restreintes et adoucies, et tout annonçait l'amnistie générale, qui en effet ne tarda pas à être proclamée; la plupart en profitèrent pour rentrer dans leur patrie, et prêtèrent serment de fidélité et d'obéissance au gouvernement consulaire.

Pendant ce temps, le prince de Condé s'était rendu en Angleterre, afin de tâcher d'obtenir de cette puissance un traitement pour lui et son petit-fils et des pensions pour ceux des émigrés qui restaient attachés à leur parti, et il en obtint en effet pour environ trois cents d'entre eux; il

resta ensuite en Angleterre, où il fixa son séjour dans une maison de campagne appelée Wansted-House, à quelques lieues de Londres.

Quant au duc d'Enghien, qui avait attendu à Gratz en Styrie où le corps se trouvait au moment de sa dissolution, l'effet des demandes de son grand-père, ayant obtenu du gouvernement anglais, avec le traitement d'officier général réformé, la permission de rester en Allemagne, il se rendit à Ettenheim, près du cardinal de Rohan.

Dès longtemps il avait conçu pour la nièce de ce cardinal, la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, la plus vive passion; et quoique le roi Louis XVIII, qui espérait s'assurer par lui d'une alliance utile parmi les souverains de l'Europe, eût toujours refusé son consentement à ce mariage, il n'avait jamais renoncé au désir de l'épouser : il l'accomplit alors [1] et se fixa à Ettenheim, près d'elle et près du cardinal.

Ce dernier étant mort au commencement de l'année suivante (17 février 1802), et les États qui composaient son évêché se trouvant, par suite des arrangements politiques, compris dans les indemnités promises aux princes allemands et

[1] Quoiqu'aucune preuve n'ait subsisté à cet égard, que même le mariage fût légalement nul par suite du refus de Louis XVIII, il ne paraît pas douteux que le duc et la princesse n'aient été mariés à cette époque par le cardinal de Rohan.

dont la répartition n'était pas encore déterminée, le duc d'Enghien se trouva jeté dans une nouvelle incertitude : dans le premier moment, il songea à se rendre en Angleterre près de son grand-père le prince de Condé, puis à entrer au service d'une des grandes puissances de l'Europe; dans ce dernier dessein, il écrivit à Londres à son grand-père pour lui en demander la permission ; le prince de Condé lui répondit :

Wansted-House, 28 février 1802.

« Mon cher ami,

« Loin d'être d'un avis dont vous n'étiez pas « vous-même il y a trois mois, puisque vous me « marquiez l'impatience de vous réunir à nous, « je persiste plus que jamais à penser que vous ne « devez entrer au service d'aucune puissance. Cela « n'est pas fait pour vous, et jamais aucun des « Bourbons passés ou présents n'a pris ce parti. « Toutes les révolutions du monde n'empêche- « ront pas, quoi qu'on puisse vous dire, que vous « ne restiez jusqu'à la fin de votre vie, ce que « Dieu seul vous a fait : c'est ce qu'il faut bien vous « mettre dans la tête. Au commencement de la « guerre que j'ose croire avoir faite comme un « autre, j'ai refusé d'accepter aucun grade au « service de l'étranger : c'est ainsi que vous devez « faire vous-même ; cette conduite vous rendrait « peut-être l'allié des rebelles de la France et,

« pourrait vous exposer à combattre la cause de « votre roi.

« C'est dans ces sentiments, mon cher ami, « que je vous écris cette lettre. Dieu veuille vous « inspirer ceux que vous nous devez à tant de « titres. Alors vous mènerez une vie heureuse « dans votre intérieur en attendant la continua- « tion de votre gloire, et nous en jouirons autant « que vous-même. Adieu, je vous embrasse.

« L.-H.-J. DE BOURBON. »

Sur cette lettre, le duc d'Enghien renonça à son projet, et en attendant que le sort des États de l'évêché de Strasbourg eût été définitivement réglé, il fit, aux mois de juillet et d'août 1802, un voyage dans les montagnes de la Suisse; apprenant alors que ces États avaient été attribués au margrave fait électeur et grand-duc de Bade, le duc d'Enghien, qui avait reçu de ce prince dans tous les temps, un aussi bon accueil que le lui permettait sa situation dans le voisinage de la France, lui demanda, tant pour lui que pour les personnes qui l'accompagnaient, la permission de rester à Ettenheim.

Le margrave, qui savait que le gouvernement français ne mettait aucun obstacle au séjour des émigrés dans les États d'Allemagne, même voisins de la frontière, pourvu qu'ils n'y fissent rien de contraire à la tranquillité et à la sûreté de la

France, s'empressa d'accorder au duc d'Enghien la permission qu'il demandait, et toutefois, dans sa réponse, il crut devoir lui rappeler la condition tacite que renfermait cette permission :

Carlsruhe, 4 septembre 1802.

« L'intérêt que votre altesse daigne prendre « à quelques Français qui ont eu l'honneur de le « suivre à Ettenheim et l'attachement qu'ils lui « portent *garantit suffisamment leur conduite* « *sage et tranquille*.

« En conséquence, je leur accorde avec d'au- « tant plus d'empressement, le séjour ultérieur à « Ettenheim, que cette circonstance me procure « la satisfaction de prouver à votre altesse, le « sentiment de haute considération, etc.

« *Signé* CHARLES FRÉDÉRIC,
« Margrave de Bade. »

Du reste, le margrave de Bade, sachant le duc d'Enghien amateur passionné de la chasse, sempressa de la lui offrir dans toute l'étendue de ses domaines.

Le duc d'Enghien resta donc à Ettenheim, habitant une espèce de petit château gothique voisin de la maison que la princesse Charlotte occupait avec son père, et qu'il avait loué du baron d'Ischterlzheim. Il faisait sa principale occupation de la chasse, où l'accompagnait ordinaire-

ment le général marquis de Thumery, ancien lieutenant-colonel de son régiment au corps de Condé, et qui avait obtenu, comme lui, la permission de rester à Ettenheim.

Toujours attaché à la France, il ne dissimulait pas aux personnes que le hasard amenait à Ettenheim ou qu'il rencontrait dans ses courses sur les bords du Rhin, le regret qu'il éprouvait d'en être éloigné ; et souvent il enviait le sort de ceux à qui leur naissance et leur position pouvaient permettre d'y rentrer ; il paraît même que, profitant de l'esprit de tolérance qui animait les autorités françaises à l'égard des émigrés, il était venu plusieurs fois secrètement sur la rive gauche du Rhin, et même au spectacle dans la ville de Strasbourg[1].

Cette conduite du prince, le bruit de ses voyages à Strasbourg, les sentiments qu'on lui connaissait, donnèrent lieu de prétendre à Londres, au commencement de l'année 1803, qu'il songeait à traiter avec le Premier Consul.

[1] « Ce fait, dit le duc de Rovigo dans l'extrait de ses Mémoires, m'a été attesté par une personne attachée au service du prince à l'époque de son enlèvement. » D'un autre côté, le baron de Saint-Jacques, attaché également au service du prince à cette époque, le nie avec beaucoup de vivacité dans l'écrit qu'il a publié, « en réponse à l'extrait des Mémoires du duc de Rovigo » (novembre 1823). Ce qu'il y a de positif, et c'est la seule chose qui importe à la suite de ce récit, c'est qu'à cette époque tout le monde en était persuadé.

« Le jeune prince n'était pas encore de retour « du voyage qu'il venait de faire dans les mon« tagnes de la Suisse, » dit le même écrivain royaliste que nous venons de citer, M. Boudard de l'Hérault, « que mille bruits coururent, plus « contradictoires les uns que les autres; on ré« pétait, on affirmait même qu'on l'avait vu pas« ser à Strasbourg se dirigeant sur Paris, que, « dans la capitale, le Premier Consul l'avait ac« cueilli, on osait même dire qu'un descendant « des Condés avait offert ses services à cet autre « Cromwell[1]. »

Ces bruits répandus à Londres prirent même assez de consistance au commencement du mois de juin 1803, pour que son grand-père crût devoir lui en écrire.

Wansted-House, le 16 juin 1803.

« Mon cher enfant,

« On assure ici depuis plus de six mois que « vous avez été faire un voyage à Paris; d'autres « disent que vous n'avez été qu'à Strasbourg; il « faut convenir que c'était un peu inutilement « risquer votre vie et votre liberté; car pour vos « principes, je suis très-tranquille de ce côté-là, « ils sont aussi profondément gravés dans votre « cœur que dans les nôtres. Il me semble qu'à « présent vous pourriez nous confier le passé et,

[1] Page 143.

« si la chose est vraie, nous dire ce que vous « avez observé dans vos voyages.

« A propos de votre santé, qui nous est si « chère à tant de titres, je vous ai mandé, il est « vrai, que la position où vous êtes pourrait « être très-utile à beaucoup d'égards; mais vous « êtes bien près, prenez garde à vous, et ne né« gligez aucune précaution pour être averti à « temps et faire votre retraite en sûreté en cas « qu'il passât par la tête du Consul de vous faire « enlever; n'allez pas croire qu'il y ait du courage « à tout braver à cet égard : ce ne serait qu'une « imprudence impardonnable aux yeux de l'uni« vers, et qui ne pourrait avoir que les suites les « plus affreuses; ainsi, je vous le répète, prenez « garde à vous, et rassurez-nous en nous répon« dant que vous sentez parfaitement ce que je « vous demande, et que nous pouvons être tran« quilles sur les précautions que vous prendrez. « Je vous embrasse.

« *Signé* L.-J. DE BOURBON. »

Le duc d'Enghien ne put se méprendre sur le sens caché que renfermait cette lettre, et il répondit à son grand-père :

« Assurément, mon cher papa, il faut me « connaître bien peu pour avoir pu dire ou cher« cher à faire croire que j'avais mis le pied sur « le sol républicain, autrement qu'avec le rang

« et à la place où *le hasard* m'a fait naître. Je « suis trop fier pour courber bassement la tête, et « le Premier Consul pourra peut-être venir à bout « de me détruire, mais il ne me fera pas m'humi- « lier. On peut prendre l'incognito pour voyager « dans les glaciers de la Suisse, comme je l'ai fait « l'an passé, n'ayant rien de mieux à faire; mais « pour en France, quand j'en ferai le voyage, je « n'aurai pas besoin de m'y cacher. Je puis donc « vous donner ma parole d'honneur la plus sa- « crée, que pareille idée ne m'est jamais entrée « et ne m'entrera jamais dans la tête. Des mé- « chants ont pu désirer, en vous racontant ces « absurdités, me donner un tort de plus à vos « yeux. Je suis accoutumé à de pareils services « que l'on s'est toujours empressé de me rendre, « et je suis trop heureux qu'ils soient enfin ré- « duits à employer des calomnies aussi absurdes. « Je vous embrasse, mon cher papa, et vous prie « de ne jamais douter de mon profond respect « comme de ma tendresse.

« L.-H.-A. DE BOURBON [1].»

[1] Il écrivait en même temps au chevalier Jacques, son secrétaire et son intendant, qui était allé prendre les eaux de Petersthall, une lettre dont ce dernier a publié en 1823 le passage suivant : « Il croit, » disait le prince en parlant de son grand-père, « d'après les bruits qui ont couru, que j'ai « été incognito à Paris, ou du moins à Strasbourg. Vous jugez « qu'il n'en est pas charmé. Voyez combien il me juge mal

En même temps, pour achever de démentir ces bruits, et instruit que la rupture entre la France et l'Angleterre avait éclaté par le départ de lord Withworth, il s'empressa d'écrire à Londres pour demander du service dans la nouvelle guerre qui allait commencer contre la France : il proposait de se mettre à la tête d'un corps d'auxiliaires qui serait formé sur les bords du Rhin, et auxquels pourraient venir se joindre les déserteurs des armées républicaines : « Le nombre en serait « grand, disait-il, ainsi qu'il avait été à même de « s'en convaincre par le séjour qu'il faisait depuis « deux ans sur les frontières de France. »

A ce moment, comme on l'a vu (juillet 1803), le comité de Londres était occupé de ses négociations avec Moreau, et il n'y avait rien de décidé encore sur les projets ultérieurs auxquels on s'arrêterait : en conséquence, on ne fit au duc d'Enghien qu'une réponse dilatoire : cette réponse ne satisfit pas son impatience, et bientôt après le marquis d'Ecquevilly, ancien chef d'état-major du corps de Condé, se rendant à Vienne, il le chargea de remettre à lord Stuart, ambassadeur anglais près de l'empereur, une note portant que « reconnaissant des bienfaits d'un gou« vernement généreux, il avait, dès les premiers « moments du départ de lord Withworth, écrit

« et connaît peu ma façon de penser, etc. « (Écrit ci-dessus cité du baron de Saint-Jacques en réponse à M. le duc de Rovigo.)

« en Angleterre pour demander à combattre sur « les bords du Rhin, qu'il n'avait pas reçu de ré« ponse positive, mais qu'au moment où le pro« jet de descente paraissait prêt à s'effectuer, il « voulait aller lui-même en Angleterre offrir ses « services. »

Enfin, au mois de janvier 1804, les plans du comité de Londres ayant été définitivement arrêtés de concert avec le ministère anglais, Pichegru s'embarqua pour les côtes de France, et un ordre du conseil privé d'Angleterre, du 15 janvier 1804 (23 nivôse an XII), enjoignit à tous les émigrés qui recevaient des pensions de se rendre sur les bords du Rhin sous peine d'en être privés, et leur alloua une solde de guerre, savoir : aux officiers généraux, 5 schellings par jour ; aux colonels, lieutenants-colonels et capitaines, 3 schellings ; aux autres officiers, 1 schelling et demi ; aux nobles à pied et à cheval, 1 schelling.

En conséquence de cet ordre, les généraux La Saullaye[1], de Mellet et de Mauroy, tous colonels ou lieutenants-colonels des quatre régiments qui

[1] Le premier, le comte de La Saullaye, était lieutenant-colonel du régiment noble à pied de Condé ; le second, le comte de Mellet, colonel du régiment noble à cheval d'Angoulême ; le troisième, le marquis de Mauroy, colonel du régiment des grenadiers de Bourbon. Le quatrième régiment était celui du duc d'Enghien, commandé sous lui par le général comte de Lanans, qui, comme nous allons le voir, était alors à Munich près de Drake, et en relation avec cet ambassadeur.

composaient le corps de Condé au moment de sa dissolution, se rendirent à Offembourg, et là, de concert avec les généraux Vauborel et Fumel[1], et les autres émigrés restés dans le voisinage des bords du Rhin, notamment le major Roussel domicilié à Wilstadt et attaché autrefois à l'état-major du prince de Condé, ils s'occupèrent à s'organiser.

Enfin, sans parler au duc d'Enghien du complot de Georges, que l'on savait qu'il désapprouverait comme étant un complot d'assassinat, on lui adressa, par le colonel Grunstein ancien chef d'escadron de son régiment, qu'on lui dépêcha à Ettenheim, des instructions portant qu'il eût à s'entendre avec les généraux venus à Offembourg, et qu'il se tînt prêt à entrer en France au premier moment; on lui annonçait en outre l'arrivée prochaine de plusieurs autres officiers et notamment du prince de Guémenée.

[1] Le premier, le marquis de Vauborel, était lieutenant-colonel du régiment des grenadiers de Bourbon, sous les ordres du marquis de Mauroy; le second, le baron de Fumel, maréchal de camp dans le corps de Condé, n'y était pas employé au moment de la dissolution.

CHAPITRE V.

Rapport du sous-officier envoyé à Ettenheim. — Son erreur au sujet du général Dumourier et du lieutenant Schmidt. — Lettre du préfet de Strasbourg à M. Réal. — Arrestation de la baronne de Reich.— Correspondance de la gendarmerie. — Bulletin relatif à la présence de Dumourier à Ettenheim. — Impression qu'il produit sur l'esprit du Premier Consul. — Causes de cette impression. — Arrivée de la lettre du préfet de Strasbourg. — Renseignements donnés par les préfets des départements voisins des bords du Rhin, et par les ministres français en Allemagne. — Arrestation de Georges. — Joie universelle qu'elle répand. — Ses déclarations au sujet d'un prince français qui devait venir de sa personne à Paris. — Déclarations de Léridant. — On croit que ce prince est le duc d'Enghien. — Indignation générale contre les complots. — M. de Talleyrand et Fouché. — Réunion d'un conseil privé. — Résolution d'enlever le duc d'Enghien.

Tel était l'état des choses à Ettenheim, lorsque le préfet de Strasbourg reçut, le 13 ventôse (4 mars), la lettre par laquelle M. Réal le chargeait de s'informer, dans le plus court délai, si le duc d'Enghien était encore dans cette ville. En conséquence, il s'entendit aussitôt avec le colonel Charlot, commandant la gendarmerie en résidence à Strasbourg, et tous deux firent choix d'un sous-officier intelligent nommé Lamothe pour l'envoyer prendre des informations. Ce sous-officier partit le soir même 13 ventôse, et, en revenant à Strasbourg le lendemain matin 14 ventôse, il remit à son colonel et au préfet le rapport suivant :

RENSEIGNEMENTS PRIS A ETTENHEIM SUR L'EXISTENCE DU CI-DEVANT DUC D'ENGHIEN, PAR MOI SOUSSIGNÉ MARÉCHAL DES LOGIS DE GENDARMERIE NATIONALE.

« Parti de Strasbourg le 13 ventôse, vers cinq « heures et demie du soir, pour me rendre à Ettenheim, je me suis arrêté à Cappel, où, parlant « avec le maître de poste et deux autres particuliers, j'ai appris que le ci-devant duc d'Enghien était encore à Ettenheim avec l'ex-général Dumourier et un colonel nommé Grunstein « récemment arrivé de Londres; et l'on m'a « assuré qu'on parlait, il y a quelque temps, d'un « voyage que le duc d'Enghien devait faire en « Angleterre [1], mais que maintenant il n'en était « plus question.

« Arrivé à Ettenheim, l'on ma confirmé audit « lieu, la présence de l'ex-duc d'Enghien, du général Dumourier et du colonel Grunstein, ce « dernier venant depuis peu d'Angleterre; l'on « m'a parlé d'un individu désigné le lieutenant « Schmidt, arrivé également d'Angleterre après le « colonel Grunstein. L'on m'a dit que l'ex-duc « était journellement occupé à la chasse, qu'il logeait dans une maison particulière, qu'il avait

[1] Ce bruit se rapporte sans doute à ce que le duc d'Enghien disait dans sa note à lord Stuart, ambassadeur à Vienne, « que le projet d'une descente en Angleterre paraissant prendre plus de consistance, il voulait aller lui-« même à Londres offrir ses services au gouvernement an-« glais. » (Voir ci-dessus, p. 205.)

« un secrétaire qu'on dit Français sans qu'on ait
« pu me décliner son nom, que Dumourier, le
« colonel Grunstein et le lieutenant Schmidt, lo-
« geaient chacun particulièrement.

« La correspondance de l'ex-duc est depuis
« quelque temps beaucoup plus active : il a reçu
« divers courriers d'Offembourg et de Fribourg,
« et en a envoyé dans les mêmes lieux ; son do-
« mestique n'est pas considérable ; il paraît très-
« aimé à Ettenheim et dans les environs.

« L'on m'a parlé à Ettenheim d'un voyage que
« le duc devait faire à Fribourg, sans qu'on ait pu
« m'en désigner l'époque; mais il n'a nullement
« été question du voyage d'Angleterre dont on
« m'avait parlé à Cappel.

« Arrivé de nuit à Ettenheim, et n'étant
« chargé que de m'informer si le duc d'Enghien
« y était ou non, et, dans ce dernier cas, d'ap-
« prendre la route qu'il avait tenue et le lieu où
« il devait se rendre, le temps ne m'a pas per-
« mis de recueillir de plus amples renseigne-
« ments.

« Parti d'Ettenheim à cinq heures et demie
« du matin, j'ai été rendu vers les neuf heures
« à Offembourg, où j'ai pris divers renseigne-
« ments.

« L'on m'a appris qu'il se trouvait en cette
« ville une grande quantité d'émigrés français ;
« m'étant informé des plus marquants, on m'a

« désigné les nommés Milet[1] frères, Moroy[2] et « Lazolais[3], officiers généraux, ce dernier cor-« don rouge; l'on m'a assuré qu'en général ces « émigrés, qui faisaient beaucoup de dépense à « Offembourg, paraissaient être soldés par l'An-« gleterre.

« Dans les différents endroits où je me suis « arrêté, les habitants de l'électorat de Bade avec « lesquels j'ai lié conversation, m'ont paru très-« avides des nouvelles de France; tous m'ont ma-« nifesté l'espoir d'un changement qu'ils regar-« daient comme certain dans le gouvernement « français, et la plupart m'ont paru attachés aux « intérêts de l'ex-duc d'Enghien et à ceux des « émigrés français réfugiés à Offembourg.

« Strasbourg, le 14 ventôse an XII de la répu-« blique française.

« *Signé* LAMOTHE. »

Ce rapport du sous-officier de gendarmerie était exact à beaucoup d'égards; toutefois il s'y était glissé deux erreurs dont l'une surtout, relative à la présence du général Dumourier à Ettenheim, entraîna, comme nous allons le voir,

[1] Le comte et le chevalier de Mellet. Ce dernier avait servi dans le régiment du duc d'Enghien, et était fort lié avec lui.

[2] Le marquis de Mauroy, désigné ci-dessus.

[3] Le comte de La Saullays.

les plus graves et les plus funestes conséquences. Ce n'était pas le général Dumourier, mais le général Thumery, ancien lieutenant-colonel du régiment du duc d'Enghien et qui, ainsi que nous l'avons vu, avait obtenu comme lui la permission de résider à Ettenheim.

Le nom de Thumery offre, dans la prononciation allemande, la plus grande ressemblance avec celui de Dumourier, et tellement que le brigadier Lamothe y fut trompé deux fois, à Cappel et à Ettenheim; ce nom de Dumourier l'avait du reste frappé vivement, et il s'était empressé de le consigner dans son rapport.

La seconde erreur portait sur l'arrivée du lieutenant Schmidt d'Angleterre. Ancien lieutenant du régiment d'Enghien, Schmidt avait obtenu la permission de résider à Ernolsheim dans l'électorat de Bade, et c'était de là qu'il était venu depuis peu de jours rejoindre le duc à Ettenheim.

En recevant le rapport du brigadier Lamothe, le préfet de Strasbourg s'empressa de l'adresser à M. Réal, avec une lettre dans laquelle il lui disait avoir lieu de penser, que le duc d'Enghien était venu plusieurs fois secrètement à Strasbourg et sur la rive gauche du Rhin, notamment à Binfelden, où il savait que l'ex-prince de Rohan-Rochefort père de la princesse Charlotte, avait loué un appartement dans la maison de la dame Freytag, maîtresse d'auberge de cette ville; il lui parlait de plus de l'accroissement que prenaient

chaque jour les rassemblements des émigrés sur les différents points des bords du Rhin, et surtout à Offembourg.

Plusieurs fois déjà, depuis le rapport de Méhée du 7 ventôse dont nous avons parlé, le Premier Consul avait reçu des autorités de la frontière des plaintes et des avis sur ces rassemblements : le général Léval, commandant la division militaire de Strasbourg, en parlait dans ses lettres au ministre de la guerre, et le citoyen Popp, qui remplissait à Strasbourg les fonctions de commissaire général de police, en avait écrit au grand juge.

« Depuis quelque temps, disait ce dernier à « la date du 9 ventôse (1er mars), il s'est établi « à Offembourg, petite ville à huit lieues de Stras- « bourg, outre-Rhin, faisant partie jadis de l'an- « cien évêché de Strasbourg et réunie maintenant « à l'électorat de Baden, une quantité d'émigrés « français, parmi lesquels il doit y avoir des per- « sonnages marquants.

« Le gouvernement sera peut-être disposé à « faire inviter M. l'électeur de Baden à le dissé- « miner sur son territoire, au lieu de le laisser « subsister sur le seul point d'Offembourg. »

En présence des complots formés de toutes parts contre lui, le Premier Consul ne crut pas devoir s'en tenir à cet avis, et il chargea M. de Talleyrand, d'adresser à M. Massias, ministre français près de l'électeur de Bade, une note

pour requérir leur extradition, ainsi que celle du comité d'émigrés français siégeant à Offembourg; sachant même, par le rapport de Méhée, que la baronne de Reich, la principale directrice de ce comité, venait souvent à Strasbourg, il fit donner par M. Réal au préfet du Bas-Rhin, l'ordre de la faire arrêter : M. Réal écrivit en conséquence, à M. Shée, la lettre suivante :

Paris, le 17 ventôse an XII.

« Le conseiller d'État, chargé de la direction « et de la suite, etc.

« Au conseiller d'État, préfet du département « du Bas-Rhin.

« L'intention du gouvernement, mon cher « collègue, est que la baronne de Reich soit « arrêtée : elle a dans le temps facilité les relations « de Pichegru avec Wickham. Il est encore pro« bable qu'elle a eu connaissance des derniers « projets de cet ex-général, et qu'elle aura eu part « aux intrigues de tout ce parti; peut-être même « ses papiers fourniront-ils des renseignements « utiles : elle doit demeurer tantôt à Strasbourg « tantôt à Offembourg.

« Je vous prie donc de prendre les mesures « convenables pour assurer l'exécution des ordres « du gouvernement, et de m'informer du résultat « qu'ils obtiendront.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« *Signé* RÉAL. »

En recevant cette lettre, le 20 ventôse, le préfet de Strasbourg, de concert avec le citoyen Popp, s'informa aussitôt si la baronne de Reich venait en effet quelquefois à Strasbourg. Il apprit que récemment elle y avait fait un assez long séjour, dans la maison d'un ecclésiastique nommé Jœglé attaché à la cathédrale de cette ville.

Pendant la vie du cardinal de Rohan, et même depuis sa mort, l'abbé Wemborn, promoteur de son évêché, l'abbé Michel son secrétaire, et quelques autres ecclésiastiques de sa maison résidant à Ettenheim [1], n'avaient cessé de composer des écrits contre le concordat et la constitution civile du clergé, et c'était Jœglé qui, de concert avec un autre prêtre nommé Lieberman desservant de la paroisse d'Ernsheim, était chargé de les propager en France, ainsi que les pamphlets contre le gouvernement que leur adressait le comité d'Offembourg.

Depuis trois semaines environ, la baronne de Reich, instruite de l'arrestation de madame Lajolais qui avait eu lieu en même temps que celle de son mari, avait quitté précipitamment Strasbourg avec l'ex-comte de Toulouse-Lautrec signalé comme un agent du prétendant, et était retournée à Offembourg.

Comme il n'y avait pas d'apparence qu'elle revînt à Strasbourg, M. Shée prit le parti d'écrire

[1] C'est ce que les rapports de police de cette époque appellent la petite chancellerie d'Ettenheim.

à M. Massias, chargé d'affaires de la république française près de l'électeur de Bade, pour le prier de demander à l'électeur son extradition, et en même temps il envoya à Offembourg le lieutenant de gendarmerie Michel Pétermann, qui devait, après avoir vérifié lui-même la présence à Offembourg de madame de Reich, s'adresser au grand bailli du district pour obtenir provisoirement son arrestation [1].

[1] Strasbourg, 20 ventôse an XII.

« Le conseiller d'État, préfet du département du Bas-« Rhin,

« Au conseiller d'État Réal, chargé de l'instruction et « de la suite, etc.

« J'ai reçu hier, mon cher collègue, la dépêche que vous « m'avez adressée sous la date du 17, par courrier extraor-« dinaire, pour l'arrestation de la baronne de Reich.

« Cette baronne étant partie de Strasbourg le lendemain « de l'arrestation de madame Lajolais pour se rendre à « Offembourg, j'ai de suite écrit au citoyen Massias, chargé « d'affaires de France près de l'électeur de Bade, pour l'in-« viter à provoquer, près de S. A. E. ou de la régence, l'at-« tache nécessaire pour qu'elle soit arrêtée avec ses papiers, « et conduite à Strasbourg.

« Mais afin d'assurer l'exécution des ordres du gouverne-« ment dans cette circonstance, j'ai dépêché un officier in-« telligent porteur d'une lettre au magistrat d'Offembourg, « par laquelle je l'invite à ordonner provisoirement l'arres-« tation de cette dame, et il doit même, avant de se pré-« senter à ce magistrat, s'assurer de la présence et du do-« micile de madame de Reich à Offembourg.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« *Signé* SHÉE. »

Le lieutenant Michel se rendit en effet à Offembourg, et étant allé trouver le grand bailli qui demeurait à Berentheim, à trois lieues de cette ville, il lui demanda l'arrestation provisoire de madame de Reich, et même, ainsi qu'il avait été fait plusieurs fois dans de semblables circonstances, la permission de l'emmener; le grand bailli refusa cette dernière partie de la demande, disant que, s'il s'agissait d'un crime ordinaire, il pourrait en effet prendre sur lui de la donner, mais que comme il s'agissait d'un délit politique, il lui fallait attendre l'avis du ministre de Carlsruhe.

Quoi qu'il en soit, cette autorisation était arrivée le lendemain 21 ventôse (12 mars), et madame de Reich avait été emmenée immédiatement à Strasbourg.

Pendant ce temps, le Premier Consul avait reçu, le 17 ventôse (8 mars), la réponse aux informations que le préfet de Strasbourg avait été chargé de faire prendre sur le séjour du duc d'Enghien à Ettenheim; toutefois il ne l'avait pas reçue d'abord par la lettre de ce dernier.

A cette époque les diverses brigades de gendarmerie étaient organisées dans toute la France en service de correspondance, se rendant compte l'une à l'autre de ce qu'elles avaient fait ou découvert, et cette correspondance, dont l'exactitude avait même redoublé depuis la déclaration de guerre et la découverte du complot, formait

ainsi une chaîne qui arrivait de proche en proche jusqu'à Paris. Là, tous les renseignements se concentraient dans les bureaux du général Moncey, alors premier inspecteur général de la gendarmerie, et, de même que pour les autres branches de la police, on en extrayait, dans un bulletin journalier, ce qui était de nature par son importance à être mis sous les yeux du Premier Consul; le général Moncey lui remettait chaque jour, à onze heures, ce bulletin[1].

Comme cette voie de la correspondance de la gendarmerie était fort rapide, plus même souvent que la voie de la correspondance ordinaire, il arrivait que le Premier Consul fût instruit plus tôt par ce moyen de ce qui se passait, que par les renseignements de la police ordinaire[2].

Dans cette occasion, le préfet de Strasbourg s'étant adressé au colonel de gendarmerie Charlot, pour envoyer un sous-officier à Ettenheim, ce sous-officier avait remis à son colonel le

[1] C'était M. Lagarde, employé depuis dans plusieurs missions importantes en Portugal et en Illyrie, et aujourd'hui conseiller d'État, qui, chargé alors de la direction des bureaux du maréchal Moncey, avait, dans ses attributions, ce travail des bulletins de chaque jour.

[2] Il paraît même qu'alors il se plaisait parfois à surprendre sa police, et à contrôler ainsi son zèle et son activité; toutefois il usait avec réserve de ce moyen, qui, s'il avait l'avantage du contrôle, avait aussi l'inconvénient de mettre les chefs de la gendarmerie et ceux de la police dans un état de complète hostilité.

double du rapport fait au préfet, et le colonel Charlot l'avait adressé à Paris par la voie de la correspondance : l'extrait en avait été fait le matin même (17 ventôse, 8 mars), et remis à onze heures par le général Moncey au Premier Consul.

En jetant les yeux sur ce rapport, le Premier Consul fut aussitôt frappé du nom du général Dumourier qui s'y trouvait. Ce nom, en effet, et la présence de ce général à Ettenheim était à ce moment de la plus haute importance.

Né en 1739, et âgé par conséquent de près de soixante-cinq ans à l'époque où nous sommes arrivés, Dumourier avait commencé dès le règne de Louis XV sa carrière mêlée de tant d'événements divers. D'abord adjoint-commissaire des guerres à l'armée de Hanovre sous le maréchal de Richelieu, il était bientôt passé comme capitaine dans un des régiments de cavalerie de cette armée, et avait fait avec distinction les deux dernières campagnes de la guerre de sept ans : il y avait même obtenu la croix de Saint-Louis.

Réformé à la paix de 1763, et impatient du repos, il était allé servir en Corse pour les Génois (1765), et cette expédition, assez malheureuse, lui avait inspiré, pour la conquête de cette île au nom de la France, un plan qu'il avait soumis à son retour au duc de Choiseul. Ce ministre en avait été frappé, et toutefois avant de l'adopter, instruit que le gouvernement anglais

cherchait à entraîner dans une alliance contre la France les deux gouvernements d'Espagne et de Portugal, il avait envoyé Dumourier dans ces deux royaumes pour observer et contrarier ce dessein.

Pendant le temps de cette mission, ses projets pour la conquête de la Corse avaient été adoptés et des troupes réunies à cet effet sous les ordres du marquis de Chauvelin et du maréchal de Vaux. Afin qu'il pût diriger l'éxécution de ses plans, le duc de Choiseul lui avait donné le titre d'aide-major général de l'armée expéditionnaire, et, enfin, après un premier échec, la soumission de l'île à la France avait été achevée dans le courant de l'année 1770.

A son retour, Dumourier avait été reçu du duc de Choiseul avec les plus grands éloges, et ce ministre l'avait aussitôt fait partir pour la Pologne. Ce royaume était alors, comme on sait, en proie aux discordes civiles, et luttait avec peine contre les envahissements toujours croissants de la Russie. Dumourier s'était tiré avec honneur de cette mission à la fois diplomatique et militaire, et plus d'une fois il avait combattu contre les Russes à la tête des Polonais confédérés.

La disgrâce du duc de Choiseul l'avait fait rappeler en 1772; mais lié pendant sa faveur avec Guibert, Favier et le comte de Broglie, si connu par la correspondance secrète de Louis XV, il avait été employé par eux dans cette correspon-

dance et chargé, en 1773, d'une mission secrète en Suède. Le duc d'Aiguillon, premier ministre, instruit de cette mission, avait profité de quelque prétexte pour le faire arrêter, et, sacrifié par le faible monarque, il avait été enfermé à la Bastille où il était resté jusqu'à la fin du règne de Louis XV (1774).

L'avénement de Louis XVI l'avait rendu à la liberté, et le ministre de la guerre Montbarrey l'ayant appelé près de lui, l'avait chargé de parcourir avec soin toutes les côtes de la Manche, pour tâcher d'en améliorer les ports notamment celui d'Ambleteuse. Louis XVI, qui pendant tout son règne s'occupa spécialement de la marine, désirait créer, à l'entrée de la Manche, une rade rivale de celle de Plymouth et Porstmouth, et la position de la Hogue lui avait été proposée; mais Dumourier qui, dès le temps d'un voyage de sa jeunesse, avait été frappé de celle de Cherbourg, lui ayant adressé à ce sujet un rapport, Louis XVI l'avait approuvé par une note écrite de sa main, et avait nommé Dumourier gouverneur de la ville et port de Cherbourg, pour y exécuter les projets qu'il proposait.

En conséquence, de 1778 à 1788, il y avait fait les premiers et d'immenses travaux; à cette dernière époque, Louis XVI étant venu les visiter, lui avait accordé, comme marque de sa satisfaction, le grade de brigadier (maréchal de camp) des armées.

La révolution ayant éclaté, Dumourier était venu à Paris, et s'étant lié presque aussitôt avec les principaux chefs du parti girondin, avait été porté par leur crédit, en 1792, au ministère de la guerre.

C'était même de concert avec eux qu'il avait engagé Louis XVI à la déclaration de guerre contre l'Autriche; mais ensuite, ses liaisons secrètes avec ce prince ayant excité leur méfiance, il avait été obligé de se démettre du ministère et de se rendre aux armées; c'était là, comme on l'a vu, qu'après la défaite de Biron et de Dillon, il avait, par ses habiles manœuvres, arrêté la marche des armées coalisées dans les défilés de l'Argonne et sauvé la France d'une invasion; mais ensuite, voyant la Convention usurper tous les pouvoirs et étendre sur toute la France le régime de la terreur, il avait songé à tourner contre elle les forces de son armée. Sur le premier soupçon de ce dessein, la Convention s'était hâtée d'envoyer quatre de ses membres pour le suspendre de ses fonctions : Dumourier avait d'abord essayé de résister, et les avait fait saisir et arrêter eux-mêmes; mais ensuite, abandonné par ses troupes, il avait été réduit à se réfugier avec le duc de Chartres et quelques officiers de son état-major dans le camp des Autrichiens.

Là, écarté par les généraux de l'empereur qu'il avait défaits et dont ses talents militaires excitaient la jalousie, repoussé par les émigrés et par

les princes qui lui reprochaient d'avoir songé à placer sur le trône un des princes de la maison d'Orléans, il n'avait pu obtenir d'être employé, et après avoir erré sur divers points de l'Allemagne, il avait fini par s'établir à Hambourg. Il y était resté depuis 1794 jusqu'en 1799, occupé de composer sur les événements de l'époque des écrits qui avaient excité peu d'intérêt, et de présenter aux diverses puissances, des mémoires de guerre et d'administration qu'aucune d'elles n'avait voulu jusqu'alors examiner [1].

A cette époque l'empereur de Russie, mécontent, comme on l'a vu, de la conduite de l'Autriche et de l'Angleterre dans la campagne de 1800, songeait à conclure avec les puissances du Nord, le Danemark et la Suède, ce traité de neutralité armée qu'il conclut en effet au commencement de l'année suivante : à l'instigation du ministère anglais ou de Louis XVIII, Dumourier, impatient d'ailleurs du repos auquel il se trouvait condamné, s'était rendu à Saint-Pétersbourg pour tâcher de rompre ce projet; et son adresse avait tellement captivé l'empereur Paul que, pendant quelques jours, il n'avait parlé que de Dumourier. Cette faveur subite avait effrayé les courtisans russes, ceux surtout qui

[1] L'Angleterre examina plus tard, et adopta, au temps de la guerre d'Espagne, son plan d'organisation des bandes de partisans (guérillas), qui devint si funeste aux armées françaises dans ce pays.

étaient attachés au nouveau système, et ils avaient obtenu son expulsion.

Le cabinet de Londres avait récompensé par une pension le service qu'il s'était efforcé de lui rendre, et, appréciant davantage ses talents et sa capacité, avait commencé à prendre ses avis. Mais c'était surtout depuis le développement donné par le Premier Consul à son projet de descente en Angleterre, que Dumourier était accueilli et consulté par le ministère anglais.

Ainsi que nous venons de le voir, Dumourier avait été chargé en 1775, de visiter et d'examiner en détail toutes les côtes du nord de la France, et de plus, pendant tout le temps qu'avait duré la guerre contre l'Angleterre pour l'indépendance américaine, il n'avait cessé, au milieu des travaux de Cherbourg dont il était occupé, de faire et de présenter au gouvernement français des plans, soit pour l'attaque des îles de Jersey et de Guernesey, soit pour une descente en Angleterre et en Irlande.

Ces connaissances spéciales, jointes à son habileté, le mettaient donc, plus que personne, en état de donner des renseignements utiles à cet égard, et le ministère anglais l'avait fait venir de Hambourg à Londres pour pouvoir le consulter plus aisément.

« On assure, disait le *Moniteur* du 28 vendé-
« maire an XII (21 octobre 1803), que le géné-
« ral Dumourier a mis entre les mains de S. A. R.

« le duc d'York, un mémorial de tous les pro-
« jets qui ont été formés et adoptés en France, de-
« puis trente ans, pour l'invasion de l'Angleterre;
« que les endroits de la côte les plus abordables
« sont indiqués, avec les moyens de les rendre
« invulnérables; enfin, qu'il a présenté une dé-
« linéation exacte de tous les ports, depuis
« Bayonne jusqu'au Texel, avec le nombre de
« vaisseaux que chacun d'eux est en état de con-
« tenir. »

Cette confiance que le ministère anglais témoignait à Dumourier avait obligé les émigrés d'Angleterre à se rapprocher de lui, et les rapports des agents que la police française entretenait à Londres, et ceux que l'on avait par le moyen de la surveillance exercée sur les royalistes de Paris, annonçaient « que Dumourier et Pichegru, devenus avec Georges les deux chefs des « armées royales, devaient commander de concert, soit ensemble, soit séparément sous les « ordres des princes, les expéditions dirigées en « Bretagne ou sur d'autres points. » (Rapports de brumaire et frimaire an XII, novembre et décembre 1803.)

D'autres renseignements avaient appris que, dans les derniers jours de l'année 1803, le fils du marquis de Saint-Georges, autrefois attaché à l'état-major de Dumourier, avait reçu des lettres de ce général, portant « que tout allait bien, « que l'on allait frapper un grand coup, et que

« l'on était sûr du succès. » Il avait reçu également d'autres lettres de M. de Machault, aide de camp de Dumourier.

Enfin, les derniers rapports venus d'Angleterre dans le mois de nivôse an XII (janvier 1804), mandaient, que dans le courant de ce mois, et à la même époque par conséquent où Pichegru s'embarquait pour les côtes de la Normandie, Dumourier était prêt à partir secrètement de Londres, et suivant toute apparence pour se rendre à Hambourg; et cela paraissait d'autant plus probable, qu'il avait longtemps habité dans cette ville, et qu'il y avait encore un de ses aides de camp [1].

On ne fut donc pas surpris de le retrouver à Ettenheim près du duc d'Enghien, et l'on ne douta pas un instant qu'il n'y fût venu pour diriger la partie du complot qui concernait ce prince, et la faire concorder avec ce que devaient faire Georges et Pichegru à Paris, et le duc de Berry dans les provinces de l'Ouest.

Son nom et sa présence à Ettenheim ne pouvaient donc manquer de faire la plus vive impression [2] sur l'esprit du Premier Consul, et M. Réal

[1] Nommé Rainville, dont nous avons parlé. (Page 42.)

[2] Cette impression fut telle, que lui, d'ordinaire si réservé sur les informations qu'il recevait, se laissa pénétrer dans cette occasion, et dès les jours suivants le bruit se répandit que Dumourier était revenu secrètement en France. « Il paraît certain, disait le *Journal des Débats*, dans un « article du 23 ventôse (14 mars) que nous avons cité plus « haut, que le général Dumourier est en France, qu'il est

15

étant venu peu après pour le travail du procès de Georges, Moreau et Pichegru : « Comment donc, » lui dit-il en l'apercevant, « ne me dites-vous pas « que Dumourier est à Ettenheim avec le duc « d'Enghien, et que tous deux y organisent des « complots militaires à quatre lieues de la fron- « tière? il faut que ce soit le général Moncey qui « m'apprenne cela par sa correspondance. » Et à « M. de Talleyrand, qui entrait également à ce mo- « ment : « Que fait donc M. Massias[1] à Carlsruhe, » lui demanda-t-il, « qu'il ne nous apprenne pas « ce qui se passe dans le grand-duché de Bade? les « émigrés se rassemblent de toutes parts à Offem- « bourg, et à Ettenheim près du duc d'Enghien, « Dumourier y est venu de Londres, et il ne nous « mande rien de tout cela dans ses dépêches! »

« Mais, » dit M. Réal en répondant aux paroles du Premier Consul, « j'ai écrit par vos ordres « au préfet de Strasbourg, pour s'informer si le « duc d'Enghien était encore à Ettenheim; si le « général Dumourier s'y trouve avec lui, il ne « manquera pas de vous en instruire, et j'attends « sa réponse d'un moment à l'autre. »

« Je suis surpris en effet, » dit à son tour M. de Talleyrand, « que M. Massias ne nous ait pas tenu

« un des agents de la conspiration, et qu'on a l'espérance « de le découvrir bientôt; cependant on n'avait hier au soir « aucune connaissance de son arrestation, quoique le bruit « en ait couru depuis deux jours. »

[1] Chargé d'affaires de France près de l'électeur de Bade.

« au courant de ce qui se passait à Offembourg
« et à Ettenheim ; au reste, j'ai su qu'il avait
« épousé une parente de la baronne de Reich
« la directrice du comité d'Offenbourg, et il est
« bien possible qu'il se soit laissé circonvenir et
« aveugler. Au reste, si les émigrés se rassemblent
« de nouveau sur les bords du Rhin, il faut les y
« laisser venir et les y prendre ; ce sera le moyen
« de mettre enfin un terme à tous leurs complots. »

La lettre du préfet de Strasbourg arriva le jour même 17 ventôse, avec le rapport du sous-officier envoyé à Ettenheim, et elle confirma ce que disait le bulletin de la gendarmerie, qui n'en était au reste que la reproduction.

L'on apprit en même temps par les lettres des différents préfets des bords du Rhin, que des agents secrets, sous les ordres d'un nommé Rumpf de Cologne, parcouraient les départements réunis récemment à la France pour les exciter à se soulever, que l'on avait même essayé d'agir sur l'esprit des troupes. D'un autre côté, les ministres français près des différentes cours d'Allemagne mandaient que des émigrés de tout rang et de tout grade débarquaient continuellement à Hambourg ; qu'un nommé Maillard, établi dans cette ville, y tenait presque publiquement une caisse pour leur fournir de l'argent, qu'ils se rendaient ensuite à Cassel et à Stuttgard, et que de là, les résidents anglais dans ces deux villes les dirigeaient sur le Rhin, où les appelaient un ordre du conseil privé d'Angleterre et une circulaire du prince de Condé.

Enfin M. Didelot, résident français à Stuttgard, ajoutait, que non-seulement M. Spencer Smith avait près de lui l'abbé Péricault dont il était question dans les lettres saisies sur l'agent d'Abbeville, mais qu'il était allé lui-même secrètement dans le grand-duché de Bade pour exciter et organiser les émigrés.

Au moment où le Premier Consul était occupé de ces renseignements et de ces recherches, Georges, chef des conjurés, qui avait échappé jusque-là à toutes les investigations de la police, fut enfin arrêté le 18 ventôse (9 mars).

« Quelques jours auparavant, » dit le préfet de police dans son rapport sur cette arrestation, inséré dans le *Moniteur* du 21 ventôse, « un offi-
« cier de paix nommé Petit avait eu avis que Lé-
« ridant, l'un des principaux affidés de Georges,
« avait des entrevues avec lui dans le quartier de
« la montagne Sainte-Geneviève : en conséquence,
« il observa Léridant sans vouloir l'arrêter, afin
« d'arriver au domicile de Georges, et des agents
« furent disposés en permanence dans les princi-
« paux points du quartier : vers les sept heures
« du soir du vendredi 18 ventôse, il vit Léridant,
« dans un cabriolet, se diriger vers la place du
« Panthéon. Il avertit ses inspecteurs de police;
« mais comme le cabriolet allait extrêmement vite,
« il ne put le suivre qu'avec le citoyen Destavigny,
« son collègue, et trois de ses agents.

« Sans attendre Durban, un autre des bri-
» gands qui devaient l'accompagner, Georges

« monta dans le cabriolet, qui, traversant la rue « Saint-Jacques, descendit la rue Sainte-Hya- « cinthe, la place Saint-Michel, et la rue de la Li- « berté. Le citoyen Petit et ses trois agents se mi- « rent aussitôt à sa poursuite; Georges, de son « côté, apercevant par le vasistas des hommes en « sueur qui couraient près de la voiture, dit à son « conducteur de redoubler de vitesse. Au moment « où le cabriolet entrait dans la rue des Fossés- « Monsieur-le-Prince, l'inspecteur de police Cal- « liol, arrivé le premier, saisit la bride du cheval, « pendant que Buffet, autre inspecteur, se pré- « sentant à la portière de la voiture, criait au co- « cher de s'arrêter.

« Georges, de deux coups de pistolet tirés « presqu'en même temps, renversa Buffet roide « mort, et blessa grièvement Calliol, puis, s'élan- « çant de la voiture, il s'efforça de s'échapper; « le troisième inspecteur courut après Léri- « dant : le citoyen Petit saisit Georges au collet, « et fut aussitôt assisté par le citoyen Destavigny; « mais ils auraient eu peine à contenir le brigand « qui avait encore son poignard, si le citoyen « Thomas, chapelier, ne se fût précipité sur lui « pendant que les frères Lamotte le désarmaient : « plusieurs autres citoyens prêtèrent également « main-forte.

« Le peuple s'était rassemblé en foule, et cha- « cun offrait ses secours : quand on apprit que « c'était Georges qui venait d'être saisi, on vou-

« lut d'abord le mettre en pièces, mais les ci-
« toyens qui l'avaient arrêté, s'assurèrent la « gloire de le remettre aux magistrats : ils le liè- « rent, et le conduisirent à la préfecture de police.

« Le Premier Consul a ordonné que les enfants « d'Étienne Buffet et de Jean-François Calliol « seraient élevés aux frais de l'État ; tout ce qui « a été pris sur Georges, montant à une valeur « de soixante à quatre-vingt mille francs en let- « tres de change [1], a été abandonné à la veuve et « aux enfants d'Étienne Buffet ; l'état de Calliol « donne de grandes espérances pour sa vie.

[1] Voici également l'état des sommes saisies sur quelques-uns des autres conjurés :

		fr.
Armand de Polignac		932
Jules de Polignac		3 396
Rivière..	En argent	2 536
	En lettres de change	17 828
....		11 715
Datry		480
Charles d'Hozier		2 696
Saint-Vincent		5 815
Armand Gaillard, de Rouen		5 124
Tamerlan		1 828
Lajolais..	En argent	22 396
	En lettres de change	12 250
Pichegru.	En argent	1 200
	En lettres de change	24 900
Vigreux		374
	Total	114 270

Ces sommes, jointes à celles que les conjurés avaient dépensées à Paris pendant un séjour de six mois, et que le haut

« Le Premier Consul a chargé le grand juge « de faire une enquête authentique pour découvrir le nom des citoyens qui, dans cette circonstance, ont manifesté leur courage et leur « dévouement; ils seront récompensés par des « distinctions d'honneur. »

L'arrestation de Georges répandit une joie universelle[1]; les citoyens se racontaient l'un à l'autre les détails de cette capture importante, et pendant toute la nuit, les voitures s'arrêtaient sur les grandes routes pour l'apprendre à celles qui l'ignoraient encore.

Interrogé aussitôt par le préfet de police, Georges déclara « qu'il était venu à Paris pour « attaquer le Premier Consul, que cette attaque « devait avoir lieu de vive force, que son intention n'avait jamais été de le faire assassiner, et « que même, à l'époque du 3 nivôse, il avait seulement dit à Saint-Réjant de rassembler du

prix auquel leurs asiles s'étaient élevés avaient rendues très-considérables, prouvent que le ministère anglais n'avait rien négligé pour réussir dans son projet d'assassinat.

Le Premier Consul ordonna d'envoyer les lettres de change à Hambourg, et dans les autres places où elles avaient été souscrites, pour en toucher le montant.

[1] « L'arrestation de Georges, » disait le préfet de police dans un autre rapport du 19 ventôse au Premier Consul, « a électrisé tous les cœurs; il est impossible de rendre l'es-« pèce d'enthousiasme qu'elle a produit : une demi-heure à « peine après l'opération, tout Paris en était instruit, et l'on « peut assurer que la joie est universelle. »

« monde à Paris, mais non pas de faire aucune « tentative; qu'il n'avait encore réuni que peu de « moyens, parce qu'il attendait pour agir qu'un « prince français fût venu à Paris, et que ce prince « n'y était point encore [1]. »

Du reste, il se renferma dans un silence absolu sur ce qu'il avait fait pendant son séjour à Paris, disant qu'il ne voulait pas augmenter le nombre des victimes; et quant à Pichegru, il avoua seulement qu'il l'avait connu à Londres.

Cette déposition de Georges était conforme d'une part à celles qui avaient déjà été faites par les autres accusés, et de l'autre, à ce que l'on connaissait déjà de son caractère.

En effet, quant à ce qui concernait la présence d'un prince à Paris, Bouvet de l'Hozier avait dit dans son interrogatoire du 30 pluviôse (21 février) « que le comte d'Artois devait venir en « France au dernier moment, pour seconder « Georges, et être présenté par Moreau et Piche-« gru à la population et aux armées; que l'on « devait l'avertir à cet effet, et que Georges avait « toujours déclaré que rien ne serait entrepris « avant son arrivée. »

Victor Couchery et Lajolais avaient fait de semblables dépositions, et le dernier entre autres, dans son interrogatoire du 27 pluviôse (18 février), avait dit « qu'étant en Angleterre

[1] Interrogatoire du 18 ventôse.

« chez Pichegru, il y avait vu venir un Français
« qu'il avait su ensuite être le comte d'Artois, et
« qui, sachant qu'il arrivait de France, lui en
« avait demandé des nouvelles; qu'il lui en avait
« donné assez négligemment; que le comte d'Ar-
« tois était resté peu de temps, et qu'au moment
« de sortir, et en parlant de la France, il lui avait
« dit : Si nos deux généraux peuvent bien s'en-
« tendre, je ne tarderai pas à arriver. »

Et du reste cette présence d'un prince à Paris au moment de l'exécution, paraissait être indispensable : le parti des royalistes n'était pas seul en mouvement; dès les premiers instants du renouvellement de la guerre, l'idée que le Premier Consul pourrait éprouver un échec dans son projet de descente en Angleterre, avait exalté les espérances des Jacobins, aussi bien que les leurs, et, depuis cette époque, ils étaient dans un état permanent de conspiration[1]. Or, ce parti pouvant, aussi bien que les royalistes,

[1] Il paraît même, car alors tout était embûches et complots contre le Premier Consul, qu'il y avait eu pour le 1er vendémiaire précédent (21 septembre 1803), un coup monté dans lequel un officier mécontent devait ajuster le Premier Consul dans les Tuileries; ce complot avait été déjoué par les précautions ordinaires de la police à cette époque, et par quelques arrestations heureuses qu'elle avait faites, et elle n'en avait même été positivement instruite que plus tard; mais elle savait en même temps que ce premier échec n'avait pas détruit leurs espérances et arrêté leurs projets.

profiter du coup qui serait porté par Georges, il était en effet indispensable qu'il y eût à ce moment à Paris un prince, capable de prendre la direction du mouvement.

Enfin, d'autres dépositions, une notamment faite par Lebourgeois dans le courant de l'été précédent, montraient que Georges exigeait cette présence d'une manière absolue, et quels étaient les motifs qui le portaient à l'exiger.

Ainsi qu'on l'a vu, Picot et Lebourgeois avaient été arrêtés vers le mois de juin de l'année 1803, comme envoyés de Londres pour assassiner le Premier Consul : Lebourgeois, au moment de son arrestation, avait paru disposé à faire des aveux, et interrogé en particulier sur le caractère de Georges et sur ses projets, il avait dit : « Que Georges rejetait bien loin de lui la « qualification d'assassin, que ses officiers (no-« tamment Saint-Vincent) la rejetaient comme « lui; que cependant il avait juré, que le Pre-« mier Consul ne périrait que de sa main ou « que sa tête à lui roulerait dans les ruisseaux « de Paris; mais il voulait en même temps, et « c'était là ce qui à ses yeux ôtait le caractère d'un « assassinat, que le coup qu'il aurait porté se « liât à un grand résultat politique, changeât la « face des choses, et fût le coup de grâce de la ré-« volution. »

Cette déposition de Lebourgeois, qui peignait parfaitement les sentiments de Georges, avait

été confirmée depuis par d'autres renseignements, et l'on prétendait même qu'un jour, Georges avait montré à l'un des principaux personnages du parti le Premier Consul entouré de ses affidés sur la route de la Malmaison, ajoutant que rien ne serait fait tant qu'il n'aurait pas avec lui un prince.

C'est même du reste seulement, par cette pensée et cette espèce de point d'honneur bien arrêtés dans l'esprit de Georges, que pouvait s'expliquer sa déclaration si prompte et si explicite sur ce point, lorsqu'il gardait un silence absolu sur tout le reste.

Ainsi, il ne paraissait pas douteux qu'un prince français ne dût venir au dernier moment pour exciter et seconder Georges.

Dans l'origine, ainsi qu'on l'a vu, le comte d'Artois devait être ce prince; mais, outre que son caractère semblait le rendre peu propre à cette démarche hardie, il avait mis pour condition à sa venue en France, que les trois généraux Georges, Pichegru et Moreau, se mettraient d'accord; or, cet accord n'avait pas eu lieu, et, d'ailleurs, la découverte du complot du côté de la Normandie, rendait fort difficile le débarquement de ce côté.

Ce dernier obstacle s'appliquant également aux autres princes de la maison de Bourbon résidant en Angleterre, on était conduit à penser que ces princes, ayant, par un motif ou par un

autre, renoncé au rôle qu'ils avaient d'abord dû remplir, s'en étaient reposés du soin d'aller seconder Georges sur le duc d'Enghien, jeune prince plein d'ardeur et de courage, et dont l'entrée en France n'était pas, comme la leur, soumise aux chances des débarquements et des naufrages.

On chercha à faire parler Georges à cet égard; mais il continua à se renfermer dans un système de dénégation absolue : à son défaut, on pressa de questions Léridant, qui avait été arrêté en même temps que lui, et qu'on connaissait pour être un de ses principaux confidents.

Léridant n'était pas venu d'Angleterre avec le reste des conjurés, et le hasard seul l'avait amené à Paris, au moment même où ils y arrivaient. Lié, toutefois, avec la plupart d'entre eux, frère d'un ancien aide de camp de Georges, il n'avait pas tardé à se trouver dans la confidence de leur projet, et il avait été employé par eux dans diverses missions de confiance, notamment pour leur procurer des logements, et leur échanger les pièces de monnaies d'or et d'argent anglaises qu'ils avaient apportées.

Léridant convint de ces faits, et avoua être allé chez Georges à cette occasion, environ trois fois par semaine [1].

Interrogé sur les personnes qu'il y avait ren-

[1] Interrogatoire du 18 ventôse (9 mars).

contrées, il répondit « que lorsque Georges avait « quitté la rue de Carême-Prenant pour aller de- « meurer à Chaillot n° 6, il avait vu chez lui un « individu d'environ cinquante ans, ayant la « tête un peu chauve, la figure longue, très-brune; « assez corpulé, des favoris, de la taille de cinq « pieds six pouces; il croyait, selon ce qu'il avait « entendu dire depuis, que cet individu, qu'il « avait vu là plusieurs fois, était Pichegru. »

Interrogé également au sujet du prince dont Georges avait parlé, il déclara « qu'il avait sou- « vent entendu parler qu'on attendait un prince; « qu'il avait même entendu dire qu'il y avait « en France un jeune prince, sans pouvoir assu- « rer quelles personnes le lui avaient dit, ni si « elles étaient impliquées dans la conspiration; « qu'ayant vu venir chez Georges à Chaillot, un « jeune homme qui avait environ son âge [1], qui « était très-bien vêtu, très-intéressant de figure, « et avait une manière très-distinguée, et ne lui « disant ce qu'était ce jeune homme, il avait pensé « que ce pouvait bien être le prince dont il avait « entendu parler [2]. »

Les autres conjurés déclarèrent de même qu'ils avaient souvent entendu dire qu'on attendait un prince; et plusieurs d'entre eux le croyaient même déjà arrivé.

On reconnut bientôt que le jeune homme dont

[1] Une trentaine d'années.

[2] Interrogatoire du 19 ventôse (10 mars).

Léridant avait parlé, était le comte Jules de Polignac[1], à l'âge et à la figure duquel s'appliquait en effet le portrait qu'il en avait tracé; mais, dans les premiers moments, préoccupé comme on l'était du duc d'Enghien, on pensa qu'il avait fort bien pu venir secrètement à Paris pour tout organiser avec Georges : on calcula qu'il ne fallait que soixante heures pour arriver d'Ettenheim à Paris, en passant le Rhin au bas de Rheinau, et soixante pour s'en retourner, ce qui faisait en tout cinq jours, et qu'il lui avait été facile, sous quelque prétexte, de dissimuler à Ettenheim une absence aussi peu prolongée.

En même temps, la déclaration de Georges et de ses subordonnés sur la présence d'un prince à Paris, était devenue publique, et le bruit se répandit non-seulement qu'il y était déjà arrivé, mais encore qu'il était caché dans l'hôtel de l'ambassadeur d'Autriche, le comte de Cobentzl; on crut même que la police allait y faire une descente, et des curieux rôdèrent à l'entour de l'hôtel, pour assister à son invasion.

L'opinion, d'un autre côté, se prononçait avec énergie contre ces princes qui ne rougissaient pas de venir se mettre eux-mêmes à la tête de complots d'assassinats. On rappelait à cette occasion ce qu'on avait dit depuis le commencement de la révolution, de leur conduite et de leurs pro-

[1] Il avait alors vingt-six ans.

jets : leurs menaces, lorsqu'en 1792 les émigrés, assurés, comme ils le croyaient, de rentrer en France par le secours des princes coalisés, ne parlaient de rien moins que de faire pendre un révolutionnaire à chacun des arbres qu'ils trouveraient sur leur route : depuis, leur espoir ne s'étant pas réalisé. ils n'avaient cessé d'attaquer la France par toutes sortes de moyens, tantôt en y amenant les étrangers, tantôt en y entretenant la guerre civile et en y favorisant tous les désordres de l'anarchie : enfin, l'ordre étant rétabli, les partis étouffés ou ralliés, le pouvoir consolidé et réuni dans une seule main ferme et habile, ils avaient eu recours à l'assassinat : ce pouvoir reposant sur une seule tête, ils avaient songé à l'abattre, et non contents de rivaliser à cet égard avec les Jacobins leurs anciens ennemis, ils s'étaient unis avec eux ; dans l'espace de moins de trois années, sept conspirations avaient été formées contre la vie du Premier Consul, et ces conspirations, loin de diminuer, prenaient de jour en jour plus d'extension.

Aussi, les personnes qui entouraient le Premier Consul, qui lui étaient attachées, s'effrayaient pour lui comme pour elles, de ces dangers sans cesse renaissants, et se demandaient s'il n'y aurait pas enfin quelque moyen d'y mettre un terme.

Lui-même était indigné de ces complots ; chef élu d'un grand peuple, il était surtout indigné de cette différence que les princes de la maison de

Bourbon voulaient mettre entre eux et lui, en le plaçant ainsi, comme une sorte de bête féroce, en dehors du droit des gens et des nations ; il frémissait de voir finir par la main obscure d'un scélérat de si grandes et de si belles destinées au moment même où elles allaient prendre tout leur essor, et le rédacteur du journal anglais dont nous avons parlé, avait frappé juste, lorsqu'il disait : « Vous « ne craignez pas de mourir, citoyen Premier « Consul, mais vous craignez d'être assassiné. »

Parmi les hommes dont il prenait alors les conseils, deux surtout l'excitaient vivement à punir : c'étaient Talleyrand et Fouché, Talleyrand, ministre des relations extérieures depuis le commencement du consulat ; Fouché qui, quoique n'étant plus ministre de la police et réduit au rôle de simple sénateur, était cependant encore, par la connaissance qu'il avait acquise des divers partis et les relations qu'il avait conservées dans les bureaux de son ancien ministère, consulté souvent par le Premier Consul.

Talleyrand et Fouché avaient été longtemps brouillés. Le dernier, pendant son ministère, avait rapporté au Premier Consul une copie du traité secret conclu par la France avec Paul Ier : ce traité, qu'on avait un si grand intérêt de tenir caché, et dont la découverte amena peut-être la mort de Paul Ier, avait été dérobé à M. de Talleyrand par un secrétaire infidèle à l'aide de fausses clefs, et vendu au ministère anglais pour

la somme de trente mille francs. Talleyrand avait conservé de cette révélation un vif ressentiment, et l'on prétendait même qu'il n'avait pas été étranger à la chute de Fouché du ministère.

Malgré cette cause d'éloignement, l'un et l'autre se trouvèrent d'accord sur la question qui concernait le duc d'Enghien; tous deux pensaient, qu'en présence des complots sans cesse tramés contre le Premier Consul, il devait frapper un grand coup qui effrayât à jamais les princes de la maison de Bourbon.

Ils lui rappelaient les bruits qui s'étaient répandus de son accommodement avec les royalistes, depuis que par suite des démarches officieuses du comte d'Haugwitz ministre de Prusse, auprès du prétendant, ce dernier en avait pris occasion de prétendre que le Premier Consul lui avait fait proposer de transiger de ses droits, et avait écrit à ce sujet une lettre qui avait couru l'Europe[1] : les royalistes, mêlant à la fois tous les moyens d'action, appuyaient ces bruits, et en même temps qu'ils conspiraient contre le Pre-

[1] Cette lettre est trop connue pour que nous la reproduisions ici. Elle commence par ces mots : « Je ne confonds « pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé, etc.... » Le Premier Consul lui-même y trouvait de la dignité et de la convenance, et la police de France en fit saisir avec soin tous les exemplaires; cependant il trouvait quelque chose à dire que Louis XVIII, qui n'avait jamais tiré l'épée, lui opposât l'exemple de François Ier et de saint Louis, à lui qui avait gagné tant de batailles.

mier Consul, affectaient de le présenter comme disposé à traiter avec eux.

Talleyrand et Fouché représentaient au Premier Consul, combien cette pensée d'un accommodement avec les Bourbons était de nature à effrayer les amis sincères de la révolution, et ils insistaient sur la nécessité de montrer, par un coup d'éclat, à tous les partis, qu'il n'entendait pas jouer le rôle de Monck.

A ces motifs véritables et puisés dans l'intérêt de l'État et de la sûreté du Premier Consul, venaient se joindre dans l'esprit de l'un et de l'autre des motifs fondés sur leur intérêt personnel.

Fouché n'avait jamais été bien avant dans la confiance du Premier Consul : son caractère faux et rampant lui déplaisait : à l'époque du 18 brumaire, il avait voulu le priver du ministère de la police qu'il occupait, et ce n'était que sur les refus réitérés d'un autre fonctionnaire[1] auquel il l'avait destiné, qu'il avait consenti à le lui conserver : plus tard, il avait saisi la première occasion de le lui ôter de nouveau; Fouché ne se soutenait encore auprès de lui, que par l'importance que conservaient encore les divers partis qui s'agitaient en France et par la crainte que le Premier Consul pouvait en éprouver, et il était porté à exagérer cette importance pour augmenter la sienne propre.

[1] M. Boulay de la Meurthe.

A la différence de Fouché, Talleyrand avait eu d'abord toute la confiance du Premier Consul, et il la méritait, sinon par son caractère, du moins par ses talents. Dès les premiers moments de son avénement au pouvoir, le Premier Consul l'avait appelé aux affaires, et depuis cette époque il n'avait cessé de l'employer et de le consulter dans les affaires les plus importantes et les plus secrètes : « Plus d'une fois, disait-il ensuite à « Sainte-Hélène, il lui avait confié un an d'avance « les projets qu'il avait formés. »

Depuis quelque temps, toutefois, cette confiance commençait à être ébranlée.

Abusant de la connaissance qu'il avait eue de la conclusion du traité d'Amiens, Talleyrand avait joué à la hausse des rentes sur cette nouvelle, et, par une bizarrerie inexplicable, cette hausse qu'il attendait ne s'étant pas réalisée [1], il avait engagé le Premier Consul, en la lui présentant comme nécessaire au bien des affaires, à jouer et à perdre, pour tenter de la produire, une somme considérable, celle de onze millions, la seule qui se trouvât alors dans le Trésor.

Bientôt après, dans l'affaire de la sécularisation des États d'Allemagne, il avait exigé des princes allemands dont on augmentait les États, des sommes considérables, et poussé même l'avidité jusqu'à conclure, en faveur de ceux qui

[1] La rente avait au contraire éprouvé une dépression de près de 10 francs.

avaient payé le plus, des traités de commerce désavantageux à la France; récemment il avait, dans une circonstance importante, et par un intérêt d'argent, révélé un secret important confié à lui seul.

Enfin le Premier Consul savait que, soit par habitude, soit pour s'assurer un point d'appui dans tous les partis et pour toutes les prévisions, il avait conservé de nombreux rapports avec les anciens nobles restés en France ou rentrés par suite de l'amnistie, et que plusieurs fois, comme il le fit plus tard au temps de la guerre d'Espagne, il avait blâmé secrètement auprès d'eux des mesures du gouvernement que lui-même avait conseillées.

Cette conduite était même d'autant plus de nature à causer des ombrages au Premier Consul, que Talleyrand ayant encore dans l'émigration deux de ses frères, anciens menins du comte d'Artois et tout-puissants dans la faveur des princes, il pouvait être supposé avoir conservé encore des espérances de ce côté.

Il tenait donc, dans cette occasion si grave pour son nom et pour sa naissance, à faire voir au Premier Consul que son attachement à sa cause avait été sincère et sans réserve, et à racheter en même temps, par des démonstrations de son zèle, ce qu'il avait pu perdre à d'autres égards dans son esprit.

Quoi qu'il en soit, Fouché et surtout Talley-

rand ne cessaient de pousser le Premier Consul dans les voies de la rigueur : « Je me vois encore « un jour, » disait ensuite le Premier Consul à Sainte-Hélène, « à demi-assis sur la table où « j'avais dîné, achevant de prendre mon café : on « accourt (M. de Talleyrand) m'apprendre une « trame nouvelle, on me démontre avec chaleur « qu'il est temps de mettre un terme à de si hor- « ribles attentats, que le duc d'Enghien pouvait « être pris sur le fait, faisant partie de la conspi- « ration actuelle; qu'il fallait enfin donner une « leçon à ceux qui s'étaient fait une habitude « journalière de conspirer contre ma vie; les « pièces mêmes étaient prêtes, et il n'y avait plus « qu'à signer.... [1] »

Pressé par eux, par sa propre indignation, par celle de l'opinion publique et de tous ceux qui l'entouraient, persuadé comme eux que le duc d'Enghien était l'un des chefs de la conspiration tramée contre lui, le Premier Consul résolut enfin de le faire enlever sur la frontière où il se trouvait et de le faire amener et juger en France; et toutefois, ne voulant pas prendre sur lui seul la responsabilité d'un enlèvement qui allait soulever une aussi grave question de droit international, il voulut avant tout (le 19 ventôse, 10 mars) rassembler un conseil privé auquel il pût soumettre la question.

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. VII.

Ce conseil fut composé des deux consuls, Cambacérès et Lebrun, de Talleyrand ministre des relations extérieures, de Regnier grand juge ministre de la justice, et de Fouché. Le grand juge commença par exposer l'état de la conspiration à l'intérieur, puis le ministre des relations extérieures prit la parole, et exposa les ramifications qu'elle avait à l'extérieur, les intrigues des agents et des ministres anglais, la nomination de Sidney et de Spencer Smith, les mouvements des comités royalistes des bords du Rhin, les rassemblements des émigrés, les rapports du duc d'Enghien avec eux et la présence à Ettenheim près de ce prince du général Dumourier; enfin il terminait par la proposition de les enlever les uns et les autres de vive force avec leurs papiers, et de les conduire en France pour les faire juger comme conspirateurs. Il fallait, disait-il, en finir avec tous ces complots, montrer aux ennemis du gouvernement que sa modération à leur égard ne provenait pas de sa faiblesse, et faire taire au besoin tous ceux qui, abusant de l'indulgence du Premier Consul, lui prêtaient la pensée de vouloir jouer le rôle de Monck.

Quant à l'électeur de Bade et à la violation de son territoire, il serait aisé d'arranger l'affaire avec lui : la conspiration était tellement flagrante qu'il ne lui serait pas possible de la révoquer en doute, et l'on pouvait même lui reprocher, après tous les bienfaits qu'il avait reçus de la

France, de l'avoir laissé se former au sein de ses États.

Sur ces conclusions, le second consul Cambacérès fit observer, que puisque, comme on le disait, le duc d'Enghien venait secrètement sur la rive gauche du Rhin, il serait bien plus simple de le saisir la première fois qu'il passerait la frontière, et de lui appliquer les lois sur les émigrés. Le grand juge Régnier appuya cette observation, mais Talleyrand leur répondit que les recherches auxquelles on s'était livré n'avaient pu manquer d'éveiller les soupçons, que le prince, tout en continuant à conspirer, ne s'exposerait plus à venir en France; que d'ailleurs, il ne s'agissait pas seulement de s'emparer de sa personne et de celle des autres conjurés, mais aussi et plus encore, de leurs papiers. A l'appui de cette dernière assertion, Fouché ajouta, comme une chose à sa connaissance personnelle, qu'il y avait à Offembourg, dans la maison de la baronne de Reich, une malle entière remplie des papiers les plus importants.

Sur ces observations, toutes les voix se réunirent à l'opinion du ministre des relations extérieures, et le Premier Consul passa dans son cabinet pour y dicter les ordres nécessaires à l'enlèvement du duc d'Enghien.

CHAPITRE VI.

Instructions du Premier Consul au ministre de la guerre. — Ordres transmis par le ministre de la guerre aux généraux Ordener et Caulaincourt. — Comparaison de ces deux ordres. — Second ordre au général Caulaincourt. — Lettres de M. de Talleyrand au général Caulaincourt. — Arrivée du général Ordener à Strasbourg. — Envoi de deux agents à Ettenheim. — Arrivée du général Caulaincourt. — Conseils tenus. — Résolutions prises. — Expédition du général Ordener à Ettenheim. — Enlèvement du duc d'Enghien. — Circonstances de cet enlèvement. — Conversation du prince avec le colonel de gendarmerie Charlot. — Arrestations faites à Strasbourg. — Le général Caulaincourt à Offembourg. — Arrestations.

Parmi les aides de camp du Premier Consul, était le général Caulaincourt, issu d'une famille ancienne et illustre de Picardie : son père, le marquis de Caulaincourt, était, au moment de la révolution, lieutenant général des armées du roi, et sa mère, dame de la comtesse d'Artois. Entré à seize ans dans la carrière militaire, le jeune Caulaincourt avait d'abord servi comme capitaine aide de camp sous les ordres de son père; ce dernier ayant été destitué comme noble en 1792, lui-même avait été privé de son grade. Atteint bientôt après par la réquisition générale de tous les hommes en état de servir, il avait été obligé de reprendre du service, d'abord comme simple grenadier, puis comme chasseur à cheval : cette obscurité ne l'avait pas empêché d'être dénoncé comme suspect à l'époque de la terreur, et mis en prison; et il aurait sans doute péri, si son geôlier, qui avait reçu autrefois des services de sa famille, ne lui eût fourni lui-même les moyens de s'évader.

Rendu à la liberté à l'époque du 9 thermidor, il était rentré dans l'armée, et le général Hoche, sous les ordres duquel il servait, lui avait presque aussitôt fait rendre son grade de capitaine, en donnant les plus grands éloges à son zèle et à sa capacité. Nommé bientôt après chef d'escadron, et aide de camp du général Aubert-Dubayet, il avait suivi ce dernier dans son ambassade à Constantinople, et c'était là qu'il avait commencé sa carrière diplomatique : il en était revenu l'année suivante (1798), chargé d'accompagner en France l'ambassadeur que le sultan y envoyait.

En 1799, la guerre ayant de nouveau éclaté sur tout le continent, il avait demandé à reprendre du service dans l'armée active, et, nommé colonel du 2e régiment de carabiniers, il avait fait avec la plus grande distinction, à la tête de ce corps, cette campagne et celle de Hohenlinden sous les ordres de Moreau.

Bientôt après, l'empereur Paul Ier étant tombé sous les coups des assassins, et son fils l'empereur Alexandre lui ayant succédé, le Premier Consul, qui craignait de voir rompre les bonnes relations qu'il était parvenu à établir avec la Russie, résolut d'y envoyer le colonel Caulaincourt : « Après la paix de Lunéville, » dit M. de Barante dans l'article de la *Biographie universelle* consacré au duc de Vicence, « le Premier Consul qui « dès lors, sans injuste ni puérile préférence, « aimait à montrer que dans les rangs de notre

« vaillante armée, se trouvaient des hommes dis-
« tingués par leur naissance et par leurs ma-
« nières, l'avait chargé d'une mission en Russie...
« Il y avait plu beaucoup à l'empereur Alexandre,
« et à son retour, le Premier Consul l'avait fait
« général de brigade, et appelé au nombre de ses
« aides de camp..... »

De concert avec M. de Talleyrand qu'il avait consulté à cet égard, le Premier Consul fit choix de lui, pour la mission à la fois militaire et diplomatique qu'il s'agissait de remplir dans le grand-duché de Bade, au sujet des arrestations qui devaient être opérées à Ettenheim et à Offembourg. En conséquence, à la sortie du conseil privé dont nous venons de parler, il le fit appeler, et ordonna en même temps de chercher M. de Méneval, qui ce jour-là n'avait pas dîné aux Tuileries :

« Le 19 ventôse an XII (10 mars 1804), » dit M. de Méneval dans les Mémoires qu'il vient de publier, et auxquels la position et le caractère de l'auteur ajoutent un double intérêt, « on vint
« me chercher à dix heures du soir de la part du
« Premier Consul : je le trouvai, en arrivant, dans
« une pièce attenante à son cabinet, ayant à ses
« pieds plusieurs cartes qu'il avait jetées par
« terre, et en cherchant une du cours du Rhin.
« Après l'avoir trouvée, il l'étendit sur une table,
« et commença à me dicter des instructions pour
« le ministre de la guerre Berthier : pendant que

« j'écrivais cette lettre, le général Berthier fut an-
« noncé et, peu après, le général Caulaincourt :
« le Premier Consul fit prendre la plume à Ber-
« thier, et, tout en suivant sur la carte la route
« qu'il fallait parcourir pour arriver à Offem-
« bourg et à Ettenheim, acheva de lui dicter ses
« instructions ; elles portaient :

Paris, le 19 ventôse an XII (10 mars 1804).

« Vous voudrez bien, citoyen général, donner
« ordre au général Ordener que je mets à cet
« effet à votre disposition, de se rendre dans la
« nuit en poste à Strasbourg. Il voyagera sous un
« autre nom que le sien ; il verra le général de la
« division.

« Le but de sa mission est de se porter sur Et-
« tenheim, de cerner la ville, d'y enlever le duc
« d'Enghien, Dumourier, un colonel anglais et
« tout autre individu qui serait à leur suite. Le
« général de la division, le maréchal des logis de
« gendarmerie qui a été reconnaître Ettenheim,
« ainsi que le commissaire de police, lui donne-
« ront tous les renseignements nécessaires.

« Vous ordonnerez au général Ordener, de faire
« partir de Schélestadt trois cents hommes du
« 26e de dragons, qui se rendront à Rheinau, où
« ils arriveront à huit heures du soir.

« Le commandant de la division enverra quinze
« pontonniers à Rheinau, qui arriveront égale-
« ment à huit heures du soir, et qui, à cet effet,

« partiront en poste ou sur les chevaux de l'ar-
« tillerie légère. Indépendamment du bac, il se
« sera déjà assuré qu'il y ait là quatre ou cinq
« grands bateaux, de manière à pouvoir faire
« passer d'un seul voyage trois cents chevaux.

« Les troupes prendront du pain pour quatre
« jours, et se muniront de cartouches. Le général
« de la division y joindra un capitaine ou officier,
« un lieutenant de gendarmerie, et trois ou quatre
« (trentaine) brigades de gendarmerie.

« Dès que le général Ordener aura passé le
« Rhin, il se dirigera droit à Ettenheim, mar-
« chera droit à la maison du duc et à celle de
« Dumourier; après cette expédition terminée,
« il fera son retour sur Strasbourg.

« En passant à Lunéville, le général Ordener
« donnera ordre que l'officier des carabiniers qui
« a commandé le dépôt à Ettenheim, se rende à
« Strasbourg en poste pour y attendre ses ordres.

« Le général Ordener, arrivé à Strasbourg,
« fera partir bien secrètement deux agents soit
« civils, soit militaires, et s'entendra avec eux
« pour qu'ils viennent à sa rencontre.

« Vous donnerez ordre pour que le même jour
« et à la même heure, deux cents hommes du
« 26e de dragons, sous les ordres du général Cau-
« laincourt (auquel vous donnerez des ordres en
« conséquence), se rendent à Offembourg, pour
« y cerner la ville et arrêter la baronne de Reich,
« si elle n'a pas été prise à Strasbourg, et autres

« agents du gouvernement anglais, dont le préfet
« et le citoyen Méhée, actuellement à Stras-
« bourg, lui donneront les renseignements.

« D'Offembourg, le général Caulaincourt diri-
« gera des patrouilles sur Ettenheim, jusqu'à ce
« qu'il ait appris que le général Ordener a réussi.
« Ils se prêteront des secours mutuels.

« Dans le même temps, le général de la divi-
« sion fera passer trois cents hommes de cavalerie
« à Kehl, avec quatre pièces d'artillerie légère, et
« enverra un poste de cavalerie légère à Wilstadt,
« point intermédiaire entre les deux routes.

« Les deux généraux auront soin que la plus
« grande discipline règne, que les troupes n'exi-
« gent rien des habitants; vous leur ferez donner
« à cet effet douze mille francs.

« S'il arrivait qu'ils ne pussent pas remplir leur
« mission, et qu'ils eussent l'espoir, en séjour-
« nant trois ou quatre jours et en faisant des pa-
« trouilles, de réussir, ils sont autorisés à le faire.

« Ils feront connaître aux baillis des deux vil-
« les, que s'ils continuent de donner asile aux en-
« nemis de la France, ils s'attireront de grands
« malheurs.

« Vous ordonnerez que le commandant de
« Neubrisach fasse passer cent hommes sur la
« rive droite avec deux pièces de canon.

« Les postes de Kelh, ainsi que ceux de la rive
« droite, seront évacués dès l'instant que les deux
« détachements auront fait leur retour.

« Le général Caulaincourt aura avec lui une « trentaine de gendarmes; du reste, le général « Caulaincourt, le général Ordener, et le général « de la division tiendront un conseil, et feront les « changements qu'ils croiront convenables aux « présentes dispositions.

« S'il arrivait qu'il n'y eût plus à Ettenheim, « ni Dumourier, ni le duc d'Enghien, on ren- « drait compte par un courrier extraordinaire de « l'état des choses.

« Vous ordonnerez de faire arrêter le maître de « poste de Kelh, et autres individus qui pour- « raient donner des renseignements sur cela.

« *Signé* BONAPARTE. »

Ces instructions écrites, le ministre de la guerre sortit, pour aller expédier séparément les deux parties qui concernaient les généraux Ordener et Caulaincourt, et les envoyer de suite au Premier Consul, ainsi que l'ordre qu'il y avait lieu de faire donner en conséquence au général Leval, commandant la division militaire de Strasbourg.

Pendant ce temps, le Premier Consul fit appeler aux Tuileries le général Ordener, commandant les grenadiers à cheval de la garde des consuls[1], et qui demeurait alors sur le quai Vol-

[1] Né à Saint-Avold (Moselle), et entré au service comme simple soldat, le général Ordener y avait conquis tous ses

taire : il lui fit prendre lecture, sous ses yeux, de l'ordre qui le concernait, et lui remit avec cet ordre, la lettre destinée au général Leval, un passe-port sous un nom supposé, et un bon de douze mille francs sur son trésorier ; enfin il lui ordonna de partir pour Strasbourg dans la nuit même. Son ordre était ainsi conçu :

Paris, le 20 ventôse an XII.

« Le ministre de la guerre au général Or-« dener.

« En conséquence des dispositions du gouver-« nement, qui met le général Ordener à celle du « ministre de la guerre, il lui est ordonné de par-« tir de Paris en poste aussitôt après la récep-« tion du présent ordre pour se rendre le plus « rapidement possible, et sans s'arrêter un in-« stant, à Strasbourg. Il voyagera sous un autre « nom que le sien ; arrivé à Strasbourg, il verra « le général de la division. Le but de la mission « est de se porter sur Ettenheim, de cerner la ville, « et d'enlever le duc d'Enghien, Dumourier, un

grades par des actions de la plus brillante valeur ; successivement lieutenant, capitaine, chef d'escadron et colonel du 10e régiment de chasseurs à cheval, il avait servi alternativement sur les bords du Rhin, et en Italie sous les ordres du général Bonaparte. A la fin de la campagne qui avait suivi le 18 brumaire, le Premier Consul, témoin de son intrépidité, l'avait appelé au commandement des grenadiers à cheval de la garde consulaire, et en l'an XII, l'avait fait général de brigade et officier de la Légion d'honneur.

« colonel anglais et tout autre individu qui serait
« à leur suite. Le général commandant la 5e division, le maréchal des logis qui a été reconnaître Ettenheim, ainsi que le commissaire de
« police lui donneront tous les renseignements
« nécessaires.

« Le général Ordener donnera ordre de faire
« partir de Schélestadt, trois cents hommes du
« 26e de dragons qui se rendront à Rheinau, où
« ils arriveront à huit heures du soir. Le com-
« mandant de la 5e division enverra quinze pon-
« tonniers à Rheinau, qui y arriveront également
« à huit heures du soir, et qui, à cet effet, par-
« tiront en poste sur les chevaux d'artillerie lé-
« gère. Indépendamment du bac, il se sera assuré
« qu'il y ait là quatre ou cinq grands bateaux, de
« manière à pouvoir passer d'un seul voyage trois
« cents chevaux. Les troupes prendront du pain
« pour quatre jours, et se muniront d'une quan-
« tité de cartouches suffisante. Le général de la
« division y joindra un capitaine, un lieutenant
« de gendarmerie et une trentaine de gendarmes.
« Dès que le général Ordener aura passé le Rhin,
« *il se dirigera droit à Ettenheim, marchera droit*
« *à la maison du duc d'Enghien et à celle de Du-*
« *mourier*. Après cette expédition terminée, il
« fera son retour sur Strasbourg. En passant à
« Lunéville, le général Ordener donnera ordre
« que l'officier de carabiniers, qui aura com-
« mandé le dépôt à Ettenheim, se rende à Stras-

« bourg en poste pour y attendre ses ordres. Le « général Ordener, arrivé à Strasbourg, fera par- « tir bien secrètement deux agents soit civils, soit « militaires, et s'entendra avec eux pour qu'ils « viennent à sa rencontre. Le général Ordener « est prévenu que le général Caulaincourt doit « partir avec lui pour agir de son côté. Le gé- « néral Ordener aura soin que la plus grande « discipline règne, que les troupes n'exigent rien « des habitants. S'il arrivait que le général Orde- « ner ne pût pas remplir sa mission, et qu'il eût « l'espoir, en séjournant trois ou quatre jours, et « en faisant faire des patrouilles, de réussir, il « est autorisé à le faire. Il fera connaître au bailli « de la ville, que, s'il continue à donner asile aux « ennemis de la France, il s'attirera de grands mal- « heurs. Il donnera l'ordre au commandant de « Neubrisach de faire passer cent hommes sur « la rive droite du Rhin, avec deux pièces de ca- « non. Les postes de Kehl, ainsi que ceux de la « rive droite, seront évacués aussitôt que les deux « détachements auront fait leur retour.

« Le général Ordener, le général Caulaincourt et « le général commandant la 5e division, tiendront « conseil, et feront les changements qu'ils croi- « ront convenables aux présentes dispositions. « S'il arrivait qu'il n'y eût plus à Ettenheim, ni « Dumourier, ni le duc d'Enghien, le général « Ordener me rendra compte par un courrier « extraordinaire de l'état des choses, et il atten-

« dra de nouveaux ordres. Le général Ordener « requerra le commandant de la 5e division de « faire arrêter le maître de poste de Kelh, et les « autres individus qui pourraient donner des « renseignements.

« Je remets au général Ordener une somme de « douze mille francs pour lui et le général Cau- « laincourt. Vous demanderez au général com- « mandant la 5e division militaire que, dans le « temps où vous et le général Caulaincourt ferez « votre expédition, il fasse passer trois cents « hommes de cavalerie à Kehl, avec quatre pièces « d'artillerie légère. Il enverra aussi un poste de « cavalerie légère à Wilstadt, point intermédiaire « entre le deux routes.

« *Signé* Alex. Berthier. »

D'un autre côté, le ministre de la guerre fit, pour le général Caulaincourt, l'extrait de la partie qui le concernait dans les instructions du Premier Consul; cet extrait portait :

« Que le général Caulaincourt se rendrait en « poste à Strasbourg; qu'arrivé dans cette ville, « il y verrait le général Ordener, parti de Paris « en poste dans la nuit du 19 au 20 ventôse (10 « au 11 mars), et le général de la division.

« Le but de sa mission était, le même jour et « à la même heure où le général Ordener, à la « tête de trois cents hommes du 26e de dragons

« et de trois ou quatre brigades de gendarmerie,
« irait enlever le duc d'Enghien et Dumourier à
« Ettenheim, de passer le Rhin au pont de Kehl à
« la tête de deux cents hommes du 26e de dragons,
« de se diriger sur Offembourg, de faire cerner la
« ville, et d'y arrêter la baronne de Reich (si elle
« ne l'avait déjà été à Strasbourg), ainsi que les
« autres agents du gouvernement anglais dont le
« préfet et le citoyen Méhée, actuellement à Stras-
« bourg, lui donneraient les renseignements.

« D'Offembourg, le général Caulaincourt devait
« diriger des patrouilles sur Ettenheim, jusqu'à
« ce qu'il eût appris que le général Ordener eût
« réussi; ils se prêteraient des secours mutuels.

« Dans le même temps, le général de la divi-
« sion devait faire passer trois cents hommes de
« cavalerie à Kehl, avec quatre pièces d'artillerie
« légère, et envoyer un poste de cavalerie légère
« à Wilstadt, point intermédiaire entre les deux
« routes.

« Le général Caulaincourt devait avoir soin de
« faire régner la plus grande discipline et d'em-
« pêcher les troupes de rien exiger des habitants :
« le général Ordener avait reçu, à cet effet, une
« somme de douze mille francs pour lui et le gé-
« néral Caulaincourt.

« S'il arrivait que le général Caulaincourt et
« le général Ordener ne pussent pas remplir leur
« mission et qu'ils eussent l'espoir, en séjour-
« nant trois ou quatre jours et en faisant des

« patrouilles, de réussir, ils étaient autorisés à « le faire.

« Le général Caulaincourt devait faire con-« naître au bailli d'Offembourg que s'il continuait « à donner asile aux ennemis de la France, il « s'attirerait de grands malheurs.

« Les postes de Kehl, ainsi que ceux de la rive « droite, devaient être évacués dès l'instant que « les deux détachements auraient fait leur retour.

« Du reste, le général Caulaincourt, le général « Ordener et le général de la division devaient « tenir conseil, et faire les changements qu'ils « croiraient convenables aux présentes disposi-« tions [1]. »

Ainsi qu'on peut le remarquer par la comparaison des ordres qui précèdent, le général Ordener avait dû partir sur-le-champ et sous un nom supposé, pour aller préparer, de concert avec le général Leval, tout ce qui était nécessaire au succès, soit de sa propre mission à Ettenheim, soit de celle du général Caulaincourt à Offem-

[1] Ce second extrait, remis par le ministre de la guerre au général Caulaincourt, n'a pas été conservé ; cependant, comme d'une part le Premier Consul n'a rien changé à ses premières dispositions, et que, de l'autre, ses instructions données par lui au ministre de la guerre, ont été exécutées dans tous leurs détails, tant par le général Caulaincourt que par le général Ordener, il ne nous paraît pas possible de douter que le ministre de la guerre n'ait transmis au premier aussi bien qu'au second la partie des instructions qui lui était destinée.

bourg : ce dernier, dont on avait craint sans doute que le départ ne fût trop remarqué à cause de ses fonctions près du Premier Consul, ne se mit en route que le lendemain 21 ventôse[1].

Enfin la lettre remise au général Ordener pour le général Leval, portait :

Lettre du ministre de la guerre au général commandant la cinquième division.

Paris, le 20 ventôse an XII de la république (11 mars 1804).

« Je vous préviens, citoyen général, que le « général Ordener et le général Caulaincourt se « rendent à Strasbourg pour des missions très- « importantes. Je vous ordonne, sous votre pro- « pre responsabilité, d'adhérer à toutes les de- « mandes qui vous seront faites par le général « Ordener et le général Caulaincourt, à l'effet de « remplir la mission dont ils sont chargés. Ils « vous feront connaître leurs instructions en ce « qui vous concerne. Vous prescrirez à l'ordon-

[1] Quant à leur position respective dans cette mission, position sur laquelle des discussions nombreuses ont été élevées, les pièces que nous reproduisons la feront mieux ressortir que ne pourraient le faire toutes nos observations.

Ces discussions se trouvent surtout dans un écrit *anonyme,* publié en 1823, sous le titre d'*Examen impartial sur M. de Caulaincourt duc de Vicence, à l'occasion de la catastrophe de monseigneur le duc d'Enghien.*

« nateur d'adhérer également à toutes les deman-
« des qu'ils feront pour les vivres.

« Vous donnerez les ordres pour les mouve-
« ments des troupes, pour l'artillerie et les ba-
« teaux.

« *Signé* ALEX. BERTHIER. »

Dans ses instructions au ministre de la guerre pour les deux généraux Caulaincourt et Ordener, le Premier Consul avait omis de parler de la mission récemment donnée au capitaine Rosey, pour se rendre près de Drake à Munich; et comme d'ailleurs il voulait profiter de l'envoi de Caulaincourt à Strasbourg, pour lui faire inspecter l'état de la flottille que l'on construisait sur le Rhin, et en même temps faire de cette inspection un prétexte à son voyage, il lui fit adresser, le 21 ventôse (12 mars), par le ministre de la guerre, l'ordre additionnel suivant :

Paris, le 21 ventôse an XII de la république française, une et indivisible.

« Le ministre de la guerre au citoyen Caulain-
« court.

« Le Premier Consul ordonne au citoyen Cau-
« laincourt, son aide de camp, de se rendre en
« poste à Strasbourg.

« Il y accélérera la construction et la mise à
« l'eau des bâtiments légers qu'on y construit pour
« la marine.

« Il prendra des renseignements près du pré-
« fet et du citoyen Méhée, pour faire arrêter les
« agents du gouvernement anglais qui sont à
« Wissembourg et à Offembourg, notamment la
« baronne de Reich, si elle n'est pas déjà ar-
« rêtée.

« Le chef de bataillon Rosey, envoyé près des
« ministres anglais, et qui a toute leur con-
« fiance, lui donnera tous les renseignements né-
« cessaires sur les complots formés contre la
« tranquillité de l'État et la sûreté du Premier
« Consul.

« Le citoyen Caulaincourt fera connaître aux
« baillis des villes de la rive droite qu'ils peuvent
« s'attirer de grands malheurs en donnant asile
« aux personnes qui cherchent à troubler la
« tranquillité en France, et il se concertera avec
« le général commandant la cinquième division
« militaire, pour employer, au besoin, une force
« suffisante pour l'exécution du présent ordre.

« Il rendra un compte particulier au Premier
« Consul du résultat de la mission du chef de ba-
« taillon Rosey.

« Le ministre de la guerre,

« *Signé* ALEX. BERTHIER [1].»

[1] On peut remarquer, que dans ce second ordre, le Premier Consul reproduit une partie des instructions contenues dans le premier : c'était en effet de sa part, un usage assez ordinaire; et lorsqu'on lui en faisait l'observation, il

Enfin, pour la partie diplomatique de la mission de M. de Caulaincourt, M. de Talleyrand lui adressa les deux lettres suivantes :

Le ministre des relations extérieures au général Caulaincourt.

Paris, le 21 ventôse an XII (12 mars 1804).

GÉNÉRAL,

« J'ai l'honneur de vous adresser une lettre
« pour le baron d'Edelsheim, ministre principal
« de l'électeur de Baden ; vous voudrez bien la
« lui faire parvenir aussitôt que votre expédition
« d'Offembourg sera consommée ; le Premier
« Consul me charge de vous dire, que si vous
« n'étiez pas dans le cas de faire entrer des trou-
« pes dans les États de l'électeur, et que vous ap-
« prissiez que le général Ordener n'en a point
« fait entrer, cette lettre doit rester entre vos
« mains et ne pas être remise au ministre de
« l'électeur. Je suis chargé de vous recommander
« particulièrement de faire prendre et de rappor-
« ter avec vous les papiers de madame de Reich.
« J'ai l'honneur de vous saluer.

« *Signé* CH.-MAUR. TALLEYRAND. »

avait coutume de répondre que cela ne pouvait nuire ; il lui arrivait même souvent, dans les cas où il avait à craindre une omission ou une erreur, d'envoyer plusieurs fois dans la journée le double du même ordre.

La lettre pour le baron d'Edelsheim était ainsi conçue :

Lettre de M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, à M. le baron d'Edelsheim, ministre d'État, à Carlsruhe.

Paris, le 20 ventôse an XII (11 mars 1804).

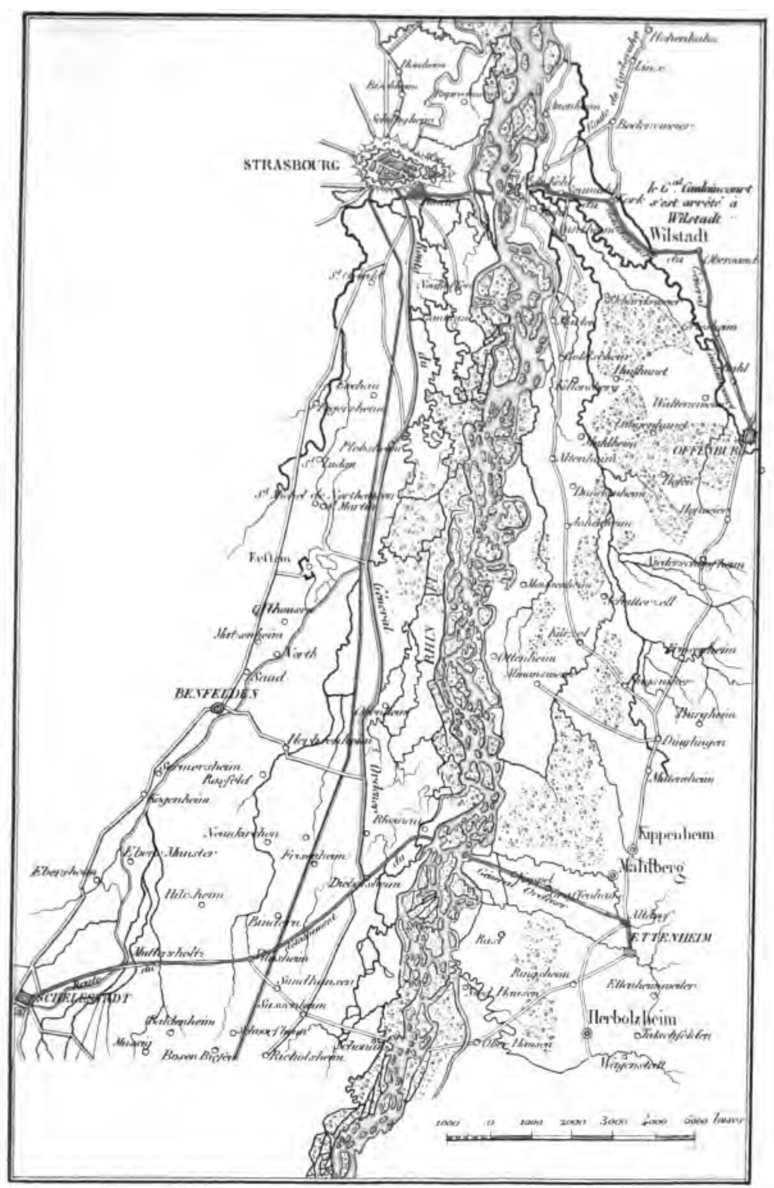
« Monsieur le baron, je vous avais envoyé une « note dont le contenu tendait à requérir l'arres- « tation du comité d'émigrés français siégeant à « Offembourg, lorsque le Premier Consul, par « l'arrestation successive des brigands envoyés en « France par le gouvernement anglais, comme « par la marche et le résultat des procès qui sont « instruits ici, reçut connaissance de toute la « part que les agents anglais à Offembourg « avaient aux terribles complots tramés contre « sa personne et contre la sûreté de la France. Il « a appris de même que le duc d'Enghien et le « général Dumourier se trouvaient à Ettenheim ; « et, comme il est impossible qu'ils se trouvent « en cette ville sans la permission de son altesse « électorale, le Premier Consul n'a pu voir, sans « la plus profonde douleur, qu'un prince, auquel « il lui avait plu de faire éprouver les effets les « plus signalés de son amitié avec la France, pût « donner un asile à ses ennemis les plus cruels, « et leur laissât ourdir tranquillement des con- « spirations aussi inouïes.

« En cette occasion si extraordinaire, le Pre-
« mier Consul a cru devoir donner, à deux petits
« détachements, l'ordre de se rendre à Offem-
« bourg et à Ettenheim, pour y saisir les instiga-
« teurs d'un crime, qui, par sa nature, met hors
« du droit des gens tous ceux qui manifestement
« y ont pris part. C'est le général Caulaincourt
« qui, à cet égard, est chargé des ordres du
« Premier Consul; vous ne pouvez pas douter
« qu'en les exécutant, il n'observe tous les égards
« que son altesse peut désirer. Il aura l'honneur
« de remettre à Votre Excellence la lettre que je
« suis chargé de lui écrire.

« Recevez, monsieur le baron, l'assurance de
« ma haute estime,

« *Signé* CH.-M. TALLEYRAND. »

Parti de Paris dans la nuit du 19 au 20 ventôse (10-11 mars), le général Ordener, après avoir donné en passant à Lunéville, les ordres dont il était chargé pour l'officier qui avait commandé le dépôt à Ettenheim, arriva à Strasbourg dans la nuit du 21 au 22 ventôse (12-13 mars). Il alla aussitôt s'entendre avec le général Leval : le colonel Charlot et le commissaire de police furent appelés, et l'on convint d'envoyer à Ettenheim, un agent nommé Stohl et un sous-officier de gendarmerie intelligent appelé Pfersdorff, qui, né sur la rive droite du



Lith. de Bineteau Rue des Maçons Sorbonne 3.

Rhin, et parlant parfaitement l'allemand, était plus propre que tout autre à cette mission.

Ils devaient aller ensemble à Ettenheim, y reconnaître avec exactitude l'habitation du prince, s'informer de ses habitudes, et savoir s'il n'y avait pas quelque résistance à craindre de sa part ou de celle des habitants.

Arrivés à Ettenheim vers les huit heures du matin du 23 ventôse (14 mars), ils se rendirent aussitôt à la maison du prince pour l'examiner; malgré toute la réserve qu'ils purent y mettre et l'air complet d'indifférence qu'ils affectaient, leur présence fut remarquée des domestiques du prince dont plusieurs circonstances avaient éveillé les soupçons.

On avait su que depuis quelque temps le préfet de Strasbourg avait envoyé divers agents sur la rive droite du Rhin; plusieurs des amis du duc d'Enghien et le roi de Suède lui-même, gendre de l'électeur, qui se trouvait alors à Carlsruhe, lui avaient écrit pour l'engager à prendre des précautions, et enfin la princesse Charlotte avait reçu d'un officier ou sous-officier de la gendarmerie de Strasbourg, qui avait été autrefois attaché à la maison de Rohan, l'avis secret des informations particulières prises à l'égard du duc d'Enghien.

L'entourage du prince était donc en éveil, et Féron, son valet de chambre, placé derrière une fenêtre, remarqua deux étrangers qui en fai-

sant le tour de l'habitation, paraissaient l'examiner avec soin. Il appela Canone, un autre des domestiques du prince, et qui, l'ayant suivi dans toutes ses campagnes, lui avait même sauvé la vie en Pologne. Canone remarqua la figure de Pfersdorff, et assura qu'elle ne lui était pas inconnue, que c'était certainement un gendarme déguisé, et qu'il l'avait vu plusieurs fois à Strasbourg [1].

Il courut aussitôt en avertir le prince qui, suivant son usage, traita ces craintes d'imaginaires [2], et cependant, pour le rassurer, pria le lieutenant Schmidt qui se trouvait à ce moment auprès de lui, d'aller vérifier ce qui en était; Schmidt joignit aisément Stohl et Pfersdorff, les

[1] Ce fait, que nous avons puisé dans la notice placée en tête des Mémoires du duc d'Enghien, par M. le comte de Choulot, semblerait indiquer que les domestiques du prince allaient souvent à Strasbourg.

[2] Quelque temps auparavant, le maître de l'auberge *du Soleil* à Ettenheim, ayant conçu quelque soupçon d'un étranger qui s'était arrêté chez lui, était allé chercher le chevalier Jacques, secrétaire du duc d'Enghien : en arrivant ensemble à l'auberge, ils n'y avaient plus trouvé l'étranger; leur inquiétude s'en était augmentée, et le chevalier Jacques était allé prévenir le prince qui n'avait fait que rire de ses soupçons, et comme il insistait sur la prompte disparition de cet homme. « Croyez-vous donc, lui demanda le « duc d'Enghien, que ce soit un sorcier? — Non sans doute, « monseigneur, répondit-il; mais prenons garde que ce ne « soit pas un revenant. »

Du reste il n'en était rien arrivé, et cette fausse alarme avait encore accru la sécurité du duc d'Enghien.

aborda, leur fit des questions; mais ils surent lui donner le change, et Schmidt, qui les avait suivis pendant plus d'une lieue, et leur avait vu prendre un chemin opposé à celui de la frontière de France, revint à Ettenheim déclarer qu'il n'y avait aucun ombrage à prendre des deux inconnus. Cependant, pour plus de prudence, et cédant aux instances de la princesse Charlotte et des personnes qui l'entouraient, le prince consentit pour l'un des jours suivants à s'éloigner, lorsque dans la nuit même l'exécution eut lieu.

Parti de Paris, comme nous l'avons dit, le 21 ventôse (12 mars) au matin, le général Caulaincourt était arrivé le 23 ventôse (14 mars) à Strasbourg : conformément aux diverses instructions du Premier Consul, il tint aussitôt conseil, d'une part avec les deux généraux Ordener et Leval[1], de l'autre avec le préfet de Strasbourg, et Pfers-

[1] On a contesté l'existence de ce conseil, disant « qu'il « n'avait eu ni pu avoir lieu, parce que, suivant les instruc- « tions du Premier Consul, le général Ordener était à ce « moment à Schélestadt, attendant le retour des agents « qu'il avait envoyés à Ettenheim, et qu'on ne tient pas un « conseil, quand ceux qui doivent le composer sont à dix « lieues l'un de l'autre;... (écrit cité ci-dessus, *Examen* « *impartial*, etc.) »

Or, il suffit de lire avec quelque attention les ordres précédents pour reconnaître, que le général Ordener n'avait nullement pour instruction de se rendre à Schélestadt, où en effet il ne s'est pas rendu, mais seulement de faire donner par le général Leval à une partie du régiment de dragons en garnison dans cette ville, l'ordre de venir le joindre à

dorff étant revenu dans l'après-midi, de retour de sa mission à Ettenheim, et ayant rendu un compte favorable de l'état des choses, on résolut aussitôt d'agir.

En conséquence, dès le soir même, et en même temps que le général Caulaincourt, le général Leval et le préfet de Strasbourg, se disposaient, comme nous allons le voir, à opérer de leur côté d'autres arrestations dans cette ville et à Offembourg, le général Ordener se mit en route pour le bac de Rheinau[1], accompagné du général Fririon chef d'état-major du général Leval, et du colonel de gendarmerie Charlot : il y trouva les trois cents hommes du 26e de dragons, les pontonniers, les bateaux, et les trois brigades de gendarmerie que les soins du général Leval y avaient réunis, et ayant passé le Rhin vers le milieu de la nuit, se porta avec rapidité sur Ettenheim qu'il fit aussitôt cerner par ses troupes; puis, pendant que le colonel Charlot faisait investir la maison où on lui avait dit qu'était logé Dumourier, il se dirigea lui-même du côté de l'habitation du prince, où le colonel Charlot vint le rejoindre. Il était alors environ cinq heures du matin.

huit heures du soir au bac de Rheinau où lui-même irait directement de Strasbourg.

Du reste, des renseignements directs et positifs ne nous permettent pas de douter de l'existence de ce conseil.

[1] Voir la carte ci-jointe.

Le duc d'Enghien avait projeté pour ce jour-là une partie de chasse avec le colonel Grunstein, et ce dernier, qui depuis son arrivée occupait un appartement au premier étage, dans la maison qu'habitait le général Thumery, avait couché à cet effet chez le prince : ils étaient même déjà habillés et prêts à sortir pour la chasse, lorsque Féron vint avertir que l'habitation était cernée par des soldats, et que le commandant sommait d'ouvrir les portes si l'on ne voulait les voir enfoncer par la violence : « Eh bien! il faut nous « défendre! » s'écria le prince et il courut à la fenêtre, armé d'un fusil de chasse à deux coups, et suivi de son domestique Canone qui en apportait un second : le colonel Grunstein l'y suivit également. Arrivé à la fenêtre, le duc d'Enghien, dans un premier mouvement, coucha en joue l'officier qui avait fait la sommation, et il s'apprêtait à tirer, lorsque le colonel Grunstein, apercevant le maréchal des logis Pfersdorff qui, à la tête de quelques gendarmes et de quelques dragons, avait pénétré dans le logis par les derrières, mit la main sur la garde du fusil du prince : « Monseigneur, lui dit-il vivement, vous « êtes-vous compromis ? — Non, répondit le « prince. — Eh bien alors, toute résistance est « inutile, nous sommes cernés, et j'aperçois beau- « coup de baïonnettes. »

Le prince, en se retournant, vit en effet Pfersdorf et ses gendarmes entrer dans la salle, et le

colonel Charlot y arriva également [1]. On arrêta avec le prince le colonel Grunstein, qui se trouvait près de lui, et ses trois domestiques Féron, Poulain et Canone.

Cependant des cris au feu s'élevaient du dehors. Ils venaient du côté où l'on croyait qu'était logé le général Dumourier, et se répétaient sur divers points : le colonel Charlot, inquiet des dispositions des habitants, qu'il savait, comme on l'a vu, favorables au duc d'Enghien et aux émigrés, s'empressa d'y courir. A peine sorti de la maison, il vit un homme qui paraissait se diriger en hâte vers l'église : c'était un maréchal ferrant qui, s'étant levé de bonne heure et comprenant ce dont il s'agissait, voulait aller y sonner le tocsin. Le colonel Charlot le fit arrêter : il rencontra ensuite le grand veneur de l'électeur de Bade, que les cris au feu avaient attiré; il le rassura en lui disant que tout cela était convenu avec son souverain, et fit la même réponse à un grand nombre d'habitants qui se montraient tout effrayés sur la porte de leurs maisons.

Arrivé à l'habitation où il comptait arrêter le général Dumourier, il n'y trouva que le général

[1] Outre le rapport du colonel Charlot, dont nous allons parler, nous tenons ces détails sur l'enlèvement du duc d'Enghien, d'une personne qui s'y trouvait, et qui entra dans la salle, en même temps que Pfersdorff, à la tête des gendarmes et des dragons de Schélestadt : le prince était vêtu d'un costume de chasseur tyrolien à longues guêtres.

Thumery; pensant aussitôt que l'on avait pu confondre ces deux noms, il s'informa si le général Dumourier n'était pas venu à Ettenheim, et on lui répondit qu'on n'en avait aucune connaissance.

De retour chez le prince, il y trouva le chevalier Jacques, son secrétaire, qu'on avait cru devoir retenir, quoiqu'il ne fût pas sur la liste des personnes à arrêter. Ayant envoyé quelques gendarmes arrêter l'abbé Wemborn et l'abbé Michel dont nous avons parlé à l'occasion de l'arrestation de la baronne de Reich, il se fit remettre, par le chevalier Jacques, la clef de sa chambre et en enleva tous les papiers; il fit également saisir et cacheter ceux qui se trouvaient dans le cabinet du prince, et, tout étant ainsi terminé, il en instruisit le général Ordener, qui prit aussitôt ses dispositions pour le départ.

En attendant qu'on eût pu réunir les troupes disséminées autour de la ville pour la cerner, le prince et les autres prisonniers furent déposés dans un moulin, dit la Tuilerie, situé à peu de distance des portes d'Ettenheim. Le chevalier Jacques était venu plusieurs fois dans ce moulin; il se rappela qu'une des portes de la pièce où l'on se trouvait donnait au dehors sur une planche à l'aide de laquelle on traversait le cours d'eau qui faisait tourner la roue du moulin; il fit un signe au duc qui s'approcha peu à peu de lui: « Ouvrez cette porte, lui dit-il rapidement,

« passez la planche, et jetez-la dans l'eau ; moi je « leur barrerai le passage. » Le prince va à la porte : un enfant, effrayé par la présence des soldats, s'était sauvé de l'autre côté, et en avait fermé le verrou, et le commandant, averti par ce mouvement, y fit placer deux sentinelles.

Le duc d'Enghien demanda alors à envoyer un de ses gens à Ettenheim pour y chercher du linge et des habits : on y consentit aussitôt, et l'on permit même à ceux de ses domestiques qui ne voudraient pas le suivre, de se retirer, mais tous s'y refusèrent, et demandèrent à partager le sort de leur maître.

Comme on avait hâte de repasser le Rhin, on fit monter le prince et deux de ses officiers dans une charrette entourée de gendarmes, et l'on prit les devants avec lui ; les autres prisonniers suivirent à pied.

Pendant le trajet qui sépare Ettenheim des bords du Rhin, le prince et ses officiers crurent remarquer qu'un des chefs de l'escorte, témoignait, par des signes confus, l'intention où il était de sauver le prince au moment où l'on s'embarquerait ; mais, soit qu'ils se fussent trompés, soit que les arrangements qui furent pris ne lui eussent pas permis de suivre son dessein, il ne fut fait aucune tentative à cet égard.

Le prince fut placé dans le bateau où était le général Ordener, et, durant le passage qui fut assez long, instruit que c'était ce général qui

avait été chargé de l'arrêter, il chercha à lier conversation avec lui pour connaître les motifs de son enlèvement ; il lui rappela même à cette occasion, qu'ils avaient combattu l'un contre l'autre dans une affaire qu'il lui désigna, lorsque lui, Ordener, était colonel du 10e régiment de chasseurs ; mais le général Ordener, voulant éviter toute explication, feignit de ne pas se rappeler cette circonstance et la conversation en resta là.

Après le passage du fleuve, et arrivés sur le territoire français, le général Ordener laissa le prince à la garde du colonel Charlot, et partit pour retourner à Strasbourg, où il arriva vers les deux heures. Le prince, après avoir fait la route à pied jusqu'à Pfosheim, s'arrêta dans cette petite ville pour déjeuner. Là, on trouva une voiture qui y avait été préparée d'avance, et dans laquelle il monta avec le colonel Charlot et le maréchal des logis Pfersdorff [1] ; quant aux autres prisonniers qu'on ne s'était pas attendu à ramener en aussi grand nombre, on fut obligé de les placer dans une charrette qui fut mise aussitôt en réquisition, et qu'on fit traîner par des chevaux de paysans.

[1] Pfersdorff est mort récemment à Saverne, où il était professeur au collége communal de cette ville ; il était parvenu, sous l'empire, au grade de capitaine. La restauration lui avait ôté son grade et sa pension, qu'il avait recouvrés en 1830, à la révolution de juillet.

Pendant la route, le duc d'Enghien s'entretint dans la voiture avec le colonel Charlot; il lui demanda, comme il avait voulu le faire au général Ordener, quels étaient les motifs qui avaient donné lieu à son enlèvement; le colonel Charlot lui répondit, qu'autant qu'il avait pu juger, le Premier Consul le regardait comme un des principaux chefs du complot de Georges, Pichegru et Moreau. Le prince repoussa avec force cette imputation, disant « que de semblables « projets étaient entièrement contraires à sa « manière de voir et de penser; mais qu'en « même temps, comme prince de la maison de « Bourbon et bien qu'admirant personnellement « la gloire du général Bonaparte, il ne pouvait « que lui faire la guerre dans toutes les occa- « sions. »

Il demanda ensuite au colonel Charlot ce qu'il pensait qu'on voulait faire de lui, et Charlot lui ayant répondu qu'il l'ignorait, il témoigna une grande crainte d'être emmené à Paris pour y être enfermé dans une prison, disant qu'il aimerait mieux périr de suite; et, avouant alors au colonel Charlot qu'il avait été sur le point de tirer sur lui au moment où il avait fait la sommation, il ajouta « qu'il regrettait presque de ne l'avoir « pas fait, pour décider ainsi de son sort par les « armes. »

Charlot, à son tour, lui parla de Dumourier : le prince l'assura « qu'il n'était pas venu à Etten-

« heim ; qu'il serait possible, comme il attendait « d'un moment à l'autre des instructions d'An-« gleterre, qu'on eût chargé ce général de les lui « apporter, mais que dans tous les cas il ne l'au-« rait pas reçu, étant au-dessous de son rang « d'avoir affaire à de pareilles gens. »

On arriva à Strasbourg vers les cinq heures de l'après-midi, et, en attendant que le général Leval eût été prévenu, le colonel Charlot fit entrer le prince dans sa maison : là, profitant d'un moment où ils étaient seuls, le prince essaya de l'engager à lui permettre de s'échapper ; mais le colonel Charlot éluda de comprendre, et, une demi-heure après, un fiacre vint qui emmena le prince à la citadelle. Les autres prisonniers y furent également déposés.

Pendant ce temps, comme nous l'avons dit, le général Caulaincourt, le général Leval et le préfet du Bas-Rhin M. Shée, étaient occupés de leur côté à opérer les arrestations qui avaient été résolues : c'étaient, à Strasbourg, l'ex-marquis Dagrain, ses deux filles, l'ex-comte de Toulouse-Lautrec agent du prétendant, et qu'on savait être, comme on l'a vu, en rapport avec la baronne de Reich, l'ex-représentant Chambé qui avait joué un rôle dans la première conspiration de Pichegru, enfin madame de Klinglin d'Essert, belle-sœur du général autrichien Klinglin, et tante de madame de Reich ; et à Offembourg, les membres du comité royaliste de cette ville, et les au-

tres personnes indiquées comme faisant partie de la conspiration, notamment les généraux La Saullaye, de Mauroy, de Mellet et Vauborel dont nous avons parlé, M. de Mussey, et l'abbé d'Aymar; ce dernier, ancien membre de l'Assemblée constituante, avait rempli pendant son émigration les fonctions de vicaire général du cardinal de Rohan très-opposé comme on l'a vu, à la France, et, depuis la mort de ce cardinal, s'était fixé à Offembourg.

En conséquence, le soir même et à la même heure où le général Ordener commençait son expédition, et pendant que le préfet M. Shée, faisait arrêter à Strasbourg par les soins du commissaire général de police, les personnes désignées ci-dessus[1], le général Caulaincourt et le général Leval, passant le Rhin au pont de Kehl à la tête

[1] Le commissaire général de police rendit compte le lendemain à M. Réal de ces arrestations par la lettre suivante :

Strasbourg, le 24 ventôse an XII.

« Le substitut du commissaire du gouvernement près le « tribunal criminel de Strasbourg, faisant fonctions de com« missaire général de police,

« Au conseiller d'État chargé de la direction et de la « suite, etc.

« J'ai l'honneur de vous informer, que d'après une ré« quisition du conseiller d'État préfet du département du « Bas-Rhin, donnée en suite des ordres du gouvernement « notifiés par le général Caulaincourt aide de camp du

de deux cents dragons et d'une brigade de gendarmerie sous les ordres du lieutenant Michel Péterman, s'étaient avancés vers Offembourg par Wilstadt.

Là, en même temps qu'ils dirigeaient, suivant les instructions du Premier Consul, des postes et des patrouilles jusqu'à Ettenheim pour éclairer toutes les routes et se faire tenir avertis de ce qui s'y passait, ils avaient fait cerner la ville d'Offembourg, et la brigade de gendarmerie avait pénétré dans l'intérieur de cette ville pour y opérer les diverses arrestations qui avaient été décidées : soit crainte, soit autre motif, M. de Mussey était absent, et l'on trouva seulement chez lui madame de Moyria et son beau-frère, commandeur de Malte, qui furent arrêtés; on n'y saisit, du reste, aucun papier; les généraux La Saullaye, de Mauroy et de Mellet, étaient également ce jour-là à quelques lieues d'Offembourg, à Schramberg. On arrêta le général Vauborel et l'abbé d'Aymar avec leurs papiers, ainsi que le domestique du comte de Mellet et celui du marquis de Mauroy [1]; enfin, ayant fait chez la baronne de Reich une descente pour tâcher d'y

« Premier Consul, j'ai fait arrêter les personnes dont les « noms suivent :

« 1° La dame de Klinglin d'Essert; 2° le sieur Toulouse-« Lautrec; 3° le sieur et les deux demoiselles Dagrain; « 4° l'ex-représentant Chambé. »

[1] René Aumont et Pierre d'Ixupevillers.

saisir la malle de documents dont Fouché avait parlé, on la chercha en vain, et l'on s'empara seulement d'une correspondance assez volumineuse, relative à des intrigues antérieures de l'an VIII et de l'an IX. Thérèse Leiss, sa servante, fut emmenée.

Le général Caulaincourt était ensuite revenu à Wilstadt, et, instruit vers les huit heures du matin (24 ventôse, 15 mars), que le général Ordener avait réussi dans son expédition d'Ettenheim, il avait fait partir le capitaine Berkheim, du 2e de carabiniers, pour aller porter à Carlsruhe, au baron d'Idelsheim, la lettre que M. de Talleyrand lui avait remise à cet effet; enfin, il avait fait son retour sur Strasbourg, où il était arrivé vers le midi. En passant à Kehl, il y avait encore fait arrêter le maître de poste de cette ville, et un nommé Ledoux-Melleville, qui favorisait la correspondance entre Strasbourg et Offembourg.

Le général Ordener de son côté, étant, comme on l'a vu, arrivé à Strasbourg vers les deux heures, on s'empressa d'annoncer au Premier Consul, par une dépêche télégraphique, le succès de la double expédition qui avait été entreprise; puis les deux généraux s'occupèrent de rédiger et de faire partir le soir même, par un courrier extraordinaire, leurs rapports au ministre de la guerre.

De son côté, le colonel Charlot, ainsi que le lieutenant Péterman, adressèrent, par la voie de

la gendarmerie, leurs rapports au général Moncey sur les arrestations qu'ils avaient opérées à Ettenheim, à Kehl et à Offembourg; et enfin le colonel Charlot, de concert avec le commissaire général de police M. Popp, furent chargés de classer et de mettre en ordre les papiers qui avaient été saisis tant à Ettenheim qu'à Offembourg, afin qu'ils pussent être envoyés à Paris avec la réponse que le général Caulaincourt attendait de Carlsruhe.

CHAPITRE VII.

Séjour du duc d'Enghien dans la citadelle de Strasbourg. — Sa lettre à la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort. — Sa note jointe au procès-verbal de ses papiers. — Rapports et pièces envoyés au Premier Consul par les généraux Caulaincourt et Ordener. — Départ du prince pour Paris. — Son arrivée à l'hôtel du ministère des affaires étrangères. — Sa translation à Vincennes. — Lettres de M. Réal au gouverneur de Paris et au commandant de Vincennes Harel. — Dispositions prises pour recevoir le prince.

Ainsi qu'on l'a vu, le prince avait été conduit vers les six heures du soir à la citadelle de Strasbourg. Il y fut reçu par le major Machim commandant de la place. C'était, dit le prince lui-même, dans le journal qu'il a tracé jour par jour, heure par heure, de son enlèvement, et qui fut trouvé sur lui après sa mort [1], « un homme de formes très-honnêtes. » Il témoigna au prince les plus grands

[1] Le prince, comme nous l'avons dit, tenait chaque jour, non-seulement pendant ses voyages, mais même dans l'habitude de la vie, un journal détaillé de tout ce qu'il avait fait, et de tout ce qui lui était arrivé. Celui dont nous parlons, remis après sa mort au Premier Consul et joint à son dossier, fut détruit en 1814 avec le reste des papiers ; toutefois des copies en avaient été prises, et nous-même nous en avons eu une authentique entre les mains ; il n'est pas besoin de dire que nous y avons puisé une grande partie des faits qui concernent son enlèvement, et que nous y puiserons également la majeure partie de ceux relatifs à son séjour à Strasbourg.

Il y avait en outre dans le dossier du prince, un autre journal de ce genre fait par lui pendant son séjour à Ettenheim et qui avait été trouvé dans sa maison ; il a été également détruit.

égards [1], et, comme on n'avait pas le temps de lui faire préparer un logement pour le soir même, non plus qu'aux autres prisonniers, il fut convenu qu'ils passeraient la nuit (du 25 au 26 ventôse, 15 au 16 mars) sur des matelas étendus par terre, dans le salon du commandant.

[1] M. le baron de Marguerit, auteur d'un grand nombre d'articles de la *Biographie universelle* des frères Michaud, et notamment de celui relatif au duc d'Enghien, dit dans une lettre adressée au rédacteur du *Journal des Débats* le 3 novembre 1823, à l'occasion des Mémoires du duc de Rovigo: « Qu'il a sous les yeux des détails très-circonstan- « ciés du séjour du prince à la citadelle, détails signés du « commandant. » Nous ignorons quel motif l'a empêché de les faire connaître, si ce n'est sans doute, qu'ils n'étaient pas assez conformes aux allégations de violences et de mauvais procédés qu'on s'est plu à supposer à l'égard du duc d'Enghien.

M. de Marguerit a déclaré du reste, dans cet article même consacré au duc d'Enghien, « qu'à l'époque de la « conspiration de Pichegru et de Georges, lui et M. Michaud « aîné, auteur de la *Biographie,* entretenaient une corres- « pondance suivie avec les princes et les émigrés d'Angle- « terre pour favoriser cette conspiration, et qu'ils furent « même fort compromis par les révélations de Querelles et « par la trahison d'un nommé Philippe épicier au Tré- « port, qui livra leur correspondance. »

Sans vouloir contester la réalité des services rendus par MM. Michaud et de Marguerit aux princes français dans la conspiration de Georges et de Pichegru, nous devons dire cependant, que dans tous les documents relatifs à cette affaire que nous avons examinés avec le plus grand soin, nous n'avons trouvé aucune trace, ni de la saisie de cette correspondance, ni des dangers qu'elle leur aurait fait courir.

Le duc d'Enghien s'y jeta tout habillé après avoir tracé quelques lignes sur son journal; le baron de Grunstein était placé auprès de lui : inquiet pour le prince, de ce que ses papiers eussent été enlevés en même temps que lui à Ettenheim, il lui demanda de nouveau, et à voix basse, s'il n'y avait rien dans ces papiers qui pût le compromettre : « Ils ne renferment que ce qu'on sait « déjà, » lui répondit le prince ; « ils montrent que « je me suis battu depuis huit ans, et que je suis « prêt à me battre encore. Je ne pense pas qu'ils « veuillent ma mort; mais ils me jetteront dans « quelque forteresse en cas qu'un otage leur soit « nécessaire; j'aurai de la peine à m'habituer à « cette vie-là. »

La nuit se passa pour le duc d'Enghien dans cette inquiétude; le lendemain matin (vendredi 25 ventôse, 16 mars) le major Machim étant venu, le prince s'entretint avec lui; il lui protesta de nouveau, comme il avait fait au colonel Charlot, qu'il était entièrement étranger au complot formé contre la vie du Premier Consul, et qu'il avait même toujours désapprouvé tous les projets de ce genre; le major lui répondit que, d'après cela, il ne pensait pas que son affaire pût avoir aucune suite, et qu'il en serait quitte sans doute pour quelques jours de détention.

En même temps le duc d'Enghien, qui depuis le moment de son enlèvement, n'avait cessé de songer à l'inquiétude qu'il avait dû causer à la

princesse Charlotte, demanda au major Machim s'il ne lui serait pas permis de lui écrire pour la rassurer; le major lui répondit qu'il ne pourrait pas se charger lui-même de faire passer sa lettre, mais seulement en référer au général Leval; que du reste, si elle ne contenait que de simples nouvelles, il ne doutait pas que ce dernier ne la fît parvenir à sa destination. En conséquence, le duc d'Enghien adressa à la princesse Charlotte la lettre suivante :

A la citadelle de Strasbourg, ce vendredi
16 mars 1804 (25 ventôse an XII).

« On me promet que cette lettre vous sera
« exactement remise; ce n'est qu'en ce moment
« que j'ai pu obtenir de vous rassurer sur mon
« sort présent, et je ne perds pas un instant
« pour le faire, vous priant de rassurer aussi
« tous ceux qui me sont attachés dans vos en-
« virons. Toute ma crainte est que cette lettre ne
« vous trouve plus à Ettenheim, et que vous ne
« soyez en marche pour venir ici; le bonheur
« que j'aurais de vous voir n'égalerait pas à
« beaucoup près la crainte que j'aurais de vous
« faire partager mon sort. Conservez-moi votre
« amitié, votre intérêt; il peut m'être fort utile,
« car vous pouvez intéresser à mon malheur des
« personnes de poids. J'ai déjà pensé que peut-
« être vous étiez partie. Vous avez su, par le bon
« baron d'Ischterlzheim, la manière dont j'ai été

« enlevé, et vous avez pu juger, à la quantité de « monde que l'on avait employé, que toute résis- « tance eût été inutile; on ne peut rien contre la « force. J'ai été conduit par Rhinau et la route « du Rhin. On me témoigne égards et politesse; « je puis dire qu'à la liberté près, car je ne puis « sortir de ma chambre, je suis aussi bien que « possible; tous ces messieurs ont couché avec « moi parce que je l'ai désiré; nous occupons « une partie de l'appartement du commandant, « et l'on m'en fait préparer un autre dans lequel « j'entrerai ce matin et où je serai encore mieux. « On doit examiner les papiers que l'on m'a pris, « et qui ont été cachetés sur-le-champ avec mon « cachet, ce matin en ma présence. D'après ce « que j'ai vu, on trouvera des lettres de mes pa- « rents, du roi, et quelques copies des miennes. « Tout cela, comme vous le savez, ne peut me « compromettre en rien de plus que mon nom et « ma façon de penser ne l'ont pu faire pendant « le cours de la révolution. Je crois que l'on en- « verra tout cela à Paris, et l'on m'a assuré que « d'après ce que je disais on pensait que je serais « libre sous peu de temps. Dieu le veuille! On « cherchait Dumourier, qui devait être dans nos « environs; on croyait apparemment que nous « avions eu des conférences ensemble, et appa- « remment il est impliqué dans la conjuration « contre la vie du Premier Consul. Mon igno- « rance de tout cela me fait espérer que je pour-

« rai obtenir ma liberté; mais cependant ne nous
« flattons pas encore. Si quelques-uns de ces
« messieurs sont libres avant moi, j'aurai un
« bien grand bonheur à vous les renvoyer en at-
« tendant le plus grand. L'attachement de mes
« gens me tire à chaque instant des larmes des
« yeux : ils pouvaient s'échapper, on ne les for-
« çait point à me suivre; ils l'ont voulu : j'ai Fé-
« ron, Joseph et Poulain; le bon Moylof ne m'a
« pas quitté d'un pas. Je n'ai encore vu ce matin
« que le commandant, homme qui me paraît
« honnête et charitable, en même temps que
« strict à remplir ses devoirs. J'attends le colonel
« de la gendarmerie qui m'a arrêté, et qui doit
« ouvrir mes papiers devant moi. Je vous prie de
« faire veiller le baron à la conservation de mes
« effets; si je dois demeurer plus longtemps, j'en
« ferai venir plus que je n'en ai; j'espère que les
« hôtes de ces messieurs auront soin aussi de
« leurs effets. Le pauvre abbé Wemborn et Michel
« sont de notre conscription et ont fait route
« avec nous. Mes tendres hommages à votre père,
« je vous prie : si j'obtiens un de ces jours d'en-
« voyer un de mes gens, ce que je désire beau-
« coup et ce que je solliciterai, il vous fera tous
« les détails de notre triste position. Il faut espé-
« rer et attendre. Vous, si vous êtes assez bonne
« pour me venir voir, ne venez qu'après avoir
« été, comme vous le disiez, à Carlsruhe.
« Hélas! outre toutes vos affaires et les longueurs

« insupportables qu'elles entraînent, vous aurez
« à présent à parler aussi des miennes; l'électeur
« y aura sans doute pris intérêt, mais pour cela,
« je vous en prie en grâce, ne négligez pas les
« vôtres.

« Adieu princesse, vous connaissez depuis
« bien longtemps mon tendre et sincère attache-
« ment pour vous : libre ou prisonnier, il sera
« toujours le même.

« Avez-vous mandé notre désastre à madame
« d'Ecquevilly?

« *Signé* L.-A.-H. DE BOURBON. »

Cette lettre écrite, le duc d'Enghien la remit au major Machim. Sur ces entrefaites, le général Leval vint le visiter : il était accompagné du général Fririon, qui avait, comme on l'a vu, concouru à l'expédition d'Ettenheim : il annonça au prince, qu'on venait de lui préparer dans le pavillon à droite de la citadelle un logement dans lequel il allait être transféré, et qu'il aurait la liberté de se promener dans le petit jardin attenant à ce pavillon : du reste, la froideur de leur abord l'empêcha de leur parler, soit de sa situation, soit de sa lettre à la princesse Charlotte.

Le logement dans lequel le duc d'Enghien fut transféré, communiquait par des dégagements avec les chambres de MM. de Thumery, Jacques et Schmidt; quant au colonel Grunstein, on crut

devoir le séparer du prince et lui donner un logement isolé de l'autre côté de la cour.

Vers les quatre heures et demie de l'après-midi, le colonel Charlot, ainsi que le commissaire général de police M. Popp, vinrent chez le prince pour procéder à l'ouverture de ses papiers; on les examina d'une manière rapide, on en fit des liasses séparées [1], et on lui dit qu'ils allaient être envoyés à Paris par courrier extraordinaire.

« Ainsi donc, » disait le prince dans son Journal, « il me faudra languir ici des semaines, « peut-être des mois : le chagrin augmente à me« sure que je réfléchis à cette cruelle situation; « si cela dure, je crois que le désespoir s'empa« rera de moi.... Il est onze heures : je me couche; « mais je suis excédé et ne puis dormir; le major « de la place, M. Machim, vient me voir quand « je suis couché, et cherche à me consoler par « des mots obligeants [2]. »

[1] On voit que ces papiers étaient nombreux; la presque totalité ainsi que nous l'avons dit a été détruite, et malgré les recherches les plus exactes, nous n'avons pu en retrouver que quelques fragments, que nous reproduisons plus loin.

[2] Voici le texte de ce Journal pour les deux premiers jours dont nous venons de parler, jeudi 15, et vendredi 16 mars :

Journal du duc d'Enghien écrit par lui-même, et dont l'original a été remis au Premier Consul, le 1[er] *germinal an* XII.

« Le jeudi 15 mars à Ettenheim, ma maison cernée

Le lendemain (samedi 17 mars, 26 ventôse), le prince se leva de bonne heure inquiet et préoc-

« par un détachement de dragons et des piquets de gendar-
« merie, total de deux cents hommes environ; deux géné-
« raux, le colonel des dragons, le colonel Charlot de la
« gendarmerie de Strasbourg; à cinq heures. A cinq
« heures et demie, les portes enfoncées; emmené au mou-
« lin près la tuilerie; mes papiers enlevés, cachetés; con-
« duit dans une charrette, entre deux haies de fusiliers,
« jusqu'au Rhin. Embarqué pour Rheinau. Débarqué, et
« marché à pied jusqu'à Pfofsheim; déjeuné dans l'auberge.
« Monté en voiture avec le colonel Charlot, le maréchal
« des logis de la gendarmerie, un gendarme sur le siége et
« Grunstein. Arrivé à Strasbourg chez le colonel Charlot,
« vers cinq heures et demie; transféré une demi-heure
« après, dans un fiacre, à la citadelle. Mes compagnons
« d'infortune, venus de Pfofsheim à Strasbourg, avec des
« chevaux de paysans, dans une charrette; arrivés à la cita-
« delle en même temps que moi. Descendus chez le com-
« mandant; logés dans son salon pour la nuit, sur des
« matelas par terre. Des gendarmes à pied dans la pièce
« d'avant; deux sentinelles dans la chambre, une à la
« porte. Mal dormi.

« Vendredi 16. — Prévenu que j'allais changer de loge-
« ment; je suis à mes frais pour la nourriture, et probable-
« ment le bois et la lumière. Le général Leval, comman-
« dant la division, accompagné du général Fririon l'un de
« ceux qui m'a enlevé, viennent me voir. Leur abord très-
« froid. Je suis transféré dans le pavillon à droite en entrant
« sur la place en venant de la ville. Je puis communiquer
« avec les chambres de MM. de Thumery, Jacques et
« Schmidt par des dégagements, mais je ne puis sortir, ni
« moi ni mes gens; on m'annonce pourtant que j'aurai la
« permission de me promener dans un petit jardin qui se
« trouve dans une cour derrière mon pavillon. Une garde

cupé : « Samedi 17 mars, dit-il, je ne sais rien de « ma lettre : je tremble pour la santé de la prin« cesse ; un mot de ma main la réparerait ; je suis « bien malheureux. On vient me faire signer le « procès-verbal d'ouverture de mes papiers. Je « demande et obtiens la permission d'y ajouter « une note explicative, pour prouver que je n'ai « jamais eu d'autre intention que de servir et de « faire la guerre [1]. »

« de douze hommes et un officier est à ma porte. Après le « dîner, on me sépare de Grunstein, auquel on donne un « logement seul de l'autre côté de la cour. Cette séparation « ajoute encore à mon malheur. J'ai écrit ce matin à la « princesse. J'ai envoyé ma lettre par le commandant au « général Leval ; je n'ai point de réponse. Je lui demandais « d'envoyer un de mes gens à Est ; sans doute tout me sera « refusé. Les précautions sont extrêmes de tous côtés pour « que je ne puisse communiquer avec qui que ce soit. Si « cette position dure, je crois que le désespoir s'emparera « de moi. A quatre heures et demie, on vient visiter mes « papiers, que le colonel Charlot, accompagné d'un com« missaire de sûreté, ouvre en ma présence. On les lit su« perficiellement ; on a fait des liasses séparées, et l'on me « laisse entendre qu'ils vont être envoyés à Paris. Il faudra « donc languir des semaines, peut-être des mois ! Le cha« grin augmente plus je réfléchis à ma cruelle position. Je « me couche à onze heures ; je suis excédé et ne puis dor« mir. Le major de la place, M. Machim, a des formes « très-honnêtes ; il vient me voir quand je suis couché ; il « cherche à me consoler par des mots obligeants. »

[1] Suivant toute apparence, cette note est ce qu'on a dit avoir été écrit de Strasbourg au Premier Consul par le duc d'Enghien : elle n'a pas été conservée ; mais autant que nous avons pu le conclure, soit des souvenirs exprimés par l'Em-

Ce même jour, vendredi 25 ventôse (16 mars), le général Caulaincourt reçut, par un délégué de la cour de Bade, la réponse à la lettre que M. de Talleyrand l'avait chargé de faire parvenir au baron d'Idelsheim. Cette réponse contenait l'expression des regrets de l'électeur, sur les embarras que le séjour des émigrés près de la frontière avait causés au Premier Consul; l'électeur ajoutait qu'il n'avait pas cru devoir se montrer plus sévère à leur égard que le gouvernement français lui-même; mais que, puisque leur présence devenait une cause de troubles et de difficultés pour ce gouvernement, il allait s'empresser de rendre une ordonnance pour leur enjoindre de s'éloigner [1].

pereur à Sainte-Hélène, soit des autres documents relatifs à cette affaire, le prince, reproduisant dans cette note ce qu'il avait dit au colonel Charlot et au major Machim, protestait de tout son pouvoir contre une participation quelconque à un complot contre la vie du Premier Consul. Il ajoutait, « que si ce complot existait, on le lui avait laissé ignorer, « et qu'on l'avait même trompé à cet égard; que, plus que « personne, il était attaché à la France et admirait le génie « du Premier Consul; qu'il avait souvent regretté de ne « pouvoir combattre sous ses ordres et avec des Français, « et que peut-être, éloigné comme il était du trône et sans « espérance d'y arriver, il aurait songé à le faire, si les « devoirs de sa naissance ne lui eussent fait une loi d'en agir « autrement; qu'enfin il ne pouvait croire que le Premier « Consul lui fît un crime d'avoir soutenu les armes à la « main les droits de sa famille et de son rang. »

[1] Cette ordonnance fut en effet rendue le jour même (16 mars); nous aurons plus tard occasion d'y revenir.

D'un autre côté, le capitaine Rosey arriva ce même jour à Strasbourg de retour de la mission qu'il venait de remplir près de Drake à Munich; il remit au général Caulaincourt, qui, comme on l'a vu, était spécialement chargé par le Premier Consul de s'occuper de cette mission, l'argent et les lettres écrites en encre sympathique qu'il avait reçus du crédule diplomate; le général Caulaincourt le pressa de rédiger son rapport; puis les deux généraux s'occupèrent, vers les trois heures de l'après-midi de ce jour, (vendredi 27 ventôse, 18 mars), de faire partir un courrier extraordinaire qu'ils adressèrent à M. de Talleyrand, au ministère des relations extérieures.

Ce courrier portait : 1° la réponse du baron d'Idelsheim à M. de Talleyrand, apportée par le délégué de la cour de Bade, avec le rapport du général Caulaincourt à ce ministre sur tout ce qu'il avait fait en conséquence des instructions qu'il en avait reçues;

2° Un autre rapport sur les arrestations effectuées de concert avec le préfet du Bas-Rhin, tant à Strasbourg qu'à Offembourg;

3° Le rapport du capitaine Rosey dont nous venons de parler, avec les observations du général Caulaincourt sur ce rapport, suivant les instructions du Premier Consul;

4° Enfin, les papiers du duc d'Enghien, reconnus et classés, avec le procès-verbal d'ouver-

ture de ces papiers [1]. Le général Ordener y joignit la lettre suivante pour le Premier Consul.

[1] Le commissaire de police, M. Popp, rendit compte le lendemain (28 ventôse, 19 mars), à M. Réal, de l'examen de ces papiers par la lettre suivante :

Strasbourg, le 28 ventôse an XII.

« Le substitut du commissaire du gouvernement près le « tribunal criminel du Bas-Rhin pour l'arrondissement de « Strasbourg,

« Au citoyen Réal, etc.

« Citoyen conseiller d'État,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, qu'en vertu des « actes du gouvernement transmis par le général Ordener, j'ai été chargé par le conseiller d'État préfet d'examiner, conjointement avec le colonel Charlot, les papiers « saisis sur le duc d'Enghien à l'époque de sa translation « d'Ettenheim sur la rive gauche du Rhin.

« Nous avons procédé à cette opération avant-hier soir et « hier matin; les papiers que nous avons joints à notre « procès-verbal ont été remis sur-le-champ au général Ordener, et par lui adressés au Premier Consul par un courrier extraordinaire parti hier à trois heures de l'après-« dîner.

« Nous allons continuer la vérification des papiers de « toutes les autres personnes déposées à la citadelle. Ces « opérations nous laissent à peine quelques moments pour « la correspondance la plus essentielle.

« Nous saisirons le premier moment opportun, le chef « d'escadron Charlot et moi, pour coucher par écrit la relation des deux entrevues que nous avons eues avec le duc; « peut-être ne vous paraîtra-t-elle pas sans quelqu'intérêt.

« Je dois à la justice, citoyen conseiller d'État, de vous « parler du citoyen Charlot; dans le compte qu'il a rendu

Strasbourg, le 24 ventôse an XII (15 mars 1804).

« J'ai l'honneur de vous adressser, mon géné-
« ral, le procès-verbal et les papiers qui ont été
« saisis chez le duc d'Enghien. A mesure que ceux
« des autres individus seront vérifiés, le général
« Caulaincourt vous les fera passer. Quoique ma
« mission soit remplie, j'attendrai vos ordres
« pour mon retour à Paris.

« Je vous salue respectueusement,

« *Signé* ORDENER[1]. »

Le prince apprit le soir ce départ de ses papiers pour Paris, et il s'en réjouit, car il redoutait par-dessus tout, comme on l'a vu, d'attendre et de languir : persuadé maintenant par tout ce

« au général Moncey de l'expédition d'Ettenheim, il a
« demandé un avancement promis depuis longtemps et bien
« dû au brave Pfersdorff; mais sa modestie l'a empêché de
« parler des excellentes dispositions que lui, Charlot, a
« faites, du sang-froid et de l'énergie qu'il a montrés dans
« cette circonstance, et des dangers imminents qu'il a cou-
« rus, au moment où il a sommé le duc et les siens de se
« rendre et que celui-ci l'a couché en joue. Témoin du
« récit que le duc en a fait lui-même, et du regret qu'il pa-
« raît éprouver de ne pas avoir tué ledit Charlot, je dois
« cet hommage à la vérité, etc.

« Agréez, citoyen conseiller d'État, l'assurance de ma
« respectueuse considération.

« *Signé* POPP. »

[1] *Mémoires de Napoléon*, tome V.

qu'on lui avait dit, que s'il avait été enlevé, ce n'était pas par dessein arrêté de le garder comme otage, mais seulement parce qu'on le croyait coupable du complot tramé contre le Premier Consul, il n'aspirait qu'au moment où tout serait éclairci et où, par conséquent, il pourrait être rendu à la liberté.

Aussi ajoute-t-il, en continuant son Journal déjà cité du samedi 17 mars (26 ventôse) : « le « soir, on me dit que j'aurai la permission de « me promener dans le jardin et même dans la « cour avec l'officier de garde, ainsi que mes « compagnons d'infortune, et que mes papiers « sont partis pour Paris par courrier extraordi- « naire; je soupe et me couche plus content. »

Pendant ce temps, la dépêche télégraphique, adressée de Strasbourg au Premier Consul dans l'après-midi du jeudi 24 ventôse (15 mars) était arrivée ce jour-là même à Paris : sur le reçu de cette dépêche, le Premier Consul avait aussitôt envoyé par courrier extraordinaire aux généraux Caulaincourt et Leval l'ordre de faire partir immédiatement et en poste, le prince pour Paris; les autres prisonniers devaient également y être envoyés par la diligence les jours suivants [1].

[1] Ils le furent en effet :

A Strasbourg, le 28 ventôse an XII de la république française.

« Le chef du 38e escadron de gendarmerie nationale en « résidence à Strasbourg,

« Conformément aux ordres du Premier Consul qui m'ont

Le courrier arriva dans la nuit du samedi 17 mars au dimanche 18 (26 au 27 ventôse). On fit aussitôt préparer une voiture, et l'on envoya

« été communiqués hier 27 par le général Caulaincourt son « aide de camp, et transmis par le conseiller d'État préfet « du Bas-Rhin ;

« Ordonne au brigadier Acker, accompagné des gen- « darmes............., de conduire à Paris, par la diligence, « au ministère du grand juge, les personnes ci-après nom- « mées :

« L'abbé Wemborn, la demoiselle Dagrain aînée, ma- « dame de Reich, Dominique Jacques secrétaire de l'ex- « duc d'Enghien, le colonel Grunstein, le lieutenant « Schmidt.

« Le brigadier Acker répondant sur sa tête de la sûreté « des prisonniers, pour lesquels il devra avoir tous les « égards dus au malheur et les attentions compatibles avec « leur sûreté, s'assurera que les militaires qui l'accompa- « gnent seront comme lui bien armés.

« Le brigadier Acker remettra au conseiller d'État Réal, « au ministère du grand juge rue des Saints-Pères, n° 9, « en même temps que les prisonniers, la lettre ci-jointe et « les papiers saisis sur eux.

« Il se rendra ensuite aux bureaux de l'inspection géné- « rale de la gendarmerie.

« *Signé* CHARLOT. »

Des ordres semblables furent donnés les jours suivants pour conduire à Paris madame et mademoiselle Lajolais, l'abbé d'Aymar ci-devant grand vicaire du cardinal de Rohan, Briançon émigré rayé, contrôleur de la poste aux lettres à Strasbourg, Bologne émigré rayé, pensionnaire de l'Angleterre, Boug d'Orschwiller, ex-capitaine de la légion de Mirabeau (les deux derniers arrêtés à Colmar le 24 ventôse), la dame Klinglin d'Essert, l'abbé Michel,

le colonel Charlot chercher le prince à la citadelle. Il était alors environ une heure du matin, et le prince, étonné de ce brusque réveil, et surpris de se voir ainsi emmener seul et séparé de ses autres compagnons, en demanda la cause au colonel Charlot : celui-ci lui répondit qu'il savait seulement que le général Leval avait reçu des ordres de Paris. Le duc d'Enghien quitta donc sa prison fort inquiet.

« Dimanche 18, écrit-il dans son Journal, on « vient m'enlever à une heure et demie du matin; « on ne me laisse que le temps de m'habiller; « j'embrasse mes malheureux compagnons, mes « gens; je pars seul avec deux officiers de gen- « darmerie et deux gendarmes. Le colonel Char- « lot m'a annoncé que nous allons chez le général « de division qui a reçu des ordres de Paris; au « lieu de cela, je trouve une voiture avec six che- « vaux de poste sur la place de l'Église : on me « campe dedans; le lieutenant Pétermann monte « à côté de moi, le maréchal des logis Blitersdorff « sur le siége; deux gendarmes, un dedans, « l'autre dehors. »

Mais son inquiétude se changea en joie, lorsque dans la matinée, il apprit du lieutenant Michel Pétermann qu'on se dirigeait sur Paris : rien ne pouvait lui faire un plus grand plaisir que cette

enfin Thérèse Jacquet de Saint-Dié, maîtresse de l'ex-général Lajolais, et dans les papiers de laquelle on avait trouvé un chiffre qui lui avait été remis par ce dernier.

nouvelle, et ne doutant pas qu'à son arrivée, il ne lui fût permis d'y voir le Premier Consul : « Un quart d'heure de conversation avec « lui, répétait-il souvent pendant la route ; et « tout sera bientôt arrangé. » Il paraissait en même temps heureux de revoir la France, rappelait dans les endroits où l'on passait, ceux qu'il avait autrefois connus, et sensible aux prévenances des personnes qui l'accompagnaient, il donna au lieutenant Michel une des bagues qu'il avait aux doigts, et que celui-ci garda depuis précieusement.

La route se fit avec plus de rapidité que ne semblait pouvoir le permettre l'escorte de la gendarmerie ; et, après avoir traversé le 28 ventôse (19 mars), vers les neuf heures du soir, la ville de Châlons-sur-Marne[1] située à quarante lieues de Paris, on arriva le lendemain 29 ventôse (20 mars), vers les trois heures de l'après-midi, à la barrière de la Villette ; de là, suivant les boulevards extérieurs, la voiture entra dans le faubourg Saint-Germain par la rue de Sèvres, et vint s'arrêter à l'hôtel du ministère des affaires étrangères, qui était alors rue du Bac, n° 84, à l'hôtel de Galifay. Arrivé dans la cour, la portière fut ouverte, et le prince s'apprêtait à descendre de voiture, lorsqu'on accourut avec

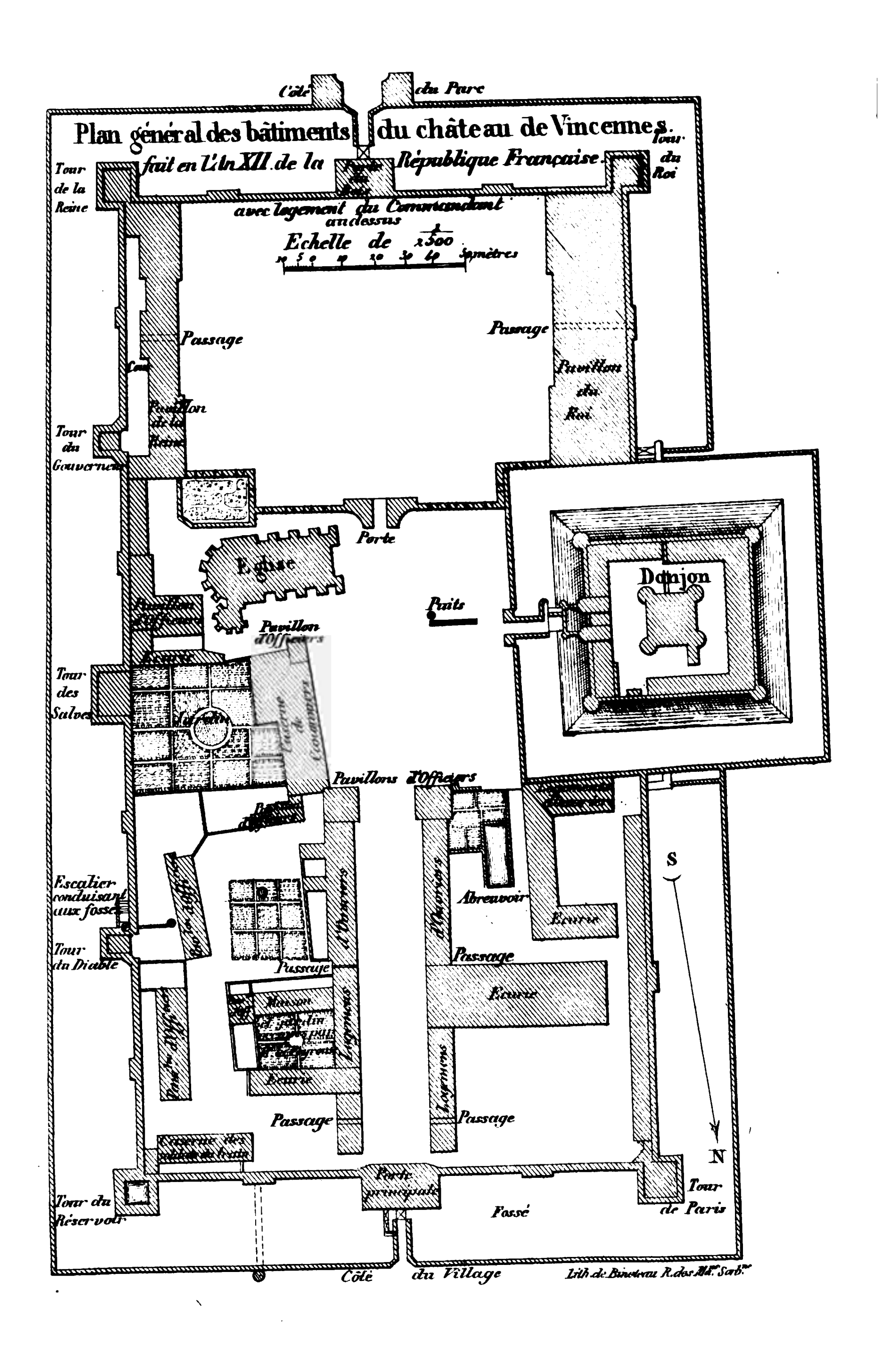
[1] *Journal de Paris* du 30 ventôse.

précipitation dire qu'il fallait attendre encore quelque temps. Peu de minutes s'étant écoulées, on vit une voiture s'approcher du perron, prendre une personne qui s'y trouvait, et sortir en hâte de l'hôtel; une demi-heure après, le postillon qui était resté à cheval reçut l'ordre de se diriger sur Vincennes, où l'on arriva vers les cinq heures et demie de l'après-midi [1].

Le château de Vincennes où l'on conduisait le prince, avait servi tour à tour, comme on sait, de résidence royale et de prison d'État : saint Louis, Charles V, Henri III, Louis XIII l'avaient souvent habité; et en 1627, le prince de Condé y avait été renfermé par ordre du cardinal de Richelieu, comme le Grand Condé, son fils, en 1649, par ordre de Mazarin.

A l'époque où nous sommes arrivés, et depuis le commencement du règne de Louis XV, le château de Vincennes ne servait plus qu'aux prisonniers d'État; formé d'une enceinte crénelée garnie de douze tours, il était gardé par environ cent cinquante hommes, la plus grande partie de soldats d'artillerie de la garde des consuls, commandés par un chef de bataillon; il s'y trouvait en outre une cinquantaine d'ouvriers. Les uns et les autres étaient répartis dans les divers bâti-

[1] Nous tenons ces détails sur le voyage du prince et sur son arrivée au ministère des relations extérieures, d'une source à laquelle nous avons dû donner toute confiance.


Côté du Parc
Plan général des bâtiments du château de Vincennes
fait en l'An XII de la République Française
Tour de la Reine
Tour du Roi
avec logement du Commandant au dessus
Echelle de 1/2500
10 5 0 10 20 30 40 50 mètres
Passage
Passage
Pavillon du Roi
Pavillon de la Reine
Tour du Gouverneur
Porte
Eglise
Puits
Donjon
Pavillon d'Officiers
Pavillon d'Officiers
Tour des Salves
Jardin
Caserne de Canonniers
Pavillons d'Officiers
Escalier conduisant aux fossés
Tour du Diable
S
Abreuvoir
Ecurie
Passage
Ecurie
Passage
Logemens
Passage
Passage
Ecurie
N
Porte principale
Fossé
Tour du Réservoir
Tour de Paris
Côté du Village

ments de l'intérieur des cours[1]; quant à deux grands pavillons, dits du Roi et de la Reine, que Louis XIII avait fait construire, ils étaient occupés par différentes personnes qui, à un titre ou à un autre, s'y étaient fait des logements.

Le commandant actuel du château était un nommé Harel, ancien sergent aux gardes françaises. Harel, au commencement de la révolution, s'était montré ardent révolutionnaire, et avait obtenu le grade de capitaine dans un régiment d'infanterie; mis ensuite à la réforme par le Premier Consul, au 18 brumaire, avec tant d'autres officiers qui n'avaient eu d'autre recommandation pour avancer que celle du club des Jacobins, il s'était rangé avec eux parmi les mécontents: trompés par les démonstrations de son zèle, les républicains Ceracchi, Aréna et Demerville, lui avaient en l'an IX (1802), communiqué leur complot contre le Premier Consul, et avaient cherché à l'y engager; mais Harel les avait lui-même dénoncés à la police, et engagé par ce premier pas, avait consenti à rester avec eux pour aider à s'en saisir.

Le grade de chef de bataillon et le commandement du château de Vincennes avaient été la récompense de ce service, et il y était depuis cette époque, occupant au-dessus de la porte d'entrée du côté du parc (ainsi qu'on le voit sur le plan), le reste d'une des anciennes tours arrangée en

[1] Voir le plan ci-contre.

logement, et qui subsiste encore aujourd'hui dans cet état [1].

Le 26 ventôse (16 mars), le lendemain du jour où était venue à Paris, par la dépêche télégraphique, la nouvelle de l'enlèvement du duc d'Enghien, le Premier Consul avait chargé M. Réal d'écrire au commandant de Vincennes Harel, pour lui demander un état détaillé de toutes les personnes qui se trouvaient en ce moment dans le château; Harel le lui avait aussitôt envoyé [2]. Cet état portait en résumé:

« Un chef de bataillon commandant (Harel).

« Un adjudant de place (Tabarry).

« Un sous-lieutenant secrétaire (Lelong).

« Un portier-consigne (Porion).

« Un concierge des bâtiments militaires (Bour-
« don).

« Train d'artillerie de la garde des consuls, qua-
« tre-vingt-dix-neuf hommes (Michon, capitaine).

[1] Ce logement est celui du commandant du génie à Vincennes.

[2] Vincennes, le 26 ventôse an XII de la république française.

« Harel, chef de bataillon, commandant d'armes du
« château de Vincennes,

« Au citoyen Réal, conseiller d'État, chargé, etc.

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'état de situa-
« tion des militaires et autres personnes habitant le château
« de Vincennes à l'époque de ce jour.

« J'ai l'honneur de vous saluer très-respectueusement.

« *Signé* HAREL. »

« Vingt-trois hommes du 18e régiment d'in-
« fanterie de ligne.

« Cinquante ouvriers. »

Cet état ne remplissant pas les intentions du Premier Consul, il ordonna à M. Réal d'écrire de nouveau au commandant Harel.

NOTE. Pressé et secret.

« Écrire de suite au commandant de Vincennes
« pour lui accuser réception de l'état ci-joint :

« Lui demander 1° s'il y a des logements va-
« cants, leur désignation précise et dans quelle
« partie du château.

« 2° Un état beaucoup plus circonstancié et no-
« minatif des bourgeois logés au château, hommes,
« femmes, enfants et domestiques, la désignation
« des logements qu'ils occupent, depuis quand,
« par quels motifs, par quelle autorité; lui faire
« bien sentir que c'est sur les personnes et non
« sur l'état-major que l'on désire avoir des ren-
« seignements. Les lui demander le plus tôt pos-
« sible. »

D'après cette note, M. Réal écrivit de nouveau à Harel dans la matinée du 27 ventôse (18 mars), pour lui demander l'état nominatif tel que le Premier Consul le désirait, et Harel le lui adressa le même jour, en désignant, comme il lui était indiqué, tous les logements divers dans toutes les parties du château, et par qui ils y étaient habités : un seul de ces loge-

ments, situé dans le pavillon du Roi, était vacant.

Dans l'après-midi du lendemain 28 ventôse (19 mars), et en conséquence des nouveaux ordres du Premier Consul, M. Réal adressa au général Murat, gouverneur de Paris, et au commandant Harel, les deux lettres suivantes :

CINQUIÈME DIVISION.

POLICE SECRÈTE.

29 ventôse an XII, à 4 heures du soir[1].

« Le conseiller d'État, chargé de la direc-
« tion, etc.

« Au général en chef Murat, gouverneur de
« Paris.

« GÉNÉRAL,

« D'après les ordres du Premier Consul, le duc
« d'Enghien doit être conduit au château de Vin-
« cennes où les dispositions sont faites pour le
« recevoir. Il arrivera probablement cette nuit à
« cette destination. Je vous prie de faire les dis-
« positions qu'exige sa sûreté, tant à Vincennes
« que sur la route de Meaux par laquelle il vient.
« Le Premier Consul a ordonné que son nom et
« tout ce qui lui serait relatif fût tenu très-secret :

[1] A ce moment, comme on vient de le voir, le duc d'Enghien était déjà arrivé à Paris; mais, par des motifs que nous expliquerons plus loin, M. Réal l'ignorait encore.

« en conséquence, l'officier chargé de sa garde « ne doit le faire connaître à qui que ce soit; il « voyage sous le nom de Plessis. Je vous invite à « donner, de votre côté, les instructions néces- « saires pour que les intentions du Premier Con- « sul soient remplies. »

CINQUIÈME DIVISION.

POLICE SECRÈTE.

29 ventôse an XII, 4 heures et demie.

« Le conseiller d'État, chargé de la direc- « tion, etc.

« Au citoyen Harel, commandant du château « de Vincennes.

« Un individu dont le nom ne doit pas être « connu, citoyen commandant, doit être con- « duit dans le château dont le commandement « vous est confié; vous le placerez dans l'endroit « qui est vacant, en prenant des précautions pour « sa sûreté. L'intention du gouvernement est « que tout ce qui lui sera relatif soit tenu très- « secret, et qu'il ne lui soit fait aucune question, « ni sur ce qu'il est, ni sur les motifs de sa déten- « tion; vous-même devrez ignorer qui il est. Vous « seul devrez communiquer avec lui, et vous ne « le laisserez voir à qui que ce soit jusqu'à nou- « vel ordre de ma part. Il est probable qu'il arri- « vera cette nuit.

« Le Premier Consul compte, citoyen comman-

« dant, sur votre discrétion, et sur votre exac-
« titude à remplir ces différentes dispositions. »

Harel venait à l'instant de recevoir cette lettre de M. Réal, lorsque, vers les cinq heures et demie du soir, il vit arriver dans la cour et s'arrêter devant la porte de son logement, la voiture à six chevaux qui amenait le prisonnier; il vint aussitôt recevoir ce dernier, accompagné du citoyen Bourdon concierge des bâtiments militaires, et, comme la matinée avait été froide et pluvieuse, il l'engagea à monter chez lui se chauffer, en attendant qu'on lui eût préparé le logement qui lui était destiné; le prince lui répondit « qu'il se « chaufferait avec plaisir, et qu'il ne serait pas « fâché non plus de dîner, car il n'avait presque « rien pris depuis le matin. »

Comme ils montaient ensemble l'escalier, la dame Bon le descendait. C'était une ancienne religieuse, maîtresse de pension à Vincennes, et qui, ayant chez elle pendant la journée, à prendre des leçons, les deux petites filles de madame Harel, les ramenait le soir à leur mère; elle entendit la conversation du prince avec le commandant. Le prince, de son côté, voyant venir à lui une dame en costume de religieuse, se rangea pour la laisser passer. « Il lui parut, disait-elle « ensuite, d'une taille ordinaire, mince de corps « et d'une tournure distinguée; il était vêtu « d'une longue redingote brune d'uniforme, et « portait sur sa tête une casquette à double ga-

« lon d'or ; il était pâle et paraissait très-fatigué. » Arrivée au bas de l'escalier, elle s'informa qui pouvait être la personne qu'elle venait de rencontrer ; mais on ne put pas le lui dire.

Sur ces entrefaites, le brigadier Aufort, vint au château : c'était le commandant de la gendarmerie en résidence à Vincennes, et qui, ancien sergent aux gardes françaises avec Harel, avait conservé avec lui, malgré la différence de grade, une assez grande liaison ; Harel le pria de l'aider dans les dispositions qu'il avait à prendre, et notamment, d'aller dans le village commander un souper pour le prisonnier [1].

Pendant ce temps, et le prince s'étant chauffé, Harel le conduisit au pavillon du Roi dans le logement qui lui avait été préparé, et dans lequel on avait fait du feu et porté quelques meubles, un

[1] Les récits que fit ensuite Aufort de ce qu'il avait pu connaître pendant le séjour du prince à Vincennes, furent recueillis et publiés plus tard (en 1822) sous le titre de : *Notice historique sur S. A. R. Monseigneur le duc d'Enghien, par un bourgeois de Paris.* L'auteur de cette notice a gardé l'anonyme ; mais l'exemplaire que nous avons été à même de consulter porte sur la première feuille ces mots : « A S. M. Louis XVIII, hommage de son très-humble et « très-fidèle serviteur et sujet Durand, sous-chef de bureau « au ministère de l'intérieur. »

Nous avons également pu consulter pour notre récit une relation manuscrite, composée de divers renseignements réunis en 1816 par le curé de Vincennes, et adressés par lui au ministre de l'intérieur, pour le projet d'enquête et d'exhumation du corps du prince.

lit, une table, des chaises [1]. En attendant que le souper fût venu, et tout en se promenant en long et en large dans la chambre, le prince s'entretint avec Harel; il lui dit qu'il était venu jadis visiter, avec son grand-père, le château et les bois de Vincennes, qu'il croyait même reconnaître la pièce où ils se trouvaient; et comme, n'attachant encore à son enlèvement aucun résultat funeste, il croyait qu'il se terminerait par une simple détention, il lui parla de son goût pour la chasse, et lui dit que si on voulait lui permettre de chasser dans la forêt, il promettait de ne point chercher à s'évader [2].

Le souper, que le brigadier Aufort était allé commander chez un traiteur du voisinage [3] ne

[1] On a dit, comme marque de dureté envers le prince, que la chambre où il fut mis à Vincennes était dans un tel état de délabrement, qu'il manquait de carreaux à la fenêtre, et qu'on avait été obligé de les garnir de linges et de papier.

Il est très-possible en effet, que dans ce logement, qui n'était pas occupé, il y eût un ou deux carreaux brisés et non remplacés, et qu'on ait fait pour la nuit un arrangement provisoire, en attendant de pouvoir les remettre le lendemain. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'impression produite sur les lieux ne fut nullement celle de mauvais procédés à l'égard du prince ; et le curé de Vincennes, dans le recueil manuscrit de renseignements que nous venons de citer, dit : « Que la chambre où fut placé le duc d'En-« ghien, sans être faite pour un prince, était décemment « meublée. »

[2] Relation manuscrite du curé de Vincennes.

[3] Nommé Mavrée : la maison de ce traiteur, située sur la

tarda pas à être apporté : le prince, en le voyant, se rapprocha avec empressement, et se disposait à s'asseoir, lorsqu'apercevant sur la table des couverts d'étain très-communs, tels qu'on les donnait d'ordinaire aux prisonniers, il les prit dans ses mains, les examina, et, les reposant à leur place, continua sa promenade. Harel comprit ce que ce geste voulait dire et envoya chercher des couverts d'argent [1]; le prince alors se mit à table, et son chien de chasse qui ne l'avait pas quitté depuis son enlèvement et pendant toute la route, étant venu se placer auprès de lui, il lui donna une portion des mets qui lui avaient été servis : « Je « pense, dit-il à Harel, qu'il n'y a pas d'indiscré- « tion à ce que j'en agisse ainsi. »

Le repas fini, Harel se retira, et le prince s'étant couché, fatigué de la route, s'endormit bientôt profondément.

grande route de Paris presque vis-à-vis la porte d'entrée du château, est encore aujourd'hui occupée par madame Desgardes sa fille, à qui nous devons d'avoir pu nous procurer quelques renseignements.

[1] Nous tenons ce fait de la personne même qui porta le souper au prince, Hippolyte Turquin, qui âgé alors d'une vingtaine d'années, et atteint bientôt après par la conscription, est encore aujourd'hui vivant aux Invalides, où nous avons pu recueillir de lui ces détails.

———

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Message du Premier Consul au Corps législatif, le 12 nivôse an IX *(8 janvier* 1801.)

« Citoyens législateurs,

« La république triomphe, et ses ennemis implorent en-« core sa modération.

« La victoire de Hohenlinden a retenti dans toute l'Eu-« rope : elle sera comptée par l'histoire au nombre des plus « belles journées qui aient illustré la valeur française; mais « à peine avait-elle été comptée par nos défenseurs, qui ne « croient avoir vaincu que quand la patrie n'a plus d'en-« nemis.

« L'armée du Rhin a passé l'Inn; chaque jour a été un « combat, et chaque combat un triomphe.

« L'armée gallo-batave a vaincu à Bamberg; l'armée des « Grisons, à travers les neiges et les glaces, a franchi le « Splugen pour tourner les redoutables lignes du Mincio et « de l'Adige. L'armée d'Italie a emporté de vive force le « passage du Mincio et bloqué Mantoue. Enfin, Moreau « n'est plus qu'à cinq journées de Vienne, maître d'un pays « immense et de tous les magasins des ennemis.

« C'est là qu'a été demandé par le prince Charles, et « accordé par le général en chef de l'armée du Rhin l'ar-« mistice dont les conditions vont être mises sous vos « yeux.....

« Tant de dévouement et de succès appellent sur nos « armées la reconnaissance de la nation.

« Le gouvernement voudrait trouver de nouvelles expres-« sions pour consacrer leurs exploits; mais il en est une qui, « par sa simplicité, sera toujours digne des sentiments et du « courage des soldats français.

« En conséquence, le gouvernement vous propose de « déclarer que les quatre armées du Rhin, Gallo-Batave, « d'Italie et des Grisons, ont bien mérité de la patrie. »

Le traité de Lunéville ayant été conclu par suite de la victoire de Hohenlinden et de celle de Marengo, le général Moreau ramena son armée en France : le Premier Consul l'accueillit avec la plus grande distinction, et lui conserva, par un arrêté spécial (du 18 fructidor), son traitement de général en chef comme s'il eût été encore en activité.

Ce fut alors que Moreau acheta le château de Grosbois de l'ex-directeur Barras.

Paris, le 12 pluviôse an XII.

« Le grand juge, ministre de la justice,

« Au général Moncey, premier inspecteur général de la « gendarmerie.

« Général,

« J'ai pensé que le plus sûr moyen de découvrir les mai- « sons dans lesquelles Georges et ses adhérents sont des- « cendus, était d'envoyer sur les lieux le sieur Querelles qui « faisait partie de la bande, et qui a donné des renseigne- « ments.

« Je charge l'inspecteur général de mon ministère de l'ac- « compagner et de diriger les recherches....

« Comme je ne doute pas que Georges et ses affidés ne « tentassent de l'enlever ou de le tuer, s'ils avaient connais- « sance des endroits par où il doit passer, je pense qu'il sera « nécessaire qu'il soit protégé par une escorte de gendar- « merie, tout en évitant le plus possible d'attirer l'atten- « tion.

« Je vous prie donc, etc. »

PRÉFECTURE DE POLICE.

Paris, le 13 pluviôse an XII.

RAPPORT.

« .... Querelles a été conduit sur les lieux, et il n'a re-
« connu ni la maison ni les localités voisines qu'il avait
« indiquées dans ses déclarations.... Il poursuit ses recher-
« ches dans les environs....

Paris, le 13 pluviôse an XII.

« Le conseiller d'État, préfet de police,
« Au grand juge, ministre de la justice.

« CITOYEN GRAND JUGE,

« Par votre lettre en date du 10 de ce mois vous appelez
« mon attention sur les personnes étrangères à la ville de
« Paris qui s'y trouvent en ce moment.... J'ai fait, en effet,
« à cet égard tout ce qu'il m'a été possible de faire, mais
« j'ai rencontré des obstacles presque invincibles; la loi
« du 27 ventôse an IV, oblige tous les citoyens qui ont des
« étrangers logés chez eux, à en faire la déclaration dans
« les vingt-quatre heures aux commissaires de police de leur
« division, et, en cas de contravention, ils sont passibles
« d'une peine de trois mois d'emprisonnement, et du double
« en cas de récidive. Mais c'est en vain que j'ai rappelé par
« des affiches et des annonces multipliées les dispositions de
« cette loi, que j'ai rendu deux ordonnances, que j'ai fait
« constater et poursuivre des contraventions, les tribunaux,
« ou refusent d'admettre la poursuite ou de prononcer les
« peines portées par la loi, qu'ils regardent comme une loi
« révolutionnaire.... Je vous prie, citoyen grand juge, de
« me marquer ce que vous croirez devoir faire à cet égard....
« Salut et respect,

« *Signé* DUBOIS. »

Paris, le 10 ventôse an XII.

« Le conseiller d'État, préfet de police,
« Au général Moncey, premier inspecteur général de la « gendarmerie.

« CITOYEN GÉNÉRAL,

« Je suis informé que la correspondance en Angleterre « se fait assez longuement dans l'intérieur de la France, « que ni la poste ni les diligences n'en sont chargées, et « qu'elle a lieu par la voie des Juifs colporteurs et ven- « deurs........

« Ils voyagent, tantôt à pied, tantôt par les voitures pu- « bliques, jusqu'à Strasbourg et tout le long du Rhin. Par- « venus sur le point qu'ils ont choisi, d'autres individus « passent ce fleuve, remettent leurs dépêches, et alors on « emploie les moyens les plus expéditifs pour gagner l'An- « gleterre.

« J'ai cru devoir, citoyen général, m'empresser de vous « transmettre cet avis pour donner des ordres en consé- « quence à la gendarmerie.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« *Signé* DUBOIS. »

Au quartier général à Strasbourg, le 19 fructidor an V.

« Le général en chef au citoyen Barthélemy, membre du « directoire exécutif.

« CITOYEN DIRECTEUR,

« Vous vous rappelez sûrement qu'à mon dernier voyage « à Bâle, je vous instruisis qu'au passage du Rhin nous pri- « mes un fourgon au général Klinglin, contenant deux ou « trois cents lettres de sa correspondance; celles de Vitter- « back en faisaient partie, mais c'étaient les moins consé-

« quentes. Beaucoup de ces lettres sont en chiffres, mais « nous l'avons trouvé, et l'on s'occupe à tout déchiffrer ce « qui est très-long.

« Personne n'y porte son vrai nom, de sorte que beau- « coup de Français qui correspondaient avec Klinglin, « Condé, Wickham, d'Enghien et autres, sont difficiles à « découvrir; cependant nous avons de telles indications « que plusieurs sont déjà connus.

« J'étais décidé à ne donner aucune publicité à cette cor- « respondance, puisque la paix était présumable; il n'y « avait plus de danger pour la république, d'autant que « tout cela ne ferait preuve que contre peu de monde « puisque personne n'était nommé.

« Mais voyant à la tête des partis qui font actuellement « tant de mal à notre pays, et jouissant dans une place « éminente de la plus grande confiance, un homme très- « compromis dans cette correspondance, et destiné à jouer « un grand rôle dans le rappel du prétendant qu'elle avait « pour but, j'ai cru devoir vous en instruire, pour que vous « ne soyiez pas dupe de son feint républicanisme, que vous « puissiez faire éclairer ses démarches, et vous opposer aux « coups funestes qu'il peut porter à notre pays, puisque la « guerre civile ne peut qu'être le but de ses projets.

« Je vous avoue, citoyen directeur, qu'il m'en coûte infi- « niment de vous instruire d'une telle trahison, d'autant « que celui que je vous fais connaître a été mon ami, et le « serait sûrement encore, s'il ne m'était connu.

« Je veux parler du représentant Pichegru. Il a été assez « prudent pour ne rien écrire; il ne communiquait que « verbalement avec ceux qui étaient chargés de la correspon- « dance, qui faisaient part de ses projets, et qui recevaient « les réponses. Il est désigné sous plusieurs noms, entre « autres celui de Baptiste. Un chef de brigade, nommé B., « qui lui était attaché, et désigné sous le nom de Coco, était « un des courriers dont il se servait, ainsi que les autres « correspondants. Vous devez l'avoir vu assez fréquemment « à Bâle.

« Leur grand mouvement devait s'opérer au commence-
« ment de la campagne de l'an IV. On comptait sur des re-
« vers à mon arrivée à l'armée, qui, mécontente d'être
« battue, devait redemander son ancien chef, qui alors
« aurait agi d'après les instructions qu'il aurait reçues.

« Il a dû recevoir 900 louis pour le voyage qu'il fit à
« Paris à l'époque de sa démission : de là vint naturelle-
« ment son refus de l'ambassade de Suède. Je soupçonne la
« famille Lajolais d'être dans cette intrigue.

« Il n'y a que la grande confiance que j'ai en votre pa-
« triotisme et en votre sagesse, qui m'a déterminé à vous
« donner cet avis : les preuves en sont plus claires que le
« jour, mais je doute qu'elles puissent être judiciaires.

« Je vous prie, citoyen directeur, de vouloir bien
« m'éclairer de vos avis sur une affaire aussi épineuse. Vous
« me connaissez assez, pour croire combien a dû me coûter
« cette confidence : il n'en a pas moins fallu que les dangers
« que courait mon pays pour vous la faire. Ce secret est
« entre cinq personnes : les généraux Desaix, Regnier, un
« de mes aides de camp, et un officier chargé de la partie
« secrète de l'armée, qui suit continuellement les renseigne-
« ments que donnent les lettres qu'on déchiffre.

« Recevez l'assurance de mon estime distinguée et de mon
« inviolable attachement. »

Cette lettre fut croisée par une du Directoire, qui appelait Moreau à Paris.

Voici sa réponse :

Au quartier général à......, le 24 fructidor an V.

« Le général en chef au Directoire exécutif.

« CITOYENS DIRECTEURS,

« Je n'ai reçu que le 22, très-tard, et à dix lieues de
« Strasbourg, votre ordre de me rendre à Paris.

« Il m'a fallu quelques heures pour préparer mon départ,

« assurer la tranquillité de l'armée, et faire arrêter quel-
« ques hommes compromis dans une correspondance inté-
« ressante, que je vous remettrai moi-même.

« Je vous envoie ci-joint une proclamation que j'ai faite, « et dont l'effet a été de convertir beaucoup d'incrédules, et « je vous avoue qu'il était difficile de croire que l'homme « qui avait rendu de grands services à son pays, et qui « n'avait nul intérêt à le trahir, pût se porter à une telle « infamie.

« On me croyait l'ami de Pichegru, et dès longtemps je « ne l'estime plus. Vous verrez que personne n'a été plus « compromis que moi; que tous les projets étaient fondés « sur les revers de l'armée que je commandais : son courage « a sauvé la république.

« Salut et respect. »

Suit la proclamation.

Au quartier général de Strasbourg, le 23 fructidor an v.

« Le général en chef, à l'armée du Rhin-et-Moselle.

« Je reçois à l'instant la proclamation du Directoire exé-« cutif, du 18 de ce mois, qui apprend à la France que « Pichegru s'est rendu indigne de la confiance qu'il a long-« temps inspirée à toute la république, et surtout aux « armées.

« On m'a également instruit que plusieurs militaires, « trop confiants dans le patriotisme de ce représentant, « d'après les services qu'il a rendus, doutaient de cette as-« sertion.

« Je dois à mes frères d'armes, à mes concitoyens, de les « instruire de la vérité.

« Il n'est que trop vrai que Pichegru a trahi la confiance « de la France entière.

« J'ai instruit un des membres du Directoire, le 17 de « ce mois [1], qu'il m'était tombé entre les mains une corres-

[1] Ainsi qu'on vient de le voir, la lettre du général Moreau porte la date, non du 17, mais du 19.

« pondance avec Condé, et d'autres agents du prétendant,
« qui ne me laissait aucun doute sur cette trahison.

« Le Directoire vient de m'appeler à Paris, et désire sû-
« rement des renseignements plus étendus sur cette corres-
« pondance.

« Soldats, soyez calmes et sans inquiétudes sur les évé-
« nements de l'intérieur : croyez que le gouvernement, en
« comprimant les royalistes, veillera au maintien de la con-
« stitution républicaine que vous avez juré de défendre.

« Salut et fraternité. »

Depuis ce moment jusqu'au commencement de l'an VII, Moreau resta sans emploi : à cette dernière époque, Schérer, ministre de la guerre, qui allait prendre le commandement de l'armée d'Italie, lui fit donner, par le Directoire, le titre d'inspecteur général de l'infanterie de cette armée : Moreau écrivit à cette occasion aux directeurs la lettre suivante.

27 vendémiaire an VII.

Citoyens directeurs,

« Le ministre de la guerre m'a prévenu officiellement
« que vous m'avez nommé à l'inspection générale de l'in-
« fanterie de l'armée d'Italie; ce témoignage de votre con-
« fiance me fait croire que les préventions que vous avez
« pu avoir contre moi sont effacées, et j'ose espérer que les
« calomnies aussi ridicules qu'inconsidérées, répandues
« dans quelques journaux contre ma nomination, ne feront
« sur vous nulle impression défavorable.

« Si j'avais resté sans activité de service, j'aurais conti-
« nué à garder le plus profond silence ; mais, chargé d'une
« fonction importante où la confiance est indispensable, je
« vous dois, citoyens directeurs, quelques détails sur ma
« conduite aux armées que j'ai commandées. Ils serviront
« de réponses aux criailleries des hommes dangereux qui ne
« veulent pas de gouvernement, et m'accusent d'être le par-
« tisan de Pichegru parce que je ne l'avais pas dénoncé,

« tandis que les déclamations des royalistes me reprochent « d'avoir été le dénonciateur de celui qu'ils appellent mon « instituteur et mon ami.

« Je n'ai jamais été l'élève de Pichegru; j'étais général « de division, et j'avais sous mes ordres vingt-cinq mille « hommes de l'armée du Nord, lorsqu'il est venu en prendre « le commandement pour la campagne de l'an II. J'ai servi « environ huit mois sous ses ordres. Je l'ai remplacé pendant « une maladie d'environ trois mois, et je lui ai succédé aux « armées du Nord, et de Rhin-et-Moselle, pour les campagnes « des années III, IV et V. J'ai exécuté ses ordres, quand il a « dû m'en donner; mais je n'ai jamais reçu de ses leçons. « Nous avons été amis pendant que nous avons défendu la « même cause, et nous avons cessé de l'être, quand j'ai eu « la preuve qu'il était l'ennemi de la république française.

« On ne me fera sûrement aucun reproche de ne pas avoir « envoyé au gouvernement l'énorme quantité de papiers de « l'état-major ennemi, qui furent pris à Offembourg. Je « chargeai quelques officiers d'en faire le triage. La corres- « pondance de Klinglin en faisait partie; mais il fallait un « long espace de temps avant qu'on pût y découvrir quelque « chose de précis, presque tout était en chiffre, et sous des « noms empruntés. Il ne s'y trouva sous les vrais noms que « quelques bateliers du Rhin, qui furent seulement remis « sous la surveillance de leur municipalité, pour ne pas « effaroucher ceux qui n'étaient pas connus. On en obtint, « par promesses et craintes du châtiment, quelques rensei- « gnements qui augmentèrent les découvertes.

« Quand le chiffre fut découvert, et qu'on eut rassemblé « quelques autres renseignements, il n'y eut plus de doute « de la part qu'y prenaient Pichegru et autres.

« Je balançai quelque temps entre l'envoi des pièces au « gouvernement, ou seulement de le prévenir de leur exis- « tence. S'il s'était agi d'une conspiration contre le sort de « l'État, il n'y avait pas à balancer; mais il n'était ici ques- « tion que d'un espionnage qui ne traitait que de la situa-

« tion et des mouvements de l'armée du Rhin. C'était à « l'armée seule qu'on pouvait compléter les preuves, dé« couvrir les coupables, et qu'ils devaient recevoir leur « châtiment.

« Dans le courant de la guerre, on a arrêté, jugé et puni « plusieurs centaines d'espions, sans que le gouvernement « en ait jamais entendu parler. Je me bornai donc, à cause « de la qualité de représentant d'un des prévenus, et surtout « pour l'influence qu'il paraissait avoir, à en écrire à un « membre du gouvernement, persuadé que les conseils qu'il « me donnerait seraient le résultat de l'opinion de ses col« lègues.

« Si ma lettre ne fut écrite que le 17 fructidor an v, et si « je n'y annonçai alors que des preuves insuffisantes pour « une instruction judiciaire, c'est que le déchiffrement était « très-peu avancé, puisqu'il a fallu, dans les bureaux du « ministère de la police, plus d'un an pour le compléter... »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.